



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

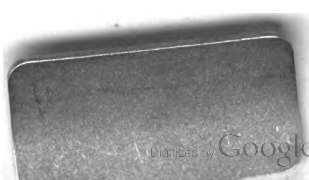
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>







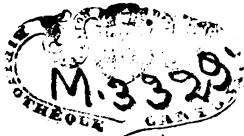
M. 3329.

À BÂTONS ROMPUS

VARIÉTÉS

MORALES ET LITTÉRAIRES

M. 3329.



IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE

Rue de Fleurus, 9, à Paris

À BÂTONS ROMPUS

VARIÉTÉS
MORALES ET LITTÉRAIRES

PAR

M.^e ÉMILE DESCHANEL



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1868

Droits de traduction et de reproduction réservés

À BÂTONS ROMPUS



PREMIÈRE PARTIE



I

LA MORALE INDÉPENDANTE

« Je méditais cette nuit; j'étais absorbé dans la contemplation de la nature; j'admirais l'immensité, le cours, les rapports de ces globes infinis que le vulgaire ne sait pas admirer.

» J'admirais encore plus l'intelligence qui préside à ces vastes ressorts. Je me disais : Il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce spectacle; il faut être stupide pour n'en pas reconnaître l'auteur; il faut être fou pour ne pas l'adorer. Quel tribut d'adoration dois-je lui rendre? Ce tribut ne doit-il pas être le même dans toute l'étendue de l'espace, puisque c'est le même pouvoir suprême qui règne également dans cette étendue?

Un être pensant qui habite dans une étoile de la Voie Lactée ne lui doit-il pas le même hommage que l'être pensant sur ce petit globe où nous sommes? La lumière est uniforme pour l'astre de Sirius et pour nous, la morale doit être uniforme. Si un animal pensant et sentant dans Sirius est né d'un père et d'une mère tendres qui aient été occupés de son bonheur, il leur doit autant d'amour et de soins que nous en devons ici à nos parents. Si quelqu'un dans la Voie Lactée voit un indigent estropié, s'il peut le soulager et s'il ne le fait pas, il est coupable envers tous les globes. Le cœur a partout les mêmes devoirs : sur les marchés du trône de Dieu, s'il a un trône; et au fond de l'abîme, s'il est un abîme. »

C'est par cette page admirable que Voltaire commence la deuxième section de l'article *Religion* dans le *Dictionnaire philosophique*. On sait la suite :

Pendant que le philosophe est plongé dans ces idées, une vision lui représente un désert tout couvert d'ossements entassés ; ce sont les restes des millions d'hommes qui se sont égorgés entre eux pour des querelles de religion. Ce contraste achève l'effet du début.

Mais dans cette page éloquente Voltaire lui-même confond deux choses qu'il importe de séparer, puisque, de la confusion que les hommes en ont faite, sont résultés tant de malheurs. La religion et la morale, l'une ayant pour objet les questions insolubles d'origine et de fin, avec les hypothèses qu'elles comportent ou les croyances qui semblent y répondre, l'autre ayant pour objet unique la règle des mœurs en cette vie, ne doivent pas être confondues, sous peine de renouveler indéfiniment ces discordes funestes.

Le nombre des religions est grand, et chacune pré-

tend être la seule vraie, à l'exclusion de toutes les autres; mais il n'y a qu'une morale.

« Pour ceux qui ont fait des études philosophiques un peu étendues, il est évident aujourd'hui que la morale existe indépendamment des idées religieuses; que la distinction du bien et du mal moral, l'obligation de fuir le mal, de faire le bien, sont des lois que l'homme reconnaît dans sa propre nature aussi bien que les lois de la logique, et qui ont en lui leur principe, comme dans sa vie actuelle leur application. »

Qui dit cela? Ce n'est ni M. Massol, ni M. Henri Brisson, ni M. Frédéric Morin, ni M. Léon Brothier, ni M. Caubet, ni M. Amédée Guillemin, les rédacteurs de la *Morale indépendante*, si violemment et si aveuglément attaquée. C'est M. Guizot, dans la 5^e leçon de son *Histoire de la civilisation en Europe*.

Or, si de tout temps les hommes ont été divisés et fanatisés par leurs croyances religieuses ou par leurs controverses métaphysiques, et si de tout temps, au contraire, ils se sont apaisés, réconciliés ou tolérés, en vertu de quelques principes de morale, identiques au fond chez tous les peuples, malgré l'apparente diversité de quelques coutumes, où vainement se joue l'ironie de Montaigne et triomphe celle de Pascal, ne s'ensuit-il pas qu'il est bon de mettre en lumière, de dégager de plus en plus, de fortifier incessamment, de prêcher, de vulgariser ces principes qui réunissent les hommes, et d'éliminer ou de réserver ce qui les divise et les exaspère?

C'est la question que se sont posée dans ces derniers temps les quelques hommes dont nous venons de transcrire les noms, et quelques autres encore qui travaillent à la même œuvre.

La réponse à cette question ne saurait être douteuse, si l'on veut bien considérer qu'il ne s'agit en aucune sorte de supprimer ni d'attaquer les croyances religieuses, mais simplement de les laisser dans le domaine qui leur est propre, le for intérieur de chacun, la conscience individuelle.

Que les hommes de chaque croyance se groupent entre eux et forment des églises, ils en ont le droit; mais la morale n'appartient à aucune de ces églises.

Et cependant chacune d'elles a prétendu l'accaparer, la confisquer et y mettre son estampille : Morale chrétienne, morale juive, morale musulmane, morale bouddhiste. On a essayé de lier, d'enchaîner la morale à des conceptions qui lui sont étrangères.

« Pour la rendre à elle-même, — dit M. Massol, — pour lui donner la suprématie à laquelle elle a droit, il n'y a qu'à la dégager de tous ces éléments qui n'ont aucun rapport avec elle, et alors elle s'appellera tout bonnement la morale.

» Ainsi rendue à son indépendance, la morale nie-t-elle l'idée religieuse? Nullement. Seulement elle détermine le rôle et la place de celle-ci : le domaine individuel, quant à la croyance; la recherche de l'origine et de la fin des choses, quant à son objet.

» Et dès lors les problèmes qui ont fait jusqu'ici le tourment de l'âme humaine, parce qu'on en faisait dépendre la règle des mœurs, n'auront plus rien de redoutable : ils pourront être abordés sans angoisses, parce que le sort de la morale n'y sera plus enchaîné¹. . . . »

Il est évident, en effet, que la règle des mœurs ne doit pas dépendre des hypothèses théologiques et méta-

1. *Morale indépendante*, n° 5.

physiques. C'est parce que trop longtemps on l'en a fait dépendre, contrairement à la raison, que les hommes se sont déchirés, égorgés, brûlés, massacrés pendant de longs siècles.

La morale est une œuvre de raison, non de foi. Lorsque l'homme est enfant, non en âge de raison, la foi peut lui suffire : il n'a pas encore atteint tout à fait la dignité d'une personne. Il en est ainsi tant qu'il reste asservi à la foi aveugle, et qu'il n'a pas acquis la force nécessaire pour se guider lui-même. Son âme n'est pas émancipée : elle est servie et sujette ; elle n'est qu'une demi-âme.

Mais peu à peu, par son propre ressort, elle se dégage et se déploie, et en quelque sorte se crée, ou s'achève. Elle échappe à l'autorité par la liberté.

Car, malgré la pression de l'organisme, de l'hérédité physique et morale, des mille circonstances de lieu, de temps, qui entrelacent autour d'elle, dès avant la naissance même, un réseau presque inextricable de quasi-fatalités¹, cependant après tout elle se sent libre, responsable de ses pensées et de ses actes. Et c'est là, dans le libre arbitre, dans la responsabilité, qu'est la racine de la morale. Assigner à celle-ci une origine surnaturelle, en faire un corollaire de la théologie, c'est la compromettre et la ruiner.

Loin que la loi morale ait été empruntée aux religions, ce sont elles, au contraire, qui ont emprunté la loi morale à la conscience humaine. Elles pétrissent la morale avec leurs dogmes pour leur donner du goût, parce qu'elles sentent bien que sans ce mélange ils manqueraient de saveur et d'intérêt.

1. Voir notre *Physiologie des Écrivains et des Artistes, ou Essai de Critique naturelle*.

« La loi morale, — dit fort bien M. Massol, — n'est pas, ne peut être une loi dérivée. Pour qu'elle ait les conditions de fixité et d'universalité que nous sentons être son essence, il faut qu'elle repose sur un fait avéré, patent, indéniable, sensible à tous sans exception, au savant comme à l'ignorant, fait que tout individu, à moins qu'il n'ait cessé d'être homme, constate en lui-même.

» Ce fait existe-t-il? Nous l'affirmons. Ce fait, c'est que l'homme est un être libre et responsable, c'est-à-dire une *personne*, ou du moins qu'il se conçoit tel; que, comme tel, tout être humain se révolte contre toute contrainte, toute violence, sous quelque forme que ce soit.

» De là le sentiment de sa dignité, du respect qu'il se porte à lui-même. Mais ce *respect de soi*, l'homme en présence de l'homme l'exige pour sa personne. Par cela même il sent forcément que ce même respect est dû aux autres. Telle est l'origine du *droit*, et du *devoir*, qui n'est que le droit reconnu en autrui¹. »

Voilà la base de la morale, base intime, humaine, universelle, et non pas extérieure, révélée, exclusive.

Quand la morale est censée venir du dehors, *d'en haut* comme on dit, la morale a sa base en l'air. Elle est donc sans solidité; elle subit les fortunes changeantes des croyances dont on la fait dépendre; elle s'élève ou tombe avec elles.

Et, comme chacune d'elles prétend être la seule en possession de la vérité révélée, de là des déchirements, des luttes, des haines, des rages, des flots de sang, répandus au nom du *ciel*: encore la même métaphore que ci-dessus.

M. Léon Brothier, dans le journal dont nous parlons, explique très-clairement comment l'amalgame de la mo-

1. La *Morale indépendante*, n° 1.

rale avec les croyances religieuses produit nécessairement le fanatisme, l'intolérance et la haine.

« Demandez à un catholique, dit-il, si la morale doit être indépendante des croyances du bouddhisme, il répondra : — Elle n'en est pas seulement indépendante, elle est inconciliable avec elles. — Adressez une question analogue à un bouddhiste, à un musulman, à un juif, à un protestant, leur réponse sera la même.

» Ceux qui prétendent que la morale ne peut être qu'une conséquence du dogme devraient au moins nous dire duquel. Pour des libres penseurs, ce serait, il nous semble, chose assez embarrassante. Et voyez, d'ailleurs, à quoi on arriverait. Si la morale dépend du dogme, c'est aux interprètes du dogme qu'il appartient d'interpréter la morale. Nous voilà, comme l'histoire en fournit maints exemples, en pleine théocratie....

» Tu ne crois pas que la terre soit ronde, tu refuses d'admettre que l'air soit pesant, ou que les surfaces des cercles soient entre elles comme les carrés de leurs rayons : je déplore ton aveuglement, mais je ne t'en aime ni t'en estime pas moins. — Tu ne crois pas à tel miracle, à tel dogme, à tel mystère ; c'est tout autre chose : tu es mon ennemi, tu es un ennemi public, qu'il faut combattre, qu'il faut exterminer.

» C'est absurde ! n'ont cessé de répéter en chœur les philosophes des écoles les plus opposées. — Non pas, mes maîtres, ce n'est point absurde ; c'est très-raisonnable, au contraire !

» N'est-il pas vrai qu'un homme *sans principes*, qu'un homme qui ne reconnaît aucune règle, aucune loi, qui ne comprenant du droit que le droit du plus fort, n'obéit qu'à ses instincts égoïstes, qu'à ses plus brutaux appétits, est un être plus dangereux que ne le sont ces loups et ces vipères à qui nous faisons une guerre impitoyable ?

Or, étant admis que la morale découle du dogme, la logique la plus élémentaire ne conduit-elle pas à conclure que quiconque rejette le dogme rejette par cela même l'ensemble des prescriptions morales; que quiconque n'a pas de *foi* n'a pas de *loi*; qu'enfin tout non-croyant, tout *mécréant*, est nécessairement un homme sans principes, — où les puiserait-il, puisqu'il nie ce qui en est la source unique? — un homme sans moralité est capable de tous les crimes?

» Les saint Dominique, les Torquemada, n'étaient point des gens absurdes. Bien au contraire, c'étaient d'excellents logiciens¹.... »

Ainsi l'attache de la morale aux dogmes produit logiquement l'intolérance, les inquisitions, les violences. Au contraire, la séparation de la morale et des dogmes produit la tolérance et la fraternité.

C'est pourquoi dans tous les temps les hommes sages et désintéressés ont reconnu en principe et pratiqué en fait la morale indépendante.

De quoi s'agit-il donc aujourd'hui dans cette publication nouvelle? Il s'agit simplement de répandre cette lumière. Il s'agit de prêcher « une morale qui s'impose avec l'autorité la plus incontestable au genre humain tout entier. Étant donné un protestant comme Lincoln, un israélite comme M. de Rothschild, un musulman comme Abd-el-Kader, un catholique comme vous et un athée comme Proudhon, rédiger une loi qui satisfasse tout le monde et ne blesse ni les opinions, ni la foi, ni les intérêts de personne; c'est l'harmonie universelle à fonder : ni plus ni moins². »

1. La *Morale indépendante*, nos 7 et 12.

2. Edmond About, *Causeries du samedi*.

Il s'agit de faire descendre les principes de cette morale unique dans tous les esprits sans exception, pour les pacifier tout en les affermissant, pour les rendre plus forts chacun en soi, et plus unis entre eux. La concorde ne résulte pas de l'énervement universel, de l'assujettissement, de l'*abêtissement*, que recommande Pascal, ni du silence servile. C'est au contraire, lorsque chacun donne sa note franche et libre, selon sa nature propre, que se produit la vraie et profonde harmonie.

L'indépendance de la morale, ayant sa base en l'homme même, peut seule fonder et assurer l'unité spirituelle et cordiale du genre humain, sans qu'aucune de nos puissances intérieures et individuelles soit supprimée.

Me sentant une personne, un être libre, et voulant qu'on respecte ma liberté, je dois respecter celle d'autrui; voilà le droit et le devoir. Respect d'autrui comme de moi-même; respect égal et réciproque, ayant pour corollaire la réciprocité des services. C'est ce que les cœurs les plus nobles, chez tous les peuples et non pas chez un seul, ont reconnu et promulgué dans cette double formule : — Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. — Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fit. — Telle est la loi universelle; il n'en est point de plus claire ni de plus féconde. Ainsi la règle de la vie se trouve dans la conscience de chacun, sans le secours d'aucune révélation surnaturelle. Ainsi le surnaturel, en supposant qu'il existe et que ce mot ait un sens, — car Dieu même est-il donc surnaturel? — est hors de la morale et n'a rien à y voir.

Aussi les rédacteurs de la *Morale indépendante*, MM. Massol, Henri Brisson, Frédéric Morin, etc., ne touchent-ils à aucune croyance, — ni à aucune incroyance; — ils ne s'attaquent ni aux catholiques, ni aux protestants, ni aux juifs, ni aux musulmans, ni aux

bouddhistes, ni aux déistes, ni aux athées. Ils se contentent de rappeler que la notion du bien et du mal, la distinction du juste et de l'injuste est naturelle à l'homme. C'est cela même qui le fait homme. Quand on dit que c'est la parole qui est le signe de la prééminence de l'homme sur tous les autres êtres connus de lui, c'est comme si l'on disait que c'est la raison ; mais, dans la raison, qu'est-ce donc qui est prééminent sur tout le reste, si ce n'est la faculté justicière, le sens moral ?

Voilà le véritable Verbe illuminant tout homme venant en ce monde, non point à partir de telle ou telle ère, et en vertu de telle ou telle grâce, mais en vertu de la nature humaine elle-même et de la force des choses qui l'a créée pour un temps.

Comme l'a très-bien dit Condorcet, « c'est dans la constitution morale de l'homme qu'il faut chercher la base de ses devoirs, l'origine de ses idées de justice et de vertu. »

Oui, l'homme porte en lui-même et tire de son propre fonds le principe de la loi morale. La liberté, avec le sens de la justice, est en nous l'instrument d'action, de progrès, de transformation pour nous et pour les autres.

« La vraie personne morale (notre conscience nous le crie à chaque instant, et c'est elle qu'il faut écouter ici), la vraie personne morale, ce n'est pas le fakir qui contemple nuit et jour son nombril ; c'est le héros qui ploie et discipline ses puissances dans une œuvre, et puis, le regard fixé sur elle, se dit à lui-même : Voilà ce que j'ai fait avec mon bras, avec ma tête, avec mon cœur ! Voilà le changement que j'ai accompli, parce que je le voulais et dont je me déclare responsable vis-à-vis de moi-même et vis-à-vis de toutes les forces morales de l'univers ! »

» A ce point de vue, notre principe : *Respecte la personne humaine*, — ce principe, qui au premier aspect semble une formule abstraite et presque négative, une formule qui prohibe plutôt qu'elle n'ordonne, — revêt son caractère vivant et actif; car nous pouvons le poser sous la forme suivante :

« *Sois l'agent libre de tous les changements favorables au développement de la personne humaine!*

» Ce qui revient à dire d'une manière encore plus explicite :

« *Transforme-toi, et transforme toute chose autour de toi, de manière à placer toute personne humaine dans son meilleur milieu.*

» Si l'on analyse d'un peu près cette dernière formule, on trouvera que dans sa première partie elle engendre et explique tous les devoirs de la vie privée, et, dans la seconde, tous les devoirs de la vie collective' »

Ces principes de morale appartiennent à tous, et non à une communauté quelconque. Ils sont les fondements solides d'une science rationnelle, indépendante de toute église, de toute théologie, de toute métaphysique, et se suffisant à elle-même.

• « On disait, au dix-septième siècle : O physique, garde-toi de la métaphysique! — Et nous, nous disons à notre tour : Garde-toi de la métaphysique et des théologiens, ô morale!¹ »

Les questions d'origine et de fin sont aussi étrangères à la morale qu'à la géométrie et à la mécanique.

« Un positiviste, un théiste, un panthéiste, un athée, un matérialiste, un spiritualiste, un éclectique, peuvent avoir, malgré leurs dissidences philosophiques, la même

1. Frédéric Morin, n° 17. — 2. Fréd. Morin.

notion du Droit et du Devoir, comme la même notion du Nombre et de l'Étendue¹. »

Non-seulement il n'est point nécessaire de recourir à aucune forme spéciale de culte pour avoir des notions exactes sur la règle de la vie, mais encore la morale est d'autant plus solide, d'autant plus une, d'autant plus pure, qu'elle se dégage de tout système religieux, de toute secte, de tout parti.

Affranchissons-nous, autant qu'il est possible, des idées reçues sans contrôle. On peut considérer soit comme un bienfait Providentiel, soit comme un bonheur résultant de la Nature des choses, l'incertitude où nous sommes à l'égard d'une autre vie : en effet, cette incertitude est la condition indispensable de la moralité ; car la certitude entraînerait le calcul à coup sûr, qui serait la destruction de la vertu désintéressée, par conséquent la ruine de la morale.

La croyance à une autre vie n'est pas précisément immorale ; mais cette croyance peut mêler à la conduite de la vie, par l'attente des récompenses ou des peines, une dose d'espoir ou de crainte qui ôte à la morale avec le désintéressement la pureté. Si donc il était avéré que la croyance à une vie ultérieure exerçât une influence décisive sur la morale, ce serait peut-être plutôt pour l'altérer. Et réciproquement, si l'abstention au sujet de cette croyance influait sur la morale, ce serait plutôt pour l'épurer.

Si l'on nous permet, en ce grave sujet, une comparaison littéraire, de même que la meilleure exposition dans une œuvre dramatique est celle qui ne paraît point du

1. Fréd. Morin.

tout songer au spectateur, ainsi la conduite la plus morale pourrait bien être celle qui ne songe point du tout à Dieu, du moins en tant que rémunérateur ou punisseur.

Au lieu donc que ce soit la thèse de l'autre vie qui apporte une sanction à la morale, comme le rebattent à l'envi les prédicateurs et aussi les philosophes de cahier, ce serait plutôt notre sens moral et justicier qui peut-être nous induirait à présumer une autre vie où seraient réparées les injustices que l'on remarque dans la vie actuelle. Mais cette hypothèse est en dehors de la morale, aussi bien que l'hypothèse relative à une cause première.

Cependant, que le motif intéressé (peines et récompenses), ou le motif affectueux (amour de Dieu) vienne en aide, chez un certain nombre de personnes, au motif vertueux (devoir), c'est ce que nous ne voulons point contester. Nous disons seulement que ce motif (devoir) est plus pur lorsqu'il agit seul; nous disons qu'il est plus solide aussi, puisqu'alors il ne risque pas d'être compromis avec les deux autres s'ils viennent à l'être. La morale, qui *ne dépend point* de telle ou telle croyance, ni de telle ou telle controverse, — et c'est ce qu'on appelle morale *indépendante*, — est donc en même temps et plus forte et plus pure.

La morale *de l'intérêt*, même de l'intérêt le mieux entendu, et si haut que l'on place cet intérêt, est une morale égoïste; par conséquent, peu relevée. La morale *du sentiment* est une morale vacillante: autant d'hommes, autant de sentiments. La morale *du devoir*, la morale indépendante, présente seule les caractères de fixité, d'élévation et d'universalité nécessaires; elle seule est la vraie morale, la règle certaine, la loi naturelle, la raison pratique de l'humanité.

Qu'on veuille bien entendre ce que nous disons, sans prendre la pensée à côté. Si la conduite la plus noble

est celle qui est le plus épurée d'intérêt personnel, ne s'ensuit-il pas que l'homme qui s'abstient au sujet des questions d'origine et de fin, et qui se contente de suivre la ligne droite modestement et énergiquement, sans aucune préoccupation intéressée ni de Dieu ni d'une autre vie, ni de récompense ni de peine, a plus de valeur, de mérite, est plus réellement moral que tel autre qui n'agit pas avec le même désintéressement, étant convaincu qu'il place, en quelque sorte, toutes ses bonnes actions à gros intérêts? D'où l'on pourrait tirer cette autre proposition, sans vouloir du tout recommander l'athéisme, mais aussi sans vouloir le flétrir : L'homme désintéressé et incroyant, qui accomplit le devoir avec une inflexible douceur, moins il croit en Dieu et en une autre vie, plus peut-être il les mérite. Quelques-uns iraient jusqu'à dire qu'un athée honnête aurait droit aux meilleures stalles du paradis, et une femme poète, Mlle Louise Bertin, a fait là-dessus de très-beaux vers.

Mais, sans pousser si loin les déductions, tenons-nous-en à ce que prêche la *Morale indépendante*, à ce qu'affirme la raison, la conscience universelle du genre humain.

« L'homme possède de son propre fonds la justice; de lui-même il la suit, coûte que coûte; il est à lui-même son propre juge, et il est capable d'être vrai, juste et probe, pour la seule gloire de la vérité, de la justice et de la probité¹. »

Pour récompense, il nous suffit que le progrès soit l'œuvre de notre libre effort, de notre volonté constante, de nos douleurs. Combattre tout ce qui gêne la justice, accomplir tout ce qui la réalise, sans autre intérêt et

1. Massol.

sans autre amour que ceux de la justice même, au prix de tous les sacrifices, à travers les injures et les déclamations — fanatiques, hypocrites ou ineptes, — c'est le digne emploi de la vie : tout autre est vulgaire et grossier.

C'est rendre service à l'humanité que d'annoncer le règne de la morale pure, et que d'étendre son empire, — toujours croissant depuis trois siècles, à l'inverse du domaine théologique; — car, ainsi que le fait observer fort justement le principal rédacteur de la *Morale indépendante* :

« S'il est un fait avéré, patent, c'est la décroissance, constante depuis trois siècles, de l'idée théologique comme rectrice du mouvement humain : souveraine, jadis, dans toutes les sphères de l'activité humaine, elle contrôlait tout, réglait tout, présidait à tout; rien ne se faisait sans son consentement; elle marquait tout de son empreinte; la science, l'industrie, l'art étaient ses sujets, la philosophie sa servante. Quant à la morale, cette science maîtresse de la vie humaine, elle l'avait en quelque sorte pétrie avec son dogme : quiconque touchait à l'un ébranlait l'autre¹. »

En proclamant l'indépendance respective de la morale et de la foi, on sauvegarde également l'une et l'autre. Sur ce terrain de la morale indépendante peuvent se rencontrer toutes les âmes sincères, qu'elles veuillent ou non se passer de dogmes religieux. Il suffit que celles qui ne s'en passent point cessent de les confondre avec la morale et d'y subordonner celle-ci, qui est souveraine dans son domaine et absolument autonome.

Il en est de même pour les croyances philosophi-

1. Massol.

ques. Écoutez encore ce que dit à ce sujet la *Morale indépendante* :

« Nous n'intervenons à aucun titre entre le déisme et l'athéisme, entre ceux qui pensent que l'âme survit à la décomposition du corps et ceux qui n'en croient rien. Nous disons seulement que, sous peine d'être vouée à l'anarchie juridique, à la promiscuité du bien et du mal, il faut que l'humanité possède une morale commune aux uns et aux autres, acceptable également pour les déistes et pour les athées, pour les spiritualistes et pour les matérialistes, et qui, par cela qu'elle est commune à des hommes rattachés à des doctrines si diverses, ne dépende évidemment ni de l'une ni de l'autre de ces doctrines¹. »

Tels sont les principaux linéaments de cette publication nouvelle qui a fait tant de bruit et fera tant de bien, ne fût-ce qu'en apprenant aux hommes à voir clair en eux-mêmes et à ne pas confondre ensemble des choses qui n'ont aucun rapport entre elles.

Les rédacteurs de la *Morale indépendante* mettent au service de cette œuvre tant de résolution et d'énergie, qu'on sent, avant tout, le besoin d'applaudir à ces qualités, et qu'eux-mêmes peut-être dédaigneraient les éloges qu'on accorderait à leur talent. Il est pourtant très-remarquable : il a pour caractère la lucidité, la vigueur et l'éclat. Mais ce n'est pas ici œuvre de rhétorique ; c'est œuvre de raison et de fraternité.

Au milieu des fureurs religieuses du seizième siècle, un grand cœur, Michel de l'Hospital, essayant de pacifier les esprits, s'écriait : « Ostons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions : luthériens, huguenots, papistes. Ne changeons le nom de *chrétiens*. »

1. Henri Brisson, n° 1.

Nobles paroles assurément, et bien courageuses, il y a trois siècles, au milieu des bûchers qui dévoraient par les soins d'un parti les sectateurs de l'autre, et par les soins communs de l'un et de l'autre les hommes libres et tolérants en dehors de toutes les sectes et de tous les fanatismes.

Aujourd'hui la Morale indépendante, montant un degré de plus et découvrant un horizon plus vaste, vous dit à son tour :

« Otons ou réservons ces noms qui nous séparent : chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes, athées, anti-théistes, panthéistes, spiritualistes, matérialistes. Ne changeons le nom d'*hommes*. »



II

LES PENSÉES DE PASCAL¹

Connaissez-vous à Paris une petite rue assez vieille, qui s'appelle la rue Neuve Saint-Étienne-du-Mont ? Sur le versant oriental de la montagne Sainte-Genève, entre le Panthéon et le Jardin-des-Plantes, elle part de la rue Contrescarpe-Saint-Marcel ; puis, après avoir un peu serpenté, elle tourne à angle droit vers la rue Lacépède (jadis rue Copeau) en faisant un coude. Voilà sa forme ; voici sa physionomie. Cette ruelle est triste, à peu près déserte ; sans boutiques, ni trottoirs ; le ruisseau au milieu, selon l'ancienne mode ; le long des murs, de vieilles bornes, — peu nécessaires cependant, car les voitures ne passent guère dans cette rue, et en certains endroits ne pourraient s'y croiser. — Les maisons, fermées de guichets ou de demi-portes à claire-voie et à sonnette, sont occupées pour la plupart,

1. Publiées dans leur texte authentique, avec une introduction, des notes et des remarques par M. Ernest Havet, — deuxième édition, revue et entièrement transformée.

comme l'attestent quelques écriteaux, par des *Pensions bourgeoises des deux sexes*. On ne voit rien autre dans cette rue, on n'y entend rien, et l'on n'y respire, aux plus belles heures, que la solitude et la moisissure.

Même lorsqu'elle méritait encore son nom de *Neuve*, c'est-à-dire il y a au moins deux cents ans, cette rue, par sa situation hors de la Contrescarpe et par sa forme, dut toujours être assez déserte et d'un aspect plus que sévère. Rollin y habitait, Pascal y mourut.

Bientôt la vie va passer au travers, sous la forme d'une voie nouvelle, qui déjà vient de renverser l'ancien couvent des *Dames anglaises*, dont l'entrée était située rue des Fossés-Saint-Victor et dont le jardin s'étendait par derrière jusqu'à cette rue Neuve-Saint-Étienne. Ces démolitions font voir que le jardin où rêva *Lélia* était contigu à la maisonnette où mourut l'auteur des *Pensées*.

Cette maisonnette, elle aussi, qui est sur la lisière des démolitions actuelles, disparaîtra peut-être bientôt. Avis aux curieux qui aiment à mêler à leurs flâneries littéraires la religion des souvenirs.

La maison dont elle est une dépendance portait autrefois le numéro 8; aujourd'hui, c'est le numéro 22. La petite mesure dont nous parlons, et dont le pignon donne sur la rue, est à part du logis principal où habitait Mme Perier, sœur de l'illustre malade. Son domicile, à lui, était *hors et près la porte Saint-Michel*, ainsi que le marque son testament: probablement dans cette partie de la rue d'Enfer qui récemment a été absorbée par le nouveau boulevard Saint-Michel. Pascal, de plus en plus malade, avait été transporté chez sa sœur, et c'est chez elle qu'il mourut, le 19 août 1662, à une heure du matin.

Quand vous avez passé la loge du concierge du n° 22,

rue Neuve-Saint-Étienne, ce qui n'a pas lieu sans difficulté, attendu que la maison de Mme Perier est occupée aujourd'hui par une pension de demoiselles, vous tournez tout de suite à droite, laissant sur votre gauche le corps de logis principal qui est au fond de la cour, et vous arrivez par trois ou quatre marches à une mauvaise chambre au rez-de-chaussée, prenant jour sur la ruelle déserte par deux fenêtres grillées de grands barreaux de fer. Cette chambre unique, avec une alcôve, où était le lit mortuaire, est misérable et délabrée. C'est tout le logis de ce côté-là. Au-dessus, nul étage; un grenier seulement, avec un vieux toit de tuiles moussues.

La tristesse du lieu convient à celle de l'homme et à son agonie.

Au reste sa vie elle-même, du moins dans la seconde moitié, ne fut pour ainsi dire qu'une mort. Dès l'âge de dix-huit ans, ses travaux excessifs avaient altéré sa santé, au point qu'il disait que depuis cet âge « il n'avait pas passé un jour sans douleur. » Surtout depuis trente et un ans jusqu'à trente-neuf, où il mourut, loin de vouloir alléger ses souffrances, son excessive dévotion lui persuada de les redoubler :

« Il commença dès lors, dit sa sœur, à se passer du service de ses domestiques, autant qu'il pouvait; il faisait son lit lui-même, il allait prendre son dîner à la cuisine, et le portait à sa chambre; il le rapportait. Il refusait à ses sens absolument tout ce qui leur était agréable; et, quand la nécessité le contraignait à faire quelque chose qui pouvait leur donner quelque satisfaction, il avait une adresse merveilleuse pour en détourner son esprit, afin qu'il n'y prît point de part: par exemple, ses continuelles maladies l'obligeant de se nourrir délicatement, il avait un soin très-grand de ne point goûter ce qu'il mangeait; et nous avons pris

garde que, quelque peine qu'on prit à lui chercher quelque viande agréable, à cause des dégoûts à quoi il était sujet, jamais il n'a dit : « Voilà qui est bon. » Et, encore, lorsqu'on lui servait quelque chose de nouveau selon les saisons, si l'on lui demandait après le repas s'il l'avait trouvé bon, il disait simplement : « Il fallait m'en avertir devant, car je vous avoue que je n'y ai point pris garde. » Et, lorsqu'il arrivait que quelqu'un admirait la bonté de quelque viande en sa présence, il ne le pouvait souffrir : il appelait cela être sensuel, encore même que ce ne fût que des choses communes ; parce qu'il disait que c'était une marque qu'on mangeait pour contenter le goût, ce qui était toujours mal.... Il avait réglé tout ce qu'il devait manger : en sorte que, quelque appétit qu'il eût, il ne passait jamais cela, et, quelque dégoût qu'il eût, il fallait qu'il le mangeât ; et, lorsqu'on lui demandait la raison pourquoi il se contraignait ainsi, il disait que c'était le besoin de l'estomac qu'il fallait satisfaire et non pas l'appétit.... Il prenait, dans les occasions, une ceinture de fer pleine de pointes, il la mettait à nu sur sa chair ; et, lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité, ou qu'il prenait quelque plaisir au lieu où il était, ou quelque chose semblable, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faisait ainsi souvenir lui-même de son devoir. Cette pratique lui parut si utile qu'il la conserva jusqu'à la mort, et même, dans les derniers temps de sa vie, où il était dans des douleurs continuelles.... »

A juger les choses naturellement et sans mysticité, on voit par ces détails si le docteur Lélut, médecin à l'hospice de Bicêtre, a eu tort d'avancer que Pascal, dans ses dernières années, était quelque peu atteint de manie ; — de plus, halluciné, au moins par moments, comme

le prouvent ses visions d'abîme à la suite de l'aventure de Neuilly, et surtout l'amulette que l'on trouva cousue dans ses vêtements et où étaient écrites les lignes suivantes :



L'an de grâce 1654,

Lundi 23 novembre, jour de saint Clément, Pape et martyr, et autres au martyrologe,

Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres,

Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi,

FEU

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob,
Non des philosophes et des savants.

Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix.

Dieu de Jésus-Christ.

Deum meum et Deum vestrum.

« Ton Dieu sera mon Dieu. »

Oubli du monde et de tout, hormis Dieu.

Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Grandeur de l'âme humaine.

« Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu. »

Joie, joie, joie. Pleurs de joie.

Je m'en suis séparé :

Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ.

Mon Dieu, me quitterez-vous ?

Que je ne s'en sois pas séparé éternellement.

« Cette est la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »

Jésus-Christ.

Jésus-Christ.

Je m'en suis séparé; je l'ai fui, renoncé, crucifié.

Que je n'en sois jamais séparé.

Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Renonciation totale et douce.

Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.

Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre.

Non obliviscar sermones tuos.

Amen!

Voilà ce qu'après la mort de Pascal on trouva écrit en double, sur papier et sur parchemin, et cousu dans son habit. Cette pièce singulière fait connaître le moment décisif où la révolution qui se faisait dans l'âme du malade s'acheva, et commença pour lui cette vie nouvelle qui ne fut plus qu'une longue agonie, mêlée de ravissements mystiques, — tels, par exemple, que son dialogue avec Jésus crucifié :

« Console-toi, lui dit Jésus-Christ du haut de la croix, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé.

» Je pensais à toi dans mon agonie; j'ai versé telles gouttes de sang pour toi....

» Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité, sans que tu donnes des larmes?...

» Les médecins ne te guériront pas; car tu mourras

à la fin. Mais c'est moi qui guéris, et rends le corps immortel....

» Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur. — Je le perdrai donc, Seigneur, car je crois leur malice sur votre assurance. — Non, car moi, par qui tu l'apprends, t'en peux guérir.... — Seigneur, je vous donne tout. — Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures.... Qu'à moi en soit la gloire, et non à toi, ver et terre.... »

Un manuscrit de la Vie de Pascal, donné par Marguerite Perier, sa nièce, aux Pères de l'Oratoire de Clermont, contient quelques détails sur les résultats de l'autopsie qu'on fit du corps du défunt, d'où il résulte que le cerveau était altéré :

« Il y avait, au dedans du crâne.... deux impressions, comme du doigt dans de la cire, qui étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère. »

On voit là que la maladie, outre les travaux excessifs, avait fini par altérer cette organisation ultra-nerveuse. Et peut-être que cela explique cette doctrine étrange des *Pensées*, qui repose sur le néant de la raison.

Mais, si la raison, suivant vous, est incapable de certitude, à qui alors adressez-vous tous les raisonnements de votre livre? C'est la reconnaître, tout en la niant, que de la faire juge de ce qu'on dit contre elle. Si vous tenez pour vraie cette maxime, que « tout ce qui est l'objet de la foi ne saurait l'être de la raison », à quoi bon faire un livre de raisonnement pour assujettir l'esprit à la foi?

C'est dans ces crises formidables que se produisirent les *Pensées*, qui nous sont parvenues on sait comment.

Dans la Préface de la première édition, publiée par Port-Royal sept ans après la mort de l'auteur, son neveu, Étienne Perier, s'exprimait ainsi :

« Comme l'on savait le dessèin qu'avait M. Pascal de travailler sur la Religion, l'on eut un très-grand soin, après sa mort, de recueillir tous les écrits qu'il avait faits sur cette matière. On les trouva tous ensemble enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre et sans aucune suite, parce que ce n'étaient que les premières expressions de ses pensées, qu'il écrivait sur de petits morceaux de papier, à mesure qu'elles lui venaient dans l'esprit. Et tout cela est si imparfait et si mal écrit, qu'on a eu toutes les peines du monde à le déchiffrer. »

Ces petits morceaux de papier furent alors reportés et collés sur les feuillets d'un cahier qui forme ce qu'on appelle le Manuscrit autographe des *Pensées*.

On sait encore que MM. de Port-Royal, par diverses raisons de piété, de prudence et de parti, ne publièrent pas toutes ces pensées, et altérèrent considérablement le texte de celles qu'ils publièrent.

Les éditeurs qui vinrent ensuite, tels que le P. Desmolets en 1728, Condorcet en 1776, Bossut en 1779, commencèrent à compléter peu à peu le texte, sans le rectifier, en tirant successivement du Manuscrit quelques pensées inédites.

Enfin, en 1842, M. Cousin apprit au public étonné qu'on croyait avoir les *Pensées* de Pascal et qu'on ne les avait pas. Deux ans après, M. Prosper Faugère, répondant à l'appel de M. Cousin et suivant la voie ouverte par lui, publia le texte authentique des *Pensées*, d'après le manuscrit autographe, entièrement dépouillé pour la première fois. En 1852, M. Havet en donna la première édition classique : c'est-à-dire que non-

seulement il trouva encore, après M. Victor Cousin et M. Faugère, à faire quelques corrections et quelques restaurations, qui fixent désormais le texte de Pascal, comme la recension d'Aristarque a fixé le texte d'Homère, mais qu'il accompagna presque toutes les *Pensées* d'un commentaire suivi, indispensable pour les lire avec fruit.

Ainsi le texte des *Pensées* a eu, pour ainsi dire, trois révélations successives ; la première, où l'élan de Pascal était sévèrement contenu par Port-Royal ; la seconde, quand les extraits du P. Desmolets, transportés dans les éditions de Condorcet et de Bossut, commencèrent à laisser percer les témérités du janséniste et du sceptique, et permirent déjà de deviner ce qui ne se montrait pas encore tout à fait ; la troisième enfin et la dernière, après laquelle il n'y a plus rien à deviner, car tout est visible, et la pensée dans ce qu'elle a de plus extrême, et le style dans ce qu'il a de plus libre et de plus vif : c'est celle de MM. Cousin en 1842, Faugère en 1844, Havet en 1852.

Tout le monde comprendra aisément combien la comparaison de ces textes divers, suivie et discutée par le dernier éditeur avec une exactitude et une sagacité parfaites, dans son Commentaire perpétuel, offre d'intérêt et d'utilité.

C'est cette édition, déjà excellente, que M. Havet a encore revue, remaniée et refondue, depuis quatorze ans.

Cette fois, il n'a laissé au bas des pages qu'un petit nombre de notes, qui ne peuvent pas être séparées du texte, et qui aident à le lire. Les observations sur le fond des idées ont été rassemblées, en un discours suivi, à la fin de chacun des vingt-cinq articles des *Pensées* dont se compose son édition. Cette forme lui a permis

d'exprimer quelquefois plus librement ses propres idées, à l'occasion de celles de Pascal.

On peut regretter que, dans cette seconde édition, M. Havet, par excès de modestie, ait cru devoir retrancher un certain nombre de notes de la première, qu'il aura peut-être trouvées minutieuses en les relisant, mais qui ne laissaient pas d'être utiles.

Dans la belle *Étude sur les Pensées* qui est en tête du livre et qui est comme l'histoire de l'esprit et des idées de Pascal, M. Havet met bien en lumière comment, chez cet écrivain plus que chez tout autre, l'auteur et l'homme sont inséparables. Il peint avec les couleurs les plus vraies cette organisation singulière, si puissante et si frêle, l'impatience de cet esprit absolu et la mélancolie de cette âme ardente. Il montre comment le géomètre, le cœur passionné, le malade, se retrouvent dans les *Pensées*, « œuvre d'extrême logique et d'extrême sensibilité, où l'émotion la plus vive est au cœur même de la critique la plus rigoureuse et la plus sèche. »

Avec autant de pénétration que de talent, il analyse et il expose dans son ensemble la doctrine complète de Pascal. Jusqu'alors cet esprit original, incomplètement présenté, passait tantôt pour dogmatique, tantôt pour sceptique, selon les vues des éditeurs ou des lecteurs. C'est-à-dire que, tantôt de droite tantôt de gauche, on ne le montrait que de profil. M. Havet le peint de face et en pleine lumière. Les demi-explications d'autrefois se trouvent ainsi accordées dans cette exposition définitive.

La conception générale de Pascal est bien étrange. Au lieu de réfuter le pyrrhonisme, il le prend pour point de départ de son livre sur la religion. « *Le pyrrhonisme est*

le vrai, » dit-il; et c'est sur ce néant même de la raison qu'il prétend établir son prodigieux dogmatisme. Montaigne, le pyrrhonien par excellence, avait prévu le coup, « coup désespéré, auquel il faut abandonner vos armes, pour faire perdre à vostre adversaire les siennes! » Cela n'effraye point Pascal : sa foi religieuse fait l'intrépidité de son pyrrhonisme. « Il n'ignore pas où l'on peut aller en suivant Montaigne, il a sondé la profondeur de l'abîme où il se jette : il sait que l'homme doit s'y perdre, mais il compte sur Dieu. »

Tel est le point de départ de sa démonstration : la raison humaine étant impuissante, la foi seule, par la révélation et par la grâce, mène à la vérité et au salut.

Et la démonstration elle-même n'est pas moins paradoxale que le point de départ : il détruit toute objection philosophique par cette doctrine, à savoir que Dieu a voulu que le grand nombre fût aveuglé; et il ruine toute objection historique par celle-ci, que la lettre du judaïsme n'est autre chose que le moyen même employé par Dieu pour produire cet aveuglement.

M. Havet fait bien ressortir la manière serrée, obstinée, tranchante, de Pascal qui, loin d'avoir peur des objections, s'en empare avec feu, les fortifie, les exagère même, afin que la victoire soit éclatante et sans retour. « Je l'ai comparé, dit-il, à un joueur : mais c'est un joueur si sûr de ses coups, qu'il veut absolument rendre des points. »

De là les étranges concessions, les téméraires avances qu'on lit dans le texte authentique, et que Port-Royal avait eu grand soin de supprimer. Par exemple, à propos des prophéties qu'on trouve dans la Bible et que l'on rapporte à Jésus-Christ, Pascal ne craint pas d'écrire ceci : « Il y a des figures claires et démonstratives; mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées

par les cheveux, et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs (XVI, 1). — David n'avait qu'à dire qu'il était le Messie, s'il eût eu de la vanité, *car les prophéties sont plus claires de lui que de Jésus-Christ* (XXV). »

• Ce langage n'est que la conséquence du principe : que la vérité doit être obscure, et que chaque ombre qui épaissit cette vérité vient de Dieu.

Il s'emporte à la fois par la logique et par la passion. Tandis que les plus fermes théologiens s'épouvantent à la pensée de l'enfer et de la damnation du plus grand nombre, Pascal déclare que « la justice de Dieu envers les réprouvés *doit moins choquer* que sa miséricorde envers les élus (X, 1). »

« Il procède en toutes choses comme on procède en mathématiques, c'est-à-dire qu'il ne tient pas compte des vraisemblances et des raisons de sens commun; il veut des raisonnements rigoureux et pas autre chose; et, s'ils sont inaccessibles à la foule, s'ils marchent par une voie cachée et aboutissent à une conclusion surprenante, ils ne lui agréent que davantage, car la difficulté vaincue est plus grande, et le triomphe de la méthode plus éclatant. Il aime les curiosités et les paradoxes; il a plus de plaisir à deviner qu'à savoir; la vérité qui l'attire est une vérité secrète, réservée aux initiés, à ceux *de la cabale*, comme il dit (XIX, 8, etc.); il fera volontiers de la religion un *chiffre* (XVI, 7, etc.); pour s'exercer à le déchiffrer. C'est le même esprit qu'on retrouve dans le morceau justement fameux, où il somme celui qui hésite entre une vie impie et une vie chrétienne de parier pour Dieu, en vertu de *la règle des partis*, c'est-à-dire du calcul des probabilités (X, 1). Et quand l'incrédule, réduit à céder, répond qu'il est prêt à parier, c'est-à-dire à croire, mais qu'il ne le peut pas, et que sa raison résiste à sa volonté, Pascal réplique :

« Faites toujours comme si vous croyiez ; agenouillez-vous, signez-vous, *pliez la machine*, matez l'esprit, **ABÉTISSEZ-VOUS**¹. »

L'esprit du livre que méditait Pascal se résume dans cette pensée (XXIV, 4) : « Toute la foi consiste en JÉSUS-CHRIST et en *Adam*, et toute la morale en la *concupiscence* et en la *grâce*. » En d'autres termes : L'homme déchu par le péché originel, puis racheté par la croix ; la nature corrompue, puis relevée. Et, d'une manière plus générale : Toute la philosophie consiste dans le *pyrrhonisme* et dans la *foi*.

« Cela entendu, il n'y a plus rien dont on ne se rende compte dans ces fragments ; il ne faut plus se battre pour soutenir que Pascal est sceptique ou qu'il ne l'est pas, qu'il n'a pu dire telle parole s'il a dit telle autre. Je vois deux esprits disputant sur une pensée singulière, et l'un dit : Cela n'est vraiment pas chrétien ; l'autre : cela est chrétien tout à fait ; ils s'accordent en disant : Cela est janséniste. Là est l'originalité des *Pensées*, mais aussi là est le danger. Si notre raison, ainsi poussée à bout, résiste ; si Pascal ne peut nous retenir jansénistes, il n'a plus de force pour nous retenir chrétiens. La prudence des éditeurs de Port-Royal avait assez effacé la marque du jansénisme dans les *Pensées* pour que le livre, du moins à distance, et à mesure qu'on s'éloignait davantage des querelles théologiques, ait pu paraître simplement catholique et édifiant en général. Aussi la même piété qui repoussait les *Provinciales*, accueillait et goûtait les *Pensées*, comme s'il pouvait y avoir deux hommes dans Pascal, un génie si absolu et si entier ! Mais le pur jansénisme, poussé jusqu'à un degré où personne ne le poussait à Port-Royal, ayant reparu dans

1. *Étude*, p. XIX.

le texte authentique, aussitôt il a fait scandale, et placé désormais l'œuvre apologétique de Pascal, non plus précisément, comme elle était autrefois, à la tête de toutes les autres, mais plutôt à part, dans un orgueilleux isolement¹. »

On le voit, il est impossible de pénétrer plus profondément dans la doctrine, dans le génie et dans le style de Pascal, de mieux analyser ses procédés et sa nature : « Géométrie et Passion, voilà tout l'esprit de Pascal, voilà aussi toute son éloquence. »

« Ce sectaire, qui semble être encore du moyen âge, par sa théologie sombre et ardue, est cependant l'homme de l'avenir : il le porte tout entier en lui. Notre scepticisme et notre exaltation, nos découragements et notre orgueil, notre besoin et notre difficulté de croire et d'aimer, il a senti tout cela². » On entrevoit ici le lien qui rattache l'auteur des *Pensées*, d'une part, à *Hamlet*, de l'autre à Jean-Jacques Rousseau, à *René* et à *Lélia*.

Mais l'âme de Pascal a la foi en plus, et la foi poussée jusqu'au fanatisme. Rappelez-vous sa lettre farouche contre le mariage projeté pour sa nièce Marguerite Perier ; il écrit à la mère « qu'elle ne peut, sans pécher mortellement et se rendre coupable d'un des plus grands crimes, engager cette enfant (sa fille) à la plus basse des conditions, qui est le mariage ; que les maris, même sages devant le monde, sont de francs païens devant Dieu, » etc.

Pour guider le lecteur à travers les détours d'une œuvre aussi étrange que les *Pensées*, M. Havet possède au plus haut point la faculté dialectique. Il a la finesse et la force. Son esprit est un instrument de précision d'une justesse que l'on pourrait nommer infinitésimale. En

1. *Étude*, p. XXVIII. — 2. *Idem*, p. XXXIV.

même temps il a aussi le sentiment et la couleur. Et je n'entends pas par couleur ce faux peinturlurage byzantin ou gréco-romain si fort à la mode aujourd'hui dans les feuilletons comme dans les églises; je veux dire une couleur sévère autant que riche, digne de celle de l'écrivain lui-même que le critique analyse si bien. Dans ce commerce avec son auteur, il lui a pris ses qualités : la vigueur, la subtilité, l'éloquence. Écoutez ces beaux passages :

« Dans ces dernières demandes de Pascal, que la sagesse de sa sœur et de son curé écarte en les ajournant, est-ce un état de sainteté qui nous est offert, ou la fantaisie d'un malade en proie à l'agitation de son esprit? Combien de maximes ou de pratiques qui nous étonnent plus qu'elles ne nous édifient¹ ! *La maladie est l'état naturel des chrétiens* : quand on entend de telles paroles, on pense avec effroi quelle vie de souffrances avait dû vivre celui qui en était venu à parler ainsi. Pascal ne voulait pas trouver bon ce qu'il mangeait; Pascal s'interdisait les assaisonnements, quoiqu'il les aimât; Pascal, dépérissant, obligeait son estomac ruiné à accepter une mesure fixe de nourriture, sans consulter ni l'appétit ni le dégoût! Pascal portait à nu sur sa chair une ceinture de fer pleine de pointes, et, dès qu'il prenait quelque plaisir au lieu où il était, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres.... O déraison ! mais ô tristesse ! et combien un tel spectacle est désolant ! Ailleurs encore, quelles vertus étranges ! Une chasteté qui faisait que Pascal se fâchait si l'on disait qu'on avait vu une belle femme ; ou qu'il défendait à une mère de recevoir les caresses de

1. Voyez M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 1^{re} édition, tome III, pages 289 et ailleurs.

ses enfants ! Un détachement qui va jusqu'à répondre exprès par des rebuts affectés aux soins d'une sœur et à ses tendresses, afin de la dégoûter de l'aimer ! C'est là celui qui sans cesse définit l'homme *grandeur. et misère*, et qui semble ainsi se définir lui-même entre tous. Laissons les misères, attachons-nous aux grandeurs ; je ne dis pas seulement à celles de l'esprit, mais à celles du cœur, à ces suprêmes grandeurs que lui-même a si magnifiquement célébrées dans les *Pensées*, dont le principe est ce que la théologie appelle la *charité*, c'est-à-dire à la fois l'amour d'un Dieu, idéal de sainteté, et l'amour des hommes en Dieu.... Nous sommes, en général, hommes d'aujourd'hui, dans notre façon d'entendre la vie, plus raisonnables que Pascal ; mais, si nous voulons pouvoir nous en vanter, il faut être en même temps ; comme lui, purs, désintéressés, charitables. Le jansénisme a l'air d'anéantir l'homme pour mettre Dieu à sa place ; mais ce n'est qu'une illusion, et, en réalité, cette grâce qu'il invoque n'est que le plus haut effort de la nature humaine. Il dit : C'est Dieu qui fait tout en moi. Mais ce qu'il appelle Dieu est précisément ce qu'il sent en lui-même de plus exalté et de plus pur.... La sagesse moderne, descendant du ciel sur la terre, place moins haut le champ qu'elle ouvre à la vertu, mais aussi elle le fait plus large : son idéal n'est pas la conversion et le salut d'un homme ; mais, s'il est permis de parler ainsi, le salut de la justice et du droit sur la terre, le salut de la patrie et de l'humanité. Cette morale a bien aussi ses élans, ses dévouements, son enthousiasme ; elle donne à l'imagination et au cœur des émotions moins tendres peut-être, moins pieuses, moins amoureuses, mais non pas moins généreuses ni moins fécondes !... »

Voilà avec quelle éloquence, digne du sujet, M. Ha-

vet, après avoir analysé Pascal, l'achève et le complète, ou plutôt le rectifie. La critique, traitée de cet air, est au niveau de l'art. Bien d'autres citations pourraient justifier nos éloges, et feraient goûter au lecteur une partie du plaisir que nous avons eu nous-même à lire et à relire le Pascal de M. Havet : car c'est ainsi qu'on appellera désormais le véritable Pascal, le Pascal définitif, complètement restauré et expliqué.

Le Commentaire, comme l'Introduction, est de premier ordre. Avec autant de force que Voltaire, mais avec plus d'égards et de respect, M. Havet note au passage tous les paralogismes de son auteur, quelque éloquence qui les recouvre.

Voltaire, du reste, avait bien préparé les voies. Si dans trois ou quatre passages de ses Remarques sur les *Pensées* on peut trouver qu'il manque un peu d'élévation, en revanche, partout ailleurs, il est admirable de lucidité, de justesse, de bon sens, de raison. C'est un homme sain qui, d'emblée, débrouille les sophismes d'un cerveau malade, sans se laisser éblouir par le style ni enchaîner par le respect, qui certes ne doit pas aller jusqu'à la superstition. Tout en admirant le grand écrivain, Voltaire conclut avec vivacité que « le fanatisme janséniste avait ensorcelé son imagination. » Et ces expressions, si fortes qu'elles soient, ne sont pas, après tout, plus violentes que celles qu'emploie Pascal lui-même dans la plupart de ses *Pensées*, si emportées et si téméraires, si injurieuses pour quiconque ne partage pas ses visions et ne se laisse pas prendre à ses paralogismes. Cette conclusion, simplement juste, sauf la métaphore un peu vive, est la pure expression des faits.

M. Havet, à son tour, réfute merveilleusement en

peu de mots tous les sophismes de Pascal. Il y a plaisir à voir le commentateur lutter de subtilité avec son auteur, tout en admirant et faisant ressortir mieux que personne sa prodigieuse intensité d'expression et de coloris, cette éloquence qui nous émeut encore quand elle ne nous persuade pas.

En effet, quelle imagination prodigieuse ! mais quelle raison asservie et faussée ! Pascal ne distingue presque point entre n'être pas chrétien et être athée. Il met intrépidement sur la même ligne les hérétiques et les voleurs. (*Voir* tome I, p. 93.) « Ainsi, dit M. Havet, les hommes qui n'étaient pas de sa croyance lui paraissaient des gens, comme on dit, sans foi ni loi, qui s'écartaient de l'ordre même de la nature. » Quel argument en faveur de la morale indépendante¹ !

Voulez-vous entrevoir jusqu'où va l'auteur des *Pensées*? Quand la religion serait fausse, il l'embrasserait encore. « Car, dit-il, la maladie principale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut savoir, et il ne lui est pas si mauvais d'être dans l'erreur, que dans cette curiosité inutile. »

« Le peuple, dit-il encore, croit que la vérité se peut trouver » ; mais « nous sommes incapables de vrai et de bien » « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreur naturelle et ineffaçable sans la grâce. Rien ne lui montre la vérité : tout l'abuse, » etc.

Arnauld lui-même trouvait que le pyrrhonisme poussé jusque-là était excessif. Mais l'imagination véhémement de Pascal se plaisait à ce point de départ paradoxal : c'était reculer pour mieux sauter. La raison

1. Voir ci-dessus, pages 7 et 8.

brûlait ses vaisseaux, pour se cantonner sans retour dans la foi aveugle et dans le mystère, dans le dogme de la chute et de la rédemption, qui, suivant lui, expliquait tout. Arnauld écrit à Étienne Perier : « Il est faux et très-dangereux de dire qu'il n'y ait rien parmi les hommes d'essentiellement juste, » etc. Et Pascal lui-même, dans un autre endroit, laisse échapper cette pensée qui réfute le pyrrhonisme, fondement de tout son système : « La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître; car, en désobéissant à l'un, on est malheureux, et, en désobéissant à l'autre, on est un sot. » Et ailleurs encore : « C'est le consentement de vous à vous-même, et la voix constante de votre raison, et non des autres, qui vous doit faire croire. » Ainsi Pascal, poussé par la force de la vérité, se réfute lui-même.

Et en effet, si, d'une part, notre raison est impuissante, pour qui alors compose-t-il tous les raisonnements de son livre ? D'autre part, comment ose-t-il entreprendre une démonstration de cette religion dont il a dit (X, 1) : « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent, en l'exposant au monde, que c'est une sottise, *stultitiam*, et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas. S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole : c'est en manquant de preuve qu'ils ne manquent pas de sens. »

Il y a donc, selon Pascal lui-même, une double impossibilité. Et alors on peut s'étonner qu'il ait conçu et suivi ce dessein d'une apologie du christianisme.

Aussi la prudence de Port-Royal avait-elle profondément modifié et même changé du blanc au noir les pensées que nous venons de citer.

Pascal dit encore dans un autre endroit : « Rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité. » C'est parler d'or. Mais qui donc, à ce titre, possède mieux le repos et la joie que les philosophes ? J'entends par là tous les libres esprits, d'autant plus sincères qu'ils sont plus désintéressés dans leur recherche. Eux seuls possèdent la paix profonde et la joie pleine, et, fussent-ils sans espérance, ils sont sans crainte¹.

Ils n'ont pas besoin du surnaturel. Ce mot, d'ailleurs, a-t-il vraiment un sens ? Si vous voulez dire que la nature étant infinie, et l'homme n'étant qu'un être fini, nous ne connaissons pas tout de la nature, cela n'est que trop évident. Mais tout ce que nous n'en connaissons pas est-il pour cela hors de la nature et au-dessus de la nature, pour le nommer surnaturel ?

Dieu lui-même étant l'âme de la nature, la cause immanente et inséparable de tout ce qui est, l'être des êtres et la force des choses, Dieu lui-même n'est point surnaturel.

Il y a un nombre infini de choses cachées pour nous, mais non surnaturelles ; il y a un nombre infini de mystères, c'est-à-dire de faits dont l'explication nous échappe, mais certainement il n'y a rien qui puisse être contre la raison ni en dehors de la nature.

Cessez donc, au nom de Dieu, de jouer sur ces mots : *surnaturel* et *mystère* ! et de faire des paralogismes à la faveur de ces malentendus !

Pourquoi ne pas oser le dire enfin ? Puissantes par la

1. C'est cette parole, si naturelle et si modérée, que M. Dupanloup, évêque d'Orléans, nous reproche avec tant d'amertume et tant d'emphase, dans son pamphlet du 11 avril 1868. Avoir écrit une pensée si simple, c'est, s'il faut en croire le fougueux prélat, l'abomination de la désolation ; c'est prêcher le néant ; etc.

véhémence de la forme, par la passion, par l'éclat du style et par l'éloquence, les *Pensées* de Pascal sont impuissantes par la fragilité du fond. Les contradictions y abondent, ainsi que les sophismes. De plus, elles nous révoltent aujourd'hui par leur dureté janséniste et par leur inhumanité. « Tout ce qui est dans les hommes, dit-il, est abominable. » Et vingt autres passages de même sorte.

Les arguments, très-faibles pour la plupart, imposent par le ton oratoire et impérieux; ils sont développés tantôt mathématiquement, tantôt dramatiquement; ils sont animés d'un souffle élevé; on y respire la pureté morale d'une âme sincère, violente, éperdue, qui ne demanderait qu'à être héroïque. Mais on est étonné de tant de déraison. On se sent agité de sentiments contraires: on admire l'écrivain, et on plaint l'homme. La construction géométrique de certaines propositions, l'ardeur passionnée et malade de quelques pages immortelles constituent, sinon la vérité, du moins l'originalité et la beauté des *Pensées*. L'enthousiasme qu'on sent pour l'écrivain égale la pitié qu'on a pour le malade.

Toutes les *Pensées* de Pascal se résument, ou à peu près, dans cette formule de Henri Heine: « Si ton œil te scandalise, arrache-le; si ta main droite te scandalise, coupe-la; si ta langue te scandalise, retranche-la; et, si ta raison te scandalise, fais-toi catholique. »

Et non-seulement catholique, mais janséniste.

En résumé, l'édifice aujourd'hui, lors même que l'architecte aurait pu l'achever, ne serait pas moins en ruines, moralement et logiquement, qu'il est resté, littérairement, par l'interruption de la mort. Les fondements mêmes étaient ruineux: on ne bâtit point une

démonstration sur la négation de la raison ; ou bien elle se renverse sur celui qui le tente.

Quelque sympathie que l'on sente pour cet esprit altéré encore moins de vérité que de foi, on ne peut s'empêcher de remarquer que ses raisonnements *sur les Miracles*, qui ont été le germe de ses autres *Pensées*, sont d'une faiblesse prodigieuse, quoique moins surprenante peut-être de la part d'une personne qui croyait aux sorciers et autres choses pareilles. (*Voir* XXIII, 23.) Et, quelque respect que l'on ait pour l'homme, on est bien obligé de reconnaître, avec le docteur Lélut, que les faits rapportés par la sœur de Pascal et par les autres biographes contemporains indiquent, pathologiquement, un halluciné, quelque peu atteint de manie. Il portait toujours une montre attachée à son poignet gauche, etc. Et l'abîme qu'il voyait toujours à sa droite ! Et le fauteuil qu'il mettait devant, pour le cacher ! Et l'amulette ! Et les visions ! Et tout le reste.

On a comparé Pascal à Hamlet. En effet, la demi-folie d'Hamlet ressemble par un côté à celle d'Oreste, et par l'autre à celle de Pascal : sa raison, comme celle du premier, succombe sous le devoir, trop lourd pour elle, de venger son père tué par sa mère ; comme celle du second, elle est agitée par le problème de la destinée humaine, et elle recule épouvantée devant l'abîme de l'infini. Mais la situation d'Hamlet diffère de celle de l'un et de l'autre, en ceci : d'une part, la destinée ne commande pas à Hamlet, comme à Oreste, de tuer sa mère pour venger son père ; au contraire, elle le lui défend ; par là sa situation est moins horrible ; d'autre part, la folie d'Hamlet, en présence du mystère de la destinée humaine, reste purement philosophique ; celle de Pascal est plus agissante, et elle essaye de se guérir

par une folie plus grande encore, la folie religieuse, catholique, janséniste : le remède est pire que le mal.

Il y aurait lieu de rapprocher également de la demi-folie de Pascal celle de Rousseau, dont Pascal, d'autre part, est le précurseur dans ses luttes pour l'égalité et contre la propriété.

« Pascal et Rousseau, dit M. Eugène Noël, ont dans leur folie conservé leur éloquence, une puissance d'expression, de communication morale, qui en doit faire pour l'esprit humain deux sujets d'étude incomparables. Ils nous apprennent surtout qu'au milieu de la déraison, il reste à l'homme un caractère d'infinie grandeur. »

Tout cela n'empêche pas (au contraire! s'écrierait le docteur Moreau, de Tours, successeur du docteur Lélut à l'hospice de Bicêtre), tout cela n'empêche pas que Pascal ne soit une imagination des plus puissantes, — par cela même qu'elle est fanatisée et malade, — et peut-être le plus grand génie de style de la littérature française; — sans compter qu'il a inventé la brouette et les omnibus.



III

LES MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD

Toutes décourageantes qu'elles sont au premier coup d'œil, les *Maximes* de La Rochefoucauld, soit qu'on les admette, soit qu'on les rejette, excitent la pensée et la fécondent.

Il en est plus d'une qui, développée, fournirait un chapitre et peut-être un volume. Prenons, si vous le voulez, celle-ci, qui semble provoquer la conversation :

« Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît. »

Ces deux lignes, qui n'ont l'air de rien, contiennent, pour peu qu'on y songe, tout un traité de morale théorique et pratique. Rassurez-vous, ami lecteur, je n'écrirai point ce traité ; mais je veux montrer qu'on pourrait l'écrire, en le tirant de ces deux lignes.

D'abord qu'est-ce que La Rochefoucauld veut dire par ces bouts-rimés ? Si je ne me trompe, le voici :

Dans la vie humaine, ce qui est en vue, ce qui paraît,

ce sont les actions ; ce qui n'est pas en vue, ce qui ne paraît pas, ce sont les motifs, les intentions. Or, c'est l'intention qui donne à l'action son caractère et sa valeur.

« Celui, dit La Bruyère, qui logé chez soi dans un palais, avec un appartement pour les deux saisons, vient coucher au Louvre dans un entre-sol, n'en use pas ainsi par modestie. Cet autre qui, pour conserver une taille fine, s'abstient du vin et ne fait qu'un seul repas, n'est ni sobre ni tempérant. Et d'un troisième qui, importuné d'un ami pauvre, lui donne enfin quelque secours, l'on dit qu'il achète son repos, et nullement qu'il est libéral. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, et le désintéressement y met la perfection. »

C'est donc par le motif qu'on juge l'action. Par exemple, sur le chapitre des bienfaits, « il n'y a, dit Rousseau, que l'intention qui oblige, et celui qui profite d'un bien que je ne veux faire qu'à moi ne me doit aucune reconnaissance. »

Mais, puisque les intentions ne se voient pas, comment les connaître, pour les apprécier sans erreur ? Il faudrait pouvoir pénétrer dans le for intérieur d'autrui, et on ne le peut pas. On en est donc réduit aux suppositions, aux conjectures.

Chacun les fait à sa manière. Étant donnée une action, chacun en suppose les motifs, de la même façon que chacun, dans une société qui s'amuse, cherche à remplir les lignes en blanc qui conduisent aux bouts-rimés. Autant d'imaginations en jeu, autant de différents *impromptus* sur ces rimes ; de même, autant de conjectures diverses sur les motifs de cette action. Chacun exerce son esprit sur ces bouts-rimés, les mêmes pour tous : les pensées que l'on y ajuste, le sujet, la couleur, la mesure des vers, varient à l'infini. Je me souviens

d'avoir entendu l'improvisateur Eugène de Pradel traiter sur les mêmes bouts-rimés ces deux sujets-ci, l'un après l'autre : *la Prise de Saint-Jean-d'Ulloa* et *les Folies du Carnaval*. Le public lui avait donné et les rimes et les deux sujets. Pour le premier, il prenait les rimes en descendant ; pour le second, en remontant.

Il faisait donc rapporter les bouts-rimés non-seulement à ce qu'il lui plaisait, mais à ce qu'il plaisait au public.

Ainsi faisons-nous, quant aux actions d'autrui, et chacun les fait rapporter non-seulement à ce qu'il lui plaît, mais à ce qu'il plaît au grand nombre. Car il est à noter encore qu'en fait de motifs non-seulement on préjuge à tort ou à raison ceci ou cela, mais que l'on ne dit pas toujours sincèrement et exactement ce que l'on préjuge : on pense une chose, on en dit une autre ; et, lorsque par hasard on suppose du bien, souvent encore on dit du mal, uniquement pour s'accommoder à la commune opinion.

Chamfort conte quelque part ceci :

« M. Th. me disait un jour qu'en général, dans la société, lorsqu'on avait fait quelque action honnête et courageuse, par un motif digne d'elle, c'est-à-dire très-noble, il fallait que celui qui avait fait cette action lui prêtât, pour adoucir l'envie, quelque motif moins honnête et plus vulgaire. »

Au reste, la plupart du temps, c'est de très-bonne foi qu'on médit, jugeant autrui d'après soi-même.

L'action est donc une sorte d'énigme, dont les curieux cherchent le mot. Mais cette énigme-là a souvent plusieurs mots, qui tous, à des degrés divers, conviennent ; et ordinairement chacun des curieux n'en cherche ou n'en admet qu'un seul. Les uns rapportent cette action

à l'intérêt, les autres au plaisir, les autres à l'instinct, les autres, en très-petit nombre, au devoir et au dévouement.

Un exemple éclaircira tout. Le plus banal sera le meilleur. Vous avez sauvé une personne qui allait périr, dans le feu ou dans l'eau, comme vous voudrez, peu importe ! — Voilà l'action.

Quel a été le mobile de cette action ? On demandera d'abord quelle est cette personne que vous avez sauvée, si c'est un homme ou une femme ; et, supposé que ce soit une femme, on demandera si elle est jeune et jolie ; et, supposé qu'elle ne soit ni jolie ni jeune, on demandera si elle est riche ou influente. C'est-à-dire que l'on commencera par supposer à votre action quelque mobile intéressé : intérêt de sentiment, ou de fortune, ou d'ambition. Si cette femme n'est ni jeune, ni jolie, ni riche, ni influente, mais qu'au contraire elle soit vieille et laide, pauvre et délaissée, les suppositions sur le mobile qui a pu déterminer votre action commenceront à être moins défavorables. On pourra toutefois dire encore que vous avez exposé votre vie soit pour obtenir l'admiration publique, — intérêt de gloire, — soit par amour du danger, pour le danger même, — mobile instinctif, affaire de tempérament et de complexion. — Enfin, si vous passez pour pieux et dévot, on aura la ressource de dire que vous avez fait bon marché de cette vie fugitive et triste d'ici-bas, courant très-volontiers la chance de l'échanger contre une vie éternelle de félicité : — intérêt d'outre-tombe.

Mais, s'il est avéré que vous n'êtes ni dévot ni pieux, et que vous croyez peu à l'autre vie ; que vous êtes d'une complexion calme et froide, d'un naturel prudent, d'un caractère modeste ; que vous avez sauvé une vieille

femme ou un vieil homme incognito, la nuit, sans spectateurs; que, de plus, vous n'êtes pas garçon et seul, mais marié et père de famille; qu'enfin vous êtes assez mauvais nageur; ne sera-t-on pas réduit à croire que vous avez agi, de deux choses l'une, ou bien par un mouvement d'humanité, — encore le mobile instinctif, — ou bien enfin par devoir d'humanité pure, avec un désintéressement parfait?

On peut choisir d'autres exemples et varier les circonstances. On peut aussi, à ce propos, relire dans la correspondance de Beyle-Stendhal la jolie histoire du lieutenant Louaud. On trouvera toujours, en somme, que toutes les interprétations possibles des divers mobiles des actions humaines se réduisent nécessairement à trois sortes :

Motifs intéressés,
Absence de motifs intéressés,
Sacrifice des motifs intéressés;

En d'autres termes :
Morale égoïste,
Morale instinctive,
Morale du devoir.

Laquelle devrait nous diriger toujours? — La dernière.

Laquelle nous dirige ordinairement? — La première.

Quant à la morale instinctive, elle se combine, dans la plupart des occasions, avec l'une des deux autres.

Des conduites diverses en apparence peuvent cependant être identiques au fond par les motifs.

Réciproquement, par les motifs, des conduites identiques en apparence peuvent être diverses au fond.

Écoutez ce que dit là-dessus Théodore Jouffroy : « Une action peut être produite par les motifs les plus opposés sans cesser de paraître la même. Les *Maximes* de La Rochefoucauld en sont une preuve frappante. Prenez toutes les actions possibles, prenez-les en elles-mêmes et telles qu'elles apparaissent au spectateur : La Rochefoucauld se charge de démontrer qu'il n'y en a pas une, non pas même de celles qui ont l'air d'être les plus généreuses, qui ne puisse s'expliquer par un motif égoïste ; et, en effet, il n'est point d'action qui ne puisse être faite par un tel motif. Mais s'ensuit-il qu'elles ne se fassent jamais par un motif désintéressé ? Nullement : elles se font tantôt par un motif désintéressé, tantôt par un motif égoïste. Et comment, dans un cas donné, savoir par lequel des deux ? Elles-mêmes ne peuvent vous l'apprendre : c'est le secret de la conscience qui les accomplit. En se bornant à interroger les actions humaines, on ne peut donc arriver à rien de certain sur les motifs qui les déterminent ; elles se prêtent avec la même facilité aux interprétations les plus diverses, et justifient avec la même complaisance les systèmes les plus opposés.... »

Quoi qu'il en soit, le monde en général est assez de l'avis de La Rochefoucauld, dans la pratique au moins, sinon en théorie, et adopte volontiers cette formule : Croyez toujours le plus de mal possible, rarement vous vous tromperez.

Je ne sais plus quel humoriste a écrit la boutade suivante : « Vous arrêtez un passant, et vous lui dites : *Je vois un crime dans ta vie !* L'homme se trouble, il regarde dans son passé, et il en voit deux. »

Lorsqu'un étudiant du quartier latin veut se débarrasser d'une maîtresse, il n'a qu'à lui écrire ces trois

mots : *Je sais tout !* il est sûr, dit-on, de rencontrer juste.

Mais, s'il vaut mieux risquer d'absoudre dix coupables que de condamner un innocent, ce n'est pas seulement dans un tribunal que cette règle est de mise, c'est dans la conduite quotidienne de la vie. Le pessimisme est une calomnie, l'optimisme est une duperie ; il ne faut être ni calomniateur ni dupe ; mais, si l'on devait choisir absolument, il vaudrait mieux être optimiste. La Rochefoucauld a choisi le contraire. Il rapporte toutes nos actions à un seul mobile, l'*amour-propre*, — sous ses deux formes : égoïsme ou orgueil. — Ainsi, donnez à ce sceptique tous les bouts-rimés que vous voudrez, sur les rimes les plus diverses il vous fera toujours les mêmes vers : à l'amour de soi, sous ces deux aspects, il rapporte toutes les actions, — les plus différentes, les plus opposées.

L'amour-propre est pour lui la clef de toutes les énigmes de la vie humaine. Vous reconnaissez un homme lassé et dégoûté des aventures galantes et politiques.

Le monde, blasé aussi, voit à peu près de même. Les éléments de la conjecture au sujet de telle ou telle action sont, d'une part, ce que l'on croit savoir du caractère de celui qui l'a faite ; de l'autre, le caractère de celui qui la juge. Les bons supposent volontiers de bons motifs ; les méchants ou les sots en supposent de méchants ou de sots. De même qu'on ne trouve dans un livre qu'autant d'esprit que l'on en a, on ne peut aussi sentir que dans la mesure de son propre mérite ou de sa propre délicatesse le mérite ou la délicatesse d'autrui. Attendez-vous donc à ce que les gens sans esprit et sans cœur, c'est-à-dire un très-grand nombre de gens, supposent à vos actions les motifs mesquins qui règlent les leurs. Attendez-vous à ce que, chaque jour, sans que vous puissiez soupçon-

ner comment ni pourquoi, on vous fasse parler et agir contrairement à vos sentiments et à votre caractère, conformément à la méchanceté ou à la sottise de ce très-grand nombre. Attendez-vous à cela, dis-je, et, tout en vous y attendant, vous ne laisserez pas d'être encore surpris et de vous affliger.

A un homme d'argent, par exemple, comment persuaderiez-vous que ce n'est pas l'argent qui vous préoccupe, et que vous en faites peu de cas ? Un orgueilleux croira malaisément que la gloire ne vous tente guère. Un esprit subtil cherchera des subtilités à expliquer votre conduite. Un petit esprit vous prêtera des petites. Un lâche vous attribuera une lâcheté pareille à la sienne. Enfin, le vulgaire vous fera cadeau, pour expliquer vos actions, d'une provision de sottises et de vilénies.

S'il vous arrive d'essuyer quelque persécution en combattant pour ce que vous croyez la vérité, vous aurez l'humiliation d'être plaint par les moins méchants des imbéciles, qui mesurent l'honneur au succès et croient que l'insuccès fait regretter la lutte. Vous serez honoré, vive Dieu ! de la commisération de ce bétail. La dernière chose dont on s'avisera, c'est que vous avez agi de telle sorte parce que c'était votre devoir. Et, si l'on s'en avise enfin par hasard, on se gardera bien de s'arrêter à cette idée, désagréable pour ceux qui n'ont pas agi de même. Mais vous, dans votre cœur, vous vous direz, avec les héros de Corneille :

Je le ferais encor, si j'avais à le faire !

Il arrive parfois qu'une mauvaise action nous attire beaucoup moins de médisances qu'une bonne action de calomnies. Le fait est que peu d'hommes admettent

qu'un de leurs semblables soit honnête. Ils aiment mieux recourir aux suppositions, je ne dis pas seulement les plus outrageuses, mais les plus invraisemblables, que de croire à la réalité qui leur saute aux yeux, lorsque cette réalité est l'honnêteté d'autrui, qui les humilierait s'ils y croyaient.

Comme les lâches, quoiqu'ils se donnent le nom de sages, ne peuvent s'empêcher par moments de se savoir mauvais gré de leur lâcheté dont ils ont conscience en dépit d'eux-mêmes, ni de reconnaître secrètement la vertu d'autrui qu'ouvertement ils contestent, ils ne laissent échapper aucune occasion de desservir ou de calomnier ceux qu'ils appellent imprudents, ambitieux, cerveaux brûlés, c'est-à-dire ceux qui croient fermement à quelque chose, et qui agissent conformément à leur croyance, sans jamais reculer d'un pas, sans jamais céder rien à la fortune adverse, sans jamais désertier leur principe, sans jamais trahir leur drapeau, pour quelque prix que ce puisse être. Ainsi les braves cœurs et les esprits sincères, tandis qu'ils ne songent qu'à faire leur devoir, ont une foule d'ennemis qu'ils ne soupçonnent point, et que leur vertu même leur suscite. Tout cela pullule et grouille autour d'eux, et travaille à leur nuire.

Les actions humaines sont rarement aussi bonnes ou aussi mauvaises qu'elles paraissent.

Combien de gens, et de ceux-là même qui tiennent un rang dans le monde, seraient au baignoire, si telle de leurs actions était révélée ! Et combien d'autres se croient sincèrement honnêtes, auxquels, pour commettre des actions semblables, l'occasion seule a manqué ! O sentine humaine, qui s'appelle le monde !... Cependant soyons optimistes !

On voit l'action, avons-nous dit; mais on ne voit pas les motifs. Bien plus! l'action elle-même, est-ce qu'on la voit toujours bien? Souvent on n'en voit que le résultat, et c'est là-dessus qu'on la juge! Pourtant un mince résultat peut suivre un effort magnanime, et réciproquement un résultat immense peut naître de quelque essai capricieux. Le grand Corneille encore proteste, pour sa part, contre de pareils jugements:

Sire, c'est rarement qu'il s'offre une matière
 A montrer d'un grand cœur la vertu tout entière:
 Suivant l'occasion, elle agit plus ou moins,
 Et paraît forte ou faible aux yeux de ses témoins.
 Le peuple, qui voit tout seulement par l'écorce,
 S'attache à son effet pour juger de sa force...
 Il veut qu'on soit égal en tout temps, en tous lieux.
 Il n'examine point si lors on pouvait mieux,
 Ni que, s'il ne voit pas toujours une merveille,
 L'occasion est moindre et la vertu pareille.

Pour apprécier toute conduite, on doit toujours examiner trois choses: l'intention, les moyens et le résultat. Mais la troisième est celle qui importe le moins, au point de vue moral; la première est celle qui importe le plus; la seconde dépend de la première, et en suit la nature.

Celui-là seul qui fait l'action peut en connaître le motif ou les motifs. Et encore! je dis qu'il le peut; je devrais dire qu'il le pourrait, à la condition qu'il eût pris dès longtemps l'habitude d'être sincère avec lui-même et de s'analyser, chose très-ardue! Autrement, avec quelle facilité on s'en laisse conter par soi-même et l'on devient sa propre dupe!

Un homme qui se vend ne dit pas: *Je me vends!* Il ne le dit ni à autrui ni à lui-même. Non, mais il se met à considérer que la sagesse est de s'accommoder aux

temps ; qu'un homme n'est pas de force à lutter contre le courant des circonstances ; que ce qu'il a pris jusque-là pour fermeté n'est peut-être qu'obstination ; qu'il ne faut pas rester homme de théorie et vivre dans l'abstrait, qu'il faut devenir esprit pratique ; que, si les idées ont leurs droits, les faits aussi ont leur pouvoir ; qu'il n'y a rien d'absolu dans la vie ; qu'après tout tel principe, qu'il a tenu pour vrai jusqu'à ce jour, ne l'est peut-être pas autant qu'il le croyait, ou ne l'est pas plus que tel autre, que soutient le parti contraire ; que l'on a fait assez de sacrifices à une cause contre laquelle le ciel s'est prononcé ; qu'on se doit à sa famille autant qu'à sa patrie, et que, cette patrie elle-même, on trouvera peut-être encore moyen de la servir, et mieux, dans un camp que dans l'autre ; etc. Voilà par quelle pente insensible de sophismes et d'arguties on abandonne son devoir et on descend aux lâchetés.

Et le lendemain même du jour où, par suite de ces beaux raisonnements, on s'est vendu pour un gros traitement et de prétendues dignités, on ne déblatère pas avec moins d'assurance contre ceux qui se vendent. Et ce n'est pas un rôle que l'on prend, pour couvrir son infamie de son impudence ; non, c'est de bonne foi, avec ingénuité.

Dans la conduite de la vie, notre étude de chaque moment doit être de dénouer ces sophismes, de déjouer ces ruses, d'éclairer ces pièges, de débrouiller ces mensonges de l'intérêt. A cette fin, le livre de La Rochefoucauld est d'un grand secours. On pourrait croire et quelques-uns ont cru qu'au fond cet esprit pénétrant et pratique ne s'était pas proposé autre chose.

« Il serait sévère, dit Jouffroy, d'imputer tout le système de Hobbes à l'auteur des *Maximes*. Je crois que le but de cet homme spirituel et de cet admirable écrivain

a été de montrer qu'il existait peu d'actions, même parmi celles qui ont le plus les apparences du désintéressement et de la vertu, qui ne pussent avoir été dictées par un motif égoïste. Mais, entre cette vue et celle que toute action humaine est inspirée par l'égoïsme, il y a très-loin. La Rochefoucauld démasque l'hypocrisie possible des actions, nous engage en quelque sorte à bien examiner les motifs qui les ont déterminées, avant de les déclarer vertueuses : il fait la guerre aux apparences, et incline peut-être à faire plus grand qu'il ne l'est, plus grand surtout qu'on ne le croit, le rôle de l'égoïsme dans les déterminations humaines. Voilà jusqu'où va La Rochefoucauld, et tout ce qu'impliquent à la rigueur ses *Maximes*; je ne crois pas qu'on ait le droit de lui imputer davantage. »

Soit ! Au bout du compte, pour rendre ces *Maximes* acceptables et équitables de tout point, il ne s'agit que d'y sous-entendre des correctifs tels que ceux-ci : *Ordinairement, Presque toujours, A très-peu d'exceptions près*. Aussitôt elles deviendront toutes aussi justes qu'ingénieuses, et on pourra les relire souvent avec fruit.

Oui, la morale de l'intérêt, c'est-à-dire la fausse morale, est celle qui règne à peu près universellement, cela est vrai ; mais, en revanche, il est vrai aussi que la morale du devoir et du dévouement, la vraie morale, guide quelques âmes ; et il suffit de ces quelques âmes pour réfuter les paradoxes des sceptiques, et sauver l'honneur de l'humanité.

Nous ne disons pas seulement la morale du devoir, nous disons la morale du devoir et du dévouement. Car le devoir tout seul, le devoir strict, ne suffit point. Ou, si vous aimez mieux cette formule, c'est un devoir parfois d'aller au delà même du devoir.

Telle âme est droite comme une ligne géométrique,

mais de même sèche et abstraite : hors de l'honnêteté rigoureuse, elle n'a aucun élan, aucun essor. Elle s'enferme dans le devoir pur ; au delà, elle ne connaît rien. Que manque-t-il à cette âme pour être vraiment belle ? Il lui manque l'ardeur qui fait qu'on se dévoue, la flamme des généreux sacrifices ; il lui manque ce qui est par delà le devoir rigide, il lui manque le dévouement. Dans l'accomplissement de la vertu, c'est la raison qui trace la carrière, c'est le cœur qui la fournit.

Vous avez vu couler le fer ? On creuse un sillon dans le sable ; le flot rouge qui sort du haut fourneau s'y précipite et le remplit : c'est la *coulée*. A quoi servirait le sillon si la coulée n'y descendait ? La coulée, c'est le dévouement, c'est la charité, la fraternité ; c'est nous-mêmes que nous répandons en nous consumant, pour être utiles à nos semblables, amis ou ennemis ; ce sont nos idées et nos sentiments, c'est notre bonne volonté, c'est notre substance physique et morale, c'est notre âme et notre vie. Le sillon est tracé par notre intelligence, par notre droite intention ; il est creusé par notre activité ; il est rempli par notre amour. Intelligence, activité, amour, n'est-ce point tout l'homme ou presque tout l'homme ? Ajoutons, si vous voulez, le corps, qui n'est qu'un détail, et que nous donnerons par-dessus le marché, lorsque l'occasion le demandera.



IV

LA FRANCE SOUS LOUIS XIV¹

Des faits, des faits, et encore des faits : cela vaut mieux que les plus belles phrases, et cela prouve davantage. Assez d'autres ont célébré Louis XIV et l'éclat de ses conquêtes, le faste de sa cour, toute cette grandeur, échafaudée sur des abîmes: M. Bonnemère, sans déclamation, avec une patience d'archiviste, entre dans le détail des choses, expose des milliers d'événements dans leur pure réalité, fait voir les coulisses de ce grand théâtre et l'envers de toute cette mythologie. L'auteur de l'excellente *Histoire des Paysans* continue sa laborieuse enquête et accumule les documents, les témoignages. Il écrit l'histoire, non du roi, mais du pays sous ce long règne, le plus brillant de la monarchie de droit divin : et, si cette histoire est navrante, il compte que vous aurez la justice de conclure, sans préjugé ni superstition : car il serait étrange que le despotisme corrompît

1. Par Eugène Bonnemère, deux volumes in-8°, à la librairie internationale.

la postérité elle-même et eût ses flatteurs jusque dans l'histoire. Flatter un despote vivant, si on en espère quelque chose, c'est une platitude qui se comprend ; mais flatter un despote mort depuis deux siècles, cette servilité posthume et platonique aurait quelque chose d'incroyable, s'il n'était constant que trop de naturels serviles se plaisent à courber le dos devant les vivants et les morts.

On décore cela du nom de respect. Qu'on garde le respect dans les mots, j'y consens ; mais, si ce sont les choses elles-mêmes qui manquent de respect, faut-il les supprimer ? Si ce sont les propres actions d'un homme qui le condamnent, faut-il les taire ? Au contraire ne devons-nous pas une vive reconnaissance à ceux qui les mettent en lumière et qui éclairent l'opinion publique ? Mais quoi ! cela vous heurte ! cela vous gêne ! cela dérange vos habitudes d'esprit ! cela trouble votre sommeil ! cela vous force d'ouvrir les yeux ! Pénible effort !... Ah ! que du moins les générations innombrables qui ont enduré en silence tant de maux pendant tant de siècles obtiennent justice, même dans la tombe ! Que leurs tourmenteurs soient connus ! et que nul, quel que soit son titre, ne puisse se flatter d'échapper au jugement dernier de l'histoire ! Ce sera alors une consolation pour tous ceux qui aujourd'hui, à leur tour, vivent et souffrent dans toutes les parties de l'univers, de voir qu'enfin la vérité se fait jour tôt ou tard, même après plusieurs siècles ! Ils se diront, avec mélancolie, mais non pas sans douceur : Sur nos tombeaux du moins luira enfin l'aube de la justice !

Pour ceux même qui ne sont que des *dilettanti*, des épicuriens littéraires, et ne se soucient que de leur plaisir, l'histoire nouvelle, puisée aux sources, a une âpre saveur qui réjouit le goût. Les choses qu'elle fait

toucher du doigt dépassent de beaucoup en intérêt, fût-ce seulement dramatique, les fictions les mieux combinées des faiseurs, les plus habiles. Ceux-ci le sentent bien, quand ils essayent, pour réchauffer leurs froides inventions, de piller la réalité et de découper les Mémoires en dialogues. Mais les dialogues sont de trop ; les faits nus ont plus d'éloquence ; ils offrent des contrastes poignants : les prodigalités du roi, pour ses bâtiments et pour ses maîtresses, forment une effroyable opposition avec le détail exact et précis de la perpétuelle misère du peuple qui meurt de faim pendant presque tout ce long règne.

Ce que le courageux La Bruyère a peint en quelques traits profonds et douloureux est développé ici en détail, province par province, année par année. Il peut y avoir à la longue une certaine monotonie dans ce procédé ; mais cette monotonie même n'a-t-elle pas son éloquence quand on réfléchit que le peuple a souffert dans son corps et dans son âme pendant trois quarts de siècle (pour ne parler que de ce règne) l'amas prodigieux de ces calamités dont le simple récit vous accable ? Il est utile que tant de textes entassés forcent la conviction des esprits les plus durs et les plus entichés de monarchie.

C'est pourquoi M. Bonnemère se borne la plupart du temps à reproduire les documents officiels. « Ces choses, dit-il, sont tellement effroyables et semblent dépasser de si loin la mesure du possible que, si nous parlions en notre nom, on ferait honneur à notre imagination de ces hideux récits... »

Dès les premières lignes du livre, il pose nettement la situation :

« 1643. — A la mort de Louis XIII, les destinées de la France tombèrent entre les mains d'un enfant de

quatre ans et demi, d'une femme espagnole et d'un cardinal italien. Le cardinal, qui probablement n'était pas prêtre, épousa, dit-on, en secret, la veuve de Louis XIII, et ils laissèrent le royal enfant grandir, s'élever et s'instruire au hasard et à la grâce de Dieu. »

Dans ses *Lettres sur la Russie*, M. Marmier raconte qu'on lui montra, à la bibliothèque de Saint-Petersbourg, une feuille de papier sur laquelle le petit Louis XIV a écrit six fois de suite, en grosses lettres péniblement tracées : *L'hommage est dû aux rois, ils font tout ce qui leur plaît.*

Richelieu avait légué à Mazarin la France puissante et redoutée à l'extérieur, énervée et mourant de faim à l'intérieur.

Quel que fût le talent ou le génie d'un ministre, l'administration et l'organisation de la France, sous le régime du bon plaisir, ressemblaient fort à l'anarchie et au chaos.

On sait que le royaume se divisait en pays d'États, qui étaient censés se taxer eux-mêmes, et en pays d'Élection, taxés par le souverain. Les vingt-cinq généralités constituaient la circonscription politique et financière de la France. Dans chacune, un intendant présidait aux choses de la justice, de la police et des finances. Quant à l'autorité militaire, elle était exercée par trente-sept gouverneurs. Mais, pour créer des positions à des gentilshommes que la cour voulait favoriser, on établissait, à côté du gouverneur, un fonctionnaire rival, qui portait le nom de lieutenant général du roi. Dans certains gouvernements, on en comptait quatre ou cinq, de familles puissantes. Dans les villes de quelque importance, il y avait, de plus, des gouverneurs de place. Tous ces fonctionnaires, que l'État ne salariait pas et qui vivaient directement sur les contribuables, ne servaient qu'à

multiplier les conflits, en rendant impossible la marche régulière des affaires. Outre les États provinciaux, on comptait douze parlements, dix-huit archevêchés. Et aucun lien n'existait entre ces diverses autorités financières, religieuses, militaires, administratives ou policières.

La gestion des deniers publics était confiée principalement à deux ordres d'agents supérieurs, dont les uns, les fermiers généraux, prenaient à bail les gabelles, grandes, petites et locales, le tabac, les traites, les entrées et octrois de Paris, les aides du plat pays, et quelques autres taxes de ce genre, tandis que les autres, les receveurs généraux, percevaient principalement la taille et la capitation.

Tous pêchaient en eau trouble. Vers la fin du règne, Desmarets essaya de jeter quelque lumière dans ce chaos, en créant des charges d'inspecteurs qui avaient pour mission de vérifier les opérations des gens de finances. Mais ceux-ci mêmes, dès lors, imaginèrent d'acheter ces charges, qui étaient vénales, et ainsi eux-mêmes avaient à contrôler le soir leurs opérations du matin.

Le nombre des fermiers généraux, longtemps de quarante, s'éleva bientôt jusqu'à soixante. Légalement, l'exploitation des deniers publics devait être précédée d'une adjudication ; mais, en réalité, tout se passait entre le ministre des finances et les hommes de son choix, c'est-à-dire ceux qui lui versaient le plus fort pot-de-vin à chaque renouvellement de bail. Ce pot-de-vin, connu sous le nom bizarre de *croupe*, n'était nullement dissimulé ; on le regardait comme un des émoluments légitimes de la place de ministre, et le ministre lui-même en fixait le chiffre. Ensuite venaient les pots-de-vin stipulés en faveur des seigneurs, des dames de la cour, de tous ceux, en un mot, que le roi ou le ministre voulaient en gratifier.

Comme les besoins étaient pressants et les rentrées fort lentes au milieu de la misère générale, Mazarin fit ce que l'on faisait toujours dans les cas extrêmes, il mit les tailles en parti : c'est-à-dire qu'il en confia le recouvrement à des partisans, à des maltôtiers qui, au prix de quelques avances, prenaient à leur compte les impositions, se chargeant d'en opérer la rentrée par tous les moyens. Le plus ordinaire était d'obtenir que la cour mit à leur disposition des compagnies de fusiliers qui, tout en pressurant les contribuables pour le compte des traitants, les volaient et les pillaient pour leur propre compte, de telle sorte que ceux qui les commandaient faisaient vite fortune.

Ainsi ce qu'on serait tenté de prendre pour exagération satirique dans *Turcaret* et dans *Gil Blas* n'est qu'une peinture en raccourci de la réalité historique la plus avérée. Vous vous rappelez que Gil Blas, devenu enfin secrétaire d'un premier ministre, lui ancien laquais, prend un laquais à son tour, le nommé Scipion, nature analogue à la sienne, n'ayant pas horreur de l'honnêteté, non plus que de la friponnerie si l'occasion s'en présente ; mais certes ce n'est pas Gil Blas qui lui en voudra pour si peu ! Lui-même, quoique arrivé à un poste éminent, n'est pas encore devenu très-délicat. Le ministre, son patron, ne l'est guère plus que lui et ne songe qu'à s'enrichir par tous les expédients. Le ministre vole, Gil Blas vole, Scipion vole, et ainsi de suite : c'est une échelle de friponneries, l'échelle sociale de cette époque. De même, ou à peu près, Frontin, dans *Turcaret*, résume en ces mots la situation : « J'admire le train de la vie humaine ! Nous plumons une coquette, la coquette mangé un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres ; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde ! »

Oui, très-plaisant en vérité, surtout pour le pauvre peuple, qui fournissait tout, de son sang, de sa substance, de sa vie !

La manière dont les taxes étaient levées, encore plus que l'excès des taxes elles-mêmes, ruinait les provinces. C'était une pillerie universelle. On a trop jugé jusqu'ici le règne de Louis XIV par le côté extérieur et brillant, par les belles ordonnances rendues, sans regarder si ces ordonnances avaient été ou seulement avaient pu être observées, si elles avaient jamais réformé quelque chose, ou si elles ne constataient pas, au contraire, la persistance des maux auxquels elles ne purent apporter aucun remède. Or, des ordonnances de Colbert sur l'assiette et la perception des tailles, il en fut comme de la plupart des autres, elles restèrent lettres mortes; et, à mesure qu'on voit grandir le pouvoir despotique du roi, parallèlement on voit grandir la puissance à mal faire de tous les agents qu'il emploie.

Chacun d'eux, arbitrairement, dégrevait ses amis riches ou aisés, aux dépens du pauvre monde qui payait pour tous.

C'est ainsi que, deux ans après la mort de Colbert, Foucault, alors intendant à Poitiers, écrivait à son père, en date du 3 novembre 1685 : « J'ai diminué la paroisse de M. Pussort (oncle de Colbert), qui est la plus soulagée de toutes. Ses métayers ne payent presque plus de tailles... » A quoi le père, en homme avisé, répond : « Il est bon que M. Pussort soit informé du bon office, mais il faut que ce soit par un autre que par vous, et que son fermier lui en donne avis. Il a son frère, M. Hersan, qui est trésorier de France au bureau de Poitiers; il faudrait voir si vous ne pourriez rien pour lui... Il faut tâcher de conserver son amitié par toutes les voies. »

Saint-Simon rapporte que Turenne ajouta aux privilèges de ses terres, les fit délivrer de tous logements et passages de gens de guerre, les affranchit de tout pouvoir des maltôtiers et des intendants, « par la connivence de M. Colbert, son ami. »

Duclos, dans ses *Mémoires*, raconte le fait suivant : « Courtin, intendant de Picardie, ménagea tellement les terres du duc de Chaulnes, son ami, qu'il s'aperçut enfin qu'il avait surchargé de 40 000 livres d'autres paroisses : il les paya et demanda son rappel. Sur les instances qu'on lui fit pour le faire rester, il répondit qu'il ne voulait ni se ruiner ni passer sa vie à faire du mal. »

Voilà les intendants jugés par celui qui, probablement, était le plus honnête de tous. Leur vie n'était et ne pouvait être qu'une longue série d'iniquités.

Il existe un témoignage multiple et considérable de la misère horrible de la France aux dernières années du dix-septième siècle : c'est la collection des *Mémoires* que les intendants rédigèrent en 1698, à la demande du jeune duc de Bourgogne, de l'élève de Fénelon, qui voulait connaître la situation de ce peuple sur lequel il se croyait destiné à régner un jour ; mais Louis XIV vécut trop vieux, et son petit-fils mourut trop jeune. Ces volumineux *Mémoires* n'ont pas été publiés, ils ne sont connus que par l'analyse du comte de Boulainvilliers, analyse qui ne remplit pas moins de huit volumes. M. Bonnemère en réduit à son tour la substance en quelques pages, qui font frémir. (Tome II, livre III.)

Encore doit-on remarquer que les tableaux tracés par les intendants doivent être affaiblis bien plutôt que chargés, puisqu'en leur qualité d'instruments directs du despotisme royal ils étaient le plus souvent les auteurs d'une partie des maux qu'ils signalaient. Aussi Boulainvilliers, dans la préface de sa volumineuse compilation,

juge-t-il sévèrement leur institution même, qui ne remontait qu'à l'année 1635 :

« Nos pères, dit-il, n'imaginaient pas toutes les conséquences de cette innovation.... Le peuple ignorait ce que serait un intendant; il n'a appris que longtemps après, par une expérience douloureuse, que ces nouveaux magistrats devaient être les instruments immédiats de sa misère; que leurs vies, leurs biens, leurs familles, tout serait à leur disposition : maîtres des enfants, jusqu'à les enrôler par force; maîtres des biens, jusqu'à ôter la subsistance; maîtres de la vie, jusqu'à la prison, le gibet et la roue.

» L'on était encore bien plus éloigné de prévoir l'énorme multiplication qui s'est faite de cette odieuse magistrature, par la création de subdélégués des intendants dans toutes les subdivisions des généralités; nouveauté qui revêt à nos yeux les derniers des hommes de tout le pouvoir de la monarchie, qui livre le peuple à l'esclavage le plus dur, la noblesse à la honte d'une dégradation continuelle, et toute la campagne au pillage des officiers et de leurs créatures. »

Lorsque 50 millions entraient dans les caisses de l'État, plus du double de cette somme sortait de la poche des contribuables, pour s'arrêter au passage dans celle des publicains de toute classe et de toute sorte.

Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, qualifie comme il convient « l'énormité de quatre-vingt mille fripons de gabelous qui ne vivaient et ne s'enrichissaient que de leurs rapines, et des horreurs qui se pratiquaient là-dessus aux dépens du peuple. »

Le mal, au lieu de s'amoinrir, empira sans cesse, tellement qu'en 1784 Necker évaluait à 250 000 hommes le nombre des collecteurs des divers impôts.

Lorsqu'en 1665 Louis XIV appela à Paris le cheva-

lier Bernini pour travailler aux dessins du Louvre, on prêta au célèbre artiste italien un mot qui obtint alors un grand succès, tant il semblait frappé au coin de la vérité : « Le roi dit : Je vole mes sujets. — Le ministre dit : Je vole le roi. — Le tailleur dit : Je vole le ministre. — Le soldat dit : Je les vole les uns et les autres. — Le confesseur dit : Je les absous tous. — Et le diable dit : Je les emporte tous cinq ! »

Ce ricochet vaut bien ceux de *Gil Blas* et de *Turcaret* que nous citions tout à l'heure, il est encore plus complet.

En lisant ce formidable dossier amassé par l'érudition patiente de M. Eugène Bonnemère et par son courageux amour de la vérité et de la justice, on verra, par plus d'un détail, comment, dans cette époque si brillante à la surface, si triste au fond, la comédie se mêlait à la tragédie.

Rien ne ressemble moins à l'histoire de Louis XIV que l'histoire de la France pendant les soixante-douze années de son règne, et l'on se demande comment tant de gloire, de faste, de grandeurs pour le souverain, peuvent cacher tant de misères et de souffrances pour le peuple tout entier.

Dans cette patiente et complète reconstitution du dix-septième siècle, M. Eugène Bonnemère passe en revue toutes les institutions, puis toutes les classes sociales, la noblesse, le clergé, la magistrature, la finance, la bourgeoisie, l'armée, les artisans, les paysans.... De tous les tableaux de cette galerie, on ne sait dire lequel présente le spectacle le plus navrant; et, si l'auteur ne multipliait pas avec une prodigalité implacable les textes et les citations, l'imagination hésiterait à croire que la longanimité humaine ait pu endurer aussi longtemps un pareil état de choses.

A chaque instant, par exemple, le peuple voit changer

le titre et la valeur des monnaies. En d'autres termes, le roi se fait faux-monnayeur. Ceci n'est point une exagération. La chose est parfaitement prouvée par mille textes authentiques. Il suffira ici d'une triple citation empruntée au *Journal* de Dangeau :

(Aoust, 1693). « Les louis, qui ne valent plus que 11 livres 10 sous, diminueront encore de 5 sous au commencement du mois prochain. »

Telle était la combinaison annoncée. Mais au 29 septembre on en présente une autre : « Les monnaies ne diminuent point de prix ; les louis vaudront toujours 11 livres 10 sous, et les écus 3 livres 2 sous ; mais, en les portant à la monnaie, on en aura 11 livres 15 sous, et 3 livres 3 sous. On y mettra une marque nouvelle ; après quoi, les louis vaudront 13 livres, et les écus 3 livres 8 sous. Par la supputation que l'on fait de l'argent qui est dans le royaume, cette affaire vaudra au roi 30 à 40 millions. »

A deux semaines de là, le 15 octobre, tout est changé encore une fois :

« On a publié un arrêt, ces jours passés, qui porte que les louis d'or vaudront 11 livres 14 sous, et les écus d'argent 3 livres 3 sous jusqu'à la fin de ce mois. Les nouveaux louis d'or, qui commencent un peu à paraître, vaudront 14 francs, et les écus blancs 3 livres 12 sous. »

Allez maintenant, faites du commerce et essayez de gagner de l'argent, afin d'acquitter les charges multiples qui pèsent sur vos épaules, quand il est impossible de prévoir ce que vaudra la monnaie dans quinze jours !

Autre expédient ingénieux et honnête : le grand roi vend, chaque année, des titres de noblesse et des privilèges de bourgeoisie ; puis, au bout de quelque temps, il annule arbitrairement tout cela, afin de le revendre

encore. Il multiplie les fonctions inutiles : le fonctionnaire n'a rien à faire ; le roi en crée deux autres à côtés de lui, alternatifs et triennaux, qui l'aident et le suppléent, chacun à son tour. Tout cela est créé par édit « perpétuel et irrévocable, scellé de son scel, afin que ce soit chose ferme et stable à toujours. » L'année d'après, il vend le rachat de ces fonctions aux cités, lesquelles doivent en outre rembourser les titulaires qui les ont achetées.

Pour la seule ville d'Angers, l'auteur cite, à peu d'années de distance, douze ou quinze exemples de ces édits, ventes et rachats. Il s'agit, non-seulement de maires, échevins, jurats et conseillers, mais de greffiers, sergents, archers, hérauts, hocquetons, massarts, valets de ville, trompettes, tambours, fifres, portiers et gardes des hôtels de ville, tous également alternatifs et triennaux (mars 1709).

Puis viennent les jurés-crieurs d'enterrements, les contrôleurs-visiteurs de beurre frais, essayeurs de beurre salé, contrôleurs aux empilements de bois, langageurs de porc en titre d'office, hâteurs du rôl du roi, embrocheurs de la reine ; etc.

Chacun imitait le roi et vendait des immunités. « Il y a un certain chevalier d'honneur, dit Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires* ; c'est une charge assez extraordinaire. Les gens de feu mon père étaient habiles à en créer de toutes les façons pour avoir de l'argent. »

Un riche propriétaire avait la charge de Musette du Poitou. L'auteur ne nous dit pas si toutes les provinces jouissaient d'un fonctionnaire pareil ; il nous apprend seulement que celui-là avait acheté, au prix de 3000 livres, cette bizarre position sociale, pour s'exempter de payer 7 à 800 livres d'impositions annuelles.

Ces choses aujourd'hui font rire, mais alors elles

faisaient pleurer ; et, lorsque Pontchartrain se vantait de battre monnaie avec de la cire et du parchemin, il jetait en réalité le peuple sous le pressoir, pour en extraire la dernière goutte de sueur et de sang, *et jusqu'au pus*, suivant l'énergique expression de Saint-Simon.

« Toutes les fois que Votre Majesté crée une place, disait le nouveau contrôleur général à son maître, Dieu crée tout exprès un imbécile pour l'acheter. » Cependant, après tout, ceux qui achetaient ainsi des charges ridicules achetaient en réalité à vil prix l'exemption, pour eux et leur famille, des tailles, aides, corvées, logements militaires et autres charges publiques, dont le fardeau, de plus en plus accablant, ne pesait désormais que sur les plus misérables, sur ceux qui, se trouvant déjà dans l'impossibilité de les acquitter, devaient solder encore, par surcroît, les salaires de ces fonctionnaires parasites.

Tout en se livrant à ces fantaisies excentriques, le roi-soleil avait la prétention de travailler au bonheur de ses peuples. Ouvrez le *Recueil des anciennes Loix françaises*, et au tome XX, page 484, vous lirez ces lignes :

« L'usage des perruques ne contribuant pas moins à l'ornement de l'homme qu'à sa santé, nous avons créé des lettres de maîtrise dans toutes les villes du royaume, afin que le public pût être mieux servi et avec fidélité. »

Et pour mieux garantir encore cette fidélité des perruquiers, il créa des contrôleurs de perruques, auxquels il accorda un bail de neuf ans, moyennant 210000 livres à payer chaque année.

On voit par là que ces créations grotesques avaient des résultats sonnants.

De tous les grands hommes du dix-septième siècle, Colbert est un de ceux que la complaisance des historiens a le plus surfaits. D'abord intendant et homme d'affaires de Mazarin, qui lui avait remis le soin de ses intérêts, il ne songea qu'à les faire prospérer, même aux dépens de l'État, et nous trouvons sa main dans toutes les spéculations du temps. L'insatiable Italien se fait traitant sous des noms supposés, s'adjuge à lui-même les fournitures des armées qui, mourant de faim et jamais payées, ne vivent que de vols et de brigandages; Colbert est l'intermédiaire de ces tripotages honteux. C'est seulement lorsque la mort de Mazarin laisse le champ libre à Fouquet, que Colbert rompant avec son passé, et cela pour perdre plus sûrement le rival dont le crédit l'effraye, change brusquement de rôle, et devient le personnage sévère et rigide, le *vir marmoreus* que les uns préconisent, que les autres maudissent; témoin le dicton-rébus populaire :

Venance		France		Fer		Colbert
G		D		K		Le peuple

c'est-à-dire : J'ai souvenance Des souffrances Qu'a souffert Le peuple sous Colbert.

Ce ministre, qui eut d'ailleurs beaucoup de bonnes intentions et qui essaya maintes fois de faire de l'ordre avec le désordre, rendit un très-grand nombre de belles ordonnances, brillantes tapisseries destinées à masquer une réalité hideuse : car ces ordonnances restaient sans effet; on ne les appliquait pas; et M. Bonnemère nous montre, éternellement vivaces à la fin du règne de Louis XIV, tous les abus et tous les vices auxquels ces éloquents pancartes avaient prétendu porter remède.

Colbert donne d'une main et retire de l'autre : il interdît tout haut, pour le public, mais il permet tout bas

tel ou tel acte, et désire même que les intéressés ne connaissent pas les défenses qui sont censées les protéger. Combien de fois, par exemple, ne renouvela-t-il pas l'édit qui défendait de saisir les bestiaux et les instruments de labourage des paysans, de lever les tailles au moyen de fusiliers et de garnisaires? — Le 2 octobre 1670, il n'interdit pas à l'intendant la Galissonnière les saisies des bestiaux; il l'invite seulement à s'en montrer plus sobre.

« Il ne faut pas toutefois, ajoute-t-il, que les peuples sachent ce que je viens de vous dire, pour ne pas payer; mais il faut qu'une ou deux saisies en chaque élection les obligent, par l'appréhension de tomber dans le mal, à payer sous la même peine; et je suis persuadé qu'en ménageant la crainte de la saisie, on pourra les porter à payer sans en venir à cette extrémité. »

Quelques mois auparavant (29 août 1670) il se montrait plus explicite avec l'intendant du Velay, du Vivarais et du Gévaudan : « Je proposerai au roi, lui écrit-il, de vous donner un ordre pour vous servir des gens de guerre pour le recouvrement de la taille; mais vous devez observer que ce moyen ne doit être employé qu'en cas d'absolue nécessité. »

Le roi ne répugnait point à l'emploi de ces moyens héroïques, source de tant d'abus, de vexations, d'intolérables souffrances pour le peuple; car, en avril de cette même année, il avait écrit au gouverneur de la Navarre et du Béarn : « Ayant été informé des difficultés que rencontrent encore ceux qui sont chargés du recouvrement du don gratuit, j'ai résolu de les y contraindre par le logement des gens de guerre. »

Convenez que ce don gratuit et bienveillant était vraiment bien nommé!

En juillet 1681, le ministre s'adresse à l'intendant

de Limoges : « A l'égard des fusiliers, examinez avec soin tous les moyens possibles pour ôter cette manière de lever la taille, qui est assurément fort à charge aux peuples, et tâchez de remettre en usage les contraintes des huissiers et sergents des tailles. »

Puis, dans la même année, il fait justice du remède qu'il prescrit, en écrivant à l'intendant de Mantes : « Il faut empêcher l'abus qui se commet dans l'Élection de Montvert, concernant l'huissier qui accompagne toujours le collecteur, parce que cela est d'une grande charge aux sujets du roi. »

En somme, Colbert voulait et ne voulait pas, défaisait d'une main ce qu'il faisait de l'autre, proscrivait formellement l'emploi des fusiliers, puis le permettait, mais pas trop ; interdisait d'avoir recours aux huissiers, mais conseillait d'en user un peu ; et tout son système administratif peut se résumer en une ligne : « Les abus sont bons, seulement il ne faut pas en abuser. »

Une autre fois, il écrivait aux intendants : « Il est presque impossible que les peuples aient souffert une servitude telle que celle des colombiers, sans qu'il y ait eu plusieurs plaintes portées aux juges et aux Parlements ; et, si les juges et les Parlements les ont maintenus, c'est une violence qu'ils ont exercée sur les peuples par leur intérêt particulier, qui doit être fermement réprimée, et je vous prie d'examiner cette affaire dans ce sens, et non pas dans celui d'une taxe à recouvrer, par un traitant, parce que vous devez tenir pour certain que ce n'est point là le principe qui m'oblige de vous en écrire aussi fortement que je le fais. »

Pourquoi faut-il que cette fois comme toujours les actes soient venus si vite démentir les paroles ? Il en référa au roi en son conseil, et les autres ministres et le roi, en présence des immenses besoins de l'État, le con-

traignirent à revenir au moyen qu'il avait repoussé d'abord avec l'énergie d'un honnête homme que révolte l'injustice, c'est-à-dire à taxer ceux qui possédaient des colombiers, qu'il eût fallu raser au pied, et à confier aux traitants le recouvrement de ces taxes, puis à pousser l'Assemblée des États à lui offrir une somme considérable pour révoquer cette déclaration. Ainsi le roi, par la bouche de son ministre, signale une extorsion violente, et se fait payer pour la maintenir. Il vend sa complicité dans tous les actes criminels qui se commettent sous son règne. Il faut citer les textes, car autrement ces manœuvres honteuses ne rencontreraient que des incrédules dans le public. Les premières lettres de Colbert furent donc suivies de celles-ci :

« Le roi veut que non-seulement ceux qui ont des colombiers payent une taxe pour l'*injuste usurpation* qu'ils ont faite ; mais même Sa Majesté veut que vous examiniez à fond cette matière dans ce sens, voulant ensuite donner une déclaration pour abolir tous les colombiers, et n'en accorder la faculté qu'à ceux auxquels elle pourra l'accorder sans faire tort aux habitants qui ont des terres autour de ces colombiers.... »

Il est évident que ceci devenait une question de tarif, et que la faculté serait accordée à tous ceux qui pourraient la payer assez cher au gré du roi et du ministre, et de leurs innombrables agents ou sangsues.

« Je vous envoie une copie de la déclaration qui a été expédiée pour le règlement des colombiers en Provence. Sa Majesté désire que vous donniez au traitant les ordonnances nécessaires pour faire signifier les taxes, afin que le paiement qui en sera fait par ceux qui ont des colombiers donne une première disposition à l'exécution de la déclaration de Sa Majesté ou serve à disposer l'assemblée des communautés à lui

offrir une somme considérable pour révoquer cette déclaration. »

Est-ce assez naïf ? Ainsi ceux qui étaient intéressés à la continuation de l'abus que le roi et son ministre qualifiaient d'*injuste usurpation*, c'est-à-dire les nobles, les ecclésiastiques, les hauts magistrats et toute l'aristocratie des cités, allaient faire payer aux pauvres gens le rachat, le retrait de la déclaration qui les délivrait, ou qui était censée devoir les délivrer de cette même injuste usurpation.

Tout naturellement, par cette porte ouverte aux iniquités, de nouveaux abus s'introduisent en foule, et tout naturellement encore Colbert donne le premier l'exemple de fouler aux pieds les sévères ordonnances qu'il vient de faire rendre. Il écrit donc à l'intendant de Provence : « Je vous prie de faire suspendre la contrainte d'une somme de 1000 livres pour un colombier appartenant à la demoiselle Mourgues, sœur du Père Mourgues, que j'emploie sur le canal de communication des deux mers. »

Louvois pratiquait de la même manière que Colbert la probité administrative. Les ordonnances ne manquaient pas pour empêcher le racolage, pour interdire aux gouverneurs et commandants de places, qui se livraient sans vergogne à cette hideuse traite des blancs, d'enrôler au hasard des hommes et des enfants qu'ils faisaient instruire à coups de plat de sabre pour les revendre ensuite avec bénéfice aux chefs de corps, la veille de l'entrée en campagne. Louvois le répète, le crie bien haut à la Reynie, le chef de la police (31 janvier 1677) : « L'intention du roi n'est pas de tolérer les friponneries qui se font dans Paris pour les levées, et Sa Majesté trouve bon que tous ceux qui sont présentement dans les prisons pour ce fait-là soient

punis suivant la rigueur des ordonnances rendues contre de pareils crimes. »

Une année n'est pas écoulée, qu'il écrit à l'intendant d'Oppède (le 18 décembre) : « C'est une fort méchante excuse à un soldat, pour appuyer sa désertion, que de dire qu'il a été pris par force ; et, si l'on voulait admettre des raisons de cette qualité, *il ne resterait pas un seul soldat dans les troupes du roi*, puisqu'il n'y en a presque pas un qui ne croye avoir quelque bonne raison pour réclamer contre son enrôlement. »

Le 14 février 1691, il adresse une circulaire aux gouverneurs et intendants de provinces : « Monsieur, le roi a appris avec surprise qu'il ait été fait des violences considérables dans les provinces par les officiers de ses troupes, pour faire des levées. *Sa Majesté trouve bon que l'on dissimule les petites tromperies qu'ils font pour enrôler les soldats*, mais elle désapprouve absolument les violences qu'ils font, de prendre les gens sur les grands chemins, aux foires et aux marchés. »

Il existait aussi des ordonnances qui interdisaient d'accepter des recrues au-dessous d'un certain âge ou d'une certaine taille. Louvois défend, au besoin, d'en tenir compte dans les instructions qu'il donne aux inspecteurs (23 février 1683) : « Sa Majesté ne veut point que l'on mesure les soldats, et il ne faut point chasser un vieux soldat parce qu'il est trop petit, ni un jeune homme de belle espérance. » — Mais qui est-ce qui décidait quand un enfant enlevé à sa famille par les racleurs était ou n'était pas de belle espérance ?

Incomplet comme Sully, mais en sens inverse, Colbert commit la faute de sacrifier constamment l'agriculture, qui doit conserver le premier rang, puisqu'elle seule crée les premiers produits, à l'industrie qui ne fait que les mettre en œuvre. Il tarit la source où il

voulait puiser, et, par ses règlements dans les choses qui ne peuvent vivre que de liberté, par ses prohibitions de toute sorte, par les barrières qu'il opposa à la libre circulation et au libre commerce des denrées, toute prospérité devint impossible, et la misère, une misère incurable et fatale, découla des institutions de ce ministre. Non content d'interdire l'exportation des grains à l'étranger, il en gêna encore, par d'absurdes entraves, la circulation de province à province. Il voulut, avant tout, que le blé restât à bas prix dans les villes, pour favoriser le développement des manufactures et des centres industriels. Il y réussit. Seulement il arriva que les laboureurs, n'étant plus excités par l'espoir du gain, et voyant le marché restreint, se découragèrent. Ils quittèrent la France, les rapports des intendants le constatent à chaque page ; les plus intelligents abandonnèrent la charrue pour s'attacher, n'importe à quel titre, aux gens de justice et de finance qui pullulaient jusque dans les hameaux ; surtout ils commencèrent leur désastreuse et persévérante émigration vers les villes, si pleines de séduction et de privilèges, et qui les invitaient à délaisser l'atelier agricole, devenu plus que jamais une impasse, tandis que les cités leur offraient des travaux moins pénibles et plus lucratifs. Le plat pays fut déserté, l'agriculture périt abandonnée, les campagnes restèrent en friche, et la stérilité, puis la famine, furent les résultats de cette faute immense.

Cet organisateur de l'industrie française avait de singulières façons d'agir, et qui, à elles seules, suffisaient à neutraliser tous ses efforts. Son rival, Louvois, lance ses ordres aux colonels et aux soldats moins durement que Colbert aux manufacturiers et aux ouvriers. Il prescrit et défend, et pourrait dire comme le roi : *Car tel est notre bon plaisir*. En fait de dentelles, par exemple,

il exige qu'on fasse tel point plutôt que tel autre, celui de Venise au lieu de celui de France. Il embauche, rassemble, enrégimente et caserne les travailleurs, impose une certaine longueur et une certaine largeur aux pièces d'étoffe. Pour la moindre contravention à ses ordres, amende, confiscation, destruction des marchandises, bris des métiers ! — Ne se croirait-on pas transporté en Turquie ou au Japon, lorsqu'on lit l'ordonnance suivante, du 24 décembre 1670, rendue par Colbert, contre-signée de son nom ?

« Oui le rapport du sieur Colbert, conseiller ordinaire au conseil royal, contrôleur général des finances, Sa Majesté, étant en son conseil royal de commerce, a ordonné et ordonne que les étoffes manufacturées en France, qui seront défectueuses et non conformes aux règlements, seront exposées sur un poteau de la hauteur de neuf pieds, avec un écriteau contenant les nom et surnom du marchand et de l'ouvrier trouvés en fraude, lequel poteau, avec un carcan, sera, pour cet effet, incessamment posé, à la diligence des procureurs ou syndics des hôtels-de-ville et autres juridictions sur le fait des manufactures, et aux frais des gardes et jurés des communautés de marchands et ouvriers, devant la principale porte où les manufactures doivent être visitées et marquées, pour y demeurer les marchandises jugées défectueuses pendant deux fois vingt-quatre heures, lesquelles passées, elles seront ôtées par celui qui les y aura mises, pour être ensuite coupées, déchirées, brûlées ou confisquées, suivant qu'il aura été ordonné. En cas de récidive, le marchand ou l'ouvrier qui seront tombés pour la seconde fois en faute sujette à confiscation seront blâmés par les maîtres et gardes ou jurés de la profession, en pleine assemblée du corps, outre l'exposition de leurs marchandises sur le poteau en la ma-

nière ci-dessus ordonnée ; et, pour la troisième fois, mis et attachés audit carcan, avec les échantillons des marchandises sur eux confisquées, durant deux heures. »

N'était-ce pas en quelque sorte un bagne que le royaume où les tâtonnements de l'inexpérience, la distraction, l'erreur, la maladresse, se voyaient punis à l'égal d'un délit et presque d'un crime ? Heureux qui pouvait ne pas travailler ! heureux les oisifs privilégiés ! car ceux qui ne jouissaient d'aucun privilège semblaient condamnés aux travaux forcés : on était, en effet, contraint de travailler où et comme l'entendait Colbert ; il y avait égale interdiction d'être inepte ou trop intelligent ; l'apprentissage durait tant de temps, ni plus ni moins ; le temps expiré, on passait maître, et dès lors il n'était plus permis d'être inhabile, autrement on encourait une pénalité draconienne.

Et malheur à quiconque, se sentant à la gêne, voulait s'échapper de ce bagne ! Il se voyait, pour ce seul crime, mis hors la loi : les juges faisaient de lui ce qu'ils voulaient. Deux fabricants de velours épinglé essayent de quitter Lyon pour aller s'établir à Florence. Colbert enjoint à l'archevêque de Lyon de les faire arrêter, juger et condamner. Grand est l'embarras des juges, qui, feuilletant vainement les Codes, ne trouvent là ni délit à poursuivre ni punition à appliquer. Colbert les tire de peine et rassure leur conscience, en leur enseignant que, « n'y ayant rien dans les ordonnances sur un fait de cette qualité, cette peine doit être à l'arbitrage des juges ; qu'en cas d'appel, il aura soin de faire confirmer le jugement à Paris ; mais que, de toute manière, il faut bien prendre garde que ces gens-là ne sortent du royaume. » (12 décembre 1670.)

En novembre 1699, Pontchartrain fait jeter à la Bastille un pauvre marchand de Paris, qui, ruiné en

France, voulait aller tenter la fortune ailleurs, en établissant une manufacture de chapeaux à Turin.

On ne saurait, Dieu merci, comprendre de nos jours jusqu'où la tyrannie en était venue, et combien l'existence de tous les travailleurs était entravée à chaque minute jusque dans le détail et le menu des actes les plus insignifiants. Ainsi, on avait, par économie peut-être, cru pouvoir substituer, sur les habits, des boutons d'étoffe de laine aux boutons de soie. Une ordonnance de 1694 prescrivit de ne se servir que de boutons de soie. Il était bien difficile de visiter tous les habits et toutes les garde-robes, et la Reynie avait mis une certaine mollesse à faire exécuter cette étrange fantaisie d'un despotisme insensé. Mais Pontchartrain insista (9 juillet 1696) : « Sa Majesté m'a dit et répété *très-sérieusement*, malgré toutes vos raisons, qu'elle veut être obéie en ce point comme en toute autre chose, et que, sans distinction, vous devez confisquer tous les habits, neufs ou vieux, où il s'est trouvé des boutons d'étoffe, et condamner à l'amende les tailleurs qui en ont été trouvés saisis. »

Depuis le grand attentat de 1685 (la révocation de l'édit de Nantes), Louis avait rudement frappé ses sujets dans leur corps; dans leurs biens terrestres, dans leurs affections charnelles; en revanche, sa sollicitude pour les âmes ne fit qu'augmenter à mesure qu'il approchait de la fin de sa vie, et elle lui dicta, le 8 mars 1712, une déclaration portant que tous les médecins, par tout le royaume, seraient tenus d'avertir leurs malades, atteints de maladies graves, de songer à leur salut en faisant appeler leur confesseur. Ils devaient donner cet avertissement dès le second jour de la fièvre. Si la famille ne faisait pas appeler le directeur spiri-

tuel, il leur était enjoint d'avertir eux-mêmes le curé de la paroisse, qui leur donnait acte de cette déclaration. A la troisième visite, il leur est enjoint de se retirer sans voir le malade, sans lui donner de consultation, s'il n'a pas été attesté par certificat que la confession a eu lieu : le tout sous peine de 300 livres d'amende pour la première fois, d'une interdiction de trois mois d'exercice de la médecine pour la seconde, et de déchéance perpétuelle pour la troisième.

Tout était réglé, édicté, ordonné. On professait la religion que le roi voulait que l'on eût; on mourait suivant la formule prescrite par lui; on se nourrissait des aliments qu'il autorisait; on s'habillait comme il le voulait; on vivait comme il l'entendait, et pas autrement.

Pour pouvoir manger de la viande en carême, il fallait être muni de deux pièces authentiques : 1° le certificat du médecin, constatant que c'était bien pour cause de santé, et non par caprice, sensualité, ou tiédeur religieuse, ou, ce qui eût été plus grave, pour cause de protestantisme, que l'on se permettait cette infraction aux prescriptions de l'Église; 2° la dispense du curé, attestant qu'on avait fait des aumônes et de bonnes œuvres pour compenser le péché et même pour faire pencher la balance du bon côté.

Tout cela n'était pas aussi difficile dans la pratique qu'on pourrait le croire, parce que l'Hôtel-Dieu de Paris avait seul le droit de vendre de la viande pendant ce saint temps. On lui accordait ce monopole, au grand préjudice des bouchers de Paris qui, pendant six semaines, étaient en vacances. Si, pour cause de disette, on permettait de manger des œufs sans que Dieu s'en trouvât offensé, alors l'Hôtel-Dieu avait la faculté de vendre la viande plus cher, afin d'en restreindre la con-

sommatation et de faire que l'on mangeât toujours plus de légumes. Le pain étant plus cher par suite de sa rareté, c'était le moment de mettre aussi une surtaxe arbitraire sur la viande.

Si au moins ce monopole extravagant eût profité aux pauvres ! Mais dans les hôpitaux, comme partout, régnaient le désordre et l'anarchie : tout y était au pillage, comme dans tous les autres services publics, et les prétendus administrateurs des hôpitaux n'administraient que leurs propres affaires, ou, selon le mot d'Aristophane, *s'administraient* le bien des pauvres.

« J'ai toujours entendu dire dans ma jeunesse, écrit Barbier, qu'il suffisait d'être administrateur des hôpitaux pour s'enrichir. » (*Journal*, V, 93.)

Les deux volumes de M. Eugène Bonnemère remettent en lumière des milliers de faits de cette sorte. On peut dire que, dans ces douze cents pages, il n'y en a pas une qui ne révèle ou ne rappelle quelque abus désolant, quelque atroce iniquité de la monarchie absolue, et qui ne justifie pleinement la Révolution.

Ce livre est donc un bon ouvrage et une bonne œuvre, une œuvre de vérité et de justice, une réparation faite du moins à la mémoire de ceux qui eurent tant à souffrir, un apaisement et une consolation pour la conscience du genre humain.



V

LE GÉNIE DE LA RÉVOLUTION¹

« La Révolution française, disait A. de Tocqueville, est, je crois, la seule au commencement de laquelle les différentes classes aient pu donner séparément un témoignage authentique des idées qu'elles avaient conçues, et aient fait connaître les sentiments qui les animaient, avant que cette Révolution même n'eût dénaturé ou modifié ces sentiments. » Les Cahiers ou Mémoires, « rédigés en pleine liberté, au milieu de la publicité la plus grande, par chaque ordre, longuement discutés entre les intéressés et mûrement réfléchis par leurs rédacteurs, » forment, ajoutait-il, « le document le plus précieux qui nous reste de l'ancienne France, et celui que doivent consulter sans cesse ceux qui veulent savoir quel était l'état d'esprit de nos pères au moment où la Révolution éclata. » — « Ces Cahiers, disait-il encore,

1. Par Ch.-L. Chassin. Tome I^{er}. *Les Élections de 1789, d'après les brochures, les cahiers et les procès-verbaux manuscrits*. Un vol. in-8°, à Paris, chez Pagnerre.

dont les originaux forment une longue suite de volumes manuscrits, resteront comme le testament de l'ancienne société française, l'expression suprême de ses désirs, la manifestation authentique de ses volontés dernières. C'est un document unique dans l'histoire. »

Longtemps auparavant, Chateaubriand avait appelé la collection des Cahiers « un monument de la raison publique, » et, en le citant, Labaume, dans son *Histoire monarchique et constitutionnelle de la Révolution*, avait écrit : « Si on eût suivi exactement les vœux de la totalité de la nation, on aurait obtenu ce que nous avons acquis par la Révolution, moins les crimes révolutionnaires. »

Selon les *Fastes civils de la France*, grand ouvrage publié de 1821 à 1823 sous les auspices de Dupont (de l'Eure), d'Étienne et de Manuel, la nécessité de la Révolution sort des Cahiers « brillante de lumière... Dédaignés, oubliés peut-être par la génération présente, ils seront consultés par l'histoire, et la postérité les respectera comme la leçon de tous les peuples et le titre le plus glorieux des fondateurs de la liberté française. »

Suivant MM. Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution*, « les Cahiers offrent l'exacte mesure de l'esprit et de l'éducation nationale. Ils expriment, dans une proportion exactement conforme à la réalité, les diverses prétentions des divers ordres; ils accusent tous les vices et tous les abus de l'organisation sociale existante; ils assignent à chacun sa véritable place dans l'égoïsme ou le dévouement; en un mot, c'est le préambule nécessaire de la Révolution française, où se trouvent la raison des résistances qu'elle devait éprouver et la justification de toutes ses colères. »

Au contraire, quelques historiens légitimistes, par

exemple M. Gabourg, avaient cité les doléances et remontrances de 1789 comme la démonstration solennelle de l'attachement de la France à ses rois, et plus d'une fois, pendant le règne de Louis-Philippe, la *Gazette de France* et l'*Étoile* tirèrent de leur côté ces documents, dans l'intention d'opposer aux libertés parlementaires de la monarchie de Juillet les libertés réclamées, concédées et octroyées avant que la branche aînée de la famille des Bourbons n'eût été détrônée pour la première fois.

« Les Cahiers du tiers-état furent, selon M. Henri Martin, la dernière tentative de conciliation entre la nation et l'ancien gouvernement, le dernier effort pour transformer pacifiquement la royauté traditionnelle et l'associer à un nouvel ordre de choses. Il y aurait, ajoute-t-il, tout un livre et un bien grand livre à faire sur les procès-verbaux de ces milliers d'assemblées où le plus humble des citoyens, dans le coin le plus reculé de la France, put venir ouvrir son cœur, épancher ses aspirations et ses vœux. Au fond de nos archives nationales repose l'âme de toute une génération, et quelle génération? celle par laquelle s'opéra le passage d'un monde à un autre, de l'ancienne à la nouvelle France ! »

La même idée a été exprimée par un jeune écrivain, M. Paul Boiteau, qui, après avoir décrit l'*État de la France en 1789* sans se servir des Cahiers et procès-verbaux des électeurs, reconnaît qu'il y aurait tout un autre livre à faire en les dépouillant.

Eh bien, ce livre, M. Chassin a eu le courage de l'entreprendre, et en voici le premier volume. Conservant, au milieu de cet amas d'écritures, une lucidité rare, il a dépouillé l'immense collection imprimée et manuscrite des Cahiers et des procès-verbaux des élections de 1789. Et il consacrera aux intéressants détails qu'il a

tirés de cette énorme lecture trois des cinq volumes dont se composera son livre : *Le Génie de la Révolution*.

Comprenant bien que là seulement existaient les preuves incontestables de la légitimité absolue de la Révolution, il s'est attelé à ce labeur, et, ce que les autres répétaient à l'envi qu'il fallait faire, lui il l'a fait.

Dans leur hâte de passer de l'ancien régime aux deux événements par lesquels s'inaugure le régime nouveau, — le serment du Jeu de Paume et la prise de la Bastille, — la plupart des historiens et des compilateurs ont trop rapidement glissé sur les élections d'où la Constituante est sortie.

Qu'en est-il résulté ? La masse des lecteurs, aristocrates ou démocrates, royalistes ou républicains, s'est figuré, se figure encore que la destruction de la société, du privilège et du despotisme a été exclusivement, ou peu s'en faut, une œuvre parisienne.

Rien n'est plus inexact et, ajoute M. Chassin, rien n'est plus dangereux que ce préjugé.

Exagérer le rôle de la capitale, c'est amoindrir d'autant le rôle du pays. Concentrer l'initiative dans une seule ville, c'est rendre discutable la légitimité de la Révolution accomplie. Au contraire, montrer les actes de Paris préparés, consentis, commandés par la France, avant que Paris ait pu vouloir et agir ; étendre à chacun des membres du corps social la responsabilité de tout ce qui a été fait ; en un mot, *décentraliser l'histoire*, selon l'expression de M. Chassin, c'est établir la société moderne sur ses vrais fondements, qui sont aussi larges que la France.

M. Chassin a donc consacré avec raison la première partie de son ouvrage aux plaintes et aux vœux, aux répulsions et aux aspirations de la nation française, juste

à l'heure où, après deux siècles de silence, elle reprenait la parole.

La lecture de plusieurs centaines de brochures, imprimées du mois de juillet 1788 au mois de mai de l'année suivante, l'a mis à même de comprendre comment nos pères, depuis si longtemps asservis et maintenus dans une honteuse ignorance de leurs droits, firent avec une merveilleuse rapidité leur éducation politique, grâce à la liberté de la presse et à ses corollaires, la liberté de réunion et d'élection : trois conditions indispensables et solidaires.

M. Chassin a examiné un à un, aux Archives, les cent soixante-seize registres in-folio qui contiennent la copie authentique des Procès-verbaux, Cahiers, Mémoires, correspondances administratives et autres pièces concernant les députations de chaque bailliage ou sénéchaussée à notre première Assemblée nationale.

« J'y ai trouvé, dit-il, en son berceau, au cœur même de la France parlant de toutes ses voix, le génie de la Révolution qui s'affirme lui-même, à la plus grande gloire de la génération de 1789, à notre plus grande honte, puisque nous nous sommes laissé enlever les trois quarts de l'héritage paternel. »

Ces principes de 89, auxquels personne ne croit pouvoir se dispenser de rendre hommage, pour le moins en paroles, que sont-ils au juste ? On croit le savoir ; mais peu de gens le savent en détail. Ce livre le leur apprendra.

Œuvre sérieuse et sévère, ce livre, purement historique, s'occupe des idées, et non des hommes ; ou bien, c'est des hommes en masse, et non pas des individus, si grands qu'ils soient. L'intérêt qu'il présente est d'autant plus élevé qu'il ne doit rien à la passion politique.

La France était restée muette depuis 1614. En quel-

ques semaines elle entreprend de dire et elle dit tout ce qu'elle a été contrainte de taire durant cent soixante-quinze années, tout ce qu'elle avait sur le cœur!

Quel concert de plaintes et de gémissements! En même temps, combien de fières paroles, improvisées dans les villages et jaillissant de l'âme des hommes illettrés! Quel sentiment juste des droits naturels se substituant d'autorité au prétendu droit féodal! Comme elle éclate du premier coup, et de toutes parts à la fois, cette liberté imprescriptible, et jusque-là inconnue!

Le sûr et le droit instinct de la raison française s'élançait d'emblée jusqu'au bout des principes; si bien qu'en plusieurs points ces premières idées demeurent aujourd'hui encore les utopies de l'avenir?

Oui, les Cahiers contiennent et la Révolution telle qu'elle allait se réaliser, et la Révolution telle qu'elle est à accomplir encore.

« Testament authentique de l'ancien régime, ils démontrent la nécessité des glorieuses audaces de nos pères, ils expliquent l'inévitable fatalité de leurs colères. Programme détaillé et motivé des principes sur lesquels doit reposer le régime nouveau, ils prouvent que si la nation française fut presque unanime à se chercher un avenir complètement opposé aux faits établis, c'est qu'il ne lui fut pas possible de débrouiller de ses traditions oubliées, effacées, brisées, les éléments d'une régénération presque insensible et d'un progrès normal. Plus on étudie les Cahiers, et mieux l'on sent combien les hommes de 1789 eussent été heureux de créer sans détruire, de trouver la liberté et l'égalité dans l'oubli du passé, dans l'espérance de l'avenir, au sein de l'universelle réconciliation. Mais on voit aussi qu'ils avaient trop de bon sens pour devenir les dupes de leurs illusions généreuses, qu'ils avaient trop de

haine du despotisme et du privilège, trop d'amour du droit, pour s'arrêter devant aucun obstacle et ne pas tout oser, plutôt que de se laisser ramener en arrière et maintenir esclaves après avoir voulu être libres. »

Dans cette étude si attachante, bien des détails sont remis en lumière pour notre enseignement. Par exemple, dans les assemblées partielles et générales des Ordres, les députés aux États généraux prêtaient serment non pas au roi ni au gouvernement, — qu'on le remarque, — mais à leurs commettants, envers qui ils s'engageaient sur l'honneur à remplir avec zèle, et surtout avec probité, le mandat qu'ils avaient accepté.

A côté des choses graves ou touchantes, on ne s'étonne pas d'en trouver d'assez drôles parmi ces innombrables formules de cahiers et de brochures publiés pendant les premières élections générales du peuple français. Voici quelques titres pris çà et là et portant l'un ou l'autre caractère :

Prenez-y garde ! ou Avis à toutes les Assemblées d'élections, etc.

Offrande à la patrie, de Guffroy, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Offrande à la patrie*, de Marat, brochure postérieure aux élections.

Maux à découvrir aux États généraux, lettre d'un Curé de campagne à un de ses confrères (remarquable en ce qu'il n'y est pas dit un mot du clergé — Ce curé n'était peut-être qu'une fiction).

Vive le roi ! Doléances du curé de M. (écrit très-libéral comme le précédent).

L'an 1789, ou la Vérité au pied du Trône.

Jérémiades des maîtres portefaix et des autres mercenaires, du triste état de la ville de Soissons.

Cahier du petit bailliage de S., qui ne députera pas aux États généraux.

Les Grands et les Fripons au pilori, par Chauveau-Lagarde.

Doléances des Laboureurs de l'Auxois.

Protestation des Serfs du Mont-Jura (par le marquis de Villette).

Doléances du Cultivateur-journalier, etc.

Doléances et griefs des marins, matelots et pêcheurs de Concarneau et autres ports voisins de Bretagne.

L'École des laboureurs, de Lequinio.

Le Complot d'une Banqueroute générale, de Marat.

Les matériaux pour l'édifice de la Constitution française.

Les Tribuns plébéiens, ou nouvel Ordre judiciaire à introduire en France.

Le bailli de Cancale. Que demanderons-nous ?

Au nom de la Patrie, monsieur, daignez lire ceci avant d'opiner !

Le Mont aimé, au Temps perdu, dans la rue des Projets inutiles, à l'enseigne de la Vérité.

Les mânes de M. Métra, ou Réflexions posthumes pour guider ses confrères, les gobe-mouches des Tuileries, du Luxembourg et du Palais-Royal, sur les réformes à proposer.

Les lunettes du Citoyen zélé, par l'auteur du Jugement du Champ de Mars.

Le Maréchal-des-Logis des trois Ordres.

Le Portefeuille du patriote.

Le plus original des Cahiers, extrait de celui d'un fou qui a de bons moments.

Quelques-uns de ces cahiers, qui ont de drôles de titres pour attirer l'attention, sont plus sérieux qu'ils n'en ont l'air. Dans le dernier, par exemple, on de-

mande une loi qui oblige, sous peine d'amende, les pères et mères à envoyer leurs enfants à l'école ; la suppression des *mouchards* et leur remplacement par tous les citoyens faisant eux-mêmes la police en chaque commune.

Le Député paralytique, ou Idées d'un citoyen perclus.
Diogène aux États généraux.

Le Cahier céleste.

Le Père éternel démocrate.

Le Remue-ménage du Paradis (avec gravure obscène).

Les Doléances d'un Borgne à qui une fusée a crevé le dernier œil qui lui restait.

Le Trio : Don Quichotte, Chicaneau et Tartuffe. (L'auteur désignait ainsi les trois Ordres : la noblesse, — le tiers-état, qui envoyait surtout des avocats, — et le clergé.)

La Chasse et la Nouvelle Chasse aux bêtes puantes et féroces.

La Chasse aux intrigants, aux fripons et aux voleurs.

Il y a aussi des répliques facétieuses, brochures contre brochures.

Ouvrez les yeux !

L'Œil s'ouvre !

Trente-six chandelles et le nez dessus, vous n'y verrez plus.

Je ne suis pas de l'avis de tout le monde.

Etc., etc.

M. Chassin, après la riche énumération contenue dans ses *Pièces justificatives*, ajoute :

« Parce que Prudhomme, — dans son *Histoire des crimes, etc., des Révolutions*, estime à environ une centaine le total des brochures publiées du mois de juil-

let 1788 au mois de mai 1789; — parce que l'*Introduction au Moniteur* ne résume que vingt-cinq ou trente opuscules, considérés comme les plus importants de ceux qui parurent durant la période électorale; — parce qu'enfin la plupart des historiens de la Révolution ont très-rapidement glissé sur le mouvement de la presse non périodique, antérieurement au 14 juillet; on est généralement porté à réduire à l'extrême le nombre des brochures qui ont préparé la Révolution.... Ce nombre fut très-considérable. Ayant compulsé les cartons de la Bibliothèque nationale, la collection Rondonneau, aux Archives, les volumes de la Bibliothèque révolutionnaire du Louvre, et plusieurs collections particulières, je pense être encore au-dessous de la vérité quand je constate qu'il parut, pendant la période des élections de 1789, environ quinze cents brochures. »

Les écrits facétieux ou satiriques, durant ce laps de temps, sont plus nombreux à Paris que dans tout le reste de la France :

Arrêté de la très-utile Communauté des Savetiers sur les changements de formes dans les corps judiciaires.

Cahier des plaintes et doléances de MM. les commis de la volaille, tiré d'un discours prononcé par M. l'inspecteur des dindes.

Doléances des fermiers généraux.

Doléances des églisiers, soutaniers et prêtres des paroisses de Paris.

Très-humbles remontrances des Chevaux de fiacre.

L'ordonnance de police de Sancho Pança.

La Colère du père Duchêne à l'aspect des abus, — les Vitres cassées, — les Fers brisés, et autres brochures du père Duchêne, toutes en langage peu français, sans cesse interrompu par des F...ourche ! (sic).

Les *Jean-Bart* sont sur le même ton...

Il y a aussi spécialement les brochures et les cahiers des femmes. Bien des idées, que peut-être on croirait nées de nos jours et qui passent encore à présent pour fort avancées, datent déjà de cette époque. Nombre de réclamations fort justes, mêlées de quelques erreurs ou de quelques hyperboles, attendent encore aujourd'hui satisfaction.

Là, plus que partout ailleurs, aux idées les plus sérieuses et quelquefois les plus poignantes se mêlent les drôleries de l'esprit gaulois :

Requête des Femmes pour leur admission aux États généraux. La galanterie française doit donner un grand exemple au monde : les Femmes, « formant la plus saine et la majeure partie de la nation, » composeront un quatrième ordre aux États généraux. « Leurs grâces n'y seront pas inutiles pour amener le Clergé à laisser vendre ses biens, et les Nobles à renoncer à leurs privilèges. » — Quelle est la première richesse ? La population. Comment se produit-elle ? Par le mariage. Donc, « supprimer les célibataires ! — N'accorder de rang dans l'État qu'à tout homme marié et ayant au moins un enfant ! Au lieu de payer chèrement un être isolé, on en fait vivre trois... »

Protestation des Dames françaises contre la tenue des États prétendus généraux. — Ils ne seront pas généraux, puisque les Dames n'y seront pas représentées.

Requête des Dames à l'Assemblée nationale (après le Serment du Jeu de Paume et la nuit du 4 août) :

« Vous venez d'abolir les privilèges de la Noblesse, abolissez aussi ceux du sexe masculin.... »

Cahiers des doléances et réclamations des Femmes, par Mme B. B. :

Dans les classes inférieures, on ne croit les femmes

bonnes qu'à filer, coudre et s'occuper du ménage. Dans les classes supérieures, on se figure qu'elles ne sont bonnes qu'à chanter, danser, faire de la musique, jouer et sourire. Cependant il en est qui travaillent, comme les hommes, aux travaux des champs, dans le commerce, etc. ; et l'on en a vu plusieurs tenir, aussi bien et mieux que les hommes, les rênes du gouvernement. — Le peuple rentre dans ses droits ; on parle d'affranchir les nègres : pourquoi ne pas affranchir aussi les femmes ? — En certaines provinces, comme en Normandie, les sœurs sont en partie exclues des successions, dont leurs frères seuls profitent : qu'elles se coalisent pour recouvrer dans la famille l'égalité qu'elles tiennent de la nature ! — Il importe surtout de changer les règles de l'éducation des filles : « Ne nous élevez plus comme si nous étions destinées à faire les plaisirs du sérail. Nous devons partager un jour votre bonne ou mauvaise fortune. Ne nous privez pas des connaissances qui peuvent nous mettre à même de vous aider, soit par nos conseils, soit par nos travaux, et de vous remplacer quand, par une mort naturelle ou prématurée, vous nous laissez chargées du soutien et de l'éducation de vos enfants.... »

A côté de ces considérations sensées et touchantes, on rencontre ceci :

Réclamations des Courtisanes.

Très-sérieuses Remontrances des Filles du Palais-Royal, etc.

Le Cahier des plaintes et doléances des Dames de la Halle et des marchés de Paris (demi-sérieux, bien qu'écrit en langage du lieu).

Tous les cœurs en l'air ! avec un compliment poissard....

Etc., etc.

Telles sont les drôleries que l'esprit gaulois mêle aux choses même les plus sérieuses. Faut-il s'en étonner, quand la gaieté elle-même est quelquefois, chez les Français, une des formes de l'héroïsme ?

En résumé, M. Chassin s'est imposé une tâche formidable ; mais il en est récompensé par le succès, par l'utilité de son livre, et avant tout parce qu'en voyant de près les grandes idées, les généreux sentiments, la haute raison, le cœur héroïque de nos pères, il a réchauffé son propre cœur et le nôtre à ces rayons sacrés. En compulsant tous ces cahiers, soit imprimés, soit manuscrits, il a senti l'heureuse contagion de la fièvre patriotique dont palpitent ces feuilles vénérables, improvisées au milieu de tant d'émotions, où le rire se mêle aux gémissements. Aussi, dans son enthousiasme, a-t-il le droit de mettre en épigraphe ces beaux vers de la *Marseillaise* :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés ne seront plus.
Nous y trouverons leur poussière
Et l'exemple de leurs vertus.

Puisse en effet l'exemple de nos pères relever nos courages ! Honneur à celui qui s'inspire de leur esprit ! Il mérite d'être félicité comme ce Romain à qui l'élite de la nation vota des remerciements pour n'avoir pas désespéré de la République.



VI

DE LA SÉPARATION DU SPIRITUEL ET DU TEMPOREL ¹

Le nombre des religions est grand, et chacune d'elles a la prétention d'être la seule en possession de la vérité révélée, à l'exclusion de toutes les autres.

L'autorité civile, chargée de veiller à la sûreté publique, de maintenir l'ordre, de protéger les personnes et les propriétés, est radicalement incompétente pour décider sur les questions religieuses, pour prononcer sur la vérité ou la fausseté d'une doctrine, et par conséquent pour assurer à un certain culte une supériorité, une prééminence sur les autres. Ce qu'on nommait *religion d'État* dans la Charte de 1814 est donc une chose contraire à la raison autant qu'à la liberté.

Religion de la majorité, dans la Charte de 1830, était une formule moins absolue, constatant seulement un fait, mais au fond cachant la même injustice. La majorité,

1. Par Miron. — Un vol. grand in-18, à Paris, chez Noiron et Cie, et Germer-Baillière.

quelle qu'elle soit, ne saurait constituer un privilège en faveur d'une religion. Même en politique, la majorité n'est nullement signe de vérité, mais expédient nécessaire. Car, lorsqu'un peuple est partagé sur une question importante, qui donc le départagerait? Nous ne sommes plus au temps des oracles, encore moins au temps où les dieux descendaient sur la terre pour nous parler. Or, faute d'un dieu qui vienne nous dire : « Dans la question qui vous divise, c'est la minorité qui a raison, et la majorité qui a tort, » on est bien obligé, pour en finir, de supposer que c'est le plus grand nombre qui voit juste, quoique cela ne soit pas du tout certain.

Au fond, la seule chose équitable dans ce parti qu'on est forcé de prendre, c'est de ne pas sacrifier le plus grand nombre au plus petit. On présume que la majorité, représentant les intérêts les plus nombreux, a par cela même le plus de lumières. Mais la conclusion n'est pas nécessaire : on peut être très-intéressé à voir très-clair et n'y voir goutte.

Ce qu'on nomme le suffrage universel, fût-il vraiment universel, — c'est-à-dire admit-il non-seulement les hommes, qui sont à peine un tiers de la population, mais aussi les femmes et les enfants, — ceux-ci représentés, comme lorsqu'il s'agit de fortune et de propriété, par leurs tuteurs ou curateurs, — même alors, ce suffrage-là ne serait encore, après tout, qu'une probabilité accrue.

Toujours y aurait-il à trouver un ressort qui compléterait encore cette machine, pour permettre à l'opinion des minorités de se faire jour. Car, s'il est nécessaire de faire passer le grand nombre avant le petit, il est équitable que le petit puisse passer du moins après le grand, et être compté pour quelque chose. Entre toutes les oppressions brutales, celle des minorités ou des individus sous le poids du grand nombre pur et simple ne serait

pas la moins odieuse ni la moins révoltante aux yeux de la raison et de la justice. Le grand nombre, en tant que grand nombre, représente seulement la force, non le droit : il n'est le droit que par convention, faute de pouvoir sortir autrement des différends qui partagent les hommes, et connaître où se trouve la vérité.

A plus forte raison lorsqu'il s'agit de doctrines théologiques et métaphysiques, la question de nombre n'est rien, la majorité n'a en sa faveur aucune présomption de vérité, n'a droit à aucun privilège. Le mieux, pour l'État, est donc de reconnaître son incompetence et de laisser aux religions le soin de s'administrer elles-mêmes. Le gouvernement ne doit intervenir que pour assurer à toutes une égale liberté.

Les rapports entre les religions et l'État peuvent être réglés d'une multitude de manières qui rentrent dans l'un ou l'autre des quatre systèmes suivants :

1° Ou bien tous les pouvoirs sont concentrés dans la main d'un souverain pontife, qui gouverne le spirituel et le temporel en même temps : comme à Rome, ou au Thibet ;

2° Ou bien c'est, au contraire, le chef de l'État qui, en cette qualité, gouverne la religion : comme en Russie, ou en Angleterre ;

3° Ou bien les deux puissances sont séparées, mais alliées : ce que l'on nomme *concordat* et qui produit d'incessantes discordes, tantôt déclarées, tantôt sourdes : comme dans notre pays ;

4° Ou bien, enfin, l'État est neutre entre les diverses religions ; chacune d'elles s'administre comme bon lui semble, sans que le magistrat intervienne. L'État assure à toutes une égale liberté, n'accorde à aucune ni salaire ni privilège. C'est le système des États-Unis, la liberté pure.

L'auteur du livre que nous signalons examine successivement ces divers systèmes, et n'a pas de peine à conclure en faveur du dernier sur les trois autres.

Après avoir traité la question en théorie, il passe à l'application, en discutant les diverses parties de notre législation qui devront être transformées afin de mettre ce système en vigueur.

Le livre se tient d'un bout à l'autre et est si rempli d'arguments, qu'il est difficile de l'analyser : aussi ne l'essayerons-nous point ; car une analyse, même très-incomplète, dépasserait les limites d'un chapitre. La question est développée dans toutes ses parties, discutée dans tous ses aspects, moralement, juridiquement et administrativement. L'ouvrage se termine par un projet de loi. Vienne le moment d'en finir avec cette grande question, qui est le nœud de tant d'autres, et cette excellente discussion sera utilement consultée. Tous les détails d'un sujet si complexe y sont prévus, étudiés et résolus avec maturité et avec mesure.

La raison, l'intérêt public demandent que l'on sorte le plus tôt possible d'une situation aussi fausse que l'est le régime du Concordat. Il ne parvient jamais à contenter l'Église, et est pour l'État un marché de dupe. D'autre part, ce régime est oppressif envers les citoyens non catholiques. « Ils ont à souffrir de tous les privilèges accordés au culte officiel ; ils contribuent à l'entretenir, et il n'y a pas pour eux de compensation s'ils n'appartiennent à aucune des trois autres communions reconnues et salariées par l'État ; ils souffrent de l'exemption de service militaire accordée aux ecclésiastiques, puisque cette exemption diminue le contingent, et que l'État, pour se dédommager de cette perte, fixe en conséquence le nombre d'hommes que doit fournir la population ; les dissidents souffrent en étant forcés, dans certaines loca-

lités, de suspendre, le dimanche, leurs travaux ou leur commerce ; ils souffrent quand ils sont contraints d'envoyer leurs enfants à la seule école existant dans leur commune et qui est dirigée par une congrégation religieuse ; il est pénible pour eux de savoir que des instituteurs ecclésiastiques ou congréganistes inculqueront à leurs enfants des principes en opposition à ceux de leurs parents, et feront même des tentatives pour les convertir, pour leur inspirer envers leur famille des sentiments de défiance et d'aversion ; les dissidents souffrent quand ils sont tenus, comme fonctionnaires publics, d'assister à des cérémonies catholiques ; quand ils sont obligés, comme militaires ou gardes nationaux, d'escorter le Saint-Sacrement, de parader à la messe et d'exécuter des gestes d'adoration devant les objets du culte catholique ; ils souffrent d'être privés du droit de se réunir librement pour exercer leur culte ; ils souffrent de ne pouvoir discuter librement, par la voie de la presse, les questions religieuses, tandis que les catholiques ont, pour plaider leur cause, toute la latitude qu'ils peuvent désirer. Un régime qui implique essentiellement l'oppression d'une partie de la population est donc radicalement mauvais. »

Ce n'est pas assez que l'État demeure impartial entre toutes les religions, si les citoyens qui ne se rattachent à aucune sont contraints de contribuer aux frais de toutes. Cela blesse la liberté de conscience et la justice.

L'auteur étudie en détail la suppression du budget des cultes, avec tout ce qui s'y rattache. Il réfute tour à tour les objections diverses et contraires de M. Franck et de M. Jules Simon, — l'un croyant que le clergé, privé de la subvention de l'État, mourrait de faim ; l'autre pensant, au contraire, qu'alors le clergé serait bien plus riche au moyen des dons volontaires, et que son

importance en deviendrait excessive et menaçante. Riche ou pauvre, là n'est pas la question. Que chaque communauté pourvoie à ses dépenses comme elle l'entend, sans pouvoir contraindre qui que ce soit à y contribuer, voilà le droit; toute autre disposition est injuste. Quoi! je payerai les armes qu'on emploie chaque jour à tirer sur moi et les miens!

La sagesse veut que l'État, incompetent pour constater la vérité ou la fausseté d'une religion ou d'une doctrine quelconque, demeure strictement neutre et indifférent entre toutes, sans donner de préférence, ni de privilège, ni de subvention à aucune. Telle est la solution la plus nette, la plus rationnelle, la plus équitable de la question; tel est le moyen le plus sûr de mettre fin aux querelles, aux discussions, aux conflits causés par la lutte des deux puissances. Les progrès de l'esprit humain tendent de plus en plus à faire prédominer la raison, et par conséquent à dégager les institutions civiles des croyances religieuses. Plus les connaissances scientifiques se répandront, plus l'on comprendra que la religion doit être laissée à la conscience individuelle, que l'État n'a point qualité pour décider en cette matière, que toute intervention de sa part sur ce point est oppressive, et qu'il doit renoncer à réglementer les cultes.

« Les diverses sectes chrétiennes ne pourraient se plaindre, dit M. Miron, de la position qui leur serait faite, car ce serait celle de la primitive Église. Dans les plus beaux temps du christianisme, c'est-à-dire dans les trois siècles qui précédèrent la conversion de Constantin, l'Église n'avait rien de commun avec le pouvoir civil et ne lui demandait rien que la liberté; elle n'avait pas besoin de puiser au trésor public : les cotisations des fidèles lui suffisaient; elle ne réclamait pas la coopération du bras séculier pour faire des conversions, pour étendre

son empire sur les âmes; ses conquêtes étaient toutes pacifiques; elle n'aspirait ni aux honneurs ni aux privilèges; elle ne soupçonnait même pas qu'un jour elle pût faire alliance avec l'Empire; elle prêchait l'éloignement des fonctions publiques, dont elle regardait l'exercice comme incompatible ou au moins comme difficilement conciliable avec les devoirs de chrétien. »

La liberté religieuse ne peut être complètement réalisée que par la séparation du spirituel et du temporel. Soumettre les religions à la nécessité de l'autorisation préalable, c'est confisquer la liberté religieuse, c'est imposer aux consciences une véritable oppression. La liberté religieuse doit être illimitée, doit pouvoir s'exercer sans aucune autorisation, ou bien elle n'existe pas. Il faut donc l'accepter avec toutes ses conséquences, dont la principale est la multiplicité et l'extrême variété des doctrines. Y a-t-il donc là de quoi s'alarmer? Qu'y a-t-il d'inquiétant pour la société dans l'existence de ces sectes diverses adhérant à des dogmes divers? « Eh! avant de juger sévèrement les religions qui vous sont étrangères, songez un peu à l'impression que doivent produire les religions les plus accréditées en Europe, sur les personnes qui n'y croient pas. » (Voir dans le livre l'excellent développement de cette idée, page 21 tout entière.)

Chaque secte a intérêt à ce que le régime de la liberté religieuse s'établisse par toute la terre : car, si dans un pays elle supporte les dissidents, elle gagne l'avantage d'être elle-même supportée dans les pays où elle est en minorité.

Ce qu'on appelle la liberté réglementée, c'est-à-dire une liberté qui, proclamée en principe, ne peut, en réalité, s'exercer que sous le bon plaisir du gouverne-

ment, une pareille liberté n'est qu'une déception et un piège.

Les actes religieux ne doivent tomber sous la sévérité des lois que quand ils constituent des crimes, des attentats contre l'ordre : alors on les poursuit comme crimes, en vertu du droit commun, sans avoir à examiner les motifs ou prétextes religieux dont ils se couvrent.

La liberté doit luire pour tout le monde, même pour ceux qui, par principe, la détestent et lui lancent l'anathème, pour ceux qui la réclament quand ils sont les plus faibles et la détruisent dès qu'ils sont les plus forts.

La liberté religieuse est incomplète s'il n'y a liberté de discussion. Le droit de faire votre propre apologie entraîne le droit de discuter les doctrines rivales et d'en prouver la fausseté. Les persécutions, d'ailleurs, sont impuissantes à arrêter l'essor de la pensée, et il faut bien se garder, sous le nom d'outrage à la religion, d'interdire la discussion.

On peut citer comme un des exemples les plus curieux de cet abus, celui de Touquet, qui, sous la Restauration, publia un livre intitulé : *Morale de l'Évangile*, composé exclusivement de textes évangéliques par lui choisis, sans un mot de commentaire. Comment voir, dans une telle compilation, l'outrage ou la dérision ? Le ministère public exécuta ce tour de force et raisonna ainsi : Vous citez les préceptes moraux sans faire aucune mention des miracles ; c'est les nier implicitement, et par conséquent saper la base de la religion révélée. Or, nier cette religion, c'est lui faire le plus grand des outrages. — Cette argumentation eut le plus grand succès, et le malheureux écrivain fut condamné et succomba devant tous les degrés de juridiction.

Le régime de la liberté religieuse complète a été essayé avec succès en France pendant sept ans (de l'an II à 1802). Il ne s'agit donc que de revenir à des errements déjà connus et vérifiés par l'expérience.

« Quelques partisans de la thèse que nous soutenons, dit M. Miron, l'ont formulée en ces mots : La loi doit être athée. — Nous repoussons le principe ainsi libellé, parce qu'il tend à faire croire que l'État est athée, impose l'athéisme aux citoyens, et se déclare l'adversaire de tous les cultes qui ont pour base la croyance en Dieu. L'État n'a ni ne peut avoir en matière religieuse aucune doctrine, positive ou négative : il n'est ni athée, ni déiste, ni panthéiste, ni chrétien, ni juif, ni musulman ; il n'a pas qualité pour prononcer sur ces questions, et il y aurait de sa part une ridicule et odieuse témérité à décréter une doctrine, à la prendre sous son patronage, à en faire un symbole de foi obligatoire. Il doit donc laisser les consciences entièrement libres, et s'abstenir de prendre parti dans les sectes qui divisent et diviseront toujours l'humanité. Maintenir le bon ordre, assurer la liberté à tous, telle est sa tâche ; et qu'il laisse chacun raisonner et prier à sa guise. »

Il y a quelque temps, les quartiers populaires de Londres étaient vivement préoccupés et agités par la discussion d'un bill présenté à la Chambre des Communes pour interdire toute espèce de vente le dimanche, et pour ordonner la fermeture des *public houses* pendant toute la journée dominicale. Un grand *meeting* devait se réunir dans Hyde-Park pour protester contre cette recrudescence de l'intolérance anglicane, et pour aviser aux moyens d'empêcher le vote du bill qui lui donnerait la consécration légale. Cette exigence nouvelle du bigotisme anglican menace le gouvernement

d'embarras non moins grands que ceux que lui a causés un instant l'affaire de la réforme.

« Il semblerait, disait fort bien à ce propos un de nos confrères, que, à notre époque et dans un pays de liberté tel que l'Angleterre, de pareilles difficultés ne pussent plus s'élever. Mais l'Angleterre, il ne faut pas l'oublier, malgré ses institutions et ses mœurs essentiellement libérales, est un pays de religion d'État, et, par une conséquence logique, l'intolérance de l'Église dominante envahit fatalement le domaine même de la loi civile et politique. C'est l'esprit de toutes les Églises, dès qu'elles sont en majorité dans un pays, non-seulement de tendre à opprimer les cultes dissidents, mais aussi d'imposer l'observation de leurs rites et de leurs pratiques à leurs propres membres, par le concours du bras séculier; cette tendance devient presque irrésistible dans les pays où il y a non-seulement une Église de la majorité, mais une Église établie. C'est ce qui se voit à Rome, où l'on a pu enlever légalement le petit Mortara à ses parents; c'est ce qui se voit en Suède, où les dissidents sont presque hors de loi; c'est ce qui se voit en Russie, où les cultes non orthodoxes sont absolument subordonnés à la volonté du chef de la religion orthodoxe; c'est ce qui se voit en Turquie, où les rayas sont frappés de mille incapacités civiles, et où les ulémas s'opposent à toutes les réformes qui auraient pour but de modifier cet état de choses; c'est, en un mot, ce qui se voit et doit se voir nécessairement, dans une mesure plus ou moins grande, partout où l'État et l'Église ne sont pas absolument indépendants l'un de l'autre. »

On est étonné que des vérités si évidentes aient besoin de démonstration. Mais, puisqu'elles sont encore contestées, on doit être reconnaissant envers un bon et

loyal esprit qui a le courage de reprendre par le menu le développement de cette grande question de la séparation du spirituel et du temporel.

La matière est étudiée avec exactitude et avec scrupule. Le livre est écrit simplement, avec la force et l'éloquence du bon sens. L'esprit positif et pratique qui y règne n'en exclut pas l'élévation. (*Voir, pour exemple, le chapitre des Édifices consacrés au culte.*)

L'auteur n'est pas seulement gallican; il est parfaitement libéral, et veut une égale liberté pour ses adversaires et pour lui-même. Il a pour inspiration le sentiment de la justice et de la solidarité humaine.

Les enseignements de l'histoire sont mis à contribution dans ce livre avec autant de discrétion que de solidité. Il abonde en raisons de sens commun, en faits, en exemples, qui sont des lumières. Il a aussi ses épisodes divertissants, qui égayent un sujet sérieux, et qui sont tirés de ce sujet même, *ex visceribus rei*.

Œuvre de raison et de conscience, comme tous les livres du même auteur, celui-ci est surtout d'une utilité pratique incontestable, discutant les lois passées et préparant la loi future.



VII

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE DU PRINCE EUGÈNE¹

Ces *Mémoires* ont pour objet de réfuter sur plusieurs points importants les assertions, soit du général d'Anthouard, ancien aide de camp du prince Eugène, soit de Marmont, duc de Raguse, soit de M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, — et cela par la publication de la correspondance inédite de Napoléon lui-même avec le prince son beau-fils et fils adoptif.

A quelque point de vue qu'on se place, et quelques conclusions qu'on en tire, cette correspondance est du plus haut intérêt. C'est une très-curieuse école de gouvernement et d'art militaire. Tous les secrets sont révélés. On pénètre dans les coulisses, ou même parfois dans les cuisines, de l'histoire. On en voit aussi les grandeurs à nu, dépouillées de tout ornement. La réalité toute crue a une saveur merveilleuse.

1. Publiés, annotés et mis en ordre par A. Du Casse, auteur des *Mémoires du roi Joseph*. — Dix volumes in-octavo, Paris, Michel Lévy. (Les 8 premiers parus.)

Dans ces dix volumes in-octavo, les *Mémoires* proprement dits du prince Eugène tiennent peu de place. Ce fut seulement en 1822, vers la fin de sa vie, qu'il songea à les rédiger : il n'eut le temps d'en écrire que le commencement ; cela va de 1781, date de sa naissance, à 1805, époque où le royaume d'Italie fut constitué, et où il en fut nommé vice-roi. Le prince dicta aussi un aperçu de la campagne de 1809. Ces deux fragments sont tout ce que l'on possède en fait de Mémoires proprement dits.

Mais la correspondance continuelle de Napoléon et du prince offre, pour complément, les plus riches matériaux historiques. L'ensemble de ces documents fait connaître l'ancien vice-roi de l'Italie et l'éclaire d'un jour favorable : il apparaît, en résumé, honnête homme et intelligent, soit comme administrateur, soit comme général.

Les huit premiers volumes parus sont divisés en vingt-trois livres, et vont jusqu'au 12 mai 1813. A la suite de chaque livre se trouve la correspondance de Napoléon et du prince relative aux événements que le livre contient. Pour mieux dire, c'est cette correspondance elle-même qui forme le fonds et le corps de l'ouvrage. Selon le plan déjà suivi avec succès pour les *Mémoires du roi Joseph*, les résumés historiques rédigés par M. Du Casse, et qui précèdent chaque période de la correspondance, n'ont d'autre but que d'aider à la lecture, de procurer une connaissance exacte des hommes et des choses, et de faire apprécier sainement les documents authentiques. Cette forme simple et modeste est la plus probante et la plus utile. L'éditeur s'efface et met en lumière toute la vérité.

Né à Paris, le 3 septembre 1781, du vicomte Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la

Pagerie, Eugène fut placé fort jeune au collège d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis), et y resta jusqu'au moment où, par suite des événements de la Révolution, les collèges furent dissous. Un arrêté du gouvernement obligea les enfants des nobles à apprendre un métier : Eugène fut mis en apprentissage chez un menuisier, et sa sœur Hortense chez une couturière. Il ne sortit de là que pour être placé près du général Hoche, et fit pendant plusieurs mois le service d'officier d'ordonnance près de ce général.

Le vicomte de Beauharnais avait perdu la vie sur l'échafaud le 5 thermidor an III, quatre jours avant la chute de Robespierre. Mme de Beauharnais, qui avait aussi été mise en prison, fut rendue à la liberté quelque temps après, grâce aux démarches actives du député Tallien.

A la suite du 13 vendémiaire, un ordre du jour défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris de conserver des armes : Eugène, ne pouvant se faire à l'idée de se séparer du sabre de son père, écrivit au général Bonaparte pour obtenir la permission de le garder. Cette démarche amena un événement qui eut la plus grande influence sur sa destinée et sur celle de sa famille, et que lui-même raconte ainsi :

« L'entrevue que le général Bonaparte m'accorda fut d'autant plus touchante qu'elle réveilla en moi le souvenir de la perte encore récente que j'avais faite. Ma sensibilité et quelques réponses heureuses que je fis au général lui firent naître le désir de connaître l'intérieur de ma famille, et il vint lui-même le lendemain me porter l'autorisation que j'avais si vivement désirée. Ma mère l'en remercia avec grâce et sensibilité. Il demanda la permission de revenir nous voir, et parut se plaire de plus en plus dans la société de ma mère. Je dois dire

que, peu de mois après, nous nous aperçûmes de l'intention où le général Bonaparte pourrait être d'unir son sort à celui de notre mère; et toute la splendeur qui depuis environna Napoléon, alors général Bonaparte, n'a pu me faire oublier toute la peine que je ressentis quand je vis ma mère décidée à former de nouveaux liens. Il me semblait qu'un second mariage, quel qu'il fût, était une profanation, une atteinte portée à la mémoire de mon père.

» Le général Bonaparte, déjà habitué de la maison, prenait intérêt à tout ce qui s'y passait, et ne dédaignait pas de s'occuper, avec un soin particulier, de l'éducation de deux enfants dont il espérait bientôt épouser la mère; mais on connaissait l'éloignement que nous avions déjà manifesté, ma sœur et moi, pour un nouveau mariage de ma mère, et l'on prétextait le besoin que nous avions l'un et l'autre d'achever notre éducation pour nous placer dans deux pensionnats à Saint-Germain.

» Nous ne tardâmes pas à apprendre à la fois et le mariage de ma mère avec le général Bonaparte et la nomination de ce général au commandement de l'armée d'Italie, et enfin le prochain départ de ma mère pour suivre son mari. »

Peu de temps après son arrivée en Italie, le général fit venir Eugène auprès de lui et l'attacha à sa personne comme aide de camp, afin de le diriger lui-même. Il l'emmena ensuite en Égypte. Eugène prit part à toute l'expédition. Il donne d'intéressants détails, particulièrement sur son séjour au Caire, sur sa visite au harem de Mourad-Bey, sur l'empressement plus qu'indiscret de toutes ces femmes excitées par la reclusion comme des mouches : elles l'entourent, le pressent, veulent toucher et défaire ses vêtements; il faut appeler les eunuques, qui, à la voix de la maîtresse, frappent à coups de nerf

de bœuf sur ces curieuses et les obligent à lâcher prise. Dans la même page se trouve la contre-partie de cette scène : c'est l'invasion d'un autre harem par des soldats français ; les officiers sont obligés de recourir au même expédient, ou à peu près, que les eunuques : c'est en frappant sur leurs soldats à grands coups de plat de sabre qu'ils parviennent à mettre un terme au désordre et à les faire déguerpir du harem.

Eugène suit le général Bonaparte en Syrie, au siège de Saint-Jean d'Acree, puis revient en France, un peu après lui.

Lorsque l'Empire succède au Consulat, Eugène est créé prince ; ensuite, vice-roi du nouveau royaume d'Italie. Il met tout son zèle à l'organiser, sous la direction de Napoléon. Ici commence la très-intéressante et très-curieuse correspondance.

Le Corps Législatif d'Italie ne se montrant pas assez docile, l'empereur-roi écrit au vice-roi : « Si la loi sur l'enregistrement ne passe pas, je la prendrai de ma propre autorité, et, tant que je serai roi, le Corps Législatif ne sera point réuni. Faites appeler le président, faites parler aux principaux membres par les ministres, par les conseillers d'État, faites-leur bien entendre que je puis me passer du Corps Législatif, et que je leur apprendrai comment je puis m'en passer, puisqu'ils se comportent ainsi envers moi. »

En effet, sans même attendre que cette première lettre soit parvenue, et deux jours après seulement, il fait expédier un décret par lequel il ordonne que le Corps Législatif termine ses séances. Dans la lettre où il annonce ce décret au vice-roi, il dit : « Ce n'est pas l'autorité du Corps Législatif que je voulais, c'est son opinion. Vous ne lui ferez pas de message, vous ne lui rendrez aucun honneur. Vous ferez cependant connaître

mon mécontentement. Si la loi des douanes a été envoyée, retirez-la : cela ne regarde pas le Corps Législatif, je n'en ai pas eu besoin en France pour cet objet. Retirez aussi la loi générale du budget, et tout ce qui est relatif à la loi de l'enregistrement, et publiez-les en décrets. Vous avez tort de penser que les Italiens sont comme des enfants ; il y a là dedans de la malveillance : ne leur laissez pas oublier que je suis le maître de faire ce que je veux ; cela est nécessaire pour tous les peuples, et surtout pour les Italiens, qui n'obéissent qu'à la voix du maître. Il ne vous estimeront qu'autant qu'ils vous craindront, et ils ne vous craindront qu'autant qu'ils s'apercevront que vous connaissez leur caractère double et faux. D'ailleurs, votre système est simple : l'Empereur le veut. Ils savent bien que je ne me dépars pas de ma volonté. »

La première de ces lettres est datée de Saint-Cloud, le 25 juillet 1805 ; la seconde, encore de Saint-Cloud, le 27 juillet. Le 6 août, il en envoie une troisième, datée du camp de Boulogne : « Mon cousin, vous aurez reçu un décret par lequel j'ai ajourné le Corps Législatif. Quand ces législateurs auront un roi pour eux, il pourra jouer à ces jeux de barres ; mais, comme je n'en ai pas le temps, que tout est passion et faction chez eux, je ne les réunirai plus. »

Le même jour, recevant des lettres du vice-roi par lesquelles il apprend que celui-ci n'a pas exécuté absolument ses ordres, ou bien les a devancés en partie, il récrit, avec plus de vivacité encore : « Mon cousin, je reçois votre courrier. Je ne puis trop vous témoigner mon mécontentement de ce que vous vous prononcez sur des objets que je me suis réservés : voilà trois fois dans un mois. Vous n'aviez pas le droit de dépecer la loi sur les finances, que j'avais signée, et d'en présenter

d'autres; vous n'aviez pas le droit d'ajourner le Corps Législatif; vous n'aviez pas le droit d'arrêter les dépenses départementales. Je suis moins affligé du peu de considération que vous avez pour mon autorité que du peu de cas que vous faites de mes avis. Que voulez-vous que je réponde à vos lettres? Je n'écris pas par passe-temps, et je n'ai pas l'habitude d'écrire vainement; je vous donnerai mes avis, et, quand ils vous parviendront, vous aurez décidé? Si vous tenez à mon estime et à mon amitié, vous ne devez, sous aucun prétexte, la lune menaçât-elle de tomber sur Milan, rien faire de ce qui est hors de votre autorité. Je crois aussi avoir assez de droits à votre confiance pour que, sur des affaires importantes, même vous concernant, vous jugiez nécessaire d'attendre mes avis. Vous êtes le premier qui m'avez fait avoir tort avec trente ou quarante polissons. Cela ne serait pas arrivé si vous n'étiez pas sorti des bornes de votre pouvoir : n'en sortez pas désormais. »

Le Corps Législatif, en effet, ne fut plus jamais convoqué, tant que dura le royaume d'Italie. Le Sénat de ce même royaume fut, en quelque sorte, mis en son lieu et place. Il fut chargé de l'examen des comptes des ministres, et autres attributions du Corps Législatif.

Dans le même temps, l'Autriche préparait la guerre en secret contre la France, et la France contre l'Autriche. L'Empereur écrivait coup sur coup au vice-roi de démentir les bruits qui couraient, tout en approvisionnant de munitions et de vivres toutes les places fortes du Piémont et de la Lombardie, et en organisant tous les services dans les moindres détails. « Il faut parler paix, mais agir guerre, » lui dit-il. Il donne ordre à tout minutieusement. Que chaque soldat ait

deux paires de souliers dans le sac, et une paire aux pieds; que ces souliers aient de vraies semelles de cuir double, et non des semelles de carton à l'intérieur. « Moi-même, si je vais en Italie, j'accorderai aux corps une paire de souliers en gratification, et je la ferai payer par le Trésor de France. »

L'Autriche, de son côté, jouait le même jeu, *parlait paix et agissait guerre*. C'était elle qui avait commencé : aussi fut-elle prête la première, et elle engagea les hostilités à l'improviste, au printemps de 1809. L'armée italienne fut surprise et se vit forcée d'abord de se replier. Napoléon, irrité, envoie une dépêche au vice-roi : « Faites-moi connaître : 1° si le général Sahuc bivaquait avec sa troupe ou était dans une maison; 2° comment il a été surpris. S'il n'était pas bivaqué et qu'il fût dans une maison, faites-le arrêter et conduire à Paris. Les Autrichiens auront empesté mes États d'Italie de leur papier, il ne faut pas le recevoir dans les caisses de l'État, car ce ne sont que des chiffons. On dit que l'évêque d'Udine s'est mal comporté : si cela est, il faut le faire fusiller. Il est temps enfin de faire un exemple de ces prêtres, et tout est permis au premier moment de la rentrée. Que cela soit fait vingt-quatre heures après la réception de ma lettre, c'est un exemple utile. S'il est quelque autre individu qui se soit mal comporté, faites-le arrêter. Si Trieste vient à être en votre pouvoir, imposez-lui 50 millions de contributions, et faites arrêter quarante des principaux habitants pour vous assurer du paiement. Faites également mettre le séquestre sur tous les navires, jusqu'à ce que cette contribution soit acquittée. Vous suivrez cela à la lettre, j'ai pardonné trop souvent à cette ville. Toutes les fois que vous serez en présence de l'ennemi, bivaquez avec vos troupes : il y a longtemps que je suis

cet usage, et jè m'en suis bien trouvé : cela donne l'exemple à tout le monde. »

Le vice-roi, dans sa réponse, plaide les circonstances atténuantes en faveur de l'évêque d'Udine, et attend de nouveaux ordres : c'est un homme faible, pusillanime, attaché à ses devoirs de sujet et de prêtre ; il avait reçu l'ordre *par écrit* de chanter un *Te Deum* et de faire faire des prières *pour le succès des armes autrichiennes*. Il a chanté le *Te Deum* ; mais, dans l'invitation à ses diocésains, qu'il a fait imprimer, il n'a pas dit de prier pour les armes autrichiennes, il a dit seulement : *Pour implorer la protection et le secours du Ciel dans les circonstances actuelles*.

« C'est là, sans doute, une petite tournure italienne, — continue le vice-roi, — mais enfin c'est la preuve, ce me semble, que les prières n'étaient pas ordonnées par l'archevêque dans une intention criminelle, mais seulement pour *céder à la force*.... J'ai sévèrement admonesté ce prélat pour son acte de faiblesse, et si sévèrement qu'il en a été accablé, et que je sais qu'il l'est encore. J'en suis demeuré là, et j'en demeurerai là jusqu'à ce que je reçoive d'autres ordres de Votre Majesté. »

Le capitaine Bataille, officier de mérite, un des aides de camp du vice-roi, envoyé auprès de l'Empereur, s'étant endormi dans sa voiture, perdit ses dépêches placées dans une malle que des voleurs lui dérobèrent. L'Empereur écrit à ce sujet au prince : « Votre aide de camp Bataille m'a perdu mes dépêches, il mérite d'être puni : mettez-le pour quelques jours aux arrêts. Un aide de camp peut perdre en route ses culottes, mais il ne doit perdre ni ses lettres ni son sabre. Le paquet dont le vôtre était chargé n'était pas si gros qu'il ne pût le mettre dans l'intérieur de la voiture et sous sa

main. Alors il ne les aurait pas perdues. Tous ces gailards-là sont des freluquets. »

Ailleurs, il recommande que les officiers et courriers, en temps de guerre, cachent toujours les dépêches en les cousant entre les semelles de leurs bottes.

Les dilapidations, à l'armée d'Italie, étaient effroyables. Plusieurs généraux, dont les noms sont cités en toutes lettres dans cette correspondance historique, détournaient des sommes énormes. Il y a un grand nombre de lettres à ce sujet. Il est très-intéressant de suivre comment Napoléon débrouille tous ces tripotages ; il compte, et compte juste ; il joue serré, comme dans une escrime : les vols sont percés à jour, et les voleurs forcés de rendre gorge, du moins en partie ; mais quelques-uns pardonnés pour leurs talents militaires.

« Témoignez mon mécontentement à l'ordonnateur J.... Je suis volé de 50 pour 100, et, dans beaucoup d'objets, de 70 pour 100. Qu'est-ce à dire que 1 370 000 rations de fourrages ? J'aurais donc eu 12 000 chevaux, sans comprendre les troupes d'Istrie et de Dalmatie ? Cela est trop fort. Vous savez très-bien que je n'ai jamais eu plus de 7 000 chevaux. C'est donc encore une dilapidation très-considérable. Puisque vous savez cela aussi bien que moi, ordonnez donc qu'on me fasse un décompte des rations par régiment et par bataillon du train. Les frais de bureaux sont aussi exagérés : 118 000 francs pour quatre mois, cela fait près de 400 000 francs pour l'année. Cette dépense serait aussi forte pour le royaume d'Italie que pour toute la France. Les estafettes étaient établies avant le 1^{er} janvier ; il ne doit donc point y avoir une dépense de 49 500 francs pour les courriers.... »

Et, dans une autre lettre, trois jours après : « Les charrois ne doivent rien coûter, puisque j'ai des che-

vaux aux bataillons du train ; il faut faire marcher ces chevaux. Je ne conçois pas comment on demande 195 000 francs pour la viande, lorsque la viande est fournie en nature. La Dalmatie et l'Istrie ne doivent point monter jusque-là : cela ferait 26 000 à 28 000 rations par jour.... »

Ailleurs, pour s'assurer s'il est trompé de beaucoup par les joailliers de Paris, il donne ordre au vice-roi de faire estimer secrètement, par ceux de Milan, des bijoux que l'impératrice Joséphine envoie en présent à la vice-reine : « Mon fils, l'Impératrice a fait présent à la vice-reine d'une guirlande d'hortensia. Je désire que, sans que la princesse en sache rien, vous la fassiez estimer par de bons bijoutiers, et que vous me fassiez connaître cette estimation, pour que je voie de combien ces messieurs ont l'habitude de me voler. »

Le prince Eugène, chargé du commandement de l'armée d'Italie, repoussa les Autrichiens, opéra sa jonction avec la Grande-Armée aux environs de Vienne, gagna la bataille de Raab, et fut une des principales causes du succès de celle de Wagram.

La Vénétie étant réunie au royaume d'Italie, et Eugène, vice-roi d'Italie, étant nommé prince de Venise, Napoléon lui souffle ceci : « Il serait assez convenable qu'une députation de Vénitiens, composée d'hommes les plus considérables et les plus connus, se rendît à Paris, tant pour me prêter serment au nom de leurs compatriotes que pour me témoigner leur contentement de faire partie du royaume d'Italie : je les recevrais à Paris avec apparat ; et cette démarche serait convenable sous tous les points de vue : mais il faut que l'initiative vienne d'eux. »

Voilà les coulisses. Voici maintenant les cuisines. « Mon fils, continuez à m'envoyer les lettres de l'ar-

chevêque de Silistrie, envoyé de Rome à Dresde : on en a trouvé ici le chiffre, de manière qu'on les lit ici comme une écriture courante ; mais il faudrait les laisser continuer leur route en les copiant exactement. »

Et cet autre passage : « Je viens d'ordonner que M. Lagarde, employé près du ministre de la police, se rende auprès de vous. C'est un homme qui a joué beaucoup de rôles ; enfin un homme de police. Tenez-le à distance de vous, et ne communiquez avec lui que par Méjean. Tenez-vous-en à ce que je vous dis, et non à votre cœur de vingt ans. Depuis quatre ans, je l'ai beaucoup employé en police, et je ne l'ai jamais vu : ce n'est pas absolument ce que vous devez faire aussi ; mais, si vous le voyez quatre fois dans un an, cela suffit. Gardez-vous de laisser pénétrer votre opinion : il faut, au contraire, qu'il croie que vous faites cas de lui. »

En 1806, Napoléon, sans consulter le prince Eugène, l'avait tout à coup marié à la princesse Auguste de Bavière. Pendant que la négociation avait lieu, à Munich, à la fin de 1805, le principal intéressé l'ignorait complètement, occupé qu'il était à son royaume d'Italie. Il apprit son propre mariage le 8 janvier 1806 par cette courte lettre de l'Empereur, datée de Munich, le 31 décembre 1805 : « Mon cousin, je suis arrivé à Munich. J'ai arrangé votre mariage avec la princesse Auguste ; il a été publié. Ce matin, cette princesse m'a fait une visite, et je l'ai entretenue fort longtemps. Elle est très-jolie. Vous trouverez ci-joint son portrait, sur une tasse ; mais elle est beaucoup mieux. »

Que dites-vous de cette tasse ? mais quoi ! on ne connaissait pas alors la photographie. Au reste, on conçoit qu'une tasse puisse donner des idées de ménage, sinon des idées d'amour.

Dans une seconde lettre, écrite quatre jours après celle-ci, l'Empereur ordonne au prince de se rendre à Munich. Le prince part incognito en poste. Napoléon l'attendait avec la plus vive impatience. Dès qu'il arrive, il s'empare de lui, l'emmène dans son cabinet, et le prépare à l'union qu'il allait lui faire contracter. Puis, il lui fait une scène plaisante sur ses grandes moustaches, et lui prescrit de les abattre, craignant que son air trop martial n'effrayât la princesse Auguste.

Le 14 janvier, pas plus tard, — c'est-à-dire onze jours après que le prince en avait eu la première nouvelle, — le mariage fut célébré; et, du reste, pour avoir été fait vite, n'en fut pas moins heureux. Sept ou huit mois après, l'Empereur écrivait à la vice-reine : « Ménagez-vous bien dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : *c'est de boire tous les jours un peu de vin pur.* »

En dépit de la recette, la vice-reine eut une fille, deux filles, trois filles, quatre filles, cinq filles, un seul garçon; et ce fut tout, — quoique Napoléon encore, après la naissance de la première fille, eût écrit en plaisantant : « Lorsqu'on commence par une fille, on a au moins douze enfants. » Et, avant la naissance de la seconde : « Eh bien ! le petit prince est-il avancé ? »

Plus soudainement encore que son propre mariage, le fils de Joséphine apprit de l'Empereur son divorce d'avec l'Impératrice. Ce fut un coup terrible. Pour son retour de cette glorieuse campagne de 1809, Milan lui préparait des fêtes, lorsqu'une lettre de l'Empereur l'appela tout à coup à Paris, sans lui dire pour quel sujet. Le prince quitta donc Milan sans assister aux fêtes préparées. Il avait été précédé à Paris par un de ses aides de camp, le commandant Tascher de la Pa-

gerie, qu'il avait chargé d'une mission dans le Tyrol, pour avoir le prétexte de l'envoyer ensuite en France, selon le désir de ce jeune homme, sans en prévenir l'Empereur. Cela donna lieu à un incident étrange.

Le commandant Tascher, parent de l'Impératrice, arriva à Paris, sans rien savoir, non plus qu'Eugène, des projets de l'Empereur à l'égard de Joséphine. Il se rend tout d'abord aux Tuileries, à huit heures et demie du matin. Il se fait annoncer à l'Empereur comme envoyé en mission par le prince vice-roi. Napoléon l'admet sur-le-champ dans son cabinet. La figure du souverain était pâle, soucieuse, et n'exprimait nullement la bonté dont Tascher avait été si souvent l'objet. Apostrophant brusquement le jeune officier : « Est-ce pour m'espionner, lui dit-il, qu'Eugène t'envoie ? » Grande stupéfaction de l'aide de camp. Sans rien comprendre à ce que voulait lui dire l'Empereur, il explique à Sa Majesté qu'il arrive du Tyrol pour rendre compte de sa mission ; Napoléon l'interrompt : « As-tu vu ta cousine ? — Non, Sire. Je n'ai vu personne. » A ce mot, l'Empereur, reprenant un peu de calme, commence à lui adresser des questions sur le Tyrol, en pensant à autre chose ; puis brusquement il lui montre une petite porte donnant sur un escalier dérobé, et dit : « Descends chez ta cousine. » L'Impératrice, voyant entrer son parent, se jette dans ses bras, en fondant en larmes, et lui dit les paroles suivantes, qui donnent enfin à Tascher le mot de l'énigme : « Il m'abandonne, il veut le divorce.... Où est Eugène ? quand arrive-t-il?... Va tout de suite chez Hortense, qui est inquiète de son frère.... »

Lorsque le prince Eugène, à son tour, fut arrivé à Paris et aux Tuileries, l'Empereur expliqua devant lui à l'Impératrice les raisons politiques qui, dans l'intérêt

de sa dynastie, lui faisaient du divorce une cruelle nécessité. Joséphine se résigna. Et Eugène fit comme sa mère.

Une autre partie, non moins intéressante, de cette Correspondance inédite est la série des lettres relatives aux différends de Napoléon avec le Pape.

La cour de Rome ne pouvait se consoler de la perte des Légations. Depuis qu'elle n'avait plus l'espoir de rentrer en possession de ces provinces, elle ne laissait pas échapper une occasion de témoigner son mauvais vouloir au gouvernement français. Non content de refuser absolument d'entrer dans la Confédération italienne, le Pape ouvrait ses ports aux Anglais et aux Russes. Eugène fut chargé secrètement par l'Empereur d'essayer de ramener la cour de Rome à des idées politiques plus saines et moins agressives. Tous les efforts du prince pour arriver à ce résultat furent inutiles. Au contraire, les conseils des cardinaux poussèrent Pie VII à envenimer les choses. Au jour de l'an 1808, le général Miollis s'étant présenté à la tête de son état-major pour faire au Souverain-Pontife la visite d'usage, le Pape refusa de le recevoir. D'autre part, le Pape avait refusé de reconnaître le nouveau roi de Naples, Joseph Bonaparte, qui devait, disait-il, recevoir de lui son investiture. L'Empereur répondit par le refus de reconnaître désormais la souveraineté du Pape en Italie comme puissance temporelle. Le Pape s'enferma dans le Quirinal, et prit une attitude menaçante.

Napoléon eut d'abord l'idée d'écrire à Pie VII; puis, craignant, comme il le dit, *de se jeter dans les tracasseries...*, il ordonna à Eugène de prendre ce soin et d'adresser, comme de lui-même, une lettre, dont il lui donna le croquis, et dans laquelle, lui Eugène, serait censé faire confidence au Saint-Père de quelques pas-

sages d'une autre lettre adressée par l'Empereur au Vice-Roi. Par cette double cascade, il pouvait se répandre, à son tour, en menaces; et il espérait ainsi amener le Pape à réfléchir. Dans la partie, censée extraite par Eugène, de la lettre de Napoléon, se trouvaient entre autres passages, ceux-ci :

« Mon fils, j'ai vu dans la lettre de Sa Sainteté (que certainement Elle n'a pas écrite) qu'Elle me menace. Croirait-elle donc que les droits du trône sont moins sacrés aux yeux de Dieu que ceux de la tiare? Il y avait des rois avant qu'il y eût des papes. Ils veulent, disent-ils, publier tout le mal que je fais à la religion!... Ils veulent me dénoncer à la chrétienté! Cette ridicule pensée ne peut appartenir qu'à une profonde ignorance du siècle où nous sommes, il y a là une erreur de mille ans de date. Le pape qui se porterait à une telle démarche cesserait d'être pape à mes yeux... Mettre mes trônes en interdit! m'excommunier! Pense-t-il que les armes tomberont des mains de mes soldats?... Il ne resterait plus au Saint-Père qu'à me faire couper les cheveux et à m'enfermer dans un monastère. Croirait-il notre siècle revenu à l'ignorance et à l'abrutissement du huitième siècle? Me prend-il pour Louis le Débonnaire? Il y a là dedans tant d'extravagance, que je ne puis que gémir sur cet esprit de vertige de deux ou trois cardinaux qui gèrent les affaires de Rome. Le Pape actuel s'est donné la peine de venir à mon couronnement à Paris. J'ai reconnu à cette démarche un saint prélat; mais il voulait que je lui cédasse les Légations; je n'ai pu ni voulu le faire. Le Pape actuel est trop puissant. Les prêtres ne sont pas faits pour gouverner. Qu'ils imitent saint Pierre, saint Paul et les saints apôtres, qui valent bien les Jules, les Bonifaces, les Grégoires, les Léons. Jésus-Christ a dit que son royaume n'était pas de ce monde.

Pourquoi le Pape ne veut-il pas rendre à César ce qui est à César ? Est-il sur la terre plus que Jésus-Christ ? Mais qu'a donc de commun l'intérêt de la religion avec les prérogatives de la cour de Rome ?... Les droits de la tiare ne sont autres que prier... Simple anachorète, le Pape n'agira que pour Dieu et ne sera point tenté par le démon de la discorde et les vanités terrestres..., au lieu de s'arroger un pouvoir arbitraire et de bouleverser les idées du temporel et du spirituel !... Je tiens ma couronne de Dieu et de la volonté de mes peuples. Je serai toujours Charlemagne pour la cour de Rome, et jamais Louis le Débonnaire.... »

Le Pape, au lieu de céder, s'obstina. Napoléon, par un décret du 17 mai 1809, abolit la puissance temporelle du Pape, et réunit à l'Empire les États du Saint-Siège. Les principes de la Révolution française furent appliqués aux États-Romains. Le Pape recourut à la seule arme qui restât dans ses mains, arme rouillée, émoussée, impuissante, et, par conséquent, ridicule : l'excommunication. L'Empereur le fit enlever et transporter à Savone. Et il écrivit au roi de Naples : « Philippe le Bel fit arrêter Boniface, et Charles-Quint tint longtemps en prison Clément VII, et ceux-là avaient fait encore moins (*que Pie VII*). Un prêtre qui prêche aux puissances temporelles la discorde et la guerre, au lieu de la paix, abuse de son pouvoir. »

Un an après, le 14 mai 1810, Napoléon écrit de Saint-Cloud au prince Eugène : « Mon fils, je vous envoie une lettre du ministre des cultes. Il me semble que vous êtes plus à portée de savoir ce que pense cet Antonelli. Faites-le sonder : et, s'il croit qu'il est du devoir du Pape de renoncer à toute idée de temporel, d'aplanir les difficultés qui existent sur les affaires de Rome, c'est-à-dire d'instituer mes évêques, etc., de faire le Pape tran-

quillement, sans vouloir faire le César ; si, dis-je, ce cardinal est assez sensé, et vraiment assez religieux, pour penser ainsi, on peut l'engager à écrire au Pape, car les malheurs de l'Église sont évidents, et même l'autoriser à se rendre auprès de lui pour lui servir de conseil. »

Tels sont ces très-curieux incidents.

En dehors de ses affaires avec le Pape, Napoléon écrit au Vice-Roi, le 25 juillet 1810 : « Mon fils, donnez ordre que les pères Pietro Leonardi, de Vérone, et Pacifico Passetti, chef de mission à Venise, soient sur-le-champ arrêtés, et prenez les mesures les plus efficaces pour comprimer les dispositions malveillantes que montrent partout les moines. Mon intention n'est pas de me laisser insulter par cette vermine. »

On peut voir, par nos citations diverses, quel est l'intérêt de ces dix volumes de correspondance inédite, si puissante et si colorée.

Pour achever en deux mots ce qui regarde le prince Eugène et sa famille, on sait que, dans la guerre de Russie, en 1812, il commanda un des corps de la Grande-Armée, se signala aux combats d'Ostewno, de Mohilow, à la Moscowa, à Viazma et à Krasnoï ; après le départ de Napoléon, il ramena l'armée jusqu'à Magdebourg, et se distingua encore en 1813 par d'éminents services militaires. A la Restauration, il se retira avec le titre de duc de Leuchtenberg, auprès du roi de Bavière, son beau-père, et mourut à Munich d'une attaque d'apoplexie en 1824.

Les six enfants qu'il laissa sont : la princesse Joséphine, mariée à Oscar Bernadotte, prince héréditaire de Suède ; la princesse Eugénie, mariée au prince de Hohenzollern-Hechingen ; la princesse Amélie, mariée à Don Pedro, empereur du Brésil ; le duc de Leuchten-

berg, qui épousa la reine de Portugal, Dona Maria, et mourut en 1832; la princesse Théodolinda; et enfin le prince Maximilien, qui a pris le titre de duc de Leuchtenberg depuis la mort de son frère aîné, et qui a épousé, en 1839, une fille de l'empereur de Russie, Nicolas.



DEUXIÈME PARTIE



VIII

QUAND ON RANGE SA BIBLIOTHÈQUE

Un savant allemand, J.-J. Mader, dans son amour pour les bibliothèques, a voulu leur créer des titres de noblesse et faire remonter l'origine des collections de livres jusqu'avant le déluge. Dans une dissertation intitulée : *De Scriptis et Bibliothecis antediluvianis*, il a cherché à démontrer qu'à cette époque déjà les hommes, qui étaient fort instruits dans tous les arts, possédaient des bibliothèques. Adam imposant des noms à tous les êtres, Seth et les fabuleuses colonnes sculptées par lui, enfin le prétendu livre d'Énoch, tels sont les faits qui lui ont servi de base pour échafauder ce paradoxe.

La bibliothèque dont il est le plus anciennement fait mention dans l'histoire proprement dite, est celle que le roi égyptien Osymandias avait placée dans son im-

mense palais de Thèbes. Sur la porte de cette bibliothèque on lisait ces mots : *Pharmacie de l'âme*.

Pisistrate fonda chez les Athéniens la première bibliothèque publique. Xerxès, lorsqu'il s'empara d'Athènes, en fit enlever et transporter en Perse tous les livres. Longtemps après, le roi Séleucus Nicanor les rendit aux Athéniens.

Les Grecs qui se rendirent célèbres par les collections de livres qu'ils avaient formées furent, entre autres : Polycrate, tyran de Samos, Euclide l'Athénien, Nicocrate de Chypre, le poète Euripide, et surtout Aristote, dont la bibliothèque, après avoir appartenu à Théophraste et à Nélée, fut achetée par Ptolémée Philadelphie.

La plus fameuse bibliothèque de l'antiquité fut celle d'Alexandrie, fondée par Ptolémée Sôter, mort 283 ans avant notre ère. Encore s'en fallait-il beaucoup sans doute qu'elle ressemblât au *British Museum* ou aux bibliothèques de Paris.

Un savant homme et homme d'esprit disait : « La Seine est un fleuve qui coule entre quatorze bibliothèques ; à savoir : la bibliothèque de l'Arsenal, la bibliothèque du Jardin des Plantes, la bibliothèque Polonaise ; les bibliothèques de la Ville de Paris, de la Cour de cassation, des Avocats ; la bibliothèque Mazarine, la bibliothèque de l'Institut, du Louvre, du Conseil d'État, de la Chambre des députés, et la bibliothèque des Invalides, — sans oublier la bibliothèque de Charenton, sur les bords de la Marne. — O les bords heureux et charmants, s'écrie Jules Janin, qui contiennent tant de science ! Il faut compter aussi pour une bibliothèque, la plus utile et la plus clémente de toutes, la ceinture des quais, chargée de livres, de très-beaux et de très-bons livres, déchus de leur première splendeur, qui viennent chercher sur ces remparts un ami, un hôte, un sauveur.

On peut dire, à coup sûr, sans faire une épigramme, qu'il y a plus de bel esprit, de sage philosophie et d'atticisme, répandus sur le parapet des quais de Paris, que dans tout le reste de la France. Avec un peu de zèle et de soin, très-peu d'argent surtout, vous trouverez, dans ce Campo-Santo des vieux livres, tous les poèmes, toute l'histoire et tout le théâtre. Il abonde en facéties, recherches, contes, romans, traités de toute espèce ; et des sermons tant qu'on en veut. La théologie y coudoie l'histoire, et l'histoire, à son tour, y est débordée par les mathématiques. Tout ce qui s'est pensé, écrit, rêvé, parlé, discuté parmi nous, se rencontrerait du quai Voltaire au parapet du Pont-Neuf. »

« Un bon livre est un bon ami, » disait Bernardin de Saint-Pierre. Et l'avantage est que de ces amis-là on peut remplir plus qu'une petite maison. Le désavantage est que, si l'on quitte la maison, ces amis-là ne vous suivent pas facilement. Lorsqu'il ne s'agit que de meubles, trois déménagements, dit le proverbe, valent un incendie ; lorsqu'il s'agit de livres, deux déménagements équivalent à tous les incendies du monde. Ni le patriarche Théophile ni le farouche Omar n'avaient besoin de faire brûler à deux reprises la bibliothèque d'Alexandrie ; ils n'avaient qu'à la faire déménager. C'est peut-être pour cette raison que la Bibliothèque de Paris ne peut se résoudre à changer de place, quoiqu'elle en manque absolument.

Les plus graves événements pour Bayle furent ses déménagements (en 1688 et 1692), qui lui brouillaient ses livres et ses papiers.

Quelle débâcle, en effet, lorsque l'on est forcé de faire voyager une bibliothèque ! que de volumes perdus en route ! que d'exemplaires dépareillés ! quelle ruine !

Et pourtant il faut qu'ils nous suivent lorsque nous changeons de pays ! On ne travaille bien qu'avec ses livres à soi. Un pauvre homme dépensait en livres le prix de son dîner. « Mais, lui dit quelqu'un, si vous lisez ces livres à la Bibliothèque ? — Je ne peux lire, répondit-il, que les livres que j'ai achetés. »

Seulement, les livres à soi, on les prête ; et, les livres prêtés, on les perd ! Livre prêté, livre perdu, c'est un proverbe. Aussi admire-t-on la devise de Grollier : *Grollieri et amicorum*. « Ces livres sont à Grollier et à ses amis. » Il faut reconnaître, du reste, que ce Grollier est une exception : les bibliophiles n'aiment pas à prêter leurs livres.

Un jour que Gaspard Schopp priait Gifanius de lui prêter un manuscrit de Symmaque, Gifanius lui fit cette réponse : « Me demander de prêter mon Symmaque, monsieur ! mais c'est comme si l'on me demandait de prêter ma femme ! » *Perinde est atque uxorem meam utendam postulare !*

On avait prêté à Victor Cousin, lorsqu'il était ministre de l'instruction publique, un beau manuscrit de Malebranche. On le lui fit redemander inutilement, à plusieurs reprises ; il fit longtemps la sourde oreille ; si bien qu'à la fin on mit en campagne un homme presque aussi considérable que le ministre lui-même auquel il était chargé de réclamer formellement le manuscrit précieux. Alors Cousin refusa de le rendre. « Mais enfin, dit l'intermédiaire, ce manuscrit est à M...., qui vous l'a prêté ; il le réclame, il en a le droit. — Mon cher N...., répondit majestueusement le grand éclectique, *il a son droit ; mais j'ai ma passion !* » Oncques ne rendit le manuscrit.

Le cardinal Passionei, ayant pris à son service un bibliothécaire ignorant, disait à un de ses visiteurs, étonné

d'un pareil choix : « Ma bibliothèque est mon sérail ; je la fais garder par mon eunuque.... »

Le fait est qu'on est dégoûté d'un livre banal, comme d'une femme banale.

On ne lit bien que dans ses livres à soi. On contracte mariage avec eux.

« Amis, disait Scaliger, voulez-vous connaître un des grands malheurs de la vie ? eh bien, vendez vos livres ! »

L'honnête Patru s'étant vu forcé de vendre sa bibliothèque, le brave Boileau la lui acheta et la lui paya, en le priant de la lui garder jusqu'à sa mort.

L'impératrice Catherine de Russie fit la même chose pour Diderot. Lorsque celui-ci voulut marier sa fille, le seul enfant qui lui restât de quatre qu'il avait eus, il ne vit d'autre moyen de lui donner une dot que de vendre sa bibliothèque. L'impératrice Catherine, ayant été informée de ce projet, acheta la bibliothèque au prix de quinze mille livres, mais à la condition que Diderot la garderait sa vie durant, et elle lui donnait une pension de mille francs pour en être le bibliothécaire.

« Cette pension, oubliée à dessein, dit Mme de Vandeuil, fille de Diderot, ne fut point payée pendant deux ans. Le prince de Galitzin (l'ambassadeur de Russie qui avait arrangé l'affaire) demanda à mon père s'il la recevait exactement ; il lui répondit qu'il n'y pensait pas, qu'il était trop heureux que Sa Majesté impériale eût bien voulu acheter sa boutique, et lui laisser ses outils. Le prince l'assura que ce n'était pas sûrement l'intention de l'impératrice, et qu'il se chargeait d'empêcher un plus long oubli. En effet, mon père reçut quelque temps après cinquante mille francs, afin que cela fût payé pour cinquante ans. »

Diderot voulut aller remercier en personne l'impératrice à Saint-Pétersbourg. Elle l'y reçut avec toute la

grâce imaginable. Elle essaya même de l'y retenir pour toujours, et lui fit des offres brillantes; mais Diderot les refusa.

Étudier dans les Bibliothèques publiques, c'est vivre à l'auberge; on a affaire aux livres de tout le monde, livres plus ou moins souillés, maculés; on n'en peut user qu'à son tour, après ou avant tel ou tel lecteur; ils passent par toutes les mains; ils ne s'attachent pas à vous, on ne s'attache pas à eux; on vit avec eux d'aventure, au jour le jour, dans un commerce banal et sans intimité. Mais, quand on retrouve ses livres à soi, ceux qu'on connaît depuis sa jeunesse et depuis son enfance, ceux qu'on a conquis au collège par son travail, ceux qu'on a amassés peu à peu par livraisons avec le fruit de ses épargnes, avec ses *semaines* d'écolier, quel vrai plaisir! quelle joie vive! comme on les fête! comme on les reconnaît! On les a feuilletés cent fois; on a fait ici une corne, là une marque de crayon, là un cri d'admiration sympathique, là une réfutation véhémence; partout on a laissé quelque chose de soi, de son cœur ou de son esprit; un papier, un brin d'herbe, un parfum d'autrefois! On retrouve parmi les feuillets mille souvenirs endormis, qui tout à coup se réveillent. Les voilà donc ces livres, dont on fut tant privé! On voudrait les embrasser tous, on embrasse du moins son Homère. Justement le voici qui vous tombe sous la main!

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle!

Mais tous les autres sont là, en monceau, sur le parquet: comment s'y reconnaître? On les contemple longtemps ainsi, *mea regna!* Puis on commence à les trier peu à peu, à les grouper deçà delà. On fait le relevé de ses pertes. Pour aller des uns aux autres à travers la

chambre, on en forme des plates-bandes, séparées par des allées. Ces allées n'ont pas la régularité ennuyeuse des jardins royaux de Le Nôtre; ce sont plutôt celles d'un jardin anglais plein de mouvement et de caprice. Dans cette première opération, dans ce débrouillement du chaos, où l'on joue le rôle du démiurge, on ressent déjà des plaisirs bien vifs. On revoit successivement toutes ces vieilles connaissances, tous ces vieux compagnons de misère ou de gloire. On leur dit un mot à chacun, chacun vous répond quelques lignes. Cela dure plusieurs jours. Mais combien, hélas! manquent à l'appel!

Les voilà groupés à peu près. Il faut, secondement, les ranger en bon ordre sur les rayons de la bibliothèque. Mais qu'appelle-t-on le bon ordre? et comment doit-on les classer? Sujet important de méditations, qui se représente à chaque déménagement, et dont la solution, à chaque fois, varie. Donnera-t-on le pas à la littérature, ou à la science? La littérature enchante la vie; la science l'explique: laquelle des deux mérite le premier rang? Dans la littérature elle-même, qui placer d'abord? La poésie, ou bien l'histoire? Dans l'ensemble, quel ordre suivre? L'ordre chronologique, ou l'ordre logique? Mettrez-vous, par exemple, en vous asservissant aux dates et aux délimitations de pays, les Orientaux tout seuls, les Grecs tout seuls, les Latins tout seuls, les Français tout seuls, les Anglais tout seuls, et ainsi de suite, — rien que les textes? — Ou placerez-vous à côté de chaque texte les volumes modernes qui en renferment la traduction, l'interprétation, les commentaires? Mais cela vous mènera loin! La littérature, en ce cas, a pour appendices la philologie et la critique, qui à leur tour tiennent par tant de côtés à l'histoire: où sera la limite de ces divers royaumes? Comment res-

terez-vous dans l'ordre chronologique si l'ordre logique vous entraîne ainsi ? Comment garderez-vous les limites des genres ? Et, si vous ne les gardez pas, que deviendrez-vous ? Mais, d'autre part, l'ordre chronologique pur et simple c'est le morcellement, c'est l'isolement, c'est la mort, c'est le système cellulaire appliqué aux auteurs. En cela comme en toute chose, il faut donc trouver la moyenne.

Que faire ? on hésite, on essaye, on recommence vingt fois, on change encore d'avis. Quand on a le temps, cette flânerie occupée est très-agréable. Ranger une trentaine de volumes par jour, l'un portant l'autre, cela suffit : c'est un plaisir alors, et non une fatigue. On prend dans ses mains tour à tour chacun de ses livres chéris. On goûte à chacun ; on voudrait les dévorer tous ! Ah ! si l'on avait du moins deux cerveaux, deux paires de mains et deux paires d'yeux ! La vie est si courte ! Combien de fois n'a-t-on pas formé ce souhait !

On refait connaissance avec tous ses auteurs. Ce sont d'anciens amis qu'on avait perdus de vue, et qu'on retrouve tout à coup réunis dans une fête ! Quels serremments de mains ! quelles effusions ! comme en une minute, on répare le temps perdu ! On prend, les uns après les autres, tous ses poètes, tous ses philosophes bien aimés. En essayant et en battant chaque volume avant de le placer sur les rayons, on l'ouvre malgré soi, quoiqu'on veuille aller vite. Un pied sur l'escabeau, l'autre par terre, on écrème ainsi bien des choses : une charmante comparaison d'Homère, le *Suave mari magno* de Lucrece, le dernier discours de la Didon de Virgile, l'Ode de Sappho à une femme aimée, imitée par Catulle, délayée par Boileau, étriquée par Delille ; une page de Cicéron par-ci, deux pages de Sénèque par-là.

Sénèque, Lucain, Tacite, enfin les écrivains des lit-

tératures avancées, hauts en couleur et en saveur, en sont comme la venaison, quelquefois un peu faisandée. Cicéron, et ceux de la même sorte, en sont le pot-au-feu classique. Ce n'est pas que je fasse fi du pot-au-feu, quoi qu'en dise Brillat-Savarin. Ce grand artiste me paraît, au contraire, avoir énoncé sur ce point une erreur aristocratique, que beaucoup de gens répètent d'après lui, sans avoir les mêmes excuses. Mon avis à moi est qu'il faut aimer tour à tour le pot-au-feu et la venaison, Cicéron et Sénèque, Quintilien et Tacite, et que les uns aussi bien que les autres plaisent aux gens de goût et aux gourmets par des raisons diverses.

Je pourrais là-dessus vous alléguer Montaigne ; mais j'aime mieux regarder avec vous comment cet égoïste aimable passe son temps dans sa *librairie*. Il appelle ainsi sa bibliothèque. « Chez moi, dit-il, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main, je commande mon ménage : je suis sur l'entrée, et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et, dans la plupart, des membres de ma maison. Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues : tantôt je rêve, tantôt j'enregistre, et dicte, en me promenant, mes songes que voici. — Elle est au troisième étage d'une tour. Le premier c'est ma chapelle, le second une chambre et sa suite, où je me couche souvent pour être seul. Au-dessus, elle a une grande garde-robe. — C'était, au temps passé, le lieu le plus inutile de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour. Je n'y suis jamais la nuit. — A sa suite est un cabinet assez poli, capable à recevoir du feu pour l'hiver, très-plaisamment percé. Et, si je ne craignais non plus le soin que la dépense, le soin qui me chasse de toute besogne, j'y pourrais facilement

coudre à chaque côté une galerie de cent pas de long, et douze de large, à plain-pied ; ayant trouvé tous les murs montés, pour autre usage, à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un promenoir. Mes pensées dorment si je les assieds ; mon esprit ne va pas seul comme si les jambes l'agitent. Ceux qui étudient sans livre en sont tous là. — La figure en est ronde, et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège ; et vient m'offrant en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés sur des pupitres (*rayons*) à cinq degrés, tout à l'environ. Elle a trois vues de riche et libre prospect, et seize pas de vide en diamètre. En hiver, j'y suis moins continuellement : car ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom (*Montaigne*), et n'a point de pièce plus esventée que celle-ci ; qui me plaît d'être un peu pénible et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse (*la foule*). C'est là mon siège : j'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale et filiale et civile. »

Quelle volupté délicate pour l'esprit, de pouvoir disposer en maître de tout ce que le monde littéraire a jamais produit d'idées et de formes ! On attrape, en courant, un psaume de David, un sonnet de Pétrarque, une sentence de Marc-Aurèle, une poésie de Victor Hugo, une scène de Calidasâ, une de Shakespeare, une de Molière, une page de Démosthène, une de Bossuet, une de George Sand, une de Pétrone, une de Sterne, une de Balzac. Rien n'est charmant, rien n'est friand comme de goûter ainsi très-vite à tant de mets différents et choisis. On fait comme Horace et comme l'abeille de *Matine*,

.... *ego, apis Matinæ*
More modoque...

On voltige parmi ces arbres et ces fleurs; on en pompe le suc précieux.

Selon ce qui vous tombe sous la main, on est poète ou philologue; on reflète tout ce qu'on rencontre. Quand on en est aux vieux bouquins, aux curiosités typographiques, on devient antiquaire pour un instant. — Voici la vieille Bible à gravures sur bois, édition de Lyon, année 1554, où l'on voit Ève sortant de la côte d'Adam, avec des cheveux de furie. Dieu, qui porte une couronne à pointes, ainsi qu'un roi mérovingien, la bénit de la main droite avec deux doigts, comme un évêque; de la main gauche il l'attire à lui, pour achever de la dégager du côté d'Adam, qui dort tout son soul. — On voit, plus loin, l'échelle de Jacob : Dieu, du sein des nuages, la tient par l'échelon d'en haut, pour aider les anges à monter. Dieu, cette fois, porte la tiare, comme un pape.

Voilà, d'autre part, une édition plus ancienne encore, et aussi à gravures sur bois, de *la Métamorphose d'Ovide* (sic), traduite en vers français de dix syllabes par Clément Marot. Le dessinateur ingénieux, ayant à représenter entre autres choses le chaos, la confusion de tous les éléments avant la création du monde, — sujet obscur, il faut en convenir, — n'a trouvé rien de mieux, après avoir tracé toutes sortes de lignes bizarres, que de graver, au beau milieu de tout cela, en grosses lettres capitales, le nom de ce qu'il voulait faire, à savoir le mot grec ΧΑΟΣ. Et pourquoi en grec, je vous prie? Apparemment parce qu'Ovide, le poète traduit par Marot, écrivait en latin! A moins que ce ne soit pour figurer au lecteur, par des caractères ordinairement moins connus de lui, un sujet comme le chaos, dont on ne peut se faire une idée?

Voilà maintenant, du même Clément Marot, les

Psaumes de David mis en ryme françoise, et destinés à être chantés par les dames de la cour de François I^{er} sur les airs de vaudeville du temps! La musique est notée en tête de chaque psaume. Ne rions pas trop de ces disparates. Aujourd'hui même, dans les recueils de cantiques mis entre les mains des enfants pour les préparer à la première communion, ne voyons-nous pas des timbres d'air ainsi désignés : Dans un verger Colinette. — Que ne suis-je la fougère ! — C'est l'amour, l'amour, l'amour ? Cela est très-naïf et très-innocent.

Voilà encore, parmi nos richesses archéologiques, le beau petit volume Plantin microscopique, demi-in-32, contenant Lucile, Catulle, Horace, Tibulle, Propertius, Juvénal, Perse, et quelques pièces détachées d'autres poètes; bref plus de sept auteurs latins dans ce seul petit livre diamant! — Enfin voilà les jolis volumes du *Pantagruel* Elzevir, grand in-32 ou petit in-18. N'est-ce pas, par hasard, de ces charmants bijoux que le bon M. Oldbuck, l'antiquaire de Walter Scott, parle avec tant de feu et de fierté à son ami M. Lovel?

« Ces petits Elzevirs sont les trophées de maintes promenades que j'ai faites le soir comme le matin dans Cowgate, Canongate, le Bow et Sainte-Mary's-Wynd, en un mot partout où il se trouvait des troqueurs, des revendeurs, des trafiquants en choses rares et curieuses. Que de fois j'ai marchandé jusqu'à un demi-sou, de crainte qu'en accordant trop aisément le premier prix qu'on me demandait, je ne fisse soupçonner la valeur que j'attachais à l'ouvrage! Que de fois j'ai tremblé que quelque passant ne vint se mettre entre moi et ma prise! Que de fois j'ai regardé le pauvre étudiant en théologie, qui s'arrêtait pour ouvrir un livre sur l'étagère, comme un amateur rival ou un libraire déguisé! Et puis, monsieur Lovel, quelle satisfaction de payer le

prix convenu et de mettre le livre dans sa poche, en affectant une froide indifférence tandis que la main frémit de plaisir ! Quel bonheur d'éblouir les yeux de nos rivaux plus opulents en leur montrant un trésor comme celui-ci (ouvrant un petit livre enfumé, du format d'un livre d'heures), de jouir de leur surprise et de leur envie, en ayant soin de cacher sous un voile mystérieux le sentiment de son adresse et de ses connaissances supérieures ! Voilà, mon jeune ami, voilà les moments de la vie qu'il faut marquer d'une pierre blanche, et qui nous payent des peines, des soins et de l'attention soutenue, que notre profession exige plus que toutes les autres ! »

Mais laissons l'archéologie ; rangeons les poètes ! Dans ce remue-ménage général des œuvres de tous les pays et de tous les temps, mille rapprochements imprévus, grands et petits, naissent et se présentent d'eux-mêmes. En face de la Clytemnestre d'Eschyle et de la Médée d'Euripide, on voit se dresser lady Macbeth. En face d'Oreste, c'est Hamlet : l'un et l'autre venge son père tué par sa mère. En face d'Antigone, c'est Cordélia : l'une et l'autre conduit son vieux père aveugle. En face du roi Lear de Shakespeare, c'est le père Goriot, de Balzac ; ou bien, mais à quelle distance ! les Deux gendres, de M. Étienne. En face de Desdémona, c'est Zaïre. On étudie alors, très-vite et très-bien, comment Othello devient Orosmane, comment Iago devient Corasmin, *desinit in piscem !* comment du mouchoir de Desdémona Voltaire fait un voile à Zaïre, et démarque avec soin le linge qu'il a pris. On s'aperçoit aussi que le dénoûment de cette pièce du poète anglais est le même que celui du drame indien, *le Chariot de terre cuite*, et qu'Othello étouffe Desdémona, comme Samsthanaka étouffe Vasantaséna. Puis, voilà

qu'on trouve une certaine ressemblance entre le commencement du premier acte de l'*Iphigénie* d'Euripide et de Racine, où Agamemnon éveille son esclave, et le commencement du deuxième acte du *Jules César* de Shakespeare, où Brutus éveille le sien. On compare la première scène de la *Princesse d'Élide* dans Molière, avec la première scène de *Phèdre*, dans Racine, en voyant qu'Arbate donne à Euryale les mêmes conseils sur l'amour que Théramène à Hippolyte. On vient encore à comparer, dans Racine et dans Molière, Néron caché derrière le rideau et Orgon caché sous la table, puis Mithridate et Harpagon trompant chacun son fils par une feinte, pour tirer de lui, par un faux consentement de mariage, l'aveu d'un amour rival du leur. En même temps, se rapproche de cette double scène, celle de Louis XI près du paravent, dans les mémoires de Commynes, et de Charles-Quint dans l'armoire, au premier acte d'*Hernani*. La différence entre ces morceaux est seulement dans le ton et les accessoires. Mais, entre le discours de Mariane se jetant aux pieds d'Orgon et le discours d'Iphigénie se jetant aux pieds d'Agamemnon, celle-ci suppliant son père de ne pas la conduire à l'autel pour lui donner la mort, celle-là suppliant le sien de ne pas l'y conduire pour lui donner Tartuffe, cette simple différence de ton existe-t-elle? Non, la mélodie est la même dans les deux passages; les vers de Molière, en cet endroit, sont raciniens.

Ainsi les œuvres de tous les poètes, rapprochés tout à coup, s'éclairent les unes les autres d'un jour nouveau, et prennent des aspects imprévus. Tantôt on découvre que l'auteur de *Mithridate* s'est inspiré, pour sa Monime, de la Déjanire des *Trachiniennes* de Sophocle; tantôt on voit qu'il a emprunté quelque chose à l'*Eumouque* de Térence pour son *Andromaque*, dans la scène

entre Pyrrhus et Phénix; et qu'ainsi, tandis que le paresseux La Fontaine se contentait de copier un peu servilement cette comédie, sous le même titre, l'industriel Racine trouvait moyen d'en détourner quelque chose pour sa tragédie.

Rangeons maintenant les historiens ! Qu'on a de peine à se défendre de les reparcourir tous à la fois, depuis Hérodote jusqu'à Michelet, depuis Thucydide jusqu'à Augustin Thierry ! En ouvrant les journaux romains, recueillis par Victor Leclerc, je tombe sur les imprécations du Sénat après la mort de Commode, morceau terrible, étrange, fulgurant, dont on nous saura gré de transcrire quelques lignes :

« Pour l'ennemi de la patrie point de funérailles ! Pour le parricide point de tombeau ! Que le parricide soit traîné ! Que l'ennemi de la patrie, le parricide, le gladiateur soit mis en pièces dans le spoliaire ! Ennemi des dieux, bourreau du Sénat ; ennemi des dieux, parricide du Sénat ; ennemi des dieux et du Sénat, le gladiateur, au spoliaire ! Au spoliaire le meurtrier du Sénat ! Au croc le meurtrier du Sénat ! Au croc le meurtrier des innocents ! Pour l'ennemi, pour le parricide, point de pitié !... »

» Que le parricide soit traîné ! nous t'en prions, Auguste, que le parricide soit traîné !... Exauce-nous, César : les délateurs aux lions ! Exauce-nous, César : Spératus aux lions ! Honneur à la victoire du peuple romain !... »

Et cela continue de ce train pendant deux ou trois pages ! — Quelle est la tragédie, — je le demande, — quelle est la tragédie antique ou moderne, quel est le drame, soit d'Eschyle, soit de Calderon, soit de Shakespeare, soit de Schiller, qui jamais fit entendre des accents si terribles ? Quel est le chœur lyrique ou drama-

tique qui jamais approcha de ces historiques imprécations? Ces cris effrayants! ces répétitions acharnées! cette rage de vengeance! ce mouvement cru! ce trot saccadé de la fureur! On voit le cadavre du tyran traîné par les rues aux gémonies, au spoliaire! on sent le croc qui entre dans la chair!

C'est Lampride qui nous a conservé, d'après Marius Maximus, ce curieux morceau. Senle la chanson des Gueux, au seizième siècle, soutiendrait peut-être la comparaison.

En rangeant et en parcourant les soixante-douze tomes de Voltaire, on rencontre ce passage dans *l'Homme aux quarante écus* :

« Ce n'est que par la lecture qu'on fortifie son âme; la conversation la dissipe, le jeu la resserre.... Comme le bon sens de M. André s'est fortifié depuis qu'il a une bibliothèque! Il vit avec les livres comme avec les hommes; il choisit, il n'est jamais la dupe des noms. Quel plaisir de s'instruire et d'agrandir son âme pour un écu, sans sortir de chez soi! »

Voilà les excursions que l'on fait, voilà les pointes que l'on pousse à droite et à gauche. Les heures, dans ce doux passe-temps, s'envolent sans qu'on y pense. Rien n'est plus attachant que cette occupation : vous ne pouvez vous en déprendre; vous en perdez le boire et le manger; vous ne mangez que de la prose et vous ne buvez que des vers. — On veut en rester là pour aujourd'hui, le diner est prêt, votre femme attend, — bah! classons encore cet ouvrage! Encore ces deux volumes-ci! Encore celui-là!... Perché sur l'escabeau, comme maître Corbeau, tenant dans son bec un fromage, on passerait une semaine entière dans cette position délicieuse autant qu'incommode! Quelquefois on oublie qu'on est juché si haut, tant la lecture qu'on fait

ainsi en l'air est captivante ! En admirant un beau passage, tout à coup on perd l'équilibre, on ouvre un large bec, on laisse tomber sa proie, on tombe soi-même avec le volume ; on veut se rattraper, on s'agrippe au rayon, le rayon, trop chargé sur le devant, chavire à son tour ; tous les volumes déjà rangés s'écroulent ! C'est à recommencer. On ne s'en plaint pas, au contraire ! On se ramasse, on se reperche, on se remet à la besogne plus avidement que jamais ! Tant les livres, nos livres à nous, ont de puissance pour nous fasciner !

Mainte journée s'écoule ainsi. Comme vous pouvez croire, l'ouvrage ne va pas vite. C'est la tapisserie de Pénélope. Rien de plus épicurien que ce vagabondage littéraire, que cette école buissonnière à travers les lauriers sacrés, la douce prairie d'asphodèle, et les chastes bosquets des Muses « qu'arrose la sainte pudeur, » comme dit l'Hippolyte d'Euripide. Allons, allons ! Encore un coup d'œil par-ci, encore un coup d'œil par-là ! Encore ce passage, encore cette page ! On furète de tous côtés, on flaire les choses curieuses ; on acquiert une faculté singulière, celle de lire, en quelque sorte, par intuition, et de tomber précisément sur les pages intéressantes. — En voici une qu'il est bon de citer, vous trouverez qu'elle en vaut la peine. Ces quelques chiffres en disent plus, sur les absurdités de ce qu'on appelle l'ancien régime, que bien des discours.

ÉTAT D'AUCUNES CHARGES DE LA MAISON DU ROI,

supprimées par l'édit enregistré le 9 mai 1789.

Le grand fauconnier de France. . . .	300 000	livres.
Le capitaine du second vol, pour corneille.	50 000	—
Le capitaine des deux vols, pour milan.	90 000	—
Le capitaine du vol, pour héron. . . .	110 000	—
Le capitaine des quatre vols, pour champ et rivière, pie et lièvre. . .	120 000	—
Le grand louvetier de France.	200 000	—
Le premier écuyer	400 000	—
10 écuyers servant par quartier, à 48 000	480 000	—
42 grands valets de pied, à 8000. . .	336 000	—
16 valets de chambre, à 30 000. . . .	480 000	—
6 huissiers de la chambre, à 60 000.	360 000	—
1 porte-manteau ordinaire.	60 000	—
6 porte-manteaux, à 36 000.	216 000	—
4 tapissiers, à 16 000.	64 000	—
1 barbier ordinaire	60 000	—
4 barbiers, à 30 000.	120 000	—
2 porte-chaises d'affaires, à 15 000. .	30 000	—
8 valets de garde-robe, à 25 000. . .	200 000	—
1 cravatier.	60 000	—
5 porte-meubles de la chambre, à 6000.	30 000	—
	<hr/>	
Total.	3 766 000	livres.

Ainsi pour la barbe seule du roi, il en coûtait au bon peuple français 180 000 ! A ce prix-là, était-ce le roi, ou le peuple, qui était rasé ? Et que dites-vous des

60 000 livres, rien que pour mettre la cravate à Sa Majesté? et que pensez-vous des 30 000 livres jetées dans la chaise d'affaires? Ce qu'il faut entendre par cette chaise d'affaires, allez le demander au *Dictionnaire de l'Académie* : n'agitions point cette matière. — Franchement, est-ce que tout cela n'est pas aussi scandaleux que ridicule? Et comprend-on qu'il y ait encore aujourd'hui quelques hommes assez obstinés ou assez aveugles pour regretter cet ancien régime sous lequel florissaient de telles stupidités? Apparemment ce sont les gens qui, l'ordre de choses une fois restauré, ambitionneraient l'honneur grand de remplir de pareilles charges! charges est bien le mot, dans son triple sens!

Enfin la bibliothèque est rangée. Tous les volumes sont à leur place. On les voit tous et chacun à la fois. Pas un qui se cache dans un coin! pas un qui échappe à la vue! pas un qui ne soit présent à l'esprit comme aux yeux! On leur a fait leur toilette à tous : ils reluisent à qui mieux mieux! On voudrait pouvoir les reprendre tous, un à un, et les lire alors méthodiquement! Mais par qui commencer, grand Dieu! dans cette multitude infinie? Celui qu'on choisira d'abord prendra pour lui seul une grande part du temps qu'on voudrait partager à tous. Pendant qu'on le lira, les heures passeront, les jours, les mois peut-être! Durant ce temps, nos yeux s'habitueront à l'arrangement des volumes dans le casier. Toute cette foule de livres, qui paraît à présent si vivante et si remuante, à l'instant où l'on vient de leur parler à tous, reprendra peu à peu sur les rayons tranquilles un air monotone et silencieux. La physionomie de chacun s'effacera. Tous les dos se confondront. Il se fera de leurs couleurs diverses une

harmonie vague et neutre, qui endormira les yeux peu à peu. Il semble, pour l'instant, que ces mille volumes s'agitent, s'avancent, s'offrent à l'envi, et gazouillent autour de vous. Bientôt ils vous paraîtront muets, immobiles, inanimés. Vous ne les distinguerez plus tous et chacun comme aujourd'hui; vous les regarderez sans les voir, avec des yeux d'habitude. Aujourd'hui votre bibliothèque est vivante et charmante; bientôt elle redeviendra morne et semblera morte. — On lit si lentement! les jours sont si courts! la vie si fugitive! le corps si faible! le cerveau si fragile!... O homme! atome avide!... « Roseau pensant! »



IX

DE L'ÉMANCIPATION PROGRESSIVE ET DE L'INDÉPENDANCE DES GENS DE LETTRES¹

Chez les Romains les gens de lettres, pour la plupart, étaient des étrangers, des esclaves ou des affranchis. Les grands parfois les patronnaient, parfois aussi les bâtonnaient. Le Campanien Nævius dut aller mourir en Afrique pour échapper à leur colère : la loi des Douze Tables, qui ne plaisantait pas, prononçait la peine capitale contre tout auteur de vers diffamants; Nævius préféra la mort lente à la mort rapide.

Les Scipions, qui avaient requis l'application de la loi contre ce poète comique, daignèrent en protéger deux autres moins hardis, Térence et Cæcilius Statius. Tous deux étaient des esclaves affranchis. Térence, né en Afrique, où Nævius était mort, prit et illustra le nom du sénateur Terentius qui l'avait affranchi, et conquit, dit-

1. *Les lettres et la liberté*, par M. Eugène Despois, 1 volume grand in-18, chez Charpentier. — *Le Crédit intellectuel*, œuvre dernière d'Enfantin, publiée par M. Arlès-Dufour, brochure in-8°, chez Dentu.

on, non-seulement la protection, mais l'amitié de Scipion Émilien et de Lælius.

On sait que Plaute, poète, acteur et chef de troupe, — comme, plus tard, Shakespeare et Molière, — fut réduit par la misère, pendant trois ans, à tourner la meule d'un moulin à farine.

« Chez un peuple déjà peu disposé à apprécier les œuvres de l'esprit, on comprend, dit M. Eugène Despois, combien la misérable condition des plus anciens poètes dut fortifier le préjugé hostile aux lettres, et diminuer tout à la fois et leur considération personnelle et l'estime qu'on pouvait faire de leur art. A Athènes, les poètes dramatiques, citoyens parmi leurs égaux et revêtus souvent de fonctions publiques, venaient dans des cérémonies nationales et religieuses concourir aux splendeurs de la patrie, devant un peuple dont le théâtre était une des institutions. Ce peuple, fort irrévérencieux à l'égard de bien des choses, conserva toujours le respect de l'art, le culte du beau. Aussi le génie du poète se ressentait de sa dignité personnelle : le plus effréné railleur, fût-ce même Aristophane, retrouvait par intervalles l'accent grave et fier de l'homme libre, et l'idéal apparaissait au milieu de ses bouffonneries les plus effrontées. A Rome, où la comédie seule pouvait toucher la fibre populaire, rien ne relevait aux yeux du peuple les poètes qui se consacraient à ses plaisirs : doublement en dehors de la cité, ils étaient d'abord suspects comme étrangers. Chez les Romains, le même mot servait primitivement à exprimer deux idées, chez nous différentes, au moins pour les hommes éclairés, l'ennemi et l'étranger, *hostis*. En outre, par leur qualité d'esclaves ou d'affranchis, ils étaient au-dessous du dernier plébéien, et l'on sait ce que le plébéien était à Rome, et de quelle liberté il y jouissait. Pour obtenir

quelque sécurité pour sa personne et pour le peu qu'il pouvait posséder, il n'avait qu'une ressource, s'attacher à un grand, devenir son client, vivre dans une sorte de domesticité : ainsi firent les poètes, même ceux qui étaient nés libres, comme Ennius. Ce sont des traditions de patronage que notre littérature a pieusement recueillies : quand on se vantait d'appartenir à M. le cardinal ou à M. le surintendant, c'était encore de l'imitation littéraire, souvenir des grands modèles, respect de la tradition. Nous nous sommes, en bien des choses, beaucoup trop souvenus des Romains. Boileau lui-même, qui avait en lui toute l'étoffe d'un caractère indépendant, ne se fût peut-être pas permis certaines flatteries un peu fortes sans l'exemple et l'autorité d'Horace. Mais le pauvre Horace, enchaîné à ses patrons par la nécessité et la reconnaissance, avait enseigné l'art de *flatter délicatement*, et, sans y être aussi obligé qu'Horace, Boileau flattait à son tour, par respect pour les saines doctrines et déférence pour les anciens. Heureusement Louis XIV valait mieux qu'Auguste, et, grâce à lui, les flatteries que traduisait Boileau d'après Horace, exorbitantes dans le texte, devenaient plus supportables dans la traduction. L'origine étrangère ou servile des vieux poètes romains, funeste à leur dignité, n'a pas dû être sans influence sur leur talent. S'il est vrai, comme l'a dit Homère il y a trois mille ans, et comme l'histoire l'a prouvé depuis, que le jour qui enlève à l'homme sa liberté lui ôte en même temps la moitié de sa vertu, peut-on croire que cette influence fatale ne s'étende point sur l'intelligence ? Combien de sentiments féconds deviennent nécessairement étrangers à l'esclave ! Combien de grandes choses auxquelles il ne peut s'intéresser ! La patrie d'abord ; il n'en a plus : celle qui l'adopta n'est que sa marâtre ; son patriotis-

me doit être de la maudire, car elle l'a arraché à sa mère, au sol natal, à la liberté; elle lui a enlevé tout ce qui donne du prix à la vie. — La famille? L'esclave n'en a point à Rome. Même affranchi, il doit, après sa mort, laisser à son maître une partie de ce qu'il a pu gagner; il ne peut léguer entièrement aux siens le fruit de son travail; la tache originelle lui survit. — La gloire? Soyez Térence, écrivez des chefs-d'œuvre, et vos riches patrons laisseront croire que vous n'avez été que leur prête-nom; votre gloire ne vous restera pas entière après votre mort; cette propriété-là aussi, il faudra la partager avec Scipion et Lælius. Montaigne ne voudra pas admettre qu'un *serf africain* ait pu s'élever à de telles œuvres, car « cela sent son gentilhomme! » Quant à Plaute, croyez-vous qu'en tournant sa meule il s'intéresse beaucoup aux grandeurs de Rome, à la dignité, à la moralité de ses contemporains? Aussi, chez Plaute et Térence, si vous trouvez çà et là quelque allusion patriotique, n'y attachez pas trop d'importance: l'accent y manque; c'est tout au plus le couplet national de nos vaudevilles, un moyen de succès, et qui n'engage à rien ¹. »

Accius ou Attius est fils d'un affranchi. Il a pour protecteur et pour patron le consul Decimus Brutus.

Tiron, le secrétaire de Cicéron, est un esclave. L'orateur le traite en ami, parce qu'il a reconnu en lui une nature délicate et noble.

Virgile est fils d'un paysan, et étranger, né dans la Gaule cisalpine, qui n'obtint le droit de cité que vingt et un ans plus tard.

Horace est fils d'un affranchi, pauvre huissier aux ventes publiques, qui le fait instruire avec soin, au prix

1. Eug. Despois, pag. 34, sq.

des plus grands sacrifices. Les essais poétiques du jeune homme attirent l'attention de Varius et de Virgile, qui le présentent à Mécène, et ensuite à Auguste. Celui-ci lui fait des avances et veut l'élever aux honneurs ; Horace refuse constamment. L'empereur redouble de coquetteries et prétend l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire ; le poète tient bon et refuse toujours. — « Tu as beau faire, répond l'empereur, je ne te rendrai pas dédain pour dédain. » Plus tard, quand Horace publie ses *Épîtres*, adressées à Mécène ou à d'autres amis, dont quelques-uns sont fort obscurs, Auguste se plaint qu'il n'y ait rien pour lui dans ce recueil, et il écrit au poète ces paroles d'une amertume significative : « Crains-tu donc de te déshonorer auprès de la postérité, en paraissant être mon ami ? » Horace s'exécute alors et lui adresse une épître toute littéraire, où il est à peine question d'Auguste, au commencement et à la fin.

Ainsi, pendant que le citoyen Romain laboure, se bat, plaide, fait l'usure ou se divertit rudement, qui est-ce qui étudie les lettres grecques ? l'esclave. Qui apprend la musique ? l'esclave. Qui manie le pinceau ou le ciseau ? l'esclave. Qui est savant et médecin ? l'esclave.

Celui-là donc qui était regardé, non comme une personne, mais comme une chose, est celui justement qui porte en lui la lumière, la flamme de l'esprit, et qui civilise ses maîtres, en s'émancipant.

Au moyen âge, pendant des siècles, nulle littérature en dehors du clergé. Ce n'est que très-tard qu'enfin les laïques apprennent à lire, commencent à écrire ; et en-

1. *An vereris ne apud posteros tibi infame sit, quod videaris familiaris nobis esse ?* — SUÉTONE.

core, pendant bien longtemps, les nobles et les gentilshommes, dédaignant ce travail, comme tout autre, le laissent aux roturiers, leurs vassaux et leurs domestiques.

Jusque dans le dix-septième siècle, Pierre Corneille lui-même est d'abord « à Monsieur le cardinal », comme Bois-Robert, Colletet et les autres. Tous ensemble travaillent, à la journée, sur les plans de Son Éminence.

Mais, en même temps, Corneille fait le *Cid*, qui lui conquiert du même coup et l'indépendance et l'hostilité du maître jaloux dont il s'affranchit.

Richelieu cependant montrait de la déférence pour les écrivains, se piquant d'être lui-même poète : il exigeait que Chapelain et Gombaut ne lui parlassent que couverts.

Vers le même temps, le fils d'un marchand de vin; Voiture, sait, par son esprit et son talent, se faire accueillir à l'hôtel de Rambouillet. Ses lettres, jolies et maniérées, dans le goût du temps, ses vers de société lui gagnent la faveur de ce monde aristocratique; il en devient l'oracle. Agréable au grand Condé et au comte-duc d'Olivarès, chargé de missions diplomatiques dans le nord et dans le midi, il unit les affaires et les plaisirs. Les Grammont, les Lavalette, les d'Avaux, les Schomberg se disputent l'honneur de correspondre avec lui. Boileau lui-même est entraîné par ce torrent d'admiration ou d'engouement, et place sans hésiter Voiture auprès d'Horace :

Et si l'on n'est au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure.

La Fontaine fut séduit aussi d'abord; mais le malin bonhomme se ravisa :

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître ;
Il pensa me gâter !

Par ses défauts comme par ses qualités, Voiture charme la ville et la cour ; il amuse, sans perdre de sa dignité, et fait reconnaître parmi la noblesse les privilégiés de l'esprit.

Dans le même siècle, toutefois, les gens de lettres, même les plus illustres, sont si loin de rêver l'égalité future, qu'ils recherchent encore le joug, le patronage des seigneurs et des princes, voire des simples financiers. Corneille a su se dégager de la protection du cardinal ; mais il dédie *Cinna* à M. de Montoron, dans l'espérance, hélas ! d'en obtenir quelques écus dont il a faute dans son ménage. Cela est dans les mœurs du temps. Toujours est-il qu'on souffre à lire ceci :

.... « Je dirai seulement un mot de ce que vous avez particulièrement de commun avec l'empereur Auguste : c'est que cette générosité qui compose la meilleure partie de votre âme, puisqu'elle en fait mouvoir toutes les puissances ; c'est, dis-je, que cette générosité, à l'exemple de ce grand empereur, prend plaisir à s'étendre sur les gens de lettres, en un temps où beaucoup pensent avoir trop récompensé leurs travaux quand ils les ont honorés d'une louange stérile. Et certes, vous avez traité quelques-unes de nos muses avec tant de magnanimité, qu'en elles vous avez obligé toutes les autres, et qu'il n'en est point qui ne vous en doive un remerciement. Trouvez donc bon, Monsieur, que je m'acquitte de celui que je reconnais vous en devoir, par le présent que je vous fais de ce poëme, que j'ai choisi comme le plus durable des miens, pour apprendre plus longtemps à ceux qui le liront que le généreux M. de Montoron, par une libéralité inouïe en ce siècle, s'est rendu toutes

les muses redevables, et que je prends tant de part aux bienfaits dont vous avez surpris quelques-unes d'elles, que je m'en dirai toute ma vie,

» Monsieur,

» Votre très-humble et très-obligé serviteur,

» CORNEILLE. »

Despréaux félicitait Corneille du succès de ses tragédies et de la gloire qui lui en revenait. « Oui, répondit Corneille, je suis soulé de gloire, mais j'ai besoin d'argent ! »

Tallemant raconte cette anecdote : « M. de Schomberg dit à Louis XIII que Corneille voulait lui dédier *Polyeucte*. Cela lui fit peur, parce que Montoron avait donné 200 pistoles pour *Cinna*. « Il n'est pas nécessaire, dit-il. — Ah ! Sire, reprit M. de Schomberg, ce n'est point par intérêt. — Bien donc, dit-il, il me fera plaisir. » Ce fut à la reine qu'on le dédia, car le roi mourut entre deux. »

Boileau tend la main, comme Corneille. Dès l'âge de vingt-quatre ans, dans sa première *Satire*, il avait déjà glissé quelques vers sur les gratifications du roi aux poètes ; mais, dans sa première *Épître*, c'est bien autre chose :

C'est par toi qu'on va voir les Muses enrichies,
De leur longue disette à jamais affranchies.
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos.
Sans elles un héros n'est pas longtemps héros.

.....
Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une muse fidèle,
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors.

En poètes fameux rends nos climats fertiles :
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles....

Encore Auguste!... M. Eugène Despois, par l'exposé précis des faits, réduit à sa juste valeur l'influence de ces patronages impériaux ou royaux sur le développement de la littérature. Il prend successivement Auguste, Louis XIV et Napoléon, et fait voir clairement deux choses : que les chefs-d'œuvre sont nés en dehors de leur influence, et qu'ils ont voulu vainement en faire naître que leur patronage pût revendiquer.

Pour ne parler ici que de Louis XIV, M. Despois montre, pièces en mains, à quoi se borne cette munificence dont on a fait tant de bruit. En général, les pensions données aux gens de lettres par Colbert, à l'exemple de Mazarin, de Richelieu et de Henri IV, étaient fort peu de chose et bien étrangement proportionnées¹.

En littérature, comme en tout le reste, le régime de la liberté vaut mieux que celui de la protection.

La suite des mœurs féodales, combinée avec l'imitation de l'antiquité, entretenait ces habitudes de servage et de domesticité.

On ne peut se défendre d'une certaine tristesse en voyant Molière valet de chambre du roi, et La Bruyère domestique des Condé, avec le nom de précepteur, que son bizarre élève, M. le Duc, dut lui rendre lourd bien souvent ; témoin cette plainte étouffée : « L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains, leurs fous et leurs flatteurs ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens

1. Voir, pages 130 et suivantes, pages 157 à 161, et à la fin du volume, les *Documents sur les Pensions littéraires*

qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent quelquefois. » Dans ces lignes des *Caractères* n'entendez-vous pas comme la première note, discrète encore mais déjà distincte, de la révolte de Figaro se comparant à son maître : « tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure.... »

Notez qu'avec son esprit seul, et sans dépendre de personne, La Bruyère eût pu s'enrichir, comme firent Molière et Voltaire. Le pauvre homme de cœur préféra doter la fille de son libraire. Vous savez l'anecdote, elle est jolie : La Bruyère venait souvent rue Saint-Jacques, chez son libraire Michallet, où il feuilletait les livres nouveaux ; il s'amusa avec une gentille enfant qu'il avait prise en amitié ; un jour il tire un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : « Voulez-vous imprimer ceci (c'étaient les *Caractères*) ? Je ne sais si vous y trouverez votre compte ; mais, en cas de succès, le produit sera pour ma petite amie. » Le libraire entreprit l'édition, qui, à peine mise en vente, fut enlevée, et rapidement suivie de huit autres ; il y gagna près de trois cent mille livres, qui furent la dote de la petite.

Celui qui faisait ce cadeau se contentait de mille écus de pension dans une situation assujettie où sa dignité avait souvent à souffrir.

La Fontaine, plus doucement et plus nonchalamment, recevait l'hospitalité de Mme de La Sablière.

Au siècle suivant, l'abbé Prévost, après toutes sortes d'aventures, s'estimait heureux de trouver un asile dans l'hôtel du prince de Conti en qualité de chapelain ou d'aumônier. Lorsqu'il se présenta devant le prince : « Ah ! ah ! lui dit Son Altesse, c'est donc vous, monsieur l'abbé, qui voulez être mon aumônier ? Vous ignorez une chose : je n'entends pas de messes.... — Et moi, Monseigneur, je n'en dis pas. »

Peu à peu cependant les gens de lettres commencent à s'émanciper ; ils ne sont plus désormais domestiques, mais courtisans : c'est une nuance. Voltaire, très-jeune, s'en va de château en château et se fait l'amuseur des belles dames, en attendant que les impératrices et les rois deviennent à leur tour ses courtisans. Il se rend utile aux divertissements littéraires des seigneurs ou des financiers qui lui donnent l'hospitalité. Ensuite il conquiert son indépendance, non sans y avoir été poussé par des injures et des outrages. Insulté lâchement par le chevalier de Rohan-Chabot, et ne pouvant obtenir ni par lui-même ni par personne raison ni justice, il est réduit pour quelque temps à s'expatrier, à se réfugier en Angleterre ; mais de là il rapportera sa vengeance, — et la nôtre à tous ! — car, dans les plis de son manteau d'exil, il apporte la liberté philosophique, prélude de l'égalité !

L'étonnement est grand parmi les seigneurs entichés de leur rang et de leur sang. Avec quel air superbe le duc de Saint-Simon parle de ce petit bourgeois qui se mêle d'avoir de l'esprit et du génie : « Arouet, fils d'un notaire, qui l'a été de mon père et de moi jusqu'à sa mort, fut exilé et envoyé à Tulle (? à *la Bastille*) pour des vers fort satiriques et fort impudents. Je ne m'amuserais pas à marquer une si petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu grand poète et académicien sous le nom de Voltaire, n'était devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde. »

Cela rappelle la phrase du comte Bussy-Rabutin sur Boileau : « Ce Despréaux est un garçon d'esprit que j'aime fort. » Et le mot de Tallemant des Réaux : « Un garçon nommé Molière. » Et ces deux lignes de Dan-

geau, dans son *Journal* : « Ce matin, on m'a dit que le bonhomme Corneille était mort. Il avait été fameux par ses comédies. »

A plus forte raison, le marquis de Dangeau, qui prétend descendre de Hugues Capet, regarde-t-il de plus haut encore que ne fait le duc de Saint-Simon cet Arouet, ce petit garçon : « Le petit Arouet, poète fort satirique et fort imprudent, a été exilé. » Et ailleurs : « Arouet a été mis à la Bastille ; il paraît incorrigible. »

Incorrigible en effet, ce Voltaire, dans son amour de la justice, dans sa haine des iniquités ! Incorrigible il restera pendant sa longue vie, l'enfant terrible ! Il faut en prendre votre parti, monsieur le marquis !... — Et il sera un personnage non-seulement « dans un certain monde, » monsieur le duc, mais dans le monde entier, et on l'appellera le roi Voltaire !

Ah ! vous lui reprochez d'être fils d'un notaire !... Attendez, attendez un peu : voici venir tout là-bas, de Genève, un autre garçon nommé Jean-Jacques, fils d'un ouvrier en horlogerie ; voici venir de Langres Denis Diderot, fils d'un ouvrier en coutellerie ; voici Caron, dit plus tard Beaumarchais, fils d'un horloger encore ; et voici d'Alembert, fils de personne !... Et tous ces gens de rien deviennent, par leurs idées, les chefs, les maîtres de l'opinion !...

O révolution miraculeuse ! une puissance nouvelle s'élève, qui fait et défait toutes les autres : celle de la plume, de la presse ! toute autre est petite devant celle-là, toute autre doit compter avec elle !

Par les salons et la conversation se fait l'avènement de l'Opinion publique ! les gens de lettres en sont les secrétaires-ministres. Avec l'opinion pour point d'appui et la plume pour levier, ils soulèvent le monde. « La nation est juge des juges ! » s'écrie Beaumarchais, condamné au

blâme par sentence du Parlement Maupeou, et le soir tout Paris, le prince de Conti en tête, va s'inscrire à sa porte, pour lui donner raison ; si bien que les juges eux-mêmes n'osent pas exécuter la sentence qu'ils viennent de prononcer !

Ainsi, les gens de lettres ont conquis peu à peu, par le travail et par l'esprit, la puissance principale, — celle de l'Opinion ; — ils vont comprendre enfin qu'ils ont besoin encore d'une autre puissance, — celle de l'argent, — pour achever de s'émanciper et de conquérir l'indépendance. Voltaire et Beaumarchais le leur démontreront. Mais reprenons les choses de plus haut.

« A Rome, le théâtre était l'unique moyen littéraire de gagner sa vie sans recourir aux protecteurs et aux Mécènes. Nulle part l'on ne trouve que les libraires aient acheté leurs ouvrages aux écrivains ; les droits d'auteur n'existaient qu'au théâtre, et ils dépendaient du caprice des comédiens ou des personnes qui se chargeaient de donner des jeux. Ces prix n'étaient pas de nature à faire la fortune d'un poète, mais ils étaient peut-être supérieurs en moyenne, et toute proportion gardée, à ce que reçurent Corneille et Racine pour leurs chefs-d'œuvre. Nous avons le prix touché par Térrence pour une de ses pièces, l'*Eunuque*. Selon Suétone, elle eut tant de succès qu'elle fut jouée deux fois le même jour, et payée à Térrence une somme assez forte pour le temps, 8000 sesterces (1638 fr.) ; selon Donat, elle fut reprise et payée de nouveau à l'auteur. Certes ce chiffre est bien au-dessous de celui où sont montés les droits d'auteur, soit avec les théâtres, soit avec les libraires, depuis que les écrivains ont bien voulu renoncer en Angleterre et en France à la protec-

tion des grands seigneurs et des financiers, et ne plus rechercher que celle du public : sacrifice qui a servi non-seulement leur dignité, mais aussi leurs intérêts. Au temps même de Louis XIV, après les chefs-d'œuvre de Corneille et presque tous ceux de Racine, en 1674, les comédiens ne payaient un prix équivalant à celui que reçut Térence pour l'*Eunuque* « qu'aux auteurs de haute réputation, et dont tous les ouvrages avaient réussi. » Chappuzeau, *Théâtre-Français*, 1674, II, 13). Or l'*Eunuque* était la seconde pièce de Térence, et nous savons le prix que reçut Racine pour sa troisième tragédie, un de ses chefs-d'œuvre, *Andromaque*, — deux cents livres! — Je ne cite pas l'exemple de Plaute, qui paraît avoir fait au théâtre une véritable fortune, qu'il perdit plus tard dans des opérations commerciales : la position de Plaute est à part et ne saurait servir de terme de comparaison, — il était à la fois chef de troupe, acteur et auteur, comme Molière, qui fit aussi en son temps une fortune exceptionnelle ; — mais Horace nous parle d'un poète, aujourd'hui perdu, Dossénus, qui visait aux succès d'argent et qui y arrivait. Il est donc avéré qu'à Rome le théâtre pouvait faire vivre ceux qui s'y consacraient. Plus tard, sous l'empire, cette ressource manqua aux gens de lettres ; le théâtre fut remplacé par les jeux du Cirque, et il n'y eut plus pour le poète pauvre qu'un moyen d'existence, les générosités des grands. Plaute n'y avait pas songé : devenu pauvre, il avait travaillé de ses mains. Dans les fragments de ses comédies perdues, il y a une fière parole prononcée par un père : « J'aime mieux, dit-il en parlant de ses enfants, j'aime mieux les voir mourir que de les voir mendier ! » La muse latine n'en a pu dire autant. — Ainsi, sous la république, le théâtre florissant a fait au poète des conditions de dignité et d'existence

exceptionnelles, inespérées, au milieu d'un peuple toujours plus ou moins étranger aux jouissances de l'esprit. Sous l'empire, le théâtre est muet comme le Forum. A la parole vivante succède le livre, à la protection du public celle des Mécènes ¹. »

Shakespeare commença, dit-on, par garder les chevaux des spectateurs à la porte du théâtre dont il devait plus tard devenir co-propriétaire. Ce qui est sûr, c'est qu'il y fut d'abord souffleur et copiste des rôles, puis chargé, à l'occasion, d'arranger les vieilles pièces du répertoire. Il existe un autographe curieux : c'est un reçu de 3 *shellings* (environ 3 fr. 75 c.) payés à *William Shakespeare, acteur de la troupe du Globe, pour remettre à neuf les vieilles pièces*. — Aujourd'hui, l'auteur d'un seul petit acte de vaudeville qui réussit gagne une centaine de francs chaque fois qu'on le joue, et on le joue parfois six mois de suite.

Alexandre Hardy, qui fut pendant trente ans chez nous, au commencement du dix-septième siècle, le poète de la troupe de comédiens d'où venait de naître le Théâtre-Français, improvisa ou arrangea quelque chose comme huit cents pièces : il recevait 3 écus pour chaque.

Encore était-ce seulement au théâtre que les auteurs pouvaient espérer d'obtenir une rémunération quelconque de leur travail ; pour les livres, il était d'usage d'abandonner tout aux libraires. Cervantes avait languï dans la misère pendant que son chef-d'œuvre, *Don Quichotte*, était traduit dans toutes les langues et enrichissait les vendeurs. Nous avons vu le désintéressement de La Bruyère. L'*Encyclopédie*, qui fit la fortune de plu-

1. Eug. Despois, p. 53, sq.

sieurs libraires, ne fit point celle de Diderot. Les œuvres de Rousseau, *la Nouvelle Héloïse*, *l'Émile*, produisirent des sommes considérables. Et qu'en revint-il à l'auteur ? une petite rente que le libraire voulut bien lui faire, et qui ne le dispensa pas de chercher l'hospitalité des riches, plus pesante pour lui que pour personne au monde. (Lisez les fragments posthumes publiés récemment.)

Selon lui, l'homme de lettres devait faire trois vœux : « Pauvreté, liberté, vérité. » — Le premier des trois est-il nécessaire ? C'est la question que se posait dernièrement M. Pelletan, dans la très-belle discussion qui eut lieu au Corps législatif sur la propriété intellectuelle. « Si l'écrivain, répond avec raison M. Pelletan, a le droit d'être désintéressé pour lui-même, il n'a pas le droit de l'être pour sa famille. Il y a plus : il ne peut avoir d'indépendance et de dignité qu'à la condition d'une certaine aisance. La richesse serait pour lui un péril : elle pourrait exercer une certaine influence délétère sur son esprit ; l'écrivain riche pourrait dire comme ce gentilhomme du siècle dernier : « Je pense comme ma terre. » Ce qu'il faut désirer pour l'écrivain, c'est *l'aurea mediocritas* du poète. La médiocrité a pour l'écrivain de grands avantages : elle est une garantie de plus pour la sincérité de la parole ; elle met l'écrivain plus près des pauvres et des souffrants ; or l'intelligence n'existe pas pour venir en aide aux heureux : le bonheur se défend par lui-même ; elle doit prendre en main la cause de ceux qui attendent et espèrent un avenir meilleur. »

Dans la discussion devant le Sénat sur le même sujet, M. Lebrun a fort bien dit aussi : « De nobles esprits pensent que c'est porter quelque atteinte à la dignité des lettres que de songer pour elles à autre chose qu'à la gloire. En partageant le sentiment qui les ins-

pire, je ne partage pas leur opinion. La dignité des hommes de lettres repose sur leur indépendance. L'indépendance matérielle aide en quelque chose l'indépendance morale, et j'aurais mieux aimé voir le grand Corneille tranquille sur son sort et sur le sort de ses neveux, vivre du produit de ses ouvrages, que des libéralités du financier Montoron dans sa jeunesse, et, dans ses vieux jours d'une petite pension de Louis XIV. Si un résultat utile pour sa famille eût dû sortir de son travail, croyez-vous qu'à l'heure créatrice, l'idée s'en fût seulement présentée à lui, et que son génie, comme son caractère, en eût perdu de sa grandeur? Molière, qui avait à côté de lui les moyens journaliers de tirer profit de son travail, qui en faisait vivre son entourage et qui en vivait richement lui-même, croyez-vous qu'il en avait pour cela l'âme moins haute, l'esprit moins digne, moins généreux, moins désintéressé? Croyez-vous que, lorsqu'il donnait une forme immortelle à ces vices et à ces ridicules qu'il puisait dans le fonds commun, pendant l'éclosion de ses chefs-d'œuvre, pendant que la chaleur de son cerveau concevait *Tartufe*, *le Misanthrope* ou *les Femmes savantes*, il pensait misérablement au profit qu'il en pourrait tirer? »

M. Lebrun et M. Pelletan, d'accord sur ce point, ont cent fois raison, et Rousseau a tort.

Boileau, dans son *Art poétique*, songeant à son ami Racine, chargé d'une nombreuse famille, semble plaider les circonstances atténuantes pour l'écrivain qui reçoit d'un libraire le prix de son travail :

Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
Tirer de son travail un tribut légitime ...

En vérité?.... C'est bien heureux!... Peu s'en faut que le préjugé ne fausse le bon sens de Boileau, ne lui

fasse placer l'honneur où il n'est pas et l'ôter de sa base véritable, qui est le travail personnel. Il hésite à faire cette concession. Vaut-il donc mieux abandonner tout à Barbin, et puis quêter auprès du roi pensions et gratifications ?

Voltaire comprit de bonne heure qu'en dépit des beaux lieux-communs, l'argent, gagné honnêtement, c'est la sécurité, l'indépendance, et qu'*il est difficile*, comme dit Franklin, *à un sac vide de se tenir debout*.

« J'avais vu, écrit Voltaire, tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'en avais conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre. Il faut être, dans ce monde, enclume ou marteau : j'étais né enclume.... »

On sait comment Voltaire devint marteau. Paris-Duverney, le riche fournisseur, lui procura un intérêt considérable dans les vivres de l'armée pendant la guerre de 1741. Les produits de cette première opération, placés dans le commerce et bien dirigés, finirent par donner au patriarche de Ferney 130 000 livres de rente, qui lui permirent d'avoir le pied dans trois territoires différents, et de bombarder de là le vieux monde.

Le même financier, qui avait commencé la fortune de Voltaire, commença celle de Beaumarchais. Mais celui-ci, moins sage et plus aventureux, après avoir été très-riche, mourut très-pauvre.

Ce qui ne mourut pas avec lui, ce fut l'institution des *droits d'auteur*, que le premier il exigea des comédiens et qui sont une des bases pratiques de la propriété intellectuelle.

« Travaillez pour la gloire ! » avait dit Despréaux, après s'être préalablement muni de places et de bénéfices. — « On a raison, réplique Beaumarchais, la gloire est attrayante ; mais on oublie que, pour en jouir seu-

lement un jour, la nature nous condamne à dîner trois cent soixante-cinq fois par an. Et, si le guerrier, l'homme d'État, ne rougit pas de recueillir la noble prime due à ses services, en sollicitant la pension qui peut lui en valoir une plus forte, pourquoi le fils d'Apollon, l'amant des Muses, incessamment forcé de compter avec le boulanger, négligerait-il de compter avec son libraire? »

C'est sur cette base des droits d'auteur que de nos jours on a vu s'élever, par le travail et le talent, la grande et honorable fortune de Scribe. De même M. Émile Augier, M. Ponsard ¹, tirent de beaux revenus de leurs succès. D'autres, qui n'ont pas leur valeur littéraire, s'enrichissent aussi. Où est le mal, — s'ils ne spéculent pas sur les instincts grossiers d'un certain public? — Cela n'est-il pas préférable aux patronages et aux protectorats? Le public est le meilleur Mécène.

Les droits que Beaumarchais avait fait reconnaître et établir pour les œuvres dramatiques, la Convention les institua pour les autres ouvrages. Ces droits ont été élargis sans cesse; ils viennent de l'être de nouveau, ils le seront encore. Sur ces fondements assurés, la propriété littéraire en particulier, et la propriété intellectuelle en général, continueront de s'élever; et le couronnement de l'édifice, ce sera la dignité des gens de lettres et leur parfaite indépendance.

Exister par soi-même, péniblement ou non, ne devoir rien qu'à son travail, à son initiative personnelle et privée, qu'y a-t-il de plus noble et, après tout, de plus heureux?

« L'imprimerie, comme le remarque fort bien M. Eugène Despois, fait à un écrivain moderne assez médio-

1. Ponsard vivait, lorsque ceci fut écrit dans le *Journal des Débats*.

cre un auditoire tel que n'en eurent jamais ni Plaute à Rome, ni même Aristophane à Athènes; s'il a du talent, de chacun de ses lecteurs elle lui fait un Mécène qui réunit les conditions les meilleures, la protection avec l'indépendance, la louange flatteuse parce qu'elle est sincère, et enfin la subvention qui n'humilie point, parce qu'on doit y voir le salaire du travail, non les gages payés à la servilité. »

Dans la Préface de *Chatterton*, Alfred de Vigny, si noble, si désintéressé, faisait fausse route étrangement lorsqu'il réclamait de l'État une sorte de liste civile en l'honneur des hommes de génie. D'abord, à quoi connaît-on le génie? Il faut qu'il se prouve par ses œuvres. Et, s'il se prouve, il n'a plus besoin de personne.

La plume désormais se suffit à elle-même, pour peu qu'elle ait de valeur. Si elle n'en a aucune, qu'elle se mette aux gages de qui elle voudra : cela n'appartient plus à la littérature.

Les prétendus gens de lettres qui aujourd'hui encore demanderaient à être protégés par les gouvernements sont des infirmes, — physiquement, intellectuellement, et surtout moralement. — La réalisation de leur vœu ressemblerait moins au Prytanée qu'aux Invalides. Ou, comme il y aurait certainement, dans l'asile réclamé pour le génie, autant de bas-bleus que d'habits noirs, cela ressemblerait plutôt encore à une *Pension bourgeoise des deux sexes et autres*, comme celle du Père Goriot.

Les pensions, bourgeoises ou non, sont un mauvais régime pour le génie. L'idée que le gouvernement doit découvrir les hommes de talent, les loger, les alimenter, est ridicule et écœurante. Réclamer pour le génie une existence de monarque à l'engrais, le droit de ne rien faire et de vivre noblement aux dépens d'autrui,

cela est pour le moins étrange. Ainsi le génie serait un être à part, nullement assujéti aux devoirs humains, « un séraphin perdu dans le bleu du ciel, détaché de la terre, et n'y daignant poser un pied mélancolique que pour se présenter à la caisse des pensions les jours d'é-margement ¹. »

Athènes l'entendait autrement : à Athènes on était citoyen et soldat en même temps qu'écrivain ou artiste. Aussi Athènes eut-elle la gloire d'être la cité de la Liberté et de la Persuasion, tandis que Rome fut seulement la cité de la Force et de la Guerre.

S'il y a des difficultés, des luttes, et parfois des anxiétés, dans la profession littéraire, cela même stimule les énergies latentes du cœur et de l'esprit, les force d'éclorre et de se déployer.

« Depuis le dix-huitième siècle, les lettres sont émancipées et n'ont plus besoin de protection ; les écrivains le savent : loin de méconnaître la puissance de la pensée, ils seraient plutôt tentés de l'exagérer. Il se peut qu'il y ait encore quelques gens modestes qui soupirent pour *les beaux yeux de la cassette* ; mais, en général, c'est faute de mieux. Il existe aujourd'hui une puissance courtisée par les gens de lettres, plus courtisée que ne l'a jamais été Louis XIV : c'est le public. Ceux qui s'adressent à un autre pouvoir ne le font guère que quand ils désespèrent de plaire à celui-ci. Cette protection est la seule utile, la seule dont les préférences soient vraiment flatteuses. Ce n'est pas que parfois, comme toutes les puissances du monde, elle ne place singulièrement ses faveurs et ne les prodigue un peu au hasard ; mais comparez ses appréciations à celles des protecteurs les plus éclairés des temps anciens ; relisez la liste des pen-

1. Eug. Despois, p. 6.

sions dressée par Colbert, approuvée par Louis XIV, et dites si jamais le public s'est aussi grossièrement trompé que le grand ministre et le grand roi. Plus judicieux dans ses affections, il est aussi plus libéral : si seul aujourd'hui il donne la gloire, seul également il donne la fortune ; les rentes qu'il fait à ses écrivains, rien qu'en achetant leurs ouvrages, sont bien autre chose que les maigres générosités accordées jadis par la munificence royale à Corneille, à Molière, à tant d'écrivains illustres. Ce n'est plus par quarante ou cinquante mille francs, comme au temps de Louis XIV, c'est par millions que se compte aujourd'hui le budget annuel de la littérature. Par malheur, il y a aussi là un danger auquel on ne s'expose pas impunément. La facilité de gagner augmente chez nos contemporains la passion de s'enrichir : l'art d'écrire est trop souvent devenu une industrie, où beaucoup de talent se perd, se gaspille chaque jour. Chez ceux qui ont cédé à ces séductions de la fortune, la décadence s'est bientôt fait sentir. L'inspiration ne se prête pas, comme l'homme lui-même, aux spéculations de librairie ; elle est capricieuse et ne vient qu'à son heure ; elle ne répond plus à l'appel de l'écrivain acharné à sa besogne lucrative. Trouve-t-on que beaucoup de ces chefs-d'œuvre de commande vaillent ce qu'on les a payés ?

« Quels que soient ces inconvénients attachés aux faveurs du public, il faut convenir au moins qu'ils lui font honneur. Cette majesté collective a bien d'autres avantages sur Louis XIV et tous les autres protecteurs des lettres, quand ce ne serait que de permettre, d'aimer même la contradiction : car un moyen de plaire au public, moyen un peu usé aujourd'hui, a été souvent de lui rompre en visière, de lui dire de brutales vérités, de le calomnier même, et il l'a souffert, et il s'en est

réjoui. Que peut-on donc reprocher à ce Mécène tout débonnaire ? Trop d'indulgence, trop de générosité ? Ce sont des défauts, sans doute, mais ceux qui en profitent les lui pardonneront bien aisément.

« En considérant ces destinées nouvelles faites aux lettres par la Révolution, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de regretter le temps passé : nous ne croyons guère à l'heureux effet des hautes influences en littérature ; impuissantes pour le bien, elles ne l'ont pas toujours été pour le mal. On ne donne pas des ailes au génie, mais on peut les lui couper. On peut faire pis encore : quoi qu'en dise Boileau, Auguste n'a pas fait Virgile ; mais il a tué Cicéron. C'est, de toutes ses influences littéraires, la seule qu'il ne soit pas permis de contester¹. »

Au surplus, pour demeurer libre de tout patronage du pouvoir, l'homme de lettres est-il obligé de rester confiné dans l'individualisme ? Il y a là une question qui depuis quelque temps est à l'étude, et pour laquelle diverses solutions déjà ont été proposées.

L'une, mise en avant par Balzac en 1838, reprise par M. Champfleury en 1864, puis récemment par M. Paul Dupont dans la grande discussion du Corps législatif sur la propriété intellectuelle, consisterait dans une nouvelle organisation de la *Société des gens de lettres*.

La *Société des auteurs et compositeurs dramatiques* vient de tenter une autre solution en essayant de supprimer l'intermédiaire des libraires entre les auteurs et le public pour la vente des pièces de théâtre. On sait qu'elle a ouvert, rue de la Bourse, une maison spé-

1. Eug. Despois, page 163, sq.

ciale de vente directe pour le compte des auteurs, avec cette devise : *Unis et libres!*

D'autre part, un dernier écrit de M. Enfantin, publié par M. Arlès-Dufour, propose une nouvelle institution qui s'appellerait le *Crédit intellectuel*, et qui aurait pour but de venir en aide aux débuts laborieux ou aux phases difficiles de l'existence des gens de lettres et des artistes.

« On a donné, dit la brochure, à la propriété immobilière le *Crédit foncier*, à l'agriculture le *Crédit agricole*, à l'industrie le *Crédit mobilier*, et toutes ces Sociétés sont déjà insuffisantes; le temps est venu de fonder aussi le *Crédit de l'intelligence*.... »

L'affaire se constituerait par une association de gens de lettres, d'artistes et de financiers, avec actionnaires, conseil d'administration, direction et agents salariés par cette association elle-même, et non par un Mécène ni par un Montoron quelconques.

La Société de *Crédit intellectuel* ou de *Crédit aux professions libérales* aurait pour annexes :

- 1° Le Dock de la librairie;
- 2° Un Musée d'exposition et de vente permanente d'œuvres d'art;
- 3° Une salle d'audition d'œuvres littéraires, scientifiques, dramatiques, lyriques — inédites.

Depuis trois ans, l'affaire est à l'étude et en délibéré : on ne voit pas qu'elle avance beaucoup; ce n'est pas une raison pour en désespérer.

Venir en aide aux débutants est certes une idée généreuse, qui peut prévenir quelques suicides ou quelques décès à l'hôpital....

Peut-être cependant qu'un peu de vache enragée n'est pas un très-mauvais régime pour le talent à ses débuts ; peut-être que cette nourriture-là n'est pas malsaine pour faire pousser les ailes du génie.

On dit que certaines peuplades plongent leurs nouveau-nés dans les fleuves glacés : ceux qui n'en meurent pas en sont plus robustes. De même il n'est peut-être pas mauvais qu'en naissant à la vie des lettres ou des arts on soit plongé dans le fleuve glacé de l'indifférence et de la critique : le froid trempe ceux qu'il ne tue pas. Si *la réaction* se fait, comme disent les médecins, ces enfants-là deviennent forts et superbes ; sinon, ils meurent (en tant que gens de lettres ou artistes), et, ma foi ! puisqu'ils étaient faibles et mal venus, y a-t-il lieu de les regretter ?

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons heureuse vie et bon succès au *Crédit intellectuel*, tout en soupçonnant qu'il serait plus propre à faire végéter la médiocrité qu'à faire éclore le génie.

Par ces moyens-là ou par d'autres, les gens de lettres, n'en doutez pas, continueront de s'affranchir.

En résumé, nous venons de voir quels progrès et on pourrait dire quelles révolutions immenses se sont accomplis déjà dans leurs destinées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Esclaves, d'abord, chez les Romains, ensuite affranchis quelquefois ; puis, chez nous, domestiques ou protégés des grands, les gens de lettres peu à peu se sont émancipés et élevés par l'esprit, le travail et le talent : ils ont conquis l'égalité en même temps que l'indépendance : ils conquerront aussi la liberté, et, par-dessus le marché, la richesse. Affranchis de toute

servitude morale, ils sauront s'affranchir aussi de toute servitude matérielle, en devenant, eux aussi, pourquoi pas? capitalistes et propriétaires, ne fût-ce que par association, — s'ils ne préfèrent rester individus quand même!

Travail, capital et talent : qui donc mieux que les gens de lettres, s'ils le veulent, pourraient fondre en un ces trois éléments dont se compose l'énergie sociale? Travail, talent et capital, voilà la trinité féconde dont les termes s'engendrent les uns les autres, et, unis entre eux, forment la puissance. Celui qui a le travail et le talent doit finir par avoir aussi le capital.



X

LE DISCOURS D'ISOCRATE SUR L'ANTIDOSIS ¹

Il y a des esprits amis de la perfection qui ne se soucient pas de beaucoup produire, mais qui, lorsque l'occasion les sollicite à prendre la plume, ne donnent que des choses excellentes. Aux quelques ouvrages qu'ils écrivent ils ne mettent pas de ces titres à effet qui attirent les yeux et allèchent la curiosité; au contraire, ils enterrent parfois les meilleures pages sous quelque étiquette qui ne prévient pas. Ainsi, lorsque parut, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1858, l'article sur *Isocrate*, ce nom d'un vieux rhéteur, mort depuis plus de deux mille ans, n'était pas fait peut-être pour attirer beaucoup les lecteurs, dans un temps où la rhétorique est si décréditée que ceux-là

1. Traduit en français pour la première fois par Auguste Cartel-lier, revu et publié, avec le texte grec, une *Introduction* et des notes, par M. Ernest Havet, professeur au Collège de France. — Un volume in-8°; Paris, imprimerie Impériale.

même qui en usent le plus se flattent de l'aimer le moins. Mais les gens intrépides qui osèrent aborder cet article malgré son titre furent bien récompensés de leur courage : tant M. Havet, dans cette belle étude qui sert aujourd'hui d'*Introduction* au volume que nous annonçons, avait su répandre d'idées vives et neuves à propos de ce nom suranné!

On sait que M. Havet a été longtemps maître de conférences à l'École normale supérieure, puis professeur à l'École polytechnique; et qu'il continue, en dépit de sa faible santé, à donner deux fois par semaine, à ses auditeurs du Collège de France, un enseignement élevé et solide autant qu'agréable, éloquent sans fracas, par la sincérité; tout l'opposé de la fausse rhétorique : aussi est-il mieux que personne en position de faire l'éloge de la vraie, et a-t-il pris de tout cela une habitude de bien construire et de bien dire qu'on retrouve dans tout ce qu'il écrit.

L'occasion de cette Étude est une traduction en français du discours grec *sur l'Antidosis*. Cette traduction, revue et publiée par M. Havet, est l'œuvre posthume de Cartelier, professeur au lycée Napoléon.

Auguste Cartelier, né le 1^{er} novembre 1812, était fils d'un modeste employé du *Journal des Débats*. Après de bonnes études, il fut admis comme élève à l'École normale supérieure. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Ernest Havet, qui lui consacre, en tête de ce volume, une Notice non moins touchante que celle de Montaigne sur la Boétie. Avec une simplicité pleine d'émotion, M. Havet retrace les qualités de son ami, sa bonté, ses dévouements, son courage, la délicatesse de son cœur et de son esprit.

On mourrait content si l'on était sûr d'être apprécié ainsi, et qu'on en fût digne. C'est une âme d'élite ex-

pliquée par une autre de même ordre. Voici seulement les dernières lignes :

« En écrivant sur Cartelier ce qu'on vient de lire, je n'ai pas eu seulement pour objet de soulager par cet hommage, avec ma propre douleur, celle de sa veuve, de ses frères, de son père octogénaire¹, de tous ceux qui l'ont aimé; j'ai voulu encore honorer dans mon ami, autant du moins qu'il dépend de moi, ceux qui, comme lui, empêchés par quelque force ennemie, ne remplissent pas en ce monde leur destinée tout entière, et, quelque considération qu'ils obtiennent de ceux qui les connaissent, ne sont pas pourtant assez connus et ne paraissent pas tout ce qu'ils sont. Les uns sont arrêtés par la maladie, d'autres par la gêne, d'autres par le mauvais vouloir des hommes ou même par de purs hasards : quel que soit l'obstacle, il en est trop qui ne trouvent pas, dans la vie telle qu'elle leur est faite, tout l'emploi de la force qu'ils ont dans l'esprit et dans le cœur. Ils usent cette force dans l'ombre, demandant en vain aux dieux, comme dans Homère, s'il faut succomber, de succomber du moins à la lumière. Quelques-uns s'indignent et se révoltent; d'autres, plus doux, souffrent sans s'irriter. J'ai surpris quelquefois chez Cartelier cette tristesse sans orgueil et sans colère. Dans une de ses dernières lettres, il m'écrivait : « Tu me conserves ton amitié parce que tu crois que je vaudrais beaucoup, et moi, je ne vois pas que je vaille grand'chose; ce n'est pas du moins, il me semble, l'opinion qu'on a de moi. Je te remercie de ta persévérance. »

« Je me suis complu à dire aujourd'hui au public les mêmes choses que je lui disais à lui-même et qui le consoleraient. »

Au sortir de l'École normale, Cartelier fut d'abord professeur en province, puis à Paris, et consuma vite dans cette carrière dévorante le peu de forces qu'il avait. Bientôt, épuisé, crachant le sang, il dut renoncer à l'enseignement, et mourut le 1^{er} octobre 1855.

1. M. Cartelier père est mort depuis.

Il laissait en manuscrit cette traduction d'un discours qui devait lui plaire : car, avec l'apologie d'Isocrate par lui-même, c'est l'éloge de la philosophie et de l'éloquence, et il semble, dans plus d'une page, que ce soit le divin Socrate lui-même qui se fasse entendre par la voix d'Isocrate, son disciple ; par exemple, lorsqu'il dit :

« Les autres facultés que nous possédons ne nous donnent aucune supériorité sur les animaux ; et même beaucoup d'entre eux nous surpassent en vitesse, en force, et ont sur nous tous les avantages. Mais la faculté de nous persuader mutuellement, de nous communiquer comme nous voulons nos pensées, non-seulement nous a fait sortir de l'état où sont les animaux, mais c'est elle qui a rassemblé le genre humain en société, qui a fondé les villes, établi les législations, inventé les arts ; enfin, c'est le discours qui est l'auteur de presque toutes les œuvres accomplies par l'homme. C'est par lui qu'on a fait des lois pour régler ce qui est juste et injuste, honnête et malhonnête, sans l'institution desquelles toute société eût été impossible. C'est le discours qui nous sert à convaincre les méchants, à louer les bons, à redresser les insensés, à reconnaître le mérite des sages. Car parler comme il faut est pour nous le signe le plus évident de la sagesse, et un langage vrai, loyal et juste, est l'image d'une âme belle et vertueuse. C'est au moyen du discours que nous discutons sur les choses douteuses, et que nous éclaircissons les choses ignorées. Car les mêmes moyens qui nous servent à persuader les autres nous servent aussi à délidérer avec nous-mêmes ; mais nous appelons orateurs ceux qui ont le talent de parler en public, et hommes de bon conseil ceux qui savent bien discourir en eux-mêmes sur les affaires. Et, pour tout dire en un mot sur cette faculté, la sagesse ne fait rien sans l'aide du discours, et c'est le discours qui préside à quelque acte et à quelque réflexion que ce soit, et ceux qui en font le plus usage sont aussi ceux qui ont le plus d'intelligence. »

Isocrate donc, dans ce discours, fait en même temps son apologie contre ses ennemis et ses envieux, et l'éloge de la rhétorique telle qu'il l'entendait, de la rhétorique philosophique et socratique. C'était sans doute plus particulièrement cette seconde partie du sujet qui avait déterminé Cartelier dans le choix qu'il avait fait de ce discours pour le traduire. Prenant à cœur cet enseignement, il était heureux d'en produire, d'en retrouver les titres de noblesse.

Que veut dire *Discours sur l'Antidosis*? La signification légale du mot *antidosis*, proprement *contredon*, *échange*, est ainsi expliquée dans l'argument grec anonyme d'un discours sur un sujet semblable, qui se trouve parmi les plaidoyers de Démosthène : « Il y avait chez les Athéniens un rôle de trois cents citoyens, choisis pour leur fortune, auxquels incombaient les principaux services publics. La loi permettait à celui qui avait fait de mauvaises affaires de sortir du rôle, en désignant un plus riche que lui, qui se trouvât libre. Si celui qui était proposé ainsi s'avouait plus riche, il remplaçait l'autre parmi les trois cents; s'il s'y refusait, ils faisaient échange de leur bien, *tèn ousian antedidosan*. » L'explication est prise de ce discours même de Démosthène : on y voit que la procédure aboutissait à une décision des juges, laquelle, si elle était favorable au demandeur, obligeait le tiers dénoncé, ou de subir l'échange, ou de prendre sur lui le service public que l'autre lui renvoyait.

Une action d'échange avait été intentée à Isocrate au sujet d'un armement de trirème, *trierarchia*. Il ne se défendit pas en personne, peut-être sous prétexte de son âge, mais il fut défendu par Apharée, son beau-fils et son fils d'adoption. Le demandeur s'appelait Mégaclide : il succomba, et s'acquitta de la triérarchie. On

lisait, du temps de Denys, le discours d'Apharée, que nous n'avons plus.

Mais alors, puisque ce fut Apharée qui parla pour Isocrate dans cette affaire, et non Isocrate lui-même; qu'est-ce donc que ce discours d'Isocrate *sur l'Antidosis*? C'est, chose singulière! une fiction oratoire, une composition littéraire, qui ne fut jamais prononcée devant des juges, et dont ce procès civil fut l'occasion, le prétexte, mais qui ne s'y rapporte pas, et qui n'est autre chose, en réalité, qu'une apologie d'Isocrate par lui-même, présentée sous la forme d'une réponse à une accusation criminelle purement imaginaire. Cela est parfaitement expliqué dans les premières pages mêmes du discours.

Cette fiction de rhéteur étonne l'esprit moderne. Une accusation véritable remplirait l'homme de sentiments si vifs et si profonds, que simuler ces sentiments paraît étrange. On est surpris d'entendre l'orateur appuyer sur des arguments qui n'auraient de force que si la situation où il se place était réelle (*voyez* page 16), ou de l'entendre porter des défis tels que ceux-ci : « Non-seulement je ne vous demande aucune grâce, si j'ai tenu des discours dangereux; mais, s'ils ne sont pas les plus moraux qu'on ait jamais entendus, *je consens à subir la dernière peine. Je n'oserais pas m'aventurer ainsi, si je ne pouvais pas vous faire voir les choses,* » etc.

Le lecteur moderne ne peut s'empêcher de sourire lorsque le prétendu accusé s'écrie pathétiquement : « Voici qu'après avoir vécu jusqu'à cet âge (quarante-deux ans) sans paraître devant un tribunal, *je suis aujourd'hui en butte à une accusation aussi terrible.... Ce n'est pas toutefois que j'aie perdu courage*

à la vue de la peine que l'on requiert contre moi; au contraire, » etc.

Cela finit par tourner au comique, par exemple dans le passage suivant : « Mais, comme c'est sur des discours qu'on m'accuse, il me paraît beaucoup plus facile de vous faire voir la vérité. Je vous montrerai ceux que j'ai prononcés et écrits; de façon que ce ne sera pas d'après des présomptions, mais bien en connaissance de cause, que vous prononcerez sur eux. Je ne puis pas les lire tout entiers, à cause de la brièveté du temps qui m'est accordé; mais, comme on fait pour les fruits, je vais tâcher de vous en donner des échantillons. Il ne sera pas nécessaire d'en entendre beaucoup pour être à même de connaître mon caractère et de juger de la nature de tous mes discours. Mais je prie ceux qui ont souvent lu ce qu'on va vous faire entendre, de n'exiger de moi rien de nouveau dans la circonstance présente, et de ne pas trouver mauvais que je répète ce qui est depuis longtemps répandu partout. *Sans doute, si je débitais ces discours pour faire montre de mon talent, je mériterais des reproches; mais on m'accuse et on me poursuit, il faut bien alors que j'en fasse cet usage,* » etc.

Ce discours est donc un panier d'échantillons des principales pièces de style d'Isocrate, et, par la fiction qui en est le cadre, un des plus curieux spécimens de la rhétorique ancienne.

Cicéron, à peu près de même, refaisait après coup son plaidoyer pour Milon, et, ayant perdu la cause en réalité, triomphait à loisir en éloquence; si bien que, quand il envoya à Milon exilé ce second plaidoyer, plus beau que le premier, Milon lui répondit : « Si tu l'avais prononcé comme tu l'as écrit, je ne mangerais pas à présent de si bon poisson à Marseille. »

M. Havet, en étudiant la vie, le caractère et le talent d'Isocrate dans cette grande *Introduction* qui est un morceau capital, résume avec une sobriété puissante l'histoire d'Athènes, sa gloire, ses agitations, ses dissensions intestines et sa lutte contre Philippe, qui finit par étouffer la liberté. Il ressuscite pour nous ce monde refroidi depuis si longtemps, et les vives lumières qu'il jette sur cette époque éclairent parfois jusqu'à la nôtre. Il y a là une abondance d'idées, une plénitude et une élévation qui, par la raison toute seule, atteint à la vraie éloquence. Qu'on me permette de citer cette page, qui perd pourtant à être détachée d'une composition si serrée et si solide, où tout se tient comme une voûte :

« Le mépris de la démocratie, c'est, au fond, le mépris de l'humanité. C'est un juste dédain, je l'avoue, que celui qu'inspirent à une raison droite et à une âme élevée les excès de sottise ou de bassesse dont les hommes peuvent se montrer capables : déplorable suite des misères trop souvent attachées à la condition humaine, et la pire sans doute de ces misères ; mais ce sentiment n'est pur qu'autant qu'il demeure exempt de deux vices : le désespoir et l'orgueil. Il faut conserver le respect des bons instincts de la nature humaine avec le dégoût des mauvais, et ne pas oublier que ce qui s'est fait, après tout, de bien ou de beau dans le monde s'est fait par les hommes, ainsi que le mal : que le bien même est, plus que le mal, leur ouvrage, puisqu'ils n'ont pu le faire qu'en s'efforçant et en luttant, tandis que, pour le mal, ils n'ont eu qu'à se laisser aller aux forces de toute espèce qui les entraînent ; qu'enfin cette somme du bien, si pitoyablement petite qu'elle soit, s'augmente pourtant avec les siècles, pendant que celle du mal diminue. Mais, surtout, que le philosophe se garde de prétendre assigner la sagesse aux uns et la déraison aux autres, imputer le mal au grand nombre, dont il se sépare, et faire honneur

du bien à une élite où il se marque sa place. Qu'il ne dise pas comme les stoïciens : Voilà les fous, et je suis le sage ! Qu'il ne compare pas, comme Platon, la multitude qui l'entoure à une troupe de bêtes féroces au milieu de laquelle un homme est tombé : comparaison aveugle autant que superbe, puisqu'elle méconnaît tout ensemble et la bête que le plus sage entend gronder au dedans de lui, quand il prête l'oreille, et le cri de l'âme humaine, qui s'élève parfois si noble et si pur du fond de la foule. La science même, la plus légitime des aristocraties, n'emporte pourtant pas avec elle la sagesse, et encore moins la vertu. Le plus grossier peut monter bien haut, le plus raffiné peut tomber bien bas. Cet homme que vous dédaignez, il vous vaut déjà par certains côtés, il vaut mieux peut-être ; et, si par d'autres il vous est inférieur encore aujourd'hui, il doit vous atteindre demain, car ce doit être précisément le bienfait de votre philosophie, de l'élever où vous êtes arrivé déjà. Qui méprisera la multitude méprise la raison elle-même, puisqu'il la croit impuissante à se communiquer et à se faire entendre. Mais, au contraire, il n'y a de vraie philosophie que celle qui se sait faite pour tous et qui professe que tous sont faits pour la vérité, même la plus haute, et doivent en avoir leur part, comme du soleil. »

Vous reconnaissez à cette page la plume magistrale qui a écrit la belle *Étude sur Pascal*, en tête du Commentaire perpétuel des *Pensées*, édition classique et définitive (Voir, ci-dessus, le chapitre II.)

Le titre du présent volume porte que ce discours d'Isocrate a été traduit *pour la première fois* en français par Cartelier. Voici l'explication de ce détail : ce discours remplit dans le volume 195 pages ; mais il y en a 53 d'extraits que fait Isocrate de ses autres discours ; restent donc 142 pages pour le discours même. Or, de ces 142 pages il y en a 104, c'est-à-dire les trois quarts, qui ne sont connues que depuis l'édition

doignée en 1812 par André Moustoxydis. Cartelier a donc pu dire qu'il traduisait le discours *sur l'Antidosis* en français *pour la première fois*. Et c'est à ce titre qu'on a autorisé l'impression de son travail à l'imprimerie Impériale. Auger n'avait pu en traduire que ce qu'il en connaissait, l'exorde et la péroraison. Tout le corps du discours manquait.

Il va sans dire que ce volume, sorti des presses de l'imprimerie modèle, est aussi élégant et aussi splendide de format, de papier et d'impression, que le peuvent désirer les amateurs les plus difficiles.

C'est donc un très-beau livre, en même temps qu'un livre très-curieux.

En ne songeant qu'à accomplir un devoir d'ami M. Havet a bien mérité du public. Et il a trouvé tout d'abord sa récompense dans sa bonne action, en écrivant cette Notice exquise et cette Introduction si remarquable, qui restera comme l'Étude sur Pascal.

Ce sont des morceaux tels que ces trois-là, vraies pages de maître et d'homme, qui nous font vivement regretter que la santé délicate de M. Havet, déjà fatiguée par son enseignement où il se met tout entier, ne lui permette pas plus souvent d'écrire.

Il est comme cet arbre précieux qui ne fleurit, dit-on, que tous les dix ans, et ne donne chaque fois qu'un seul fruit, mais exquis.



XI

LES SATIRIQUES LATINS¹

Présenter au public français une traduction de tous les satiriques latins réunis en un seul volume d'un format commode et d'un prix modique, c'est assurément une heureuse idée, surtout lorsque cette traduction est d'une parfaite exactitude, d'un tour aisé et naturel, qui n'a pas horreur du mot propre ni des locutions familières. L'édition est complète, et non pas expurgée. La seule précaution qu'on ait cru devoir prendre est celle qui est mentionnée dans ce petit *Avertissement des Éditeurs* :

« Chacun sait avec quelle énergie Juvénal a flétri les dépravations de la décadence romaine. Après avoir vainement essayé de donner de plusieurs passages un équivalent supportable pour un lecteur moderne, nous

1. *Lucilius, Perse, Turnus, Sulpicia, Juvénal*, traduction nouvelle, publiée, avec des Notices et des Imitations françaises par Eugène Despois; un volume grand in-18, à Paris, chez Hachette et Cie.

nous sommes décidés à les laisser en latin, et à les citer au bas des pages, comme on a dû le faire pour d'autres auteurs compris dans cette collection. Des traductions, que leur prix et leur format mettent à la portée de tout le monde, sont tenues à plus de réserve que des collections plus volumineuses et qui, par conséquent, moins accessibles à tous, ont pu se permettre plus de liberté. »

On a dit, dans une phrase spirituelle et spécieuse, que Juvénal « faisait rougir la pudeur en défendant la vertu. » A cet agréable *conchetto* le traducteur, M. Eugène Despois, réplique avec beaucoup de raison que, si la morale ne change pas, la pudeur est chose variable. « Les peintures hideuses que l'on trouve chez notre poète n'ont rien de plus effronté que les sculptures qui décorent quelques-unes de nos plus célèbres cathédrales ; on n'a pas imaginé, je crois, d'en faire un argument contre les mœurs des naïfs artistes qui décoraient les monuments du moyen âge ; on a été, avec raison, fort indulgent pour ces satires de pierre ; pourquoi n'admet-on pas les mêmes excuses pour les satires écrites ? Qu'on blâme et surtout qu'on se garde d'imiter cette crudité, choquante selon nos mœurs, rien n'est plus naturel ; mais que là on voie une preuve du peu de sincérité de Juvénal, c'est ce qui semble moins légitime. »

Si, au dix-septième siècle, le discret Boileau lui-même « appelle un chat *un chat*, et Rolet *un fripon* », pourquoi les autres satiriques n'auraient-ils pas autant de liberté pour peindre des gens, ou des choses, ou des époques encore pires ? On se plaint de la violence de certains termes et de certaines peintures ; mais ce sont les choses qui sont violentes : prenez-vous-en donc à ces choses, et non pas à l'homme indigné qui les flétrit.

Il y en a, comme Tillemont, Muret, Garasse, qui vont jusqu'à dire : « Le crime est égal, de commettre ces choses ou de les raconter. » Pour le coup, voilà qui est fort ! Ainsi, on fait la tache quand on la montre ? On fait la plaie quand on la sonde ? Cependant, s'il n'y avait pas de tache, on ne pourrait pas la montrer ! et, s'il n'y avait pas de plaie, on ne pourrait pas la sonder pour la guérir !

Mais, dit-on, vos expressions sont triviales ; cela est de mauvais goût : ce ne sont plus là des choses littéraires, ce n'est plus de l'art ! — Soit ! c'est de l'indignation, c'est de l'honneur. Ce n'est plus un poète qui parle, c'est un homme.

Alors, condamnez donc aussi, au nom du bon goût, les prophètes bibliques, dont les expressions, fort souvent, ne sont pas non plus à l'eau de rose. Il faut bien pouvoir quelquefois, cependant, nommer du fumier *du fumier* et de l'ordure *de l'ordure*, au risque de faire froncer la narine aux femmelettes.

Avec le Juvénal complet, nous avons dans ce volume les fragments du vieux Lucilius, l'un des pères de la satire latine ; ensuite Perse, Sulpicia ; et même Turnus, dont il ne reste qu'un morceau, si encore ce morceau n'est pas apocryphe, — fabriqué sans doute par Balzac le rhétoricien. — Sur les trois cents pages du livre, Juvénal en occupe deux cent trente ; les autres se partagent le reste.

En tête du volume, de courtes notices résument le peu qu'on sait de chacun d'eux.

Lucilius n'avait pas écrit moins de trente livres de *Satires*. Les fragments qui nous restent de cet œuvre considérable ne forment, malheureusement, que trois ou quatre pages. Dans ces *Satires* ou *plats farcis*, Lu-

cilius parlait de tout ce qui l'affectait en bien ou en mal, racontait ses voyages, traitait même des questions de grammaire, comme Victor Hugo dans certains poèmes des *Contemplations*.

Perse, né l'an 34 de notre ère, mourut à vingt-huit ans, dans toute sa beauté d'âme et de corps. *Fuit morum lenissimorum, verecundiæ virginalis, formæ pulchræ, pietatis erga matrem, et sororem, et amitam, exemplo sufficientis*¹. Parent de Pétus Thraséas, disciple du stoïcien Annæus Cornutus, qui déplut à Néron par sa franchise, il fut digne d'eux dès l'adolescence, et sans doute, s'il n'était pas mort si jeune, il aurait eu l'honneur d'être proscrit comme eux.

Ses vers sont tourmentés, pénibles, obscurs; mais dans quelques-uns il a mis son âme, qui était toute grandeur. M. Eugène Despois le défend comme il faut contre des critiques acerbes. Lui, dont on connaît le noble caractère et la ferme conduite, il sait apprécier dans Perse « ces vers si pleins, si forts, qui tiennent toute une âme concentrée en quatre ou cinq mots, qui vont droit à ce que nous avons de meilleur en nous, les vers cornéliens de la langue latine, ceux que Corneille y recherchait, et dont, plus que personne, il a su nous donner l'équivalent. »

Juvénal naquit en l'an 42, à la fin du règne de Caligula, à Aquinum, ville du pays des Volsques, — où devait naître aussi Thomas (d'Aquin).

Décimus Junius Juvénalis était l'enfant ou le fils adoptif d'un riche affranchi. Jusqu'à quarante ans environ, il fréquenta les écoles des rhéteurs, et s'y exerça.

1. « Il était de mœurs très-douces, d'une modestie virginale, d'une beauté charmante, d'une piété envers sa mère, et sa sœur, et sa tante, qui aurait pu servir d'exemple. » *Notice attribuée à Suétone.*

à parler, à *déclamer* comme on disait, sur des sujets fictifs. De là les hyperboles de son talent.

Juvénal élevé dans *les cris de l'école*,

Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole,

(Boileau, *Art poétique.*)

« L'éloquence avait cessé d'être un art sérieux; elle n'était plus qu'une habitude et une tradition : Auguste avait *pacifié l'éloquence comme tout le reste*, nous dit Tacite, c'est-à-dire qu'il avait fait taire la tribune et donné la parole aux rhéteurs. Ce ne fut pas même le silence qui succéda aux grandes luttes de la parole : on eut l'hypocrisie de l'éloquence, quand on en perdait la réalité¹. »

L'empereur Adrien, ayant cru voir dans quelques vers de Juvénal une allusion satirique à un de ses favoris, envoya en Égypte le poète, alors âgé de quatre-vingts ans, pour y tenir garnison et y commander une cohorte. Le pauvre poète mourut en Égypte *de tristesse et d'ennui*, dit son biographe, sans compter les fatigues d'un voyage accompli à un âge si avancé, et la transplantation sous cet ardent climat.

Quant à Sulpicia, voici le peu que l'on sait d'elle. L'empereur Domitien fit périr ou exila les écrivains, et sévit contre la pensée même. Les écrits suspects furent solennellement brûlés sur le Forum, à la place où se tenaient les comices au temps de la République. « Apparemment, dit Tacite, on se flattait d'anéantir aussi dans ces flammes la voix du peuple romain, la liberté du Sénat, la conscience du genre humain : on bannit, en outre, les philosophes; on exila les talents généreux : avait-on peur de rencontrer encore à Rome quelque chose d'honnête? Certes, nous avons été des modèles de

1. Eug. Despois, p. 22.

patience, et, si l'ancienne Rome a vu les excès de la liberté, nous avons connu, nous, ceux de la servitude.... »

Tout le monde ne s'était pas tu cependant : une noble femme, Sulpicia, dont le mari, Calénius, était au nombre des bannis, protesta par une satire demeurée célèbre.

Elle s'indigne de voir proscrire l'éloquence, la philosophie, l'histoire. « Condamné au silence, dit-elle, l'homme va-t-il revenir à la barbarie? Ou bien Jupiter veut-il maintenir au reste du monde, aux nations étrangères, les bienfaits dont il exclut la nôtre?... Or, voici que l'homme qui règne dans Rome, ce débauché au dos courbé, cette ruine humaine, ce goinfre au teint blafard, proscriit la science, la race des sages, le nom même de la sagesse! Il les chasse de Rome! »

Et la Muse, que Sulpicia a invoquée, et qui n'est autre que la voix de l'honneur, la vertu même, lui répond : « Rassure-toi, mon amie fidèle! ces haines accumulées menacent le tyran; sa mort va me rendre hommage.... Adieu, fortifie ton cœur : ta douleur est belle, et la gloire t'en récompensera; tu en as pour garant le chœur des Muses et l'Apollon romain. »

La traduction des Satiriques latins était hérissée de difficultés : M. Eugène Despois les a surmontées d'un air aisé et naturel. Il a gardé pour lui toute la peine, et ne nous a donné que le plaisir.

Cette version n'est pas du tout ce qu'on appelait au dix-septième siècle « une belle infidèle. » Ce n'est pas non plus un calque baroque, infidèle d'une autre manière, à force de prétendue fidélité. Non, c'est une très-habile copie, et qui, autant que cela est possible, à la distance du latin au français et des vers à la prose, donne l'impression de l'original. Surtout, qualité rare

pour une traduction, celle-ci est vivante, animée; elle se meut, elle respire.

A présent donc ce ne sont plus seulement les savants et les philologues qui pourront aborder Juvénal; ce sont aussi les gens du monde et les artistes qui, grâce à cette excellente traduction, vont pouvoir le lire couramment et satisfaire leur curiosité.

Si vous aimez le réalisme, en voilà! Ces satires n'auront jamais paru plus à propos que de nos jours. Relisez, par exemple, la seconde, intitulée *les Hypocrites*, et qui débute ainsi : « Il me prend envie de quitter Rome et de fuir plus loin que le pays des Sarmates et l'océan des glaces, quand j'entends parler morale à des gens qui font les Curius et dont la vie est une perpétuelle bacchanale.... Quel quartier ne regorge de ces austères polissons?... Ces fourbes déploient pour flétrir le vice une vigueur herculéenne; puis, après avoir discoursu de la vertu, ils se vautrent dans la luxure! »

Et ce passage de la troisième satire : « On veut briller plus qu'on ne le peut; le superflu devient indispensable; on le prend parfois dans la cassette d'autrui. »

Et ceci : « Il a raison de vous faire tant d'affronts. Qui les supporte, les mérite. »

Le chapitre des superstitions, vers la fin de la satire des Femmes, serait encore bien de mise aujourd'hui. Les absolutions, les dispenses, les miracles, les frais du culte, et les prophéties à tout prix, rien n'y est oublié.

Et ce passage de la onzième satire ne semble-t-il pas écrit d'hier? « Rome entière aujourd'hui est dans le champ de courses. Une explosion de cris frappe mon oreille, c'est le cocher vert qui est vainqueur! S'il était battu, quelle consternation! Le jour même où les deux consuls furent défaits aux champs poudreux de Cannes n'aurait rien vu de pire!... Courez à ces fêtes, jeunes

gens qui prenez plaisir à crier ainsi, à lancer des paris, à figurer auprès de nos dames à la mode ! Et vous aussi, jeunes femmes, allez, près de vos maris, voir des choses qu'on n'oserait raconter devant vous.... »

Je pourrais citer bien d'autres passages, mais où la ressemblance serait trop grande entre les Romains de la décadence et les Français de notre temps. Je crois donc devoir vous renvoyer au livre lui-même.

« Non ! s'écrie Juvénal, les siècles à venir n'ajouteront rien à nos dépravations : en fait de passions et de vices, je défie nos descendants de trouver du nouveau. Tout vice est à son comble et ne peut que baisser. » Et c'est la vérité que, même de nos jours, on ne dépasse point les infamies de la décadence romaine : on se contente de les égaler. L'hypocrisie seule a fait des progrès.

Juvénal vient donc à propos : il retrouvera les mêmes vices et les mêmes crimes, les mêmes débauches, les mêmes empoisonnements, les mêmes bassesses, les mêmes servilités contentes de soi, les mêmes folies de luxe de la part des riches et quelquefois des pauvres, les mêmes vols, les mêmes concussions, le même mépris du droit et de l'honneur ; toujours autant de malheureux, toujours autant de misérables !

On admirera la vérité de ces peintures, qui, après dix-huit siècles, n'ont pas vieilli. En même temps on prendra en pitié la pauvre humanité. Et enfin on s'étonnera que le progrès néanmoins s'accomplisse, et que la somme si petite du bien pèse plus en définitive que la somme si grosse du mal¹. C'est que le mal n'est qu'un non-être.

Victor Hugo, à qui il sied de laisser prononcer le dernier mot quand il s'agit d'un grand poète, dit en parlant de Juvénal² : « Pas une corde ne manque à cette

1. Voir, ci-dessus, p. 182, M. Havet, sur cette pensée.

2. Dans le volume sur *William Shakespeare*.

lyre ni à ce fouet. Il est haut, rigide, austère, éclatant, violent, grave, juste, inépuisable en images, âprement gracieux, lui aussi, quand bon lui semble. Son cynisme est l'indignation de la pudeur. »



XII

LA DOCTRINE SPIRITE

Récemment, à propos d'un livre intitulé *Chiromancie nouvelle*, nous disions que, quand les croyances s'en vont, la crédulité les remplace, et nous ajoutions que les adeptes ne manqueraient pas plus à la Chiromancie qu'au Spiritisme.

En guise de réplique à ce dernier mot, nous avons reçu de la librairie Didier un volume de 518 pages, qui porte ce titre :

PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

LE LIVRE DES ESPRITS

Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes; les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité; selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums; recueillis et mis en ordre par ALLAN KARDEC,

Ce sont donc les esprits qui ont dicté ce livre, et c'est à eux que M. Allan Kardec se hâte de renvoyer toute la

gloire qui pourrait lui en revenir. « Ce livre n'eût-il pour résultat que de montrer le côté sérieux de la question et de provoquer des études dans ce sens, ce serait déjà beaucoup, — dit M. Kardec, — et nous nous applaudirions d'avoir été choisi pour accomplir un œuvre dont nous ne prétendons, du reste, nous faire aucun mérite personnel, puisque les principes qu'il renferme ne sont pas notre création. Le mérite en est donc tout entier aux esprits qui l'ont dicté. »

— Et le ridicule aussi, le cas échéant. Cela va, Dieu merci, nous mettre à l'aise, ne voulant rien dire qui puisse être désagréable personnellement à M. Rivail, dit Allan Kardec, que nous n'avons pas d'ailleurs l'honneur de connaître autrement que par ce livre.

« Ce livre, dit-il encore, est le recueil de leurs enseignements ; il a été écrit par l'ordre et sous la dictée d'Esprits supérieurs, pour établir les fondements d'une philosophie rationnelle, dégagée des préjugés de l'esprit de système ; il ne renferme rien qui ne soit l'expression de leur pensée et qui n'ait subi leur contrôle. »

Bien mieux ! Les Esprits ont daigné revoir et corriger eux-mêmes cette seconde édition et donner le bon à tirer. Oyez plutôt : « Le tout n'a été livré à la publicité qu'après avoir été soigneusement revu à plusieurs reprises et corrigé par les Esprits eux-mêmes. Cette seconde édition a pareillement été de leur part l'objet d'un nouvel et minutieux examen. »

Eh bien ! puisque les Esprits supérieurs ont pu se corriger, ils le pourront encore, et cela nous donne bon espoir. Ils ne sont pas infallibles, ils le reconnaissent ; c'est quelque chose : il y a de la marge pour les amendements.

En tête des *Prolégomènes* qui viennent après l'*Introduction*, — car en ce mystérieux sujet et en ce grand

œuvre on n'entre pas comme dans un moulin, — nous rencontrons une figure cabalistique : un cep de vigne couché horizontalement, fac-simile d'un dessin fait par les esprits. « Tu mettras en tête du livre, ont-ils dit, le cep de vigne que nous t'avons dessiné, parce qu'il est l'emblème du travail du Créateur : tous les principes matériels qui peuvent le mieux représenter le corps et l'esprit s'y trouvent réunis : le corps c'est le cep ; l'esprit, c'est la liqueur ; l'âme, ou l'esprit uni à la matière, c'est le grain. L'homme quintessencie l'esprit par le travail, et tu sais que ce n'est que par le travail du corps que l'esprit acquiert des connaissances. »

Il faut vous dire que, dans le livre tout entier aussi bien que dès le début, images et similitudes jouent un grand rôle. Les paraboles conviennent aux prophètes. L'auteur ou ses Esprits prennent continuellement des métaphores pour des idées, oubliant le proverbe qui dit : *Comparaison n'est pas raison* ; car à une similitude on en peut toujours opposer une autre, et ni l'une ni l'autre ne prouvent rien. Pour moi, je me défie un peu d'une doctrine soi-disant rationnelle qui abuse des métaphores et qui semble être dans l'impuissance de s'expliquer catégoriquement ; et je ne serais pas éloigné de croire qu'une prétendue philosophie qui, au dix-neuvième siècle, en France, a tant besoin d'images pour s'exprimer, est une œuvre faible, enfantine, quels qu'en puissent être les auteurs.

Si le nom de *doctrine spirite* ne manque pas d'une certaine nouveauté, la chose n'est pas aussi nouvelle. La doctrine spirite elle-même avoue, avec une modestie nécessaire, qu'elle est renouvelée des Grecs. C'est ce que Pythagore appelait *métempsycose*, c'est-à-dire passage des âmes par plusieurs existences successives pour expier et se purifier. Et vous savez que Pythagore lui

même avait emprunté cette doctrine aux Égyptiens et aux Indiens. La chose ne date donc pas d'hier; le nom seul a de la nouveauté.. *Spirite!* apparemment pour abrégé, comme on dit *Aristote* pour Aristotèles, et *Nabucco* pour Nabuchodonosor.

Outre la métempsycose ancienne, un peu rajeunie toutefois et rhabillée à la moderne, on retrouve dans la doctrine spirite la démonologie néoplatonicienne, et la nécromancie du moyen âge, et bien d'autres choses encore.

Le livre, tel que les Esprits l'ont revu, corrigé et augmenté, repose sur deux bases peu solides. La première est une pure conjecture, la seconde est une pétition de principe.

La conjecture, la voici, et nous n'avons rien à en dire, car les conjectures sont libres : « Si l'on observe la série des êtres, dit le livre, on trouve qu'ils forment une chaîne sans solution de continuité depuis la matière brute jusqu'à l'homme le plus intelligent; mais, entre l'homme et Dieu, qui est l'alpha et l'oméga de toutes choses, quelle immense lacune! Est-il rationnel de penser qu'à lui (*à l'homme*) s'arrêtent les anneaux de cette chaîne? qu'il franchisse sans transition la distance qui le sépare de l'infini? La raison nous dit qu'entre l'homme et Dieu il doit y avoir d'autres échelons, comme elle a dit aux astronomes qu'entre les mondes connus il devait y avoir des mondes inconnus. »

Soit!

Quoiqu'en multipliant autant que l'on voudra les êtres intermédiaires entre l'homme et Dieu, la lacune reste, aux yeux de la raison, toujours la même, attendu qu'on ne peut rejoindre l'infini et qu'un archange en est tout aussi loin qu'une huître, la conjecture en elle-même toutefois, indépendamment de la solution qu'on prétend qu'elle contient, n'a rien qui choque, et on peut s'en

passer la fantaisie si l'on aime les curiosités et les rêveries élevées. Mais cette conjecture devient trop arbitraire lorsque vous dites non-seulement : « Entre l'homme et Dieu les mondes sont remplis d'êtres innombrables, » mais encore : « Ces êtres ne sont autres que les Esprits des hommes arrivés aux différents degrés qui conduisent à la perfection. »

Ceci est de pure fantaisie et n'a plus rien de vraisemblable.

Or cette conjecture est l'une des deux bases du livre que nous parcourons. L'autre base est, avons-nous dit, une perpétuelle pétition de principe, autrement appelée cercle vicieux.

Rousseau, dans l'*Émile*, écrivait : « L'Église décide que l'Église a le droit de décider; ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée? » De même le rédacteur du *Livre des Esprits*, pour établir la doctrine spirite, s'appuie sur quoi? sur les oracles des esprits. Ne voilà-t-il pas une démonstration bien philosophique? C'est l'Esprit qui affirme et dit : « Je suis l'Esprit. »

Mais si l'Esprit est un farceur? Et si un farceur est l'Esprit?... Vous dites vous-même, pages xxvii et xxviii, qu'il y a des Esprits qui sont « de mauvais plaisants » et que « souvent ils empruntent des noms vénérés, pour mieux nous induire en erreur. » Et vous dites encore, page xxx : « Il est certain que la substitution des Esprits peut donner lieu à une foule de méprises, et qu'il peut en résulter des erreurs et souvent des mystifications; c'est là une des difficultés du spiritisme pratique. »

Voilà qui est embarrassant!

Les communications entre les Esprits et les hommes ont lieu, soit par une personne spécialement douée qui sert d'interprète et d'intermédiaire entre eux et nous, et

que pour cette raison. l'on appelle médium, soit « par la parole, la vue, le toucher et même *l'écriture directe des Esprits*, c'est-à-dire sans le concours de la main du médium ni du crayon. »

Comment des Esprits peuvent-ils tomber sous les sens? Comment peuvent-ils être vus, être entendus, être palpés? Et comment peuvent-ils écrire eux-mêmes et nous laisser des autographes de l'autre monde?

— Oh! mais, c'est que ces Esprits-là ne sont pas des Esprits comme vous pourriez croire, des Esprits purement Esprits. « L'Esprit, — entendez bien cela, — n'est point un être abstrait, indéfini, que la pensée seule peut concevoir; c'est un être réel, circonscrit, qui, dans un certain cas, est appréciable pour les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher.

— Mais ces Esprits ont donc des corps?

— Pas précisément.

— Mais enfin?...

— « Il y a dans l'homme trois choses :

» 1° Le corps, ou être matériel, analogue aux animaux, mû par le même principe vital;

» 2° L'âme, ou être immatériel, Esprit incarné dans le corps;

» 3° Le lien qui unit l'âme et le corps, principe intermédiaire entre la matière et l'esprit. »

— Intermédiaire? Que diable voulez-vous dire? On est matière ou on ne l'est pas.

— Cela dépend.

— Comment! cela dépend!

— Voici la chose : « Le lien, ou *périsprit*, qui unit le corps et l'esprit, est une sorte d'enveloppe sémi-matérielle.... »

— Sémi! sémi!

— « La mort est la destruction de l'enveloppe la plus

grossière; l'esprit conserve la seconde, qui constitue pour lui un corps étheré, invisible pour nous dans l'état normal, mais qu'il peut rendre accidentellement visible et même tangible, comme cela a lieu dans le phénomène des apparitions. »

— *Étheré* tant que vous voudrez, un corps est un corps. Cela en fait deux. Et la matière est la matière. Subtilisez-la tant qu'il vous plaira, il n'y a point de *sémi* là dedans. L'électricité elle-même n'est que matière et non sémi-matière. Et quant à votre.... Comment appelez-vous cela?

— Le périsprit?

— Oui, votre périsprit.... je trouve qu'il n'explique rien, et qu'il a grand besoin lui-même d'explication.

— « Le périsprit sert de première enveloppe à l'esprit, et unit l'âme avec le corps. Tels sont, dans un fruit, le germe, le périsperme et la coquille.... Le périsprit est puisé dans le milieu ambiant, dans le fluide universel; il tient à la fois de l'électricité, du fluide magnétique, et, jusqu'à un certain point, de la matière inerte.... » Comprenez-vous ?

— Pas trop.

— « On pourrait dire que c'est la quintessence de la matière. »

— Vous avez beau quintessencier, vous n'en tirerez pas de l'esprit, ni du sémi-esprit, et c'est pure matière que votre périsprit.

— « C'est le principe de la vie organique, mais ce n'est pas celui de la vie intellectuelle.... »

— Enfin, c'est ce que vous voudrez; mais votre périsprit est tant de choses, que je ne sais pas trop ce qu'il est, et qu'il pourrait bien n'être rien.

— Que dites-vous ! le périsprit est le vêtement indispensable des Esprits ! « Cette enveloppe, puisée dans le

milieu ambiant, varie suivant la nature des mondes. En passant d'un monde à l'autre, *les Esprits changent d'enveloppe comme nous changeons d'habit en passant de l'hiver à l'été, ou du pôle à l'équateur*. Les Esprits les plus élevés, lorsqu'ils viennent nous visiter, revêtent donc le périsprit terrestre, et dès lors leurs perceptions s'opèrent comme chez nos Esprits vulgaires. »

Afin que vous le sachiez, c'est ordinairement pendant notre sommeil que les Esprits nous rendent visite.

Il va sans dire que le costume d'usage pour ces sortes de visites ou de soirées est toujours le périsprit.

« Quelle peut être l'utilité de ces visites nocturnes, puisqu'on ne s'en souvient pas? » — Réponse : « Il en reste ordinairement une intuition au réveil, et c'est souvent l'origine de certaines idées qui viennent spontanément sans qu'on se les explique, et qui ne sont autres que celles que l'on a puisées dans ces extatiques. »

« L'homme peut-il provoquer les visites spirites par sa volonté? Peut-il, par exemple, dire en s'endormant : « Cette nuit, je veux me rencontrer en esprit avec telle personne, lui parler et lui dire telle chose? » — Réponse : « Voici ce qui se passe : L'homme s'endort, son Esprit se réveille, et ce que l'homme avait résolu, l'Esprit est souvent bien loin de le suivre, car la vie de l'homme intéresse peu l'Esprit quand il est dégagé de la matière. Ceci est pour les hommes déjà assez élevés : les autres passent tout autrement leur existence spirituelle : ils s'adonnent à leurs passions ou restent dans l'inactivité. Il peut donc se faire que, selon le motif qu'on se propose, l'esprit aille visiter les personnes qu'il désire ; mais, de ce qu'il en a la volonté étant éveillé, ce n'est pas une raison pour qu'il le fasse. »

« Un certain nombre d'esprits incarnés peuvent-ils se réunir ainsi et former des assemblées? — Sans aucun doute : les liens de l'amitié, anciens ou nouveaux, réunissent souvent ainsi divers esprits heureux de se trouver ensemble. »

Les Esprits n'apparaissent aux hommes et ne se reconnaissent même entre eux que par leur périsprit. — Paragraphe 284 : « Comment les Esprits, qui n'ont plus de corps peuvent-ils constater leur individualité et se distinguer des autres êtres spirituels qui les entourent? — Ils constatent leur individualité par le périsprit, qui en fait des êtres distincts les uns pour les autres, comme les corps parmi les hommes. »

Toutefois je crois voir que quand les esprits sont entre eux, la physionomie de leur périsprit est bien peu de chose. — Paragraphe 88 : « Les Esprits ont-ils une forme déterminée, limitée et constante? » — Réponse des Esprits : « A vos yeux, non ; aux nôtres, oui ; c'est, si vous voulez, une flamme, une lueur, ou une étincelle éthérée. — Cette flamme ou étincelle a-t-elle une couleur quelconque? — Pour vous, elle varie du sombre à l'éclat du rubis, selon que l'Esprit est plus ou moins pur. »

Mais, quand ils ont affaire aux hommes, les Esprits et leurs périsprits peuvent prendre des formes plus précises et des physionomies plus faciles à reconnaître. — Paragraphe 95 : « L'enveloppe sémi-matérielle de l'Esprit affecte-t-elle des formes déterminées et peut-elle être perceptible? — Oui, la forme est au gré de l'Esprit, et c'est ainsi qu'il vous apparaît quelquefois, soit dans les songes, soit à l'état de veille, et qu'il peut prendre une forme visible et même palpable. »

Ceux même des Esprits qu'on nomme *purs Esprits* ne vont jamais sans périsprit. — Paragraphe 186 : « Y a-t-il des mondes où l'Esprit, cessant d'habiter un corps matériel, n'a plus pour enveloppe que le périsprit? — Oui, et cette enveloppe même devient tellement éthérée, que pour vous c'est comme si elle n'existait pas ; c'est alors l'état des *purs Esprits*. »

Vous m'avouerez que ce sont là de *purs Esprits* fort singuliers ! Mais voici quelque chose de plus fort. Paragraphe 82 : « Est-il exact de dire que *les Esprits* sont immatériels ? » — Réponse : « Comment peut-on définir une chose quand on manque de termes de comparaison, et avec un langage insuffisant ? Un aveugle-né peut-il définir la lumière ? *Immatériel n'est pas le mot* ; incorporel serait plus exact, car tu dois bien comprendre que *l'Esprit*, étant une création, doit être quelque chose : *c'est une matière quintessenciée*, mais sans analogue pour nous, et si éthérée qu'elle ne peut tomber sous vos sens. »

Ainsi, non-seulement le périsprit, mais l'Esprit lui-même est matière. Le mot en est enfin lâché. Et voilà à quoi aboutit tout ce galimatias d'une prétendue doctrine rationnelle et d'une soi-disant philosophie spiritualiste !

Et ce sont les Esprits supérieurs qui ont dicté toutes ces belles choses ! Ils feront bien de les revoir encore, de les corriger de nouveau, et de se mieux connaître eux-mêmes.

Mais poursuivons.

Qu'est-ce que les Esprits supérieurs ?

Il y a trois ordres d'Esprits.

Le troisième est celui des *Esprits imparfaits*, divisés en cinq classes principales ; ce sont, en commençant par les plus basses : les Esprits impurs, les Esprits légers, les Esprits faux-savants, les Esprits neutres, les Esprits frappeurs et perturbateurs.

Le deuxième ordre est celui des *Bons Esprits*, divisés en quatre groupes principaux : Esprits bienveillants, Esprits savants, Esprits sages, Esprits supérieurs.

Le premier ordre est celui des purs esprits. « *Première classe. Classe unique*. Ils ont parcouru tous les degrés de l'échelle et dépouillé toutes les impuretés de la matière. »

On monte en grade d'une classe à l'autre, et d'un ordre à l'autre, selon ses mérites. Mais voici en quoi la doctrine spirite diffère de la métempsycose ancienne : selon celle-ci, l'Esprit qui avait animé le corps d'un homme pouvait, en cas de démérite et de déchéance, être incarné ensuite dans un animal; selon la métempsycose nouvelle, ce serait descendre, et l'Esprit ne descend jamais.

— Eh! pour quoi donc, s'il est déchu ?

« La métempsycose serait vraie, dites-vous (pag. 263), si l'on entendait par ce mot la progression de l'âme d'un état inférieur à un état supérieur, où elle acquerrait des développements qui transformeraient sa nature; mais elle est fautive dans le sens de transmigration directe de l'animal dans l'homme, et réciproquement, ce qui impliquerait l'idée de rétrogradation ou de fusion. Or, cette fusion ne pouvant avoir lieu entre les êtres corporels des deux espèces, c'est un indice qu'elles sont à des degrés non assimilables, et qu'il doit en être de même des esprits qui les animent.... »

Mais, je vous prie, si vous admettez que l'Esprit puisse passer d'un état inférieur à un état supérieur où il acquière *des développements qui transforment sa nature*, pourquoi ne pas admettre qu'il puisse réciproquement passer d'un état supérieur à un état inférieur où il subisse en quelque sorte des rétrécissements qui transforment aussi sa nature, en sens inverse? Si les existences successives sont, comme vous l'avancez, une série d'épreuves pour les Esprits, que signifieraient des épreuves à la suite desquelles on pourrait toujours monter, jamais descendre? changer d'espèce en mieux, jamais en pis? Franchement, en bonne logique et en bonne justice, n'est-on pas obligé de reconnaître que la transformation de nature, et le passage d'une espèce en une autre (comme il doit nécessairement arriver en changeant de

planète), sont également possibles, ou également impossibles, soit qu'on monte, soit qu'on descende, et ne choquent ni plus ni moins la raison? Comment admettre l'un et rejeter l'autre sans paraître rechercher et préconiser, de préférence à la vérité désintéressée, les perspectives flatteuses d'une doctrine de fantaisie?

La réincarnation est une nécessité de la vie spirite, comme la mort est une nécessité de la vie corporelle. Toutefois, entre les diverses réincarnations il peut y avoir et il y a souvent des entr'actes.

« Quelle peut être la durée de ces intervalles?

— *De quelques heures à quelques milliers de siècles.* Au reste il n'y a point à proprement parler de limite extrême assignée à l'état errant, qui peut se prolonger fort longtemps, mais qui cependant n'est jamais perpétuel : l'Esprit trouve toujours, tôt ou tard, à recommencer une existence qui sert à la purification de ses existences précédentes. » (Pages 108 et 109.)

« Existe-t-il des mondes qui servent aux Esprits errants de stations et de points de repos? — Oui, il y a des mondes particulièrement affectés aux êtres errants, mondes dans lesquels ils peuvent habiter temporairement; sortes de *bi-vouacs*, de camps, pour se reposer d'une trop longue *erraticité*, état toujours un peu pénible. » (Page 111.)

« Pouvons-nous connaître exactement l'état physique et moral des différents mondes? — Nous, Esprits, nous ne pouvons répondre que suivant le degré dans lequel vous êtes; c'est-à-dire nous ne devons pas révéler ces choses à tous, parce que tous ne sont pas en état de les comprendre, *et cela les troublerait.* » (Page 79.)

Toutefois, le silence prudent des Esprits sur cette matière n'est pas un silence absolu. Ainsi ils veulent bien nous apprendre qu'entre tous les globes qui composent notre système planétaire, *la Terre* est un de ceux dont

les habitants sont le moins avancés physiquement et moralement. *Mars* lui serait encore inférieur; *Jupiter*, de beaucoup supérieur, sous tous les rapports. *Le Soleil* ne serait point « un monde habité par des êtres corporels, mais un lieu de rendez-vous des Esprits supérieurs, qui de là rayonnent par la pensée vers les autres mondes qu'ils dirigent par l'entremise d'Esprits moins élevés auxquels ils se transmettent par l'entremise du fluide universel. »

Les Esprits communiquent entre eux par ce fluide. C'est « une sorte de télégraphe universel qui relie tous les mondes. » (Page 136.)

« Pouvons-nous avoir quelques révélations sur nos existences antérieures? — Pas toujours. Plusieurs savent cependant ce qu'ils ont été et ce qu'ils faisaient. S'il leur était permis de le dire hautement, ils feraient de singulières révélations sur le passé. » (Page 172.)

Encore le silence prudent! Est-ce que ce serait l'esprit de Conrart qui d'aventure logerait dans le corps de M. Rivail, et dans son périsprit, baptisé Allan Kardec?

« Ainsi, les hommes les plus civilisés ont pu être sauvages et anthropophages? — Toi-même, tu l'as été plus d'une fois avant d'être ce que tu es. » (Page 330.)

Autre question : « Les Esprits ont-ils des sexes? » (Page 88.) Apparemment oui, puisqu'ils ont des corps. Ne vous hâtez pas pourtant de tirer cette conséquence. Voici la réponse des Esprits eux-mêmes :

« Ils ont des sexes, non point comme vous l'entendez, car les sexes dépendent de l'organisation. Il y a entre eux amour et sympathie, mais fondés sur la similitude des sentiments. »

« L'Esprit qui a animé le corps d'un homme peut-il, dans une nouvelle existence, animer celui d'une femme, et réciproquement? — Oui, ce sont les mêmes Esprits qui animent les hommes et les femmes. »

« Quand on est Esprit, préfère-t-on être incarné dans le corps d'un homme ou dans celui d'une femme? — Cela importe peu à l'Esprit, c'est suivant les épreuves qu'il doit subir. »

Les mystères de la mort ni ceux de la naissance n'existent point pour les Esprits; rien n'est caché pour eux, ni pour leurs médiums.

« Comment l'Esprit considère-t-il le corps qu'il vient de quitter? — *Comme un mauvais habit qui le gênait, et dont il est heureux d'être débarrassé.* »

Oh! pauvre corps, chère guenille, avec quel dédain, quelle ingratitude, parle de toi ce misérable Esprit sans cœur! Quoi! notre pauvre vieil habit, ce compagnon de nos misères et de nos joies, nous deviendrait si tôt indifférent? Que j'aime bien mieux le bon Chrysale, lorsqu'il s'écrie :

Guenille si l'on veut! ma guenille m'est chère!

Que j'aime mieux aussi les regrets charmants de Diderot sur sa vieille robe de chambre! « Elle était faite à moi! J'étais fait à elle! Elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner! J'étais pittoresque et beau!... » Non, je ne puis croire que l'Esprit n'ait qu'indifférence pour son vieil habit. Quelque beau et quelque commode que puisse être l'habit nouveau, le périsprit, ce vêtement léger et ce simple appareil, je suis sûr pourtant que l'Esprit fait quelquefois comme ce personnage de Walter Scott, le brave précepteur Dominie Sampson, qui, d'un œil distrait, mais d'une mémoire instinctive, cherche

sur son habit nouveau la tache même, la chère tache, qu'il était habitué à voir sur son vieil habit!

Le *Livre des Esprits* nous décrit leurs sensations après la mort et ce qu'il appelle le *trouble spirite* :

« L'âme, en quittant le corps, a-t-elle immédiatement conscience d'elle-même? — Conscience immédiate n'est pas le mot; elle est quelque temps dans le trouble.

» — Tous les esprits éprouvent-ils au même degré et pendant la même durée le trouble qui suit la séparation de l'âme et du corps? — Non, cela dépend de leur élévation. Celui qui est déjà purifié se reconnaît presque immédiatement, parce qu'il s'est dégagé de la matière pendant la vie du corps, tandis que l'homme charnel, celui dont la conscience n'est pas pure, conserve bien plus longtemps l'impression de cette matière.... Au moment de la mort, tout est d'abord confus; il faut à l'âme quelque temps pour se reconnaître; elle est comme étourdie et dans l'état d'un homme sortant d'un profond sommeil et qui cherche à se rendre compte de sa situation. La lucidité des idées et la mémoire du passé lui reviennent à mesure que s'efface l'influence de la matière dont elle vient de se dégager et que se dissipe l'espece de brouillard qui obscurcit ses pensées. La durée du trouble qui suit la mort est très-variable; il peut être de quelques heures comme de plusieurs mois, et même de plusieurs années.... Ce trouble présente des circonstances particulières, selon le caractère des individus et selon le genre de mort. Dans les morts violentes, par suicide, supplice, accident, apoplexie, blessures, etc., l'esprit est surpris, étonné et ne croit pas être mort; il le soutient avec opiniâtreté; pourtant il voit son corps, il sait que ce corps est le sien, et il ne comprend pas qu'il en soit séparé; il va auprès des personnes qu'il affectionne, leur parle, et ne conçoit pas pourquoi elles ne l'entendent pas. Cette illusion dure jusqu'à l'entier dégagement du périsprit; alors seulement l'esprit se reconnaît et comprend qu'il ne fait plus partie des vivants. Ce phénomène s'explique aisément. Surpris à l'im-

proviste par la mort, l'Esprit est étourdi du brusque changement qui s'est opéré en lui. Pour lui, la mort est encore synonyme de destruction, d'anéantissement; or, comme il pense, qu'il voit, qu'il entend, à son sens il n'est pas mort. Ce qui augmente son illusion, c'est qu'il se voit un corps semblable au précédent pour la forme, mais dont il n'a pas encore eu le temps d'étudier la nature éthérée, il le croit solide et compacte comme le premier, et, quand on appelle son attention sur ce point, il s'étonne de ne pas pouvoir se palper.... Dans les cas de mort collective, il a été observé que tous ceux qui périssent en même temps ne se revoient pas toujours immédiatement. Dans le trouble qui suit la mort, chacun va de son côté, ou ne se préoccupe que de ceux qui l'intéressent.... »

« Cet état (de trouble spirite) dure aussi longtemps qu'il existe un lien entre le corps et le périsprit. Un suicide nous disait : « Non, je ne suis pas mort, » et il ajoutait : « *Et cependant je sens les vers qui me rongent.* » Or, assurément, les vers ne rongeaient pas le périsprit, et encore moins l'esprit; ils ne rongeaient que le corps. Mais comme la séparation du corps et du périsprit n'était pas complète, il en résultait une sorte de répercussion morale qui lui transmettait la sensation de ce qui se passait dans le corps. Répercussion n'est peut-être pas le mot, » etc.

Et l'amphigouri continue.... Tout cela n'est-il pas joli? Vivent les Esprits, ma foi! qui dictent de si belles choses!

Dans un autre endroit on demande quelles sont les conséquences du suicide sur l'état de l'Esprit. Et la réponse est celle-ci : « Les conséquences du suicide sont très-diverses...; mais une conséquence à laquelle le suicide ne peut échapper, c'est le *désappointement.* »

Je le crois, parleu, bien!

Il y a dans le *Livre des Esprits* toutes sortes de questions curieuses; celle-ci, par exemple : « L'Esprit assiste-t-il à son convoi? » (c'est-à-dire au convoi de son

vieil habit.) — Et cet autre : « L'Esprit de celui qui vient de mourir assiste-t-il aux réunions de ses héritiers? »

J'ai cité les principaux passages relatifs à la séparation du corps et de l'Esprit, j'en pourrais citer de plus curieux encore sur le moment contraire, sur celui où l'Esprit s'unit au corps, c'est-à-dire sur la conception et sur la naissance. Il y a aussi des détails sur l'avortement. En tous ces problèmes délicats, les Esprits répondent intrépidement et même avec un certain luxe d'analyse qui rappelle les casuistes.

A la vérité toutes ces analyses ne sont pas toujours bien d'accord entre elles.

Le livre fourmille de contradictions. Il y en a de toutes sortes. Il serait trop long de les relever. En voici une seulement, pour exemple : Dans les paragraphes 526 et 527, on reconnaît avec raison la stabilité des lois naturelles ; puis, aux paragraphes 536 et suivants, on admet l'action des Esprits sur les phénomènes de la nature. On ajoute que la mythologie des anciens était entièrement fondée sur les idées spirites.

« Dans la production de certains phénomènes, des orages par exemple, est-ce un seul Esprit qui agit, ou se réunissent-ils en masse? » — Réponse : « En masses innombrables. »

« Dans une bataille, y a-t-il des Esprits qui assistent et soutiennent chaque parti? — Oui, et qui stimulent leur courage. Tels, jadis, les anciens nous montraient les dieux prenant parti pour tel ou tel peuple. Ces dieux n'étaient autres que des Esprits représentés sous des figures allégoriques. »

« Dans une guerre, la justice est toujours d'un côté ; comment des Esprits prennent-ils parti pour celui qui a tort? — Vous savez bien qu'il y a des Esprits qui ne cherchent que la discorde et la destruction ; pour eux la guerre, c'est la guerre ; la justice de la cause les touche peu. »

« Certains Esprits peuvent-ils influencer le général dans

la conception de ses plans de campagne? — Sans aucun doute, » etc.....

Ce livre étrange est un amas confus des doctrines et des rêveries les plus diverses. Quelques-unes sont mises sur le dos de morts illustres qui n'en peuvent mais. Platon, saint Paul, saint Augustin, saint Louis, saint Vincent de Paul, Fénelon, Lamennais signent des pages fort mal écrites. Mais les Esprits ne tiennent pas au style.

Ils ne tiennent même point à l'orthographe, les médiums le reconnaissent et y voient une preuve nouvelle que ce sont des Esprits supérieurs (Pages xxxii et xxxiii.)

On s'étonne que ces grands Esprits, si dédaigneux de « la puériorité de l'orthographe, » se complaisent en des minuties ridicules comme celles dont le *Livre* est rempli et qui paraissent être justement le contraire de la véritable élévation philosophique et morale.

Quoi qu'il en soit, le Spiritisme se prédit à lui-même les plus hautes destinées et le plus brillant avenir. (Voir au paragraphe 798.) En même temps qu'il se rattache à la mythologie païenne, il a la prétention d'être une évolution de la religion chrétienne, et « sa marche, dit-il, sera plus rapide que celle du christianisme... Le christianisme avait à détruire, le spiritisme n'a qu'à édifier. » Le spiritisme doit contribuer au progrès de l'humanité. Le spiritisme est décrété de Dieu. (Page 459.) Le spiritisme se proclame « l'antagoniste le plus redoutable du matérialisme. (Page 449.)

Vous avez pu en juger.

Enfin le spiritisme est tout; c'est une philosophie, c'est une religion. Et déjà ce *Livre* est écrit par demandes et par réponses, en forme de catéchisme, apparemment pour l'éducation nouvelle des peuples et pour l'enseignement spirite de l'humanité.

A la bonne heure ; mais je crains une chose, c'est que les *Esprits supérieurs* qui l'ont dicté à M. Allan Kardec ne soient de ces Esprits « mauvais plaisants » dont lui-même reconnaît l'existence, et qui « emprunte souvent des noms connus et révéérés » pour donner lieu « à des méprises, à des erreurs et à des mystifications. »

La doctrine spirite se réfute d'elle-même, il a suffi de l'exposer. Après tout, elle n'a pas tort de s'appeler ordinairement spirite tout court, car elle n'est ni spirituelle ni spiritualiste. Elle est, au contraire, fondée sur le matérialisme le plus grossier, et elle n'est amusante que parce qu'elle est ridicule.

Cependant cette forme nouvelle de la métempsycose et de la mythologie antiques, amalgamées avec la démonologie néoplatonicienne et avec la nécromancie du moyen âge, est sérieusement réfutée dans deux ouvrages que nous venons de recevoir.

L'un est intitulé : *Du Magnétisme et des Sciences occultes*, par A.-S. Morin, avocat, ancien sous-préfet. (Paris, Germer-Baillère.)

L'autre a pour titre : *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge, ou Étude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours*, par L.-F.-Alfred Maury, membre de l'Institut. (Paris, Didier.)

La place nous manquerait pour analyser à fond ces deux savants et intéressants ouvrages ; nous ne voulons qu'y prendre çà et là quelques détails curieux, pour achever de peindre le spiritisme.

Il y a l'école spiritiste proprement dite et l'école démonologique, qui en est une variété.

L'école spiritiste, nous l'avons vu, donne pour cause

à des phénomènes de l'ordre de ceux qu'on appelle magnétiques l'action des Esprits.

L'école démonologique, tout en reconnaissant et en exagérant même les faits magnétiques, les attribue à l'intervention des diables. C'est descendre un degré de plus dans l'absurde.

Et l'un n'est pas plus neuf que l'autre. Car dans tous les temps il y a eu des malades d'esprit qui ont été le jouet de certaines hallucinations, ou des charlatans qui ont abusé de la faiblesse de ces malades, ou troisièmement des gens à moitié malades et à moitié charlatans, à moitié trompés et à moitié trompeurs, à moitié dupes et à moitié fripons.

L'histoire de la nécromancie et de la sorcellerie sous leurs diverses formes est vieille comme le monde. L'évocation des âmes des morts pour obtenir d'elles des réponses se rattache à toutes les religions.

Cet art était connu des Juifs. La loi de Moïse défend d'interroger les morts. (*Deut.*, XVIII, 11.) Saül publia des édits d'extermination contre ceux qui violaient cette défense. Aussi est-ce à la faveur d'un déguisement que, contrevenant à ses propres décrets, il alla consulter la sorcière d'Endor, qui, à sa demande, lui fit apparaître Samuel (*I, Rois*, XXVIII). Le prophète Isaïe condamne ceux qui vont consulter les morts sur ce qui intéresse les vivants (*Is.*, VIII, 19), et reproche à quelques-uns de ses contemporains d'aller dormir dans les tombeaux (*LXV*, 4), sans doute pour obtenir des rêves lucides avec le concours des morts.

L'*Exode* mentionne la lutte entre Moïse et les magiciens du pharaon d'Égypte.

La magie et l'astrologie ne florissaient pas moins chez les Chaldéens et chez les Persans que chez les Égyptiens.

Les Grecs reçurent de l'Orient les arts magiques, comme tous les autres, et les modifièrent selon leur esprit.

Un des procédés usités, chez eux comme chez les Orientaux, était la *lécanomancie*, c'est-à-dire la divination par le moyen d'un bassin. Le traité des *Philosophoumena*, attribué tantôt à Origène, tantôt à saint Hippolyte, donne à ce sujet de curieux détails :

« Je ne passerai pas sous silence, écrit l'auteur anonyme, la fourberie sur laquelle repose le procédé de la lécanomancie. Les magiciens font choix d'une chambre close, dont on peint les plafonds et tous les accessoires en couleur d'azur. Ils placent au milieu de la chambre un bassin plein d'eau, qui réfléchit le bleu du plafond, comme si c'était celui du ciel. Dans le plancher sur lequel repose le bassin est pratiquée une ouverture cachée, et ce bassin, qui est de pierre, a un fond en verre ; au-dessous de la pièce en question en est une autre, secrète, dans laquelle se tiennent les compères déguisés en dieux et en démons que le magicien veut faire apparaître. La dupe, en voyant ces personnes, est frappée de terreur, et accordé facilement créance à tout ce qu'on lui dit.

» Un autre tour, dont voici le détail, sert à faire apparaître le démon dans la flamme. On commence par dessiner sur le mur la figure à évoquer ; on enduit ensuite ce trait avec une composition de laconique, d'asphalte et de bitume. Les choses ainsi préparées secrètement, lorsque le moment de la cérémonie est venu, en feignant d'opérer l'évocation, on approche une lampe du mur, l'enduit prend feu et brûle.

» Voici maintenant quel est l'artifice pour faire voltiger Hécate sous la figure d'un feu aérien. Le magicien fait cacher un compère dans un endroit déterminé ; puis il amène les dupes, auxquelles il persuade qu'il va faire voir la déesse chevauchant en l'air sous une forme ignée. Il leur recommande seulement de ne pas manquer d'être bien attentifs au moment de l'apparition de la flamme, et de se prosterner

aussitôt, le visage caché contre terre, restant dans cette posture jusqu'à ce qu'il leur dise de se relever. Alors le magicien entonne, dans les ténèbres les plus profondes, la formule d'incantation. A peine l'a-t-il prononcée, qu'on voit un feu voltiger en l'air. Saisies d'effroi à la vue du prodige opéré par la déesse, les dupes, sans oser souffler, se prosternent contre terre en se cachant le visage. — Tout l'artifice se réduit à ceci : le compère, aussitôt que l'invocation est terminée, lâche un milan ou un vautour auquel est attachée de l'étoupe enflammée. L'oiseau, que la flamme épouvante, s'élève en volant de plus en plus vite. Ce prodige effraye les nigauds, qui se cachent. L'oiseau, ébloui par le feu, va butter contre tout ce qu'il rencontre, et porte l'incendie tantôt dans l'intérieur de la chambre, tantôt à l'entrée. »

Trouve-t-on que tous les miracles attribués aux plus fameux médiums de notre temps soient beaucoup plus forts que ceux-là ?

Jamais la magie ne fit plus d'adeptes que dans la décadence de l'empire romain. Marc-Aurèle lui-même, si l'on en croit Capitolin, se rendit coupable d'une action détestable, par un effet de sa crédulité, ou de sa condescendance pour celle de son entourage. Sa femme Faustine avait une fois vu passer un gladiateur dont la beauté l'avait enflammée d'un violent amour. D'abord elle essaya de combattre en secret la passion dont elle était consumée ; puis elle finit par en faire l'aveu à son mari, lui demandant un remède qui pût la guérir. La philosophie de Marc-Aurèle n'y pouvait rien, et toutes les philosophies du monde ne sont bonnes que quand on n'en a que faire. Les deux époux se décidèrent à consulter des Chaldéens, habiles dans l'art de composer des philtres propres à faire naître comme à faire passer les désirs amoureux. Le moyen prescrit par ces devins fut plus simple qu'on n'était en droit de l'attendre de leur science

si compliquée : c'était de tuer le gladiateur ; Faustine se frotterait ensuite du sang de la victime. Le remède fut appliqué : on immola l'innocent athlète, et l'impératrice ne put dès lors songer à oublier pour lui son mari. Tel est le récit du biographe de Marc-Aurèle. Mais a-t-il raconté l'histoire toute entière ? Faustine n'avait pas coutume de pousser la vertu jusqu'à la cruauté. Ne voulut-elle pas plutôt se venger de l'infidélité ou de l'indifférence du beau gladiateur ? Que l'anecdote soit complète ou non, vraie ou supposée, elle prouve toujours quelle puissance on pensait que les détestables superstitions du temps pouvaient avoir même sur l'âme d'un sage.

L'astrologie était toujours l'associée de la magie. L'une et l'autre prirent une autorité nouvelle en s'alliant à la doctrine démonologique, par laquelle la philosophie s'efforçait de rajeunir et de transformer le polythéisme expirant.

Démons en grec voulait dire la même chose que *génies* en latin, soit en bonne, soit en mauvaise part. La formule latine *Diis Manibus* (aux Dieux Mânes) est rendue, dans les inscriptions grecques, par *Daimosin eusebesin*. Proclus voit dans les âmes des morts des démons, des divinités protectrices de l'homme. Les Esprits de M. Allan Kardec sont-ils autre chose ?

L'école néo-platonicienne imagina une hiérarchie complète de démons, dans laquelle on fit entrer une partie des divinités de l'ancienne religion hellénique, comprises d'une manière nouvelle et plus philosophique ; on distingua de bons et de méchants démons, selon le caractère plus ou moins moral des fables qui avaient cours au sujet de ces divinités, rabaissées désormais au rang de génies secondaires ; et on adapta à cette théogonie la liturgie hellénique mêlée de rites orphiques et orientaux. De cette façon, la religion de la Grèce, celles de

l'Égypte, de la Phénicie et de l'Asie Mineure, de l'Assyrie et de la Perse, qui tendaient à se confondre et à se mêler avec elle, devinrent de simples démonologies.

Quand le christianisme se substitua au polythéisme, toutes les superstitions accréditées chez les païens passèrent naturellement aux néophytes, qui ne pouvaient entièrement se dépouiller des croyances dans lesquelles ils avaient été nourris. C'est ainsi que les chrétiens continuaient de croire à la vertu des enchantements et des amulettes, d'être convaincus qu'on peut évoquer les morts, et que les démons ont la faculté de revêtir mille formes décevantes, de prendre la figure d'animaux, de spectres ou de monstres. Sans doute, ils repoussaient comme impie l'usage de la magie, mais ils n'en étaient pas moins convaincus de la réalité de ses effets. Les Pères de l'Église, les Conciles, les Papes, les Évêques luttèrent énergiquement contre la magie et l'astrologie, sans en triompher. Elles se cachèrent seulement et devinrent sciences occultes, mais n'en eurent que plus de prestige.

La sorcellerie promettait à l'homme des communications avec les Esprits. Les cérémonies magiques avaient un caractère imposant, sombre et terrible. C'était après une longue et laborieuse initiation et en subissant de nombreuses épreuves que le néophyte était admis à communiquer avec les Esprits. Cette faveur était le privilège d'un petit nombre d'adeptes qui prenaient les plus grandes précautions, afin que la connaissance de leurs mystères fût interdite aux profanes.

Les progrès de la philosophie et des sciences amenèrent la décadence de la magie. Quand on cessa de poursuivre les sorciers, la sorcellerie disparut peu à peu, ou du moins elle se métamorphosa.

Swedenborg est un des premiers qui aient cherché à

remettre en honneur le commerce avec les Esprits. Il se croyait en communication habituelle avec eux, reproduisait leurs discours, et décrivait ce qui se passait dans les sphères supérieures. Mais c'était de leur propre mouvement que les Esprits se manifestaient à lui, il n'avait pas besoin de les évoquer; il n'avait donc à faire usage d'aucun rituel.

Il en fut de même des théosophes de son temps, tels que Saint-Martin.

Cagliostro se rapprocha davantage de l'ancienne magie; il répandit dans les hautes classes le goût des sciences occultes, et il passa pour faire apparaître les morts.

Un peu plus tard, Mesmer compta parmi ses sectateurs un certain nombre de mystiques, qui se crurent en communication avec les Esprits. Il y eut notamment les membres de la Société exégétique de Stockholm, qui se persuadèrent que les facultés merveilleuses du somnambulisme ne pouvaient appartenir à l'homme matériel, et qu'il fallait que ce fût une intelligence pure qui se communiquât par la voix des malades tombés en cet état.

« Tous les malades endormis par des hommes persuadés de cette idée, non-seulement en étaient persuadés eux-mêmes, mais encore, comme les possédés, ils s'identifiaient avec les Esprits qu'on croyait parler par leur bouche. Et, quand le magnétiseur, après les avoir endormis, leur faisait la question ordinaire : « Qui es-tu, toi qui parles? » ils répondaient, conformément au désir de celui qui les interrogeait : *Je suis le père, ou le frère, ou l'ami, ou l'enfant de la personne que tu as endormie.* Et alors ils parlaient des morts, discutaient des points de philosophie, prêchaient la doctrine de Swedenborg, et donnaient des nouvelles de ce qui se passait dans l'autre monde. » (Bertrand, *du Somnambulisme.*)

Ces idées se répandirent aussi en France, mais n'y eurent que peu de partisans.

Elles éblouirent pendant quelque temps l'imagination de notre grand romancier Balzac, qui aimait les extrêmes et courait volontiers du réalisme au merveilleux, comme de l'un à l'autre pôle.

Elles trouvèrent un propagateur moins puissant, mais plus fidèle, en M. Cahagnet, qui, simple ouvrier, devenu écrivain par esprit de prosélytisme, publia de nombreux ouvrages pour accréditer la doctrine de l'intervention des Esprits. C'est en 1848 que parut son premier volume des *Arcanes de la Vie Future dévoilés*. Les *Révélation d'outre-tombe* vinrent en 1856.

Parmi les révélations, soit de ce côté-là du tombeau, soit de ce côté-ci, il y en a de bien jolies; entre autres, celle d'une somnambule de M. Cahagnet, laquelle voyait dans ses propres entrailles un ver solitaire, muni d'yeux très-perçants et d'un capuchon au moyen duquel il s'enveloppait la tête chaque fois qu'on administrait à la malade une potion vermifuge, de sorte que ce redoutable et rusé parasite se soustrayait ainsi à l'action des substances destinées à l'expulser.

Cette nécromancie nouvelle séduisit beaucoup de monde, particulièrement en Amérique.

Mais ce furent surtout les tables parlantes qui la vulgarisèrent. On n'eut plus besoin de somnambules, on n'exigea plus de lucidité; ce fut assez d'avoir des médiums, chose facile, puisque, selon M. Allan Kardec, sur dix personnes il y en a au moins neuf en état de devenir médiums-écrivains. (*Instruction pratique*, page 70.) Or les médiums-écrivains sont la classe la plus élevée. Si donc on se contente de médiums capables de faire parler les tables, on doit arriver à une proportion de 99 pour 100. Les instruments sont donc fort communs. Quant

aux moyens, ils sont d'une simplicité extrême : plus de cérémonies compliquées, plus d'appareils, plus de grimoires, plus de formules cabalistiques, ni de talismans ; rien qu'une table ou un guéridon.

Ce guéridon frappe l'imagination d'un savant spirite, M. Madrolle ; il écrit que l'apparition des tables parlantes est le plus grand événement de l'histoire de l'humanité sans en excepter le christianisme ; et la fonction fatidique et curative du *guéridon* lui révèle l'étymologie de ce mot : *don de guérir* ! — Voilà une révélation qui vaut bien celle du ver à capuchon !

Mais que dis-je ? guéridons et tables, par le progrès accéléré du spiritisme, deviennent bientôt superflus : une corbeille, une planchette, un chapeau suffisent. Mieux encore : il suffit qu'un individu, le premier venu, prenne un crayon et du papier, avec l'idée qu'un Esprit va s'emparer de sa main et la conduire.

Est-ce tout ? Non, ce n'est pas tout encore ! Les Esprits, de plus en plus complaisants, écriront eux-mêmes, pour vous en épargner la peine. C'est en 1856 que M. le baron de Guldenstubbé a fait cette dernière découverte. On pose des papiers blancs sous les socles des statues, sur les pierres des tombeaux ou des chapelles ; peu de temps après, on retire ces papiers, où se trouve de l'écriture, qui n'est l'œuvre, dit-on, d'aucune main humaine et qui est attribuée aux Esprits des personnes auxquelles sont consacrés ces monuments.

Comment et avec quoi ces Esprits écrivent-ils ? — Voilà une belle question ! et bien embarrassante vraiment ! Les Esprits, qui vaguent dans tout l'univers, n'ont-ils donc pas à leur disposition toutes les molécules de tous les corps, soit solides, soit liquides, soit gazeux, qui remplissent la nature ? Est-ce un bout de mine de plomb pour écrire qui peut les embarrasser ?

Mais, des Esprits, avec quelles mains tiennent-ils leur crayon quelconque? — Eh quoi! oubliez-vous le p^érisprit? Et même sans p^érisprit, ne vous souvient-il pas que les Esprits, les *purs Esprits* eux-mêmes, — *première classe, classe unique*, — ne sont rien que matière? (*Le Livre des Esprits*, paragraphe 82.)

Ne vous étonnez donc pas si, dans le nouvel ouvrage intitulé : *Pneumatologie positive et expérimentale; la Réalité des Esprits et le Phénomène merveilleux de leur Écriture directe, démontrés par le baron de Guldenstubbé*, on vous donne le fac-simile d'une multitude d'écritures obtenues par ce moyen.

Les Esprits ont très-peu de style et n'écrivent que des pauvretés. Leurs formules banales, sans physionomie, ressemblent aux surmoulages en plâtre, contrefaçons des statuettes authentiques.

Par quelque procédé qu'on interroge les Esprits, il est remarquable que leurs réponses ont toujours une grande conformité ou une grande analogie avec les opinions, les croyances et les habitudes de pensée des personnes qui les évoquent.

« Dans un cercle composé de personnes ignorantes, illettrées, dit M. A.-S. Morin, la table n'a qu'un langage commun, trivial, on n'y trouve aucune trace de science ni de littérature. C'est parmi les personnes versées dans les divers genres de connaissances que les tables font des vers et même des comédies, donnent des définitions philosophiques, dissertent avec facilité sur les matières religieuses, etc. Dans les cercles où règnent les idées swédenborgiennes, la table est censée l'organe des morts, elle raconte leurs pérégrinations dans les diverses sphères et en donne la description. Dans les cercles métempsycosistes, l'Esprit, qui est réputé mcuvoir la table, énumère ses migrations dans divers corps humains, et révèle aux membres de la chaîne leur passé dans l'humanité. — C'est ainsi qu'on a fait croire à un

brave homme de ma connaissance qu'il avait été le bon larron, compagnon de Jésus-Christ sur la croix : en cette qualité, chaque année, le vendredi saint, il éprouve les souffrances de la Passion. — L'auteur du *Livre des Esprits*, qui dans un temps signait du nom de Rivail, n'a pris celui d'*Allan Kardec*, sous lequel il s'est fait connaître comme écrivain spiritiste, que sur les indications d'une corbeille qui lui a dévoilé ses incarnations précédentes, au nombre desquelles était celle d'un paysan bas-breton nommé Allan Kardec. — Dans les cercles déistes, la table est philosophe, libre penseur, ennemie des superstitions. Dans les cercles catholiques, les tables sont orthodoxes et viennent successivement confirmer toutes les parties des dogmes; les Esprits sont tantôt des anges, tantôt des démons, mais, en tout cas, conformes aux idées de la théologie relativement à ces êtres surnaturels.... »

Il arrive de là que le même personnage, évoqué dans différents cercles, y professe des doctrines contradictoires. Voltaire, évoqué par le catholique M. Carion, fait profession de foi catholique, reconnaît la divinité de Jésus-Christ, rétracte ses impiétés et signe même un désaveu, dont le fac-simile se trouve en tête du livre intitulé : *Lettres sur les Évocations*. Voltaire, évoqué dans un autre cercle, a déclaré, en présence de M. A.-S. Morin, « qu'il maintenait plus que jamais ses attaques contre le christianisme, qu'il était intime ami de Jésus-Christ qui habite la même planète que lui, et que le Voltaire de M. Carion était un jésuite qui avait faussement pris son nom. » Enfin Voltaire évoqué dans le cercle de M. Barthet, à la Nouvelle-Orléans, fulmine contre le catholicisme et adhère à la doctrine des évocateurs, c'est-à-dire au passage des âmes dans diverses sphères concentriques à la terre, sans qu'il y ait réincarnation. (*Le Spiritueliste de la Nouvelle-Orléans*, 1858, numéros de février, mars et mai.) Il ne peut y avoir identité en-

tre ces trois personnages. Lequel des trois est le vrai Voltaire? Et, ce que nous disons de Voltaire, on peut le dire d'une foule d'autres personnages qui sont le plus ordinairement évoqués dans les cercles, tels que saint Louis, Bossuet, Fénelon, J.-J. Rousseau, Franklin, Mirabeau et M. Affre. Les réponses attribuées à chacun d'eux sont aussi discordantes que celles de Voltaire.

Peut-être M. Allan Kardec a-t-il voulu résoudre cette difficulté par un passage encore plus curieux et plus naïf que tous les autres : « Ce peut être, dit-il, l'Esprit du médium qui parle, comme Esprit dégagé de la matière et non comme homme. » (*Instruction pratique*, p. 104.)

Vous rappelez-vous cet amusant vaudeville où M. Hochenez, grand magnétiseur, a découvert dans son domestique un sujet lucide? Le rusé valet en profite pour se faire servir par son maître, et lui dit : « Cire-moi mes bottes ! » Le maître, furieux et ravi, s'écrie : « Comme fluide, je te respecte ; mais, comme homme, je te qualifie de canaille ! » La distinction imaginée par M. Kardec égale en profondeur celle de M. Hochenez. Mais, à ne prendre que la première moitié de sa phrase : « Ce peut être l'Esprit du médium qui parle, » l'aveu est précieux à recueillir.

M. Girard de Caudenberg raconte qu'un des premiers Esprits qui se présentèrent à lui à l'aide de l'écriture fut un certain *Frammanaleo*, qui se dit son ange gardien et qui lui apprit, lors de la dernière guerre d'Orient, que la flotte russe, trompant la surveillance des Français et des Anglais, s'était échappée du port de Sébastopol, avait traversé la mer Noire et détruit la flotte turque, que les Russes s'étaient emparés de Constantinople après un combat de terre où le fils de l'auteur avait été grièvement blessé. L'Esprit donnait tous les détails, de manière à rendre la nouvelle vraisemblable ; et, chose digne

de remarque, l'auteur avoue qu'à ses yeux ce coup de main n'était pas impossible; ce qui peut servir au lecteur à trouver la liaison entre les idées propres du médium et la communication qu'il croit lui être cependant étrangère. La nouvelle s'étant trouvée fautive de tout point, il fallut donc croire que ledit Esprit Frammanaleo s'était amusé à fabriquer un canard. « Mais, comme le remarque M. A.-S. Morin, si les anges gardiens se permettent de telles facéties, sur qui pourra-t-on compter? »

M. Girard, dans son anxiété, s'adressa à l'Esprit d'une femme qu'il avait tendrement aimée, en qui il avait pleine confiance, et qui (toujours par l'écriture) lui apprit que Frammanaleo n'existait point, — on le croira sans peine, — et que celui qui, sous ce nom de pure invention, s'était joué de lui, était un mauvais Esprit nommé *Sessement*:

Bien plus, ce mauvais Esprit avait dissimulé sa véritable nature à l'angélique amie et avait servi d'intermédiaire pour amener les communications de celle-ci; et, quand le médium-(pauvre M. Girard de Caudenberg!) croyait abandonner sa main à son amie, le perfide *Sessement* prenait la place de la dame et de son périsprit, contrefaisait son écriture et parlait en son nom.

Comment, après de pareilles déceptions, l'auteur a-t-il pu se flatter de reconnaître l'identité d'un Esprit? Qui peut lui garantir que *Sessement* existe, plus sûrement que Frammanaleo?

« M. Girard une fois entré en communication avec les bienheureux, — continue M. Morin, — ne trouva plus d'obstacles pour s'élever jusqu'aux êtres les plus éminents. S'il se fût adressé à Jésus-Christ, bien certainement il eût obtenu des réponses en son nom. C'est la Vierge Marie qu'il évoqua : non-seulement il obtint d'elle, sans la moindre

difficulté, des discours écrits en bon français et signés, mais encore, à chaque visite, il sentit sur ses lèvres le baiser que venait d'y déposer la Vierge invisible. Il dépeint dans les termes les plus chaleureux le bonheur que lui procurent ces entretiens mystiques ; il jouit d'une félicité qui rappelle les ravissements des célèbres extatiques, de sainte Thérèse et de Mme Guyon.... »

Un autre, M. le docteur Billot, pour prouver l'intervention des Esprits dans les extases dites magnétiques, a présenté deux arguments principaux, à savoir : les déclarations des somnambules, et l'existence de faits exceptionnels qui, suivant lui, ne peuvent être attribués qu'à des êtres extra-humains. — Les déclarations des somnambules, sur ce point comme sur tous les autres, s'expliquent par l'hallucination, soit spontanée, soit provoquée. Quant aux faits extraordinaires, voici les seuls que rapporte M. Billot :

1° Une somnambule protégée par un ange avait reçu de lui la prescription d'un régime à suivre pour sa guérison, et, entre autres choses, l'ail lui était interdit. Quand elle commença à se trouver mieux, elle crut pouvoir se relâcher un peu de ce régime et satisfaire son goût dominant. Elle se fit apporter une gousse d'ail ; mais, à peine l'eut-elle prise pour la porter à sa bouche, que la gousse, enlevée par un moteur invisible, disparut sans qu'on pût en retrouver aucun vestige.

2° Une autre somnambule, que M. Billot magnétisait et qui donnait des consultations à une dame aveugle, annonça qu'une vierge céleste allait apporter des fleurs, et aussitôt la dame aveugle trouva sur son tablier une branche de thym.

Vous voyez qu'en fait de miracles M. le docteur Billot se contente à peu de frais. Robert Houdin ou Hamilton lui en serviraient de plus forts.

Un autre magnétiseur spiritiste, M. Possin, a publié la relation d'un fait analogue, mais encore plus agréable : la Vierge Marie aurait apporté dans un cercle d'illuminés une couronne de métal.... doré.... par le procédé Ruolz.

M. le comte de Résie, qui appartient à l'école démonologique, rapporte une foule de tours plus ou moins drôles joués par Satan, dont il croit voir partout l'action funeste, mais qu'il nous présente parfois comme un farceur de mauvais goût plutôt que comme un ennemi terrible. Entre autres tours, le Diable, c'est-à-dire le Calomniateur, prend la figure d'un personnage pieux et commet des actions honteuses pour les faire attribuer à celui-ci. Sous les traits d'un saint évêque d'Asie, il fréquente les maisons de débauche et se livre publiquement à toutes sortes d'excès scandaleux. Les populations, voyant celui qu'elles prennent pour leur pasteur commettre toutes ces indignités, conçoivent pour lui un souverain mépris. Et, pendant ce temps, le véritable évêque est en prière ou occupé d'autres bonnes œuvres, sans se douter de son Sosie compromettant.

Je connais un mari qui explique de même à sa femme les récits que de bons amis sont venus faire à celle-ci sur les fredaines de monsieur. Qu'on dise encore que la démonologie ne sert à rien ! Tartuffe surpris par Orgon jurerait aujourd'hui que ce n'est pas lui et que c'est le perfide Sessement, ou son périsprit !

En résumé, tous, quels qu'ils soient, ou trompés ou trompeurs, ou l'un et l'autre ensemble, à des doses diverses, attribuent aux Esprits ce qui en réalité n'est dû qu'à eux-mêmes ou à quelque circonstance fortuite et parfaitement naturelle.



XIII

CORRESPONDANCE INÉDITE DE BEYLE-STENDHAL

Les amis de Henri Beyle l'ont un peu surfait ; d'autres le rabaisent trop : M. Eugène Pelletan dans ses *Heures de travail*, M. Eugène Despois dans un article de *l'Avenir*, M. Louis Ratisbonne dans ses *Impressions littéraires*, et M. E. Caro dans ses *Études morales sur le temps présent*, l'abîment à qui mieux mieux. Ici, je crois, comme presque partout, la vérité est entre les extrêmes. Henri Beyle n'a mérité

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Au reste, je déclare d'abord que faute d'espace, je ne parlerai ici ni de ses romans, *Armance* ou *quelques scènes d'un salon de Paris en 1829* ; *le Rouge et le Noir*, *chronique du dix-neuvième siècle* ; *la Chartreuse de Parme* ; ni de ses nouvelles, *Vanina-Vanini*, *le Coffre et le Revenant*, *le Philtre*, *Vittoria Accoramboni*, *les Cenci*, *la Duchesse de Palliano*, *l'Abbesse de Castro*, etc. ; ni de ses notes de voyage, *Rome*, *Naples* et *Florence* ;

Promenades dans Rome, Mémoires d'un touriste; ni de son *Histoire de la peinture en Italie*, ni de ses biographies des grands musiciens, Haydn, Mozart, Rossini, etc. Je me bornerai à étudier rapidement les deux volumes de sa *Correspondance inédite*; rien de plus.

Oui, j'admets que la personnalité de Henri Beyle est exorbitante; mais je n'admets pas qu'elle soit ennuyeuse. Oui, sa manière d'écrire est affectée, tourmentée, prétentieuse, énigmatique, hachée, bizarre, sous prétexte de simplicité; mais tout cela n'empêche pas que Henri Beyle ne soit un écrivain, — et très-original, quoique ayant voulu l'être.

Il a une qualité qui compense bien des défauts, c'est de haïr le lieu commun, la rhétorique et l'emphase. Il s'en vante, à la vérité : « J'écrirai ce que je pense, moi, et non pas ce qu'on pense ! » Mais on lui pardonne de le dire, parce que cela est. Il est le contraire d'un esprit banal gorgé de formules toutes faites. Il a en aversion les idées reçues, les jugements de pacotille. Il ne consulte que ses nerfs.

Ce n'est pas assez, direz-vous. — J'en demeure d'accord; mais cela vaut bien mieux que de prendre ses opinions, — pour le passé, chez M. de La Harpe, — pour le présent, dans tous les feuilletons et dans toutes les revues.

Il a des sensations à lui, il les note, il les jette : elles nous stimulent, elles nous réjouissent, elles nous agacent, elles nous irritent, elles nous charment, elles ne nous laissent pas inertes. C'est un excitant salutaire pour le cerveau. Vous préférez le tabac, libre à vous ! le café, le thé, libre à vous ! Moi, comme excitant, je préfère Beyle. Il ne faut pas, je crois, le placer plus haut que cela ; — ni plus bas.

Qu'il ne soit pas toujours moral, il faut le regretter

sans doute ; mais, dans cette immoralité, n'y a-t-il pas quelque affectation ? Vous l'avouez, et j'en prends note. Otez donc, — c'est justice, — au chapitre de l'une ce que vous imputez au chapitre de l'autre.

Il déteste l'emphase, cela me suffit ! l'emphase, qui est toujours ou un manque de sincérité, ou un manque de justesse, ou l'un et l'autre. Oui, les gens emphatiques sont de grands hypocrites, ou de grands enfants, ou les deux ensemble : comédiens ou nigauds, choisissez ! ou bien comédiens-nigauds, qui veulent tromper les autres et se trompent eux-mêmes.

Beyle les abhorre, je l'adore ; il les abomine, il les exécère, il les tuerait, il est charmant.

C'est qu'en effet il est bien plus aisé de dépasser le but que de l'atteindre ; c'est qu'en effet il est bien plus difficile de toucher juste que de frapper fort. Mais la foule, qui apprécie mal si l'on touche juste, voit et entend très-bien si l'on frappe fort, et est ravie d'admiration.

Pour un homme qui se respecte et qui a du goût, est-il rien de plus indigne, de plus impertinent, de plus sot, de plus fatigant, de plus nauséabond, que le phébus et le pathos ? Est-il rien de plus ridicule ?

Voilà le sentiment de Beyle, et vous savez si c'est le nôtre !

Donc les considérations dogmatiques, les opinions académiques, les poncis pseudo-historiques, le mettent en colère, ou le font éclater de rire. Toutes les banalités quelconques lui donnent sur les nerfs, et tout de suite le précipitent à l'opposite dans des paradoxes ébouriffants.

Un de ses amis et biographes, M. Mérimée, raconte qu'il niait, de parti pris, toutes les harangues, tous les mots sublimes dits sur les champs de bataille : « Savez-vous ce que c'est que l'éloquence militaire ?

nous disait-il. En voici un exemple : dans une affaire fort chaude, un de nos plus braves généraux de cavalerie haranguait en ces termes ses soldats près de se débander : « En avant, sacré n.... d. D... ! J'ai le c.. rond comme une pomme ! j'ai le c.. rond comme une pomme ! » Ce qu'il y a de drôle, c'est que dans le moment du danger cela paraissait une harangue comme une autre, qu'on fit volte-face et qu'on repoussa l'ennemi. Croyez que César et Alexandre, en pareille occasion, parlaient d'une façon non moins sublime. »

Autre exemple d'éloquence martiale : « Partis de Moscou, nous nous perdîmes le troisième jour de la retraite, et nous nous trouvâmes, à la nuit tombante, au nombre d'environ quinze cents hommes, séparés du gros de l'armée par une forte division russe. On passa une partie de la nuit à se lamenter. Puis les gens énergiques haranguèrent les poltrons, et firent si bien qu'on résolut de s'ouvrir un chemin l'épée à la main dès que le jour permettrait de distinguer l'ennemi. Ne croyez pas qu'on dit alors : « Braves soldats, » etc. Non. « Tas de canailles, vous serez tous morts demain, car vous êtes trop j....-f..... pour prendre un fusil et vous en servir. » Cette allocution héroïque ayant produit son effet, à la petite pointe du jour nous marchâmes résolûment aux Russes, dont nous voyions encore briller les feux de bivac. Nous arrivons la baïonnette baissée sans être découverts, et nous trouvons... un chien tout seul. Les Russes étaient partis dans la nuit. »

Faut-il donc s'étonner si Henri Boyle fait des gorges chaudes de tant de belles paroles emphatiques, fabriquées après coup, ou arrangées ? *La garde meurt et ne se rend pas!*... Quoi de plus désopilant, en effet, que cette traduction, en regard du texte pur de la réponse de Cambronne ? A tous les traits pareils de ce

que l'on appelle les beautés de l'histoire de France, les beautés de l'histoire romaine, les beautés de l'histoire grecque, et toutes les autres beautés, Beyle se renverse, il pouffe, il éternue. Je voudrais donner Beyle aux rhétoriciens, comme antidote de ce qu'on leur rabâche : ça leur dégourdirait l'esprit.

Les lettres de Beyle, adressées à toutes sortes de personnes, sont datées, d'abord, de toutes les haltes de l'armée française, Strasbourg, Donawerth, Landshut, Wels, Saint-Polten, Vienne, en 1809 ; puis de Paris, en 1810 et 1811 ; de Smolensk, de Moscou, de Mayence, en 1812 ; dans les deux années suivantes, de Bautzen, Sagan, Dresde, Milan, Paris, Chambéry, et encore Paris. Presque tout le reste, de 1816 à 1842, année de sa mort, est daté d'Italie ou de France.

Toute cette correspondance est un fouillis curieux, amusant, plein d'imprévu. On y trouve le même genre d'intérêt qu'à voir des croquis, des ébauches. Mais ici ébauches et débauches : Beyle est d'un matérialisme effronté ou plein de candeur. Cependant on serait injuste de prendre au pied de la lettre tout ce qu'il lance : il y a dans tout cela beaucoup de jeu, de paradoxe, d'hyperbole, comme on fait quelquefois des calembours pour se détendre les nerfs.

Cependant, je ne le nie pas, et voudrais en vain le nier, Stendhal est un sensualiste. Eh bien, quoi ? Prenez-le pour tel. Si vous allez lui faire son procès au nom du spiritualisme, c'est temps perdu. Il est sensualiste et sceptique : voilà qui est fait, vous n'y pouvez rien, lui non plus. Il faut le prendre comme il est.

Les marchands de phébus et les faiseurs d'emphase
Et tous les charlatans qui dansent sur la phrase

lui ont fait prendre en haine même ce qu'il y a de vrai

dans la philosophie, dans la religion, dans la politique et dans la morale. Il a horreur de toutes les hypocrisies et de toutes les déclamations. Il ne peut souffrir le *cant* britannique, qui d'Angleterre s'est répandu en tout pays, pour y étouffer la gaieté, la vérité, le naturel.

« Qu'est-ce que le *cant*? me direz-vous. — Le *cant*, dit le dictionnaire anglais du célèbre Johnson, est la *prétention à la moralité et à la bonté, exprimée par des doléances, en langage triste, affecté et de convention.* »

Le *cant* est bien autre chose encore : c'est la pruderie singeant la pudeur, c'est une bégueulerie à claquer, une hypocrisie laide, rousse et plate, ennemie de la franchise et de la bonne gaieté gauloise.

Beyle haïssait toute contrainte et toute autorité, toute gêne physique et morale, toute machine pneumatique de la conversation et de l'esprit, tout milieu lourd, bête et abêtissant :

« Un salon de provinciaux enrichis et qui étalent du luxe, dit-il, est ma bête noire. Ensuite vient un salon de marquis et de grands-cordons de la Légion d'honneur qui étalent de la morale. Pour moi, quand je vois un homme se pavanant dans un salon, avec plusieurs ordres à sa boutonnière, je suppose involontairement le nombre infini de bassesses, de platitudes, et souvent de noires trahisons, qu'il a dû accumuler pour en avoir reçu tant de certificats. — Un salon de huit ou dix personnes aimables, où la conversation est gaie, anecdotique, et où l'on prend du punch léger à minuit et demi, est l'endroit du monde où je me trouve le mieux. Là, dans mon centre, j'aime infiniment mieux entendre parler un autre que de parler moi-même. Volontiers je tombe dans le silence du bonheur, et, si je parle, ce n'est que pour payer mon billet d'entrée. »

A la fin de 1830, Beyle fut nommé consul à Trieste. Il écrit de là, le 1^{er} janvier suivant : « Hélas ! madame, je meurs d'ennui et de froid. Voilà ce que je puis dire de plus nouveau aujourd'hui 1^{er} janvier 1831. Je ne sais si je resterai ici. Je ne lis que la *Quotidienne* et la *Gazette de France* ; ce régime me rend maigre. Pour être *digne* et ne pas me perdre, comme il m'étais arrivé à Paris, je ne me permets plus la moindre plaisanterie. Je suis moral et vrai comme le *Télémaque*. Aussi l'on me respecte. Grand Dieu ! quel plat siècle, et bien digne de tout l'ennui qu'il ressent et qu'il transpire ! »

Et ailleurs, portant avec peine son titre de fonctionnaire : « Rien ne me semble bête au monde comme la gravité. »

Ses jugements sur les hommes et les choses, au dire de son biographe, étaient dictés le plus souvent par le souvenir de l'ennui ou du plaisir qu'il en avait éprouvé. Il ne pouvait endurer l'ennui et partageait l'avis de ces docteurs en médecine qui autorisèrent le duc de Lauraguais à poursuivre au criminel un ennuyeux, *pour tentative d'homicide*.

« Je ne sais trop, dit encore M. Mérimée, s'il faisait une distinction bien nette entre un ennuyeux et un méchant homme. »

Beyle avait pris en Italie l'habitude de la finesse, et aussi celle de la défiance. La plupart de ses lettres sont signées d'un faux nom. Il met *Madame* en écrivant à un homme ; et, réciproquement, il appelle une femme *mon cher Jules*. Ou bien il raconte les affaires d'un certain Dominique, dont il parle toujours à la troisième personne ; et ces affaires ce sont les siennes à lui Henri Beyle ; et il signe la lettre *Auguste*. C'est quelque chose de curieux que la variété baroque de ses pseudonymes.

On ne l'imaginerait point si je n'en citais pas un certain nombre. *Stendhal* est le plus connu. En voici d'autres : *le capitaine Favier, François Durand, Bombet, marquis de Curzay, Toricelli, Robert frères* ou *Robert tout court, Ermès Visconti, Dupuy, Domenico Vismara, ingénieur à Novara, ou Dominique tout seul; Clapier et C^e, Blaize Durand, Ch. de Saupiquet, Roger, Choppin, d'Ornouville, Van Eube de Molkirk, Collinet de Gremme, Duversoy, comte de Chadevelle, Joseph Charrin, Cotonet, Mequillet, Ailhaud, Meynier, Dupellée; baron Dormant, baron Raison, A.-L. Féburier, Simon, baron Brisset, Periner, Jules Pardessus, baron Patault, Flavien, Alfred de Ch., Adolphe de Seyssel, Chomont, Hor. de Cluny, baron Boutonet, Timoléon Du Bois, Timoléon Brenet, Léonce D., Casimir, Chappuy, Durant-Robet, Ch. Darnade, Fabrice, Jacques Durand, A.-L. Champagne, Louvet. Sans compter nombre de signatures qui sont des plaisanteries autant ou plus que des pseudonymes proprement dits : *Chapelain, Arnolphe II, Alceste, Polybe-Love-Puff, Chauvin, le Léopard, Dimanche, Poverine, l'Ennuyé.**

Parfois, c'est pour dérouter l'espionnage; parfois c'est purement et simplement par amour de la bizarrerie, et par un véritable tic. Il lui arrive aussi de signer du nom de sa rue : *Caumartin*, ou *Godot de Mauroy, 30*, ou *Condotti, 48.*

Beyle fuit tellement la banalité, qu'il la redoute même dans l'expression de ses sentiments les plus personnels et les plus sincères. Ainsi, dès son arrivée à Rome, il court au Colisée; en présence de cette merveille, son émotion est grande; aussi n'ose-t-il presque l'exprimer.

« La crainte, dit-il, d'être confondu avec nos petites femmes, jouant toujours la comédie, m'empêche pres-

que d'écrire combien mon cœur battait en entrant au Colisée et en me trouvant au milieu de cette vaste solitude. — Chant des oiseaux perchés sur les buissons qui couronnent les ruines des étages supérieurs. — J'ai passé une heure dans cet attendrissement extrême dont on a honte de parler, même aux amis les plus intimes. »

Et, après quelques nouvelles impressions, marquées d'un simple trait, sans forme de phrase, comme tout à l'heure : « Chant des oiseaux.... » il lui échappe un cri d'admiration ; mais aussitôt il le réprime, par cette ligne caractéristique : « L'extrême des passions est niais à noter ; je me fais. »

Eh bien ! étudions les procédés divers. Les grands bavards et grands baveurs de phrases, et je dis les plus grands, les plus illustres, Chateaubriand, Mme de Staël, semblent se proposer pour idéal de noyer un très-petit nombre de pensées dans un océan de paroles. Mais Beyle et tous ceux qui haïssent les neuf dixièmes de l'éloquence parlée et les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'éloquence écrite, se jettent dans l'excès contraire : ils ont tellement honte de la fausse chaleur et de la fausse sensibilité qu'ils osent à peine laisser paraître leurs émotions les plus vraies.

Beyle s'exprime trop souvent d'une manière elliptique, et même énigmatique. Il abonde en sous-entendus et ne procède que par traits ; ce sont des notes, sans lien. Il supprime, la plupart du temps, tout ce que le lecteur peut suppléer ; de sorte qu'il le tient en éveil et le provoque, et le jette, presque à chaque page, soit par assentiment, soit par contradiction, dans je ne sais combien de rêveries ou de discussions intérieures, qui font que l'on oublie le livre et que l'on y revient ensuite avec plaisir.

Il y a dans toutes ces lettres beaucoup d'esprit, de sensations individuelles, isolées, sans ordre, sans suite; beaucoup de boutades et de soubresauts; beaucoup d'imprévu; partant, d'intérêt; mille détails, mille anecdotes, mille aphorismes, mille saillies. L'esprit de Beyle est une machine électrique dont le cordon, en touchant chaque objet, petille d'étincelles. Or, comme disait le prince de Ligne, « une seule petite phrase où il y a des vues et de l'imagination, est préférable à la *Bibliothèque des Savants*. »

Beyle n'a aucun préjugé littéraire, aucune habitude, aucune routine. Il n'a même aucune méthode, — c'est là l'excès, — ni aucun principe; si ce n'est ses principes à lui, ce qu'il appelait le *Beylisme*: petite provision de maximes de son cru et à son usage, soit en critique, soit en morale. *Beylisme*, s'il faut dire nettement les choses, pourrait se traduire par deux mots: matérialisme et égoïsme. Cela se dévoile avec une franchise qui va jusqu'à l'impudence dans la lettre xcviii^e, du 15 juin 1824, qu'il faudrait transcrire ici tout entière, si l'espace le permettait.

Ce matérialisme et cet égoïsme expliquent ce qu'il y a d'insuffisant et d'incomplet dans le talent de Beyle. Il est souvent d'un sens parfait, mais dans un cercle toujours restreint. Il voit juste, mais non de haut.

Cette *Correspondance* nous offre, sous forme épistolaire, des croquis de romans, des ébauches de drames, des fragments de mémoires, historiques ou non, des feuilletons de littérature et d'art, qui parurent dans le *Globe* et dans quelques revues anglaises; des projets de journaux, de pamphlets, des notices de biographie, des articles de polémique.

Un économiste ayant répliqué à une brochure de Beyle, celui-ci riposte et termine ainsi :

« Le ton de votre lettre me fait espérer, Monsieur, que tout en n'estimant guère, vous mes plaisanteries, et moi vos obscurités prétentieuses, nous pourrions continuer à vivre sur un pied amical. Si vous me permettez de rire de ce qui me semble affecté, et que, par extraordinaire, ma brochure ait une seconde édition, j'effacerai, sans que vous m'ayez rien dit à ce sujet, ce qui a pu vous paraître inculper vos intentions ; car les gens qui pensent ne doivent pas donner à rire à ceux qui digèrent.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

» H. BEYLE. »

S'il est épris de l'Italie, c'est qu'elle est pour lui, à vrai dire, « une occasion de sensations, » le pays de la musique et des galanteries, et, pour un observateur de sang-froid, un spectacle des plus variés.

A propos de la peur causée par l'invasion du choléra à Rome, en 1832, il écrit ce curieux passage :

« Hier, j'ai pensé vivement à vous. Je me trouvais dans la plus grande église de l'Inquisition ici et de toutes les Inquisitions de l'univers ; elle était remplie de moyen monde et de beau monde, à ne pas trouver place. Je m'étais glissé dans la saillie de la statue d'un tombeau, et je regardais toutes ces têtes animées par la peur. La mienne était pleine de calculs mathématiques : Si les choses se passent comme à Paris, combien de ces gens-là partiront ! Sur neuf cent mille habitants, Paris en a perdu vingt mille, ou deux sur quatre-vingt-dix ou un sur quarante-cinq. Nous étions bien dix-huit cents dans cette église...

» Tout à coup, à la chute du jour, le jacobin, assez bon prédicateur, s'est écrié d'une voix tonnante :

« Mes frères, disons un *Pater* et un *Ave* pour le pre-

mier d'entre nous qui mourra du choléra. » Les femmes ont crié du haut de leur gosier. Cela ressemblait à un supplice; et je ne l'oublierai point. On a achevé dans les larmes le *Pater* et l'*Ave*.... »

Une lettre, réelle ou feinte, adressée de Lyon, le 4 septembre 1838, au docteur E..., à Paris, est une fantaisie charmante. C'est le *remède au suicide*. Le fond en est le même que celui d'un livre que je lisais dernièrement, *Hygiène physique et morale*, par le docteur Charles Place : c'est la cure de l'esprit et du corps par la vie champêtre. Beyle brode sur ce canevas des détails d'une imagination originale et d'une bizarrerie gracieuse :

Lisimon, — c'est le pseudonyme de son personnage, il faut toujours des pseudonymes à ses personnages comme à lui, — Lisimon a été un des hommes de Paris les plus à la mode; tout à coup il a fui le monde et est devenu misanthrope : de grands malheurs lui ont tourné l'esprit, à ce qu'on dit; on le croit fou, il est devenu sage; il vit à la campagne, plantant et cultivant. Il a renoncé au suicide.

« Ce qui fait que je vis, — dit-il à Beyle, qui va le visiter de la part d'un ami, — c'est que je me représentais, vingt fois par jour, quelle serait la joie des gens que j'appelais alors mes ennemis quand ils verraient dans le journal l'annonce de ma mort violente....

» Dans le commencement de la seconde année, ajoute-t-il, je découvris que j'avais du plaisir à respirer au soleil. Ce fut alors que je me mis à planter ces beaux cerisiers que vous voyez; j'en plantais dans les haies pour les voleurs. »

Ce dernier trait, d'un homme qui fut misanthrope,

n'est-il pas charmant ? Et il y en a, dans ce délicieux morceau, un grand nombre de cette sorte.

Beyle a parfois, dans cette *Correspondance*, des coups de pinceau à la Sévigné. Se trouvant à un bal de la cour de Naples, au mois de janvier 1832, il y prend le croquis suivant :

« Le roi avait engagé Mlle de la Ferronnays, la cadette, qui rougissait jusqu'aux épaules de danser avec un roi. Ces épaules étaient à deux pieds de mes yeux. Le roi a dit : « Ah ! mon Dieu, mademoiselle, je vous ai engagée, croyant que c'était une contredanse, et c'est une galope ; je ne sais pas cette danse. — J'ai dansé bien rarement la galope, » a répondu la demoiselle, prononçant à peine. Ils avaient l'air fort embarrassés. Enfin le roi a dit : « Voilà le premier couple qui est parti qui ne s'en tire pas trop bien, espérons que nous ne nous en tirerons pas plus mal ; » et le bon sire s'est mis à sauter ; il est fort gros, fort grand, fort timide ; vous jugez comment il s'en est tiré. Ses éperons, surtout, le gênaient horriblement. »

Bref, sans vouloir faire de Beyle-Stendhal un phénomène littéraire, à l'exemple de quelques panégyristes, qui ont failli compromettre par leurs hyperboles la part de renommée à laquelle il a droit, reconnaissons que c'est un des esprits les plus alertes, les plus vifs, les plus personnels de la première moitié du dix-neuvième siècle ; mais un talent incomplet et tourmenté. Ses analyses, par horreur du banal, sont quelquefois prétentieuses. Il perd le naturel, à force d'y prétendre. Le paradoxe chez lui est trop fréquent. Son style est un repas d'épices.

N'en prenez qu'un peu à la fois, et ce sera un vrai régal. Que d'histoires plaisantes ! comme celle de ce garde du corps qui se met nu pour préserver ses habits

de la pluie ; ou comme celle de Byron disant à une miss une phrase courte et archi-indécente. Et que de pensées piquantes ! par exemple, lorsque Beyle écrit à un de ses amis, le 21 décembre 1819 :

« Le bon, entre amis, c'est d'être francs ; comme cela on se donne le plaisir de l'originalité. »

Et au même, le 19 avril 1820 :

« Surtout continuons à nous moquer du fond du cœur l'un de l'autre ; tout le reste est fade. »

Ironie à la Voltaire ! expérience de la vie humaine !

Et que d'esprit ! et que d'images ! et que de comparaisons jolies ! Beyle disait d'un homme timide dans son maintien que, « lorsqu'il entrait dans le salon de Mme P..., on croyait toujours qu'il avait cassé quelques porcelaines dans l'antichambre. »

Maintenant je ne dissimule point que, s'il déteste les préjugés, Beyle ne s'en défend pas toujours lui-même ; et que, d'autre part, si son style est original, c'est parfois avec préméditation.

Mais, en résumé, la haine de l'hypocrisie dans les idées et du banal dans le langage doit faire pardonner bien des choses.

Le grand défaut, la grande lacune, de cet esprit, d'ailleurs si distingué, c'est qu'il manque entièrement d'idéal ; c'est qu'au delà et au-dessus du réel, il ne connaît rien, ne sent rien, et ne veut rien connaître ni sentir : il se croirait déshonoré.

D'où il résulte qu'il y a chez lui, avec beaucoup de finesse et de verve, une certaine étroitesse d'idées, un manque général d'élévation.

Non-seulement il n'est pas dévot, mais il n'est pas religieux. Et même, si l'on prenait au sérieux une ou deux boutades fort impies, il faudrait lui donner le nom d'athée. « Ce qui excuse Dieu, disait-il un jour, c'est

qu'il n'existe pas. » Une autre fois, dans le salon de la Pasta, s'il en faut croire ses biographes, il raconta l'apologue suivant, qui achèvera de faire connaître cet irrévérent esprit : « Dieu était un mécanicien très-habile. Il travaillait jour et nuit à son affaire, parlant peu et inventant sans cesse, tantôt un soleil, tantôt une comète. On lui disait : « Mais écrivez donc vos inventions ! il ne faut pas que cela se perde. — Non, répondait-il ; rien n'est encore au point où je veux. Laissez-moi perfectionner mes découvertes, et alors.... » Un beau jour, il mourut subitement. On courut chercher son fils unique, qui étudiait aux Jésuites. C'était un garçon doux et studieux qui ne savait pas deux mots de mécanique. On le conduisit à l'atelier de feu son père. — « Allons ! à l'ouvrage ! il s'agit de gouverner le monde. » Le voilà bien embarrassé. « Comment faisait mon père ? — Il tournait cette roue, il faisait ceci, il faisait cela. » — Il tourne la roue.... et la machine va tout de travers. »

C'est le cas de dire :

Comme avec irrévérence
Parle des dieux ce maraud !

Boutade pour boutade, j'avoue, au risque de n'être pas à la mode d'aujourd'hui, que je préfère celle de Voltaire :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer !

Henri Beyle, né à Grenoble en 1783, fonctionnaire sous l'Empire et sous le gouvernement de Juillet, homme de lettres par goût et par caprice, homme d'esprit et de sensations, mourut subitement d'apoplexie, le 23 mars 1842, à Paris, sur le boulevard, devant le ministère des Affaires étrangères, où fut tiré le fameux coup de pistolet d'où sortit la Révolution de février 1848 et où se

trouve aujourd'hui le magasin de jouets d'Alphonse Giroux.

Son habitude de fictions et de déguisements s'étendit au delà même de la vie. Sa tombe, au cimetière Montmartre, porte cette épitaphe, qui le dit Milanais, quoique né à Grenoble :

Arrigo Beyle, Milanese.

Sa volonté formelle à cet égard était consignée dans son testament.

N'est-ce encore là qu'une manie ? je ne le puis croire.

A Milan, sans doute, il avait aimé et il avait été aimé, le plus complètement, et le plus tendrement, et le plus douloureusement ; et Milan était demeuré la patrie de son cœur et de ses souvenirs. C'est la conjecture que je forme pour expliquer cette dernière singularité.



XIV

CHARLET, SA VIE ET SES LETTRES ¹
ŒUVRES CHOISIES DE GAVARNI

Les images sont une puissance, c'est la vraie langue universelle. Une histoire de l'imagerie, comme on disait autrefois en bon langage français, ou de l'illustration, comme on dit aujourd'hui en mauvais langage anglais, serait une œuvre bien curieuse.

Elle commencerait aux Chinois et aux Égyptiens, continuerait par les vitraux des cathédrales du moyen âge, rencontrerait en son chemin ce que Bernard Pallissy nommait l'art de terre, la faïence parlante, avec ou sans devises, avec ou sans rébus, pour arriver à la gravure sur bois, qu'elle prendrait depuis les origines jusqu'à nos jours ; puis à la gravure sur métal ; ensuite à la lithographie ; enfin à la photographie, etc.

Cette histoire se diviserait naturellement en trois ou quatre grandes catégories :

D'abord, l'imagerie religieuse ;

1. Suivies d'une description raisonnée de son œuvre lithographique, par M. de La Combe.

Ensuite, l'imagerie politique :

Par l'une et par l'autre on verrait comment cet instrument de propagande sert tour à tour aux différents partis ; on en suivrait les applications naïves ou rusées ; on en admirerait les ressources fécondes, les effets imprévus.

La troisième catégorie comprendrait les voyages. La quatrième serait celle de l'art désintéressé, de l'esprit pour lui-même.

Il y aurait, parmi tout cela, matière à de jolis chapitres spéciaux, tels que : les origines de la gravure sur bois, les premières cartes à jouer, le blason, les images de dévotion, celles des légendes, celles des plaintes sur les crimes célèbres, celles des almanachs de toute sorte, les galeries de costumes (théâtre, professions, ordres religieux ou militaires), les caricatures, les rébus, les albums, que sais-je?...

L'ouvrage, qui contiendrait des spécimens et des exemples de chaque variété, serait composé par des artistes de talent et par des littérateurs pas bêtes.

Cette belle et piquante et philosophique histoire ne se fera peut-être jamais, car il y faudrait plusieurs éléments qui ne se trouvent point, comme on dit, dans le pas d'un cheval, à savoir du temps, de l'argent, outre le talent et l'esprit. Mais, en attendant qu'elle se fasse, cette charmante histoire, j'ai envie de feuilleter avec vous aujourd'hui l'œuvre de deux hommes qui certes y figureraient au premier rang parmi les illustres imagiers du dix-neuvième siècle ; je veux parler de Charlet et de Gavarni. Deux publications récentes nous en fournissent l'heureuse occasion.

L'une a pour titre : *Charlet, sa vie, ses lettres, suivies d'une description raisonnée de son œuvre lithographique*, par M. de La Combe, ancien colonel d'artillerie.

L'autre s'appelle tout simplement : *Œuvres choisies de Gavarni*.

Charlet nous a fait connaître lui-même la date de sa naissance sur le frontispice d'une suite de dessins et croquis à la plume, où l'on voit une *chaumière*, avec ces mots écrits sur le mur :

CHARLET, *Nicolas-Toussaint, né à Paris le 20 décembre 1792, de parents pauvres, MAISONNETTE!*

Charlet aimait les calembours, — délassément d'artiste qui se détend.

La pauvreté, le travail et le talent furent le lot de son enfance, de sa jeunesse, de sa vie tout entière.

En 1817, il se présenta à l'atelier de Gros. Il y trouva un grand nombre d'élèves dont les noms ont acquis plus ou moins de célébrité ; entre autres : Paul Delaroche, Robert Fleury, Hippolyte Bellangé, Bonington, Roqueplan, Eugène Lamy, Barye (le sculpteur), Belloc, Destouches, Coutan, Debay, Signol, etc.

A cette même époque, Charlet publiait ses premières lithographies. Elles ne furent appréciées que par un bien petit nombre de connaisseurs, et n'eurent dans le public d'autre succès que celui que leur donnait leur couleur politique.

De 1817 à 1820, il avait en dépôt chez Delpesch des dessins au prix de six à douze francs. Ils ne se vendaient pas plus que ses lithographies ; quelques-uns ont atteint plus tard des prix très-élevés dans les ventes publiques.

En 1818, Charlet, obligé de faire tous les métiers pour vivre, était employé pour le compte de Juhel, *peintre barbouilleur philosophe*, à la décoration d'une auberge. On pourrait voir encore à Meudon, aux Trois-Couronnes, *lapins, lièvres, canards, brioches*, etc., etc., peints sur des volets, ainsi qu'un homme debout, indi-

quant de la main l'écurie. Ce sont là les premières peintures de Charlet.

Voici comment plus tard il racontait à M. de La Combe un intéressant épisode se rapportant à cette époque de sa vie :

« J'étais dans tout le feu de ces compositions, quand l'aubergiste vint me prier de monter au premier étage, où l'on m'attendait. J'y trouvai de joyeux convives atablés, et au milieu d'eux un compagnon qui, après m'avoir dit qu'il s'appelait Géricault, ajouta : « Vous ne » me connaissez peut-être pas, monsieur Charlet ; mais » moi je vous connais, et je vous estime beaucoup, j'ai » vu de vos lithographies ;... et, si vous voulez vous » mettre à table avec nous, vous nous ferez honneur et » plaisir. — Comment donc, messieurs ! mais tout » l'honneur et le plaisir sont pour moi. » — Je me mis donc à table, et tout se passa bien, et même si bien, que de ce jour date une amitié que la mort seule a contrariée. Pauvre Géricault ! excellent cœur d'honnête homme et de grand artiste ! »

Les deux amis firent, en 1820, un voyage à Londres. A ce voyage se rattachait l'exhibition du *Naufrage de la Méduse*, cette toile de Géricault, classée aujourd'hui parmi les chefs-d'œuvre de l'école française, mais qui, exposée au salon de 1819, avait peu attiré l'attention.

Charlet, dans une de ses publications, ayant pour titre : *La Plume, causerie artistique*, fait un juste éloge de la digne action du peintre Dorcy qui, à la vente mortuaire de Géricault, acheta ce tableau de ses propres deniers, de peur qu'il ne passât à l'étranger. Un peu plus tard, Charles X en fit l'acquisition sur les fonds de sa liste civile, et en dota définitivement la France.

Le public de Londres était admis à voir le tableau de Géricault moyennant un shelling de droit d'entrée ; on

distribuait dans les premiers jours aux visiteurs une petite vignette à la plume retraçant ce tableau. On a cru longtemps qu'elle était l'œuvre de Géricault ; M. de La Combe sait de Charlet lui-même que ce dessin lui appartient. Il l'avait fait pour être agréable à son ami.

A Londres, le climat sembla influencer sur l'organisation malade de Géricault, et plusieurs fois il voulut se tuer.

Charlet, rentrant à l'hôtel à une heure avancée de la nuit, apprend que Géricault n'est pas sorti de la journée. Étonné et inquiet, il court à sa chambre, frappe sans obtenir de réponse, frappe de nouveau, et, comme on ne répond pas davantage, enfonce la porte. Il était temps ! un brasier brûlait encore, et Géricault était sans connaissance, étendu sur son lit : quelques secours le rappellent à la vie. Charlet fait retirer tout le monde, et s'assied près de son ami :

« Tu veux te tuer, Géricault ! lui dit-il ; mais, quand tu paraîtras devant Dieu et qu'il te faudra rendre compte, comment pourras-tu lui répondre, malheureux?... tu n'as seulement pas diné ! »

Géricault, éclatant de rire à cette saillie, promit que cette tentative de suicide serait la dernière.

Aux personnes timorées qui pourraient être choquées de ces paroles de Charlet, Gustave Planche répond très-bien : « La raillerie était chez lui un don si évident, un talent si impérieux, qu'il ne pouvait s'empêcher de sourire dans les occasions les plus solennelles. S'il n'eût adressé à Géricault, pour le détourner de la mort volontaire, que des paroles sérieuses, inspirées par la philosophie ou la religion, peut-être n'eût-il pas réussi à le sauver ; la raillerie, en ramenant de vive force la gaieté dans l'âme qui voulait aller au-devant de la mort, vint au secours de la religion et de la philosophie. »

Il arrive souvent en France que le sérieux se cache sous la légèreté, et que la sensibilité, par une sorte de pudeur qui la rend plus parfaite, se dissimule sous la plaisanterie et se voile d'un sourire.

Charlet avait la parole caustique, mais le cœur grand et bon. Voici son premier billet à celle qui devint sa femme :

« Quelqu'un s'occupe de vous ; votre âme froissée a touché la sienne ; il a pris part à votre peine, et vous pourriez un jour embellir sa vie. Comme vous, il n'a que sa mère, et, comme vous, il est sans fortune ; le peu de talent qu'il possède lui assure cependant une existence et un rang honorables. Les qualités qu'il a su reconnaître en vous sont la seule dot qui convienne à la fierté de son cœur. Consultez le vôtre, prenez conseil du temps. Il ne veut rien devoir qu'à l'entière liberté de votre choix. Si les sentiments qui l'animent peuvent être partagés par vous, confiez-les à votre bonne mère. Il n'a pas besoin de se nommer ; il pense que vous l'avez deviné. »

Charlet se maria à trente-deux ans ; sa femme en avait dix-huit.

Un jour il est étonné de la voir inquiète, triste, les larmes aux yeux ; il provoque une explication. Voici ce qui était arrivé :

« Ma femme, dit-il, avait trouvé dans la poche d'un de mes gilets un papier contenant des cheveux.... Ces cheveux, je les avais en effet oubliés, et cependant c'étaient des cheveux de Napoléon, donnés par mon ami Marchand, revenant de Sainte-Hélène. »

Dans la situation nouvelle que lui avait faite son mariage, Charlet continua à peu près les mêmes habitudes de travail. Indépendamment d'un Album de lithographies paraissant régulièrement chaque année chez les

frères Gihaut, il donnait aux mêmes éditeurs, et parfois à quelques autres, un assez grand nombre de pièces détachées; ce qui ne l'empêchait pas de faire des dessins, qui commençaient à prendre plus de valeur près des marchands et des amateurs, et dont les prix allaient s'élevant.

Les personnages dominants dans l'œuvre de Charlet, ce sont les soldats et les enfants. Il rend avec une vérité parfaite les vieux troupiers des guerres de la République et de l'Empire. Charlet est comme l'incarnation du chauvinisme.

Il n'excelle pas moins à peindre les gamins.

Le texte de la plupart de ces lithographies est aussi joli que les figures. Voici quelques-unes de ces légendes; que ne pouvons-nous transcrire aussi les dessins?

Au milieu d'une troupe d'enfants jouant aux soldats, un franc gamin, nu-pieds, coiffé d'un bonnet de police, en menace un autre, mieux mis que lui: « *Si les mieux habillés, dit-il, veut toujours être les généraux, j'leurs y fiche des calottes!* »

Trois petits garçons vont entrer en classe: l'un d'eux, debout, le second à genoux devant le plus petit, qui est assis sur un banc de pierre. Celui-ci a tiré une pomme de son panier, et, l'offrant à son petit camarade: « *J'te donne de quoi que j'ai, lui dit-il; quand t'auras quéque chose, tu m'donneras de quoi que t'auras.* »

Dans une classe de petits garçons, plusieurs d'entre eux, à genoux et coiffés de bonnets d'âne, regardent un petit camarade ayant la croix, et assis à son pupitre, les yeux baissés; ils disent, en le désignant de la main: « *Ça fait son sage, ça fait comme si qu'ça étudie, ça espionne tout c'qu'on dit, pour aller caponner!* »

Des enfants jouent à se porter l'un l'autre: « *Ah ben,*

dit le plus fort, *si tu veux pas être le cheval et me porter chacun mon tour, faut pas qu't'en jousses.* »

Un écolier, au moment d'entrer en classe avec ses camarades, s'arrête, soulève sa casquette, et se prenant une poignée de cheveux : *« Cré coquin! je les z'hais-t-i, les maîtres! Si j'étais gouvernement, j'voudrais qu'tout l'mond i'sache ben écrire, pour qu'il n'y en aurait pas! »*

Un autre s'approche d'un canonnier et lui dit : *« Ah! m'sieu le calognier, donnez-moi-z-en un p'tit peu, de la poudre, pour fiche un pétard au chat du maître d'école. »*

Un marchand de chansons, vieux malin, est à boire avec un sapeur-pompier, et, tout en pompant avec lui, il lui dit : *« Épicure, Anacréon étaient des pompiers, mais bien avant la Révolution. »*

Un grenadier ivre, portant son bonnet de travers, se détache d'une colonne d'infanterie en marche, et s'arrêtant devant l'étalage du libraire Barba, saisit plusieurs volumes : *« Voltaire, dit-il, troupiier fini! ses ennemis sont des infirmes. »*

Deux soldats, au corps de garde, sont assis devant une gamelle de haricots. Survient un camarade, armé d'une cuillère, et disposé à prendre sa part du repas. Mais, après avoir jeté un coup d'œil sur la gamelle : *« C'est toujours les mêmes qui tient l'assiette au beurre, dit-il en riant, ça fait que la révolution n's'a pas encore introduit dans les z'haricots. »*

Un officier de cavalerie, aux environs d'Alger, cherche à convertir un chef arabe ; il l'a saisi par le bras, et lui dit : *« Homme du désert! Quoi! tu repousses la civilisation?... Mais, sauvage, tu ne sais donc pas que les peuples civilisés jouissent d'une infinité d'institutions admirables!... de bureaux! de droits réunis! de douanes! d'octrois! d'impôts directs et indirects! de centimes additionnels!... Et la censure donc! Oh! si tu connaissais nos censeurs!!! »*

Une jeune bonne est assise, ayant à ses pieds deux enfants, et sur les genoux un de leurs jouets, un polichinelle. Deux conscrits rôdent autour d'elle; l'un se tient derrière, souriant niaisement de voir le camarade plus hardi dire à la jeune bonne : « *Je voudrais tant seulement être le polichinelle.* »

Si le crayon de Charlet a des prédilections pour les soldats et pour les enfants, il sait aussi saisir, dans tout sujet, le côté plaisant ou philosophique.

Tout le monde connaît aujourd'hui ce mot si profond, devenu proverbe. Un chiffonnier, contemplant un vieil ouvrier tombé ivre mort à la porte d'un cabaret, s'écrie : « *Voilà pourtant comme je serai dimanche!* »

Sous le titre des Trois Conspirateurs, on voit trois vieillards grotesques assis sur un banc dans un jardin; ils ont l'air fort animés. Celui qui est au milieu ayant ouvert sa tabatière, les deux autres y puisent : « *Soyons prudents ! se disent-ils, laissons faire le temps ; taisons-nous !* »

Une vieille portière, balayant devant sa loge, regarde deux locataires qui sortent, un homme et une femme : « *Ces petites gens du second, se dit-elle, ça entre, ça sort, ça ne dit rien à personne ; ça ne peut être que de la canaille.* »

Les lettres de Charlet, recueillies par son ami dévoué M. de La Combe, sont d'un style pittoresque, et sentant un peu l'atelier, d'une verve incisive, et souvent d'un grand sens.

Il écrit à un de ses élèves : « *Je vous engage à faire votre sujet de la mère, — Péruvienne, je crois (il veut dire Canadienne), — qui suspend son enfant mort. — Ce sujet me plaît. La difficulté, c'est de faire une belle tête à la mère, car la douleur sans grimaces n'est pas facile à rendre. Il ne s'agit pas de faire une larme après*

avoir copié un modèle qui a bien déjeuné et n'a pas envie de pleurer ; il faut que les larmes soient dans les yeux avant de couler sur le visage ; il faut que les narines et la bouche pleurent, sans manière.... »

Il dit en parlant d'un autre élève :

« Pennotier a déserté mon atelier, parce que je lui ai dit qu'il était venu au monde pendant que les cornichons étaient en fleur, ce qui avait singulièrement influé sur ses destinées. »

Une des lettres les plus caractéristiques est celle que Charlet adresse à un autre de ses bons amis, au général Rigny, alors en garnison à Lille. Je n'en supprime que les premières lignes. Voici le reste :

« Pauvre homme, que la brume de l'ennui et des dégoûts vient pénétrer jusqu'aux os ; vous luttez contre ce je ne sais quoi qui nous prend à quarante ans, tous, plus ou moins. C'est un je ne sais quel sentiment de notre misérable condition sur terre, un je ne sais quel dégoût des hommes et presque des choses. On se blase, on a besoin d'émotions douces, mais solides en philosophie ; tout devient saltimbanque et oripeau ; enfin nous nous effaçons, comme une vieille pièce de six liards lorraine. Adieu l'animal ! nous devenons stupides et craquelars, cassants, humoristes, quinteux ; on nous marche sur nos durillons, et les angoisses de notre future pourriture commencent à nous prendre par les mâchoires ; nous avons des rhumatismes de tête et de queue ; enfin c'est le commencement de la fin.

» Voilà ce qui vient vous battre en brèche, malgré votre triple enceinte, votre citadelle et vos casemates ; tout cela est à l'abri de la bombe et du boulet, mais non de l'ennui. L'ennui ! cette goutte d'eau qui fait son trou et perce le rempart le plus épais, voilà ce qui vous tue !

» Allons, venez manger la soupe aux choux de l'artiste, c'est encore le remède aux punaises morales. Venez !

» Adieu, on vous aime toujours. CHARLET. »

Permis aux esprits bégueules et académistes de pincer ici les lèvres et de dire : Ah fi ! — Pour notre part, nous avouons que ce morceau, dans son énergie triviale, nous paraît admirable. Avec un sentiment de la misère humaine, aussi intense que celui de Pascal ou d'Hamlet, c'est, le même style que celui de la terrible profession de foi de Vautrin, une des pages les plus éclatantes et les plus magistrales de Balzac. Ces rudes images fouillent l'idée, comme le soc fouille la terre, et défoncent la réalité.

Les lettres de Charlet méritaient donc d'être publiées, car elles sont souvent curieuses, parfois remarquables. Ses vers, ou ce qu'on nomme ainsi, n'étaient pas dignes de cet honneur. Ce ne sont même pas des vers, cela n'a ni mesure ni forme, ni pied ni tête. Ce sont des centons de confiseur rimailés au courant de la plume. Ici l'enthousiasme de l'amitié a égaré M. de La Combe, ancien colonel d'artillerie. En tout le reste, il est excellent juge, et son édition est un véritable service rendu aux arts aussi bien qu'à Charlet.

Un jour, était-ce en vers, était-ce en prose ? nous ne savons, car la lettre d'envoi ne s'est malheureusement pas retrouvée, Charlet dédia à Béranger un album de croquis à la manière noire, contenant des sujets politiques, philosophiques et populaires. Béranger le remercia par une lettre, où l'on remarque ces passages, — c'était en 1840 :

« Si quelque chose pouvait me déterminer à vous suivre encore dans la lice, ce serait, certes, vos magni-

fiques dessins et votre aimable lettre aussi spirituelle que patriotique. Je vous assure, mon cher Charlet, que je ne crains pas plus qu'autrefois les juges, les procureurs du roi, les gens du fisc et les géoliers, bien que ces messieurs me paraissent toujours du même acabit, ainsi que le prouve la ridicule affaire intentée à mon éloquent et vénérable ami de Lamennais. Plus on vieillit, moins on doit avoir peur de la prison : qu'importe que l'antichambre de notre tombe soit un cabanon ou une mansarde ?

» Mais le temps a fait son œuvre : j'ai soixante ans accomplis, et ma santé chancelle. La lassitude est venue même avant l'âge, comme il arrive aux faibles natures qui ont eu à lutter dès l'enfance contre la fortune et la société. Avec un esprit épuisé, je ne puis me décider, en face des mêmes fautes et des mêmes abus, à refaire et à redire aujourd'hui ce que j'ai dit et fait pendant vingt ans. Eh ! mon cher ami, ce serait toujours la même chanson ; il n'y aurait que l'air à changer....

» Quoiqu'il n'y ait plus que de misérables objets d'ambition, je crois toujours aux ambitieux, et ne crois plus aux niais. Heureusement je crois encore aux fous, ce qui me préserve de misanthropie et me donne à rire de temps à autre, à travers l'indignation que me causent, comme à vous, les lâchetés et les roueries de notre époque boueuse.... »

Charlet ne travaillait qu'à ses heures ; il ne violentait pas l'inspiration, il l'attendait. Sa verve ironique s'exerçait volontiers aux dépens de ces artistes qui arrivent régulièrement devant leur tableau munis d'une inspiration de commande. « Jean ! disent-ils, venez donc, je suis prêt, montez la machine. » Jean tourne la clef, et l'artiste se met à l'œuvre. Quand arrive l'heure du dîner, notre artiste se sent fatigué : « Eh bien, Jean !

Venez donc ! M'avez-vous oublié ? il est cinq heures cependant.... Allons, vite, arrêtez la mécanique ».

Mais, en attendant l'inspiration, Charlet souvent était à court de vil métal. « Le nerf de la guerre, qui est le muscle principal de la paix, » dit-il quelque part, faisait défaut. Schroth, le premier qui ait tenu boutique de dessins modernes, fit avec lui cet arrangement : il logeait et meublait Charlet, rue de Sèvres, et lui donnait tant par mois. Notre artiste devait, à son tour, l'entretenir de dessins, sauf à régler plus tard. Une pareille association ne pouvait et ne devait pas durer longtemps ; aussi fut-elle bientôt rompue.

Jusqu'en 1836, on avait regardé Charlet seulement comme un assez bon dessinateur, comme un spirituel lithographe ; mais enfin, cette année-là, une belle page de peinture, l'*Épisode de la campagne de Russie*, exposée au Salon, étonna les peintres et frappa vivement la critique. Alfred de Musset, chargé de rendre compte du Salon dans la *Revue des Deux-Mondes*, écrivit, entre autres choses, ceci :

« Partout où le regard se promène, il ne trouve qu'horreur, mais horreur sans laideur comme sans exagération. Hors la *Méduse* de Géricault, et le *Déluge* du Poussin, je ne connais point de tableau qui produise une impression pareille.... »

En 1837, Charlet fit pour le Musée de Versailles le *Passage du Rhin par le général Moreau* (24 juin 1796).

Enfin, en 1843, il exposa au Salon un grand tableau : *Convoi de blessés faisant halte dans un ravin*.

Sa santé était déjà gravement altérée lorsqu'il parvint à terminer ce dernier tableau, fait et refait plusieurs fois.

A la fin de 1841, Charlet avait été nommé professeur de dessin à l'École Polytechnique, et avait organisé cet

enseignement sur des bases entièrement nouvelles. C'était peut-être ce surcroît de travaux qui avait commencé à épuiser ses forces. Depuis cette époque, dans ses meilleurs jours, il écrivait : « Je côtoie la santé. » Dans les mauvais, il travaillait pendant trois heures, se couchait pendant trois heures, et ainsi de suite.

Charlet mourut, le crayon à la main, le 30 octobre 1845.

Dans les derniers temps, il avait écrit une lettre, qui est restée inachevée et sans suscription ; le fragment se termine par ce passage remarquable :

« Il y a des instants dans la vie où tout paraît craquer sous les pieds ; les âmes faibles succombent, les âmes fortes se cramponnent, et l'orage passe. A nos âges, on a vu tomber bon nombre de ses amis, on ne peut les renouveler ; on reste donc isolé, ou entouré de gens qui ne parlent pas notre langue. S'ils ne nous dégoûtent pas, ils nous sont indifférents. Puis, nous avons la colonne des déceptions : nous avons les ingrats, race infâme, qui ne nous pardonnent pas le bien que nous leur avons fait. Moi, chétif individu, j'ai pu quelquefois obliger. Eh bien ! je n'ai trouvé d'ennemis, que dans ceux qui me devaient quelque chose. S'il m'était permis de rire de ces ignobilités, je citerais ce mot de Cadet Roussel :

» *Ne donnons rien à nos amis, si nous voulons que leur reconnaissance soit égale à nos bienfaits.* »

» Après cela, dois-je me rendre malheureux, et empoisonner le peu de jours qui me restent?... Non ! mais on est faible.... »

Ici se termine ce fragment, trouvé dans les papiers de Charlet après sa mort.

La belle maxime de Cadet Roussel, quoique très-vraie

en général, trouverait une réfutation ou une exception dans un autre passage de cette même lettre. Charlet y disait :

« Bon et honorable ami, vous m'avez aidé à sauter le fossé dans des moments de découragement et d'ennui ; vous m'avez donné des preuves d'une bien noble et bien sincère amitié ; et moi je n'ai rien pu faire pour vous prouver que j'étais aussi sincèrement votre ami ; à vous l'avantage ! »

Ces lignes me feraient croire que la lettre était destinée soit à M. de Rigny, soit à M. de La Combe lui-même, dont la digne amitié, — ce livre en est un suprême et touchant témoignage, — entoure Charlet jusque dans la mort.

Gavarni, l'autre grand imagier du dix-neuvième siècle, non moins illustre que Charlet, se distingue par d'autres qualités. Si son talent est moins profond, il est plus étendu, plus varié et plus flexible. Gavarni saisit par tous les côtés les aspects de la vie moderne, des mœurs parisiennes principalement.

La spécialité de Charlet, c'étaient les troupiers ; ensuite, les gamins de Paris ; mais, lorsqu'il dessinait des femmes, généralement elles manquaient d'élégance et de grâce. Gavarni, au contraire, excelle à les représenter, avec tous les détails des costumes et des modes du temps, dans les attitudes les plus variées et les plus vraies. Il a aussi ses gamins à lui, les enfants terribles ; et, avec eux, il a les lorettes, les bourgeois, les actrices, les étudiants, les étudiantes, tout cela vivant, remuant, criant, mangeant, buvant, dansant.

L'œuvre complet de Gavarni formerait un grand nombre de volumes in-folio. On a eu l'heureuse idée d'y choisir les plus jolis sujets, les mieux venus, et d'en

composer un album contenant 520 dessins, accompagnés de leurs légendes.

Comme ils sont charmants ces dessins ! comme elles sont jolies ces légendes ! Qu'ils sont amusants, par exemple, ces *Enfants terribles* !

« Petit chérubin, dit un vieux monsieur faisant visite, j'ai apporté du bonbon pour vous, je vous le donnerai quand je m'en irai. — Eh bien ! monsieur, donne-le moi tout de suite, et puis va-t'en. »

Un gamin, annonçant par la porte entr'ouverte : « Maman, c'est m'sieu.... tu sais ? ce m'sieu.... qui a ce nez ! »

Un autre, à son papa, tout en jouant avec un petit canon : « Cette madame de Lieusaint est-elle bête ! Puisque je suis Charles Dubourg, et que tu es mon papa, tu ne pourrais pas t'appeler George Dandin ! »

Un autre, à un monsieur maigre et râpé : « C'est vous qu'êtes le grand sec qui vient toujours pour diner?... Monsieur, papa y est pas. »

Un autre, à un jeune homme qui a l'air bête : « Ma tante Aurélie qui disait l'autre jour à maman qu'elle t'en ferait voir des grises si tu deviens son mari !... Papa l'a fait taire.... Des grises quoi donc, dis ? »

Un autre, à sa maman : « N'est-ce pas, mère, que c'est bien vilain de dire : Vous m'embêtez !... Eh bien ! ma bonne a dit tout à l'heure à mon papa : Vous m'embêtez !... Ah ! mais oui !... »

Un autre : « Ma bonne bisque, va, m'man, de se lever comme ça de bonne heure, depuis que t'es revenue.... Dame ! quand tu étais à Arpajon, Amanda mangeait toujours son café dans son lit.... C'était papa qui ouvrait au laitier, le matin, et qui allumait le feu.... Ah mais ! il était joliment sucré, le café !... »

Quelle riche série encore, celle qui a pour titre : *Four-*

beries des femmes en matière de sentiment ! Et le Carnaval de Paris, les Débardeurs ! Et Clichy, la prison pour dettes ! Et la Vie de jeune homme ! Et Paris le soir ! Et Paris le matin ! Et les métamorphoses sociales, D'où l'on vient, Ce qu'on devient ! Et les bourgeois ! Et les artistes ! Et tout le monde !

Que d'observations fines, indiquées d'un seul trait ! Que de jolis mots ! que de plaisanteries ! Comme tous les vaudevilles ont pillé là-dedans !

Regardez ce vieux portier parlant à une jeune grisette occupée à peler une pomme : « M'ame Norine ! — Hein ? — Y a quarante ans, j'croquais les pommes vertes et j'n'haïssais pas les femmes mûres. — Après ? — Après ?... quand j'ai aimé les pommes mûres, j'ai aimé les femmes vertes.... — Vieux passionné ! Allez donc manger vos pommes cuites ! »

Et ce bon M. Coquardeau, causant avec un médecin accoucheur : « Mais, docteur, vous vous trompez, ça ne ferait que six mois et demi, que diable ! — Mon cher Coquardeau, la nature a des mystères qu'il n'est pas toujours donné à notre science d'approfondir. »

Gavarni sait trouver des types dans les figures que l'on voit chaque jour, il nous révèle ce que l'habitude nous empêche d'apercevoir.

Examinez ce garçon chapelier qui vient d'apporter un chapeau masculin à une actrice pour un rôle travesti : ce n'est pourtant qu'un personnage du second plan, on eût pu le traiter négligemment ; mais qu'il est admirable de vérité ! Ces mains, ces pieds, cette physionomie, sont la nature et la réalité mêmes.

Et ces amusants crieurs de Paris, un homme et une femme, hurlant tour à tour et vendant pour un sou tous les crimes célèbres, comme ils sont merveilleusement costumés, et comme leur boniment est fait pour allécher

la curiosité publique ! « Voilà, Messieurs et dames, le nom, la rue et les détails d'une jeune demoiselle de vingt-trois ans, horriblement assassinée par un caporal qu'elle allait épouser au milieu du bois de Vincennes avec toutes les circonstances pour un sou ! »

C'est tout un monde que cet album ! un monde fourmillant de drôleries, contenant au fond mille études philosophiques et toute l'expérience de la vie humaine !

Enfin, Charlet et Gavarni ne sont pas seulement deux grands imagiers, ce sont deux philosophes pratiques.

A ces deux-là, j'ajouterais Daumier dans l'Histoire de l'imagerie au dix-neuvième siècle. Et cette Histoire-là en vaudrait bien une autre, et elle contiendrait toutes les autres, — l'histoire de Paris, l'histoire de la France, l'histoire du monde, — car elle serait l'histoire des mœurs, des ridicules et des vices, l'histoire naturelle de l'humanité.



XV

DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE SOI — LES CHAMPS D'OR DE BENDIGO ¹

Puisque c'est la saison où l'on voyage, voulez-vous voyager en Australie? Pays nouveau et mœurs nouvelles, — dans un style neuf aussi et un peu affecté, mais, à tout prendre, vif et joyeux, — voilà ce que vous trouverez dans le livre de M. Perron d'Arc. Si parfois les images sont un peu maniérées, elles ne sont jamais banales. Le style a quelque chose, ici, d'exotique, comme le sujet.

Voici « les champs d'or » où s'élève Bendigo la licenciée. Du sommet des collines blanches, nous découvrirons la vaste plaine qui naguère était une forêt vierge. Tout est maintenant retourné, creusé, brûlé, dévasté, fécondé.

Qu'était la Nouvelle-Hollande tout entière avant l'ar-

1. *Les Champs d'or de Bendigo*, par M. Henri Perron d'Arc. — Un vol. à Paris, chez Hachette et C^{ie}.

riyée des chercheurs d'or? Une contrée perdue, pauvre et déserte; un vaste pâturage, un immense parc à bœufs et à moutons. — C'est la grande famille des mineurs qui l'a faite ce qu'elle est aujourd'hui.

Ainsi les passions les plus mauvaises ont aussi, dans l'ensemble de la civilisation, leur utilité : et l'exécration soif de l'or, tant maudite par les poètes, *auri sacra fames*, produit, après tout, de grands résultats, et crée tout un monde nouveau.

Melbourne, née d'hier, couvre déjà de ses édifices vingt collines; Melbourne, qui n'était encore au commencement de ce siècle qu'une forêt épaisse, vaste et verte solitude où campait le sauvage indigène et où erraient en liberté les varans et les casoars, amis des lieux déserts, Melbourne augmente chaque jour le nombre de ses palais, qui, descendant des hauteurs, s'en vont à présent jusque dans les eaux bleues du Yarra-Yarra refléter le marbre étincelant de leurs colonnades.

Les aventures d'une famille irlandaise, dont le chef, David Hanigan, est en proie à cette terrible fièvre de l'or; d'autre part, les cruels mécomptes d'un Français, enfant de la Beauce, Ganymède Bizil, de la Louppe; les types vivement saisis des mineurs, l'égoïsme féroce qui les domine; les mœurs hybrides de ces cités improvisées; les étranges merveilles de la faune et de la flore australienne; tout cela est rendu avec une vivacité peu commune dans le livre de M. Perron d'Arc.

Mais le style, en beaucoup d'endroits, est un pastiche d'Henry Mürger.

Lorsque l'on est riche de son propre fonds, à quoi bon emprunter aux autres? C'est un excès de modestie. Nous autres Français nous sommes tellement sociables que nous abdiquons volontiers notre individualité, par bonne compagnie et par sympathie.

Mme de Stael dit quelque part : « Nos manières sont agréables, mais uniformes, et la discipline du bon ton achève de leur ôter ce qu'elles pourraient avoir de varié. Un homme d'esprit me racontait qu'un soir, dans un bal masqué, il passa devant une glace, et que, ne sachant comment se distinguer lui-même au milieu de tous ceux qui portaient un domino pareil au sien, il se fit un signe de tête pour se reconnaître. On en peut dire autant de la parure que l'esprit revêt dans le monde : on se confond presque avec les autres, tant le caractère de chacun se montre peu ! »

Dans cette foule monotone on se sent tellement effacé, annihilé, « qu'on a besoin, dit M. de Belloy, de se pincer de temps en temps, non pas seulement pour se faire rire, mais pour bien s'assurer qu'on existe, qu'on ne fait pas partie intégrante de son voisin. »

Ainsi ce n'est pas seulement dans les lettres et dans les arts qu'on a de la difficulté à être soi, c'est même dans la vie de chaque jour. Aller et penser tout droit devant soi, comme naturellement les chevaux trottent, sans imitation, sans réminiscence, sans affectation, sans respect humain, sans se soucier du qu'en dira-t-on, si ce n'est sur le chapitre des bienséances, enfin, être *simple* et *sincère*, comme disaient si bien les Latins, dans la langue desquels ces deux expressions avaient tant de force, c'est-à-dire une étoffe *sans pli* et un miel *sans cire*; voilà une sorte d'originalité qui n'est pas moins rare que l'autre. L'usage du monde nous l'ôte, il efface la personne, il émousse le relief de l'homme, il nous refond dans son moule banal. Plus de caractère, de physionomie, chacun s'étudiant à prendre le caractère et la physionomie de son voisin.

« Chacun veut être un autre, dit l'auteur des *Maximes*, et n'être pas ce qu'il est; tous cherchent une con-

tenance hors d'eux-mêmes et un autre esprit que le leur; ils prennent des tons et des manières au hasard; ils en font des expériences sur eux, sans considérer que ce qui convient à quelques-uns ne convient pas à tout le monde, qu'il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et qu'il n'y a point de bonnes copies.

» Deux hommes néanmoins peuvent avoir du rapport en plusieurs choses sans être copie l'un de l'autre, si chacun suit son naturel; mais personne presque ne le suit entièrement: on aime à imiter. On imite souvent même sans s'en apercevoir, et on néglige ses propres biens pour des biens étrangers, qui d'ordinaire ne nous conviennent pas. »

Oui, nous abdiquons de gaieté de cœur ce que la nature a pu nous donner d'originalité, d'individualité. On se fait gai ou triste, exalté ou blasé, comme si chacun était obligé de prendre un caractère, au lieu de garder celui qu'il a.

Pourquoi se masquer ainsi à plaisir? Est-ce pour paraître plus original? Mais notre originalité, c'est la nature qui nous la donne: chacun a sa taille et sa forme, son visage, sa voix et son accent. Que sert de brouiller tout cela? Est-ce donc une chose si difficile de se laisser aller à sa nature? Pourquoi préférons-nous suivre les autres, en vrais moutons de Panurge, même lorsque les autres se jettent à l'eau et se noient?

« *Il faut faire comme les autres*: maxime suspecte, qui signifie presque toujours: Il faut mal faire, — dès qu'on l'étend au delà de ces choses purement extérieures qui n'ont point de suite, qui dépendent de l'usage, de la mode et des bienséances. »

Qui dit cela? C'est La Bruyère. Et encore n'y aurait-il pas quelque restriction à faire, quelque amen-

dement à proposer, quant à l'obéissance qu'on doit même à l'usage et à la mode ?

C'est Chamfort qui se charge de l'amendement : « Les coutumes les plus absurdes, dit-il, les étiquettes les plus ridicules sont, en France et ailleurs, sous la protection de ce mot : *C'est l'usage!* C'est précisément ce même mot que répondent les Hottentots quand les Européens leur demandent pourquoi ils mangent des sauterelles, pourquoi ils dévorent la vermine dont ils sont couverts. Ils disent aussi : *C'est l'usage!* »

» Il y a à parier que toute idée publique, toute convention reçue est une sottise; car elle a convenu au plus grand nombre. »

A plus forte raison Jean-Jacques, le misanthrope, dit-il aussi : « Prenez le contre-pied de l'usage et vous ferez presque toujours bien. » Ainsi fit-il pendant toute sa vie. Et pourtant il fit souvent mal, pendant qu'il prêchait avec tant d'emphase.

Quelle tyrannie que celle de la mode, même lorsque la mode est laide et absurde! La crinoline, par exemple; rien n'est plus grotesque, ni plus dangereux. Combien de jeunes femmes brûlées vives, à cause de cet engin inepte! Et non-seulement c'est un péril, mais c'est le contraire de la grâce : la grâce, en effet, c'est la variété, la mobilité des plis et des lignes, l'individualité des formes, la physionomie du corps, les attitudes onduleuses, — la serpentine, ligne de beauté! — La crinoline, c'est un paquet; et toutes les femmes deviennent ainsi le même paquet. N'est-il pas inouï que celles qui sont bien faites se soient laissé imposer cette cage par celles qui sont mal bâties?

Or, c'est presque toujours ainsi. Ceux qui font la mode et l'imposent, ce sont souvent les laides et les sots. Ne vous pressez donc pas de dire : « Il faut bien

faire comme tout le monde! » Regardez plutôt ce qui vous sied, mesdames, ou ce qui est raisonnable, messieurs, et n'adoptez la chose qu'à bon escient.

Notre amour-propre, du moins, à défaut du bon sens, devrait nous dire qu'il ne faut pas beaucoup d'esprit pour suivre l'opinion qui règne dans le moment, et qu'au contraire il en faut pas mal pour être d'un sentiment dont tout le monde ne sera que dans cinquante ans. « L'esprit consiste, a dit un homme qui n'en manquait pas, l'abbé Terrasson, à sentir les opinions futures. »

On fait ceci, *on* ne fait pas cela!... Mais, je vous prie, quel est ce *On*, qui tyrannise tout le monde? Ne faites-vous donc pas vous-même partie de ce *On*? Subissez-le, je le veux bien, quand vous ne pourrez faire autrement; mais, s'il n'y a pas de nécessité, pourquoi cette servitude — volontaire, empressée?

Un autre aimable abbé, l'abbé de Pons, disait : « Il y a peu de gens qui aient le courage de lutter contre la multitude. Ils attendent, à juger d'un ouvrage, que le public ait prononcé; ils recueillent les voix, et se rangent du parti dominant. »

Voulez-vous voir combien cela est vrai? C'est au théâtre, les jours de première représentation, que vous pouvez prendre sur le fait et la timidité des uns et la témérité des autres, — symptômes de signification pareille : car si les uns attendent l'opinion d'autrui pour la gêner en s'en emparant, et si les autres n'attendent même pas qu'ils aient pu recueillir leurs propres impressions et se hâtent de crier d'abord : *C'est ravissant!* ou : *C'est infect!* est-ce que vous ne surprenez pas là, de part et d'autre, un égal indice d'un esprit débile? L'insuffisance de ceux qui ne parlent point, par une modestie nécessaire, et la suffisance de ceux qui se

soucient moins de bien juger que de trancher vite, et de toucher juste que de frapper fort, ne sont-ils pas des signes d'égale valeur ?

« Le monde, dit Voltaire, est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser. »

Il est difficile d'être soi, d'abord parce qu'on manque de consistance, parce qu'on est mou de nature : caractère mal marqué, médaille fruste, alliage ou amalgame insuffisant. Ensuite, eût-on une bonne trempe naturelle, on cesse d'être soi par le frottement de l'usage et par la circulation. On subit, qu'on le veuille ou non, les influences de l'éducation, de la littérature, de la mode, et — c'est M. Saint-Marc Girardin qui le disait ici ¹ dernièrement — de la centralisation. « Elle ôte à chacun son originalité, son caractère, sa physionomie morale. Tout le monde se ressemble; je ne veux pas dire seulement que tout le monde s'habille et se loge de la même manière, sauf les inégalités de fortune; je dis que tout le monde pense, sent et agit de la même manière. Pourquoi se singulariser? Pourquoi se faire remarquer en bien ou en mal? Vivons comme tout le monde et faisons comme tout le monde. Le vrai savoir-vivre est de se mettre hors du *ah!* et hors du *oh!* hors du *ah!* admiratif qui attire la jalousie, hors du *oh!* dédaigneux qui attire la pitié. De là le penchant universel que nous avons à nous aplatir à qui mieux mieux, effaçant tous nos angles et toutes nos aspérités, devenant de vrais galets que les vagues amènent et remmènent à leur gré, et qu'elles diminuent un peu chaque jour jusqu'à en faire de vrais grains de sable. »

L'imitation, involontaire ou volontaire, se mêle à

1. Dans le *Journal des Débats*, où parurent d'abord la plupart des articles dont se compose ce volume. — Les autres avaient paru dans l'*Indépendance belge*, pendant mon exil.

toute notre vie. On n'emprunte pas seulement le style et les opinions, mais tout le reste. Sans qu'on le sache et sans qu'on s'en doute, on prend à l'un ses mots, à l'autre ses inflexions de voix, à l'autre ses gestes, ses airs, ses tics. Car ce n'est pas le bon qu'on va chercher, et plus souvent c'est le mauvais : et on s'y habitue si bien qu'après l'avoir emprunté par hasard, on finit par y prendre goût. On arrive quelquefois, — il y en a des exemples illustres, — à préférer l'absinthe au vin de Bordeaux.

Connaissez-vous ce trait burlesque — et peu attique, mais authentique? Dans la salle d'un petit théâtre, fermée pour cause de réparations ou de chaleur sénégalienne, les chats du voisinage, ayant ouï parler des rats qui s'y trouvaient en nombreuse compagnie, s'y étaient aussi donné rendez-vous et faisaient un vacarme d'enfer. Deux titis, employés audit théâtre, furent chargés de faire déguerpir ces hôtes incommodes et mal odorants ; ils prirent des triques, avec quoi ils les assommèrent. — « Qu'allons-nous faire de tous ces chats? dit l'un. — Faut donner ça au gargotier du coin, dit l'autre : il nous fera des gibelottes délicieuses! — Ah! ouiche! pas si bête! reprit le premier.... Pour qu'il nous flanque du lapin à la place! »

Eh bien! tous les jours nous faisons de même dans les lettres et dans les arts, donnant la préférence à des choses malsaines, laissant là des œuvres meilleures.

« En tout, le mal vient, dit encore Chamfort, de ce que les idées ne sont pas fixes et arrêtées : il vaut mieux être moins, et être ce qu'on est incontestablement. »

« Ceux qui rapportent tout à l'opinion ressemblent à ces comédiens qui jouent mal pour être applaudis, quand le goût du public est mauvais; quelques-uns

auraient le moyen de bien jouer, si le goût du public était bon. L'honnête homme joue son rôle le mieux qu'il peut, sans songer à la galerie. »

Être vrai, chose difficile, — pour une femme encore plus que pour un homme ! Mme de La Fayette mérita cet éloge, et ce fut même en son honneur que, pour la première fois dans la langue française, cette épithète fut appliquée, non à une chose, mais à une personne. Quelle difficulté, en effet, surtout pour une femme, d'être vraie, en présence de la fatuité ou de la brutalité des hommes et de la malignité des autres femmes ! Se tenir à égale distance de l'hypocrisie, de l'étourderie et de la roideur ! Ne rien perdre de son naturel ni de sa considération ; se faire aimer des hommes et même des femmes, sans cesser de se faire estimer ! ni téméraire ni guindée ! Que d'esprit, de raison, de tact, de grâce il faut avoir en même temps ! Être sincère, être soi, rien que soi ! chose presque impossible !

L'imitation involontaire se mêle même à nos sentiments. Qui pourrait assigner quelle est ou quelle n'est pas, dans nos émotions, la part de la réminiscence ? Combien la littérature n'a-t-elle pas d'influence sur la sensibilité même vraie !

— Pour l'accroître, ou pour l'altérer ? — Peut-être pour l'altérer en l'accroissant. On acquiert plus de sensibilité, mais c'est une sensibilité moins bonne. Nous ne savons plus discerner ce qui est de nous, ce qui n'en est pas. Il y a, à chaque instant, dans notre vie comme des échos lointains de nos lectures, dont nous n'avons pas conscience. Au moment où nous nous croyons emportés par la passion, nous pillons peut-être, sans y prendre garde, tel roman ou tel drame dont nous ne saurions plus dire le nom ni le sujet : n'importe ! il a laissé en nous sa trace. Nous avons une passion de re-

flet. Nous nous jouons à nous-mêmes la comédie. Nous sommes à la fois acteurs et spectateurs, acteurs médiocres et spectateurs émerveillés.

Pour peu qu'on fasse séjour dans un pays, on en prend l'accent et la cantilène. Il en est de même au moral : on prend vite l'accent des personnes qu'on fréquente, leur tour d'esprit, de sentiment. On devient femme avec les femmes, soldat avec les soldats, enfant avec les enfants, vieillard avec les vieillards. Je crois, dit la gentille Casilda, ennuyée de voir toujours le vieux Guritan,

Je crois que la vieillese arrive par les yeux,
Et qu'on vieillit plus vite à voir toujours des vieux.

Si l'on nous ôte toutes ces enveloppes, de l'imitation involontaire ou volontaire, de la réminiscence vague et lointaine, de l'affectation, de la mode, du respect humain, de l'opinion, que nous reste-t-il ? Pas grand'chose. Nous ressemblons alors au marquis de Mascarrille et au vicomte de Jodelet, après qu'on les a dépouillés de tous leurs costumes empruntés.

Et c'est le sens du mot de Diogène allant par les rues en plein jour avec sa lanterne allumée : « Je cherche un homme ! » Cela ne veut pas dire un grand homme ; cela ne veut pas dire un homme d'esprit ; cela voudrait dire plutôt un homme de cœur, un philosophe ; mais cela signifie surtout un homme ayant un caractère à lui, un homme que l'on ne confonde pas avec les autres, une médaille dont le moule n'ait servi qu'une fois, et faite d'un métal résistant et dur. O la pièce rare et presque introuvable ! Un homme qui soit lui-même, et qui ne soit pas autrui, et qui ne soit pas tout le monde ! un homme qui pense avec son propre esprit, qui sente avec son propre cœur ! un homme qui voie avec ses

yeux, et non avec les yeux ou les lunettes des autres! qui entend avec ses oreilles, qui flaire avec son nez, qui goûte avec son goût, et non pas avec les oreilles, le nez, le goût de ses voisins! un homme qui touche avec ses mains à lui, un homme qui marche avec ses pieds à lui, et non avec les mains ou les mitaines, avec les pieds ou les béquilles de ses amis!

Cependant quoi de plus facile en apparence? Ne manger que de ce qu'on aime, quand on le peut; ne boire que de ce qu'on trouve à son goût, quand on le peut : n'est-ce donc pas un régime agréable? D'où vient donc que nous le suivons si rarement? Ne pas aller à tel endroit, juste à telle heure, uniquement parce que tout le monde y va; ne pas partir parce que tout le monde part; ne pas revenir parce que tout le monde revient; ne pas se mettre en cage parce que tout le monde s'y met; ne pas s'ajouter de faux cheveux parce que tout le monde s'en ajoute; ne pas cacher les qualités qu'on a, pour faire parade des défauts qu'on n'a pas; ne pas toujours hurler avec les loups, et ne pas toujours braire avec les ânes; ne pas toujours sauter avec les moutons, et ne pas toujours piaffer avec les mules; ne pas faire ce que tout le monde fait uniquement parce que tout le monde le fait, ne pas fumer parce que tout le monde fume. Et, réciproquement, ne pas se garder d'aller où les autres vont uniquement parce qu'ils y vont; ne pas s'abstenir de fumer uniquement parce qu'ils fument, et ainsi du reste; car l'affectation de n'imiter rien ne vaut pas mieux que la faiblesse de tout imiter, et ne nous éloigne pas moins d'être nous-mêmes.

Voilà pourtant le difficile, voilà l'originalité : être soi, tout bonnement et tout bêtement; voilà la chose la plus spirituelle du monde et la plus rare!

Cependant tous les sages sont d'accord là-dessus.

« Sois ce que tu es, dit Lavater, et deviens ce que tu peux. »

Et Nicolas Boileau, la droite raison, le bon sens, dit-il autre chose ?

Chacun, pris en son air, est agréable en soi ;
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi...

.....
Rarement un esprit ose être ce qu'il est.

.....
Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices.

Et Senancour : « Nous ne sommes presque jamais nous-mêmes ; nous faisons jusqu'à la fin d'autres rôles que les nôtres. »

Et Goëthe : « L'habitude, les entraînements, les caprices nous affublent d'un bariolage d'Arlequin ; mais il est toujours possible de retrouver sous ce travestissement bigarré ce que la nature a réellement mis en nous. »

Et enfin Montaigne, dans son chapitre de *la Physionomie* : « Quasi toutes les opinions que nous avons sont prises par autorité et crédit... Nous sommes, chacun, plus riches que nous ne pensons, mais on nous dresse à l'emprunt et à la quête ; on nous duit à nous servir plus de l'autrui que du nôtre... Nos facultés, nous ne les essayons ni ne les connaissons ; nous nous investissons de celles d'autrui, et laissons chômer les nôtres : comme quelqu'un pourroit dire de moi que j'ai seulement fait ici (dans les *Essais*) un amas de fleurs étrangères, n'y ayant fourni du mien que le filet à les lier. »

Et moi, à plus forte raison, moi qui, en parlant

d'être soi, ne fais que vous citer les autres. — Je prouve donc d'autant mieux mon dire : la difficulté d'être soi.

Toujours est-il qu'avec ou sans imitation du style Mürger, un peu maniéré çà et là, et poussé à l'effet, le livre de M. Perron d'Arc est charmant et amusant. Lisez-le, et, si vous trouvez mon conseil mauvais, rendez-le-moi.



XVI

DE L'UTILITÉ D'UN NEZ DE CARTON.
ŒUVRES DIVERSES DU MARQUIS DE BELLOY¹

M. de Belloy est un esprit très-littéraire et ami de la fantaisie. Tantôt poète, tantôt critique, toujours humoriste, il ne relève d'aucune école. Il échappe aux définitions où vous essayez de le prendre, il glisse entre les mailles du filet. Quand vous croyez qu'il rit, il parle sérieusement; et, quand vous croyez qu'il est sérieux, il se moque de vous et de lui-même.

Un étudiant de mes amis, aventureux et timide à la fois auprès des femmes d'un certain monde, avait toujours dans sa poche un nez de carton. Lorsqu'il s'apercevait qu'il s'était trop avancé, je veux dire lorsqu'ayant passé trop brusquement du marivaudage à la passion, il voyait la dame faire une mine offensée et se diriger vers le cordon de la sonnette, il tirait froidement de sa

1. *Portraits et Souvenirs*, par M. A. de Belloy. — *Physionomies contemporaines*, par le même. — *Les Toqués*, par le même. — Paris, Hetzel et Michel Lévy.

poche ce gros nez de carton à moustaches de crin, l'ajustait sur son propre nez, et prenait congé, avec une grande révérence.

Réfléchissez, je vous prie, sur cette conduite, et songez à l'utilité de ce nez de carton, non-seulement dans les occasions où mon ami l'étudiant en faisait usage, mais dans mille autres circonstances de la vie, soit qu'on parle, soit qu'on écrive.

Lorsque le divin Platon, par exemple, nous conseille de mêler toujours l'enjouement et le sérieux, de telle sorte qu'on ne puisse jamais savoir si nous parlons tout de bon ou si c'est pour rire; lorsqu'il nous dit : « Dans tout discours, écrit sur n'importe quel sujet, il doit toujours y avoir beaucoup de badinage; » n'est-ce pas comme s'il nous disait : Ayez toujours dans votre poche un nez de carton ?

Socrate, maître de Platon et père de l'ironie attique, était célèbre par son nez. Ce nez était sans doute un nez de carton. Aristophane, Lucien : autres nez de carton.

Le nez de carton est donc, il faut le reconnaître, une des formes de l'atticisme.

Et ce que les Grecs nommaient atticisme, les Romains l'appelaient urbanité.

« J'espère, madame, qu'enfin vous donnerez cours à ce nouveau mot d'*urbanité*, que Balzac, avec sa grande éloquence, ne peut mettre en usage : car vous l'employez quelquefois.... Il me semble que cette urbanité n'est point ce qu'on appelle de bons mots, et qu'elle consiste en ce je ne sais quoi de civil et de poli, je ne sais quoi de railleur et de flatteur tout ensemble. »

Ainsi écrivait à Mme la maréchale de *** M. le chevalier de Méré, qui a passé sa vie à définir « l'honnête

homme, » comme on disait au dix-septième siècle, ou l'homme comme il faut, diraient aujourd'hui les gens comme il ne faut pas.

Une des Maximes de La Rochefoucauld explique l'idée de M. de Méré, et nous y fait pénétrer plus avant. « On peut, dit l'ami de Mme de la Fayette et de Mme de Sévigné, avoir tout ensemble un air sérieux dans l'esprit et dire souvent des choses agréables et enjouées. Cette sorte d'esprit convient à toutes personnes et à tous les âges de la vie. Les jeunes gens ont d'ordinaire l'esprit enjoué et moqueur sans l'avoir sérieux, et c'est ce qui les rend souvent incommodes. »

Ainsi, il faut qu'un nez très-fin, et très-savant aux choses de la vie, se cache sous le nez de carton. Autrement, c'est bouffonnerie.

Vauvenargues, au siècle suivant, disait : « Nous voulons donner beaucoup de choses à entendre sans les exprimer. »

Et Chamfort : « Celui, disait-il, qui ne sait point recourir à propos à la plaisanterie, et qui manque de souplesse dans l'esprit, se trouve très-souvent placé entre la nécessité d'être faux ou d'être pédant : alternative fâcheuse, à laquelle un honnête homme se soustrait, pour l'ordinaire, par de la grâce ou de la gaieté. »

Le nez de carton est donc un moyen d'être à la fois sérieux et plaisant, de dire et ne pas dire.

N'allez pas croire, d'après ces derniers mots, que le nez de carton soit un engin de dissimulation et de mensonge. Non ; mais quelque sincère qu'on soit, il peut être bon, par instants, de se laisser seulement deviner des honnêtes gens, et de déjouer les hypocrites, ou de se moquer des lourdauds, amis du *cant* et de l'emphase, consommateurs de tartines morales et de pathos administratif. Comme ces lourdauds, ou ces

hypocrites, ont une grayité en carton, il faut le nez de carton pour y répondre.

Le nez de carton n'est point un masque. Il laisse à découvert et la bouche et les yeux, — les yeux que le joyeux Olivier Basselin, père des vaux-de-Vire, appelle les fenêtres de l'âme :

Le vin nuit à mes yeux ! mais seront-ils les mattres ?

Le vin est guérison

De mes maux. J'aime mieux perdre les deux fenêtres

Que toute la maison !

Le nez de carton ne dissimule rien : il ne fausse point la physionomie, il la modifie seulement, non sans grâce. Les grosses moustaches de crin noir, dont le nez de carton se plaît à être orné, n'inspirent ni la crainte ni la défiance. Si elles se jouent d'un air terrible autour des lèvres souriantes, c'est pour relever ce sourire même, par un contraste horripilant. Mais, ces grosses moustaches, vous les connaissez : ce sont celles d'Argatiphontidas. Ce nez, il est de vos amis : c'est celui de Goulatromba,

Un seigneur dont jamais un juron ne tomba.

Sous ce nez et sous ces moustaches, il y a un homme d'esprit et un bon homme. Tous ceux qui ont de l'esprit sont bons ; lorsqu'on est méchant, c'est qu'on n'a pas assez d'esprit : un sot n'a pas l'étoffe d'être bon.

Bien entendu que ce nez de carton doit être discret et modeste, et ne se produire qu'avec retenue dans l'occasion. Autrement, cela dégénérerait en carnaval et en bohème, cela ne serait plus attique.

Ceux qui jamais ne quittent le nez de carton, soyez-en sûrs, n'ont pas de nez ; et ceux qui jamais ne l'arborent, soyez-en convaincus, n'ont qu'un nez bête : —

un nez rhétoricien, un nez périodique et oratoire, le nez de M. Joseph Prudhomme. — Les premiers ont le nez trop court, les seconds ont le nez trop long.

L'ironie attique, c'était la grâce, « la grâce qui fait fleurir la vie, » comme dit Pindare, *charis zóthalmios*.

Cette ironie douce, aux reflets changeants, était quelque chose de plus fin encore que « l'élégant badinage » marotique. Car celui-ci est badinage, et veut être tel; au lieu que cette presque insaisissable ironie, que j'essaye non de définir, car elle est indéfinissable, mais d'indiquer ou de faire sentir à peu-près, est tout à la fois et n'est pas, ou, si elle est, n'accuse pas l'intention d'être. Elle laisse le regard en doute, comme cette lune dont parle Virgile, « qu'on voit, ou qu'on croit avoir vue, glissant parmi les nuages : »

Aut videt aut vidisse putat per nubila lunam.

La vraie ironie se dérobe à l'observation qui veut la saisir, comme fuit, aux coins des lèvres d'une bouche fine et mobile, cet imperceptible demi-sourire, qui plus rapidement disparaît que ne fait, dans un jour d'été, aux fentes des vieux murs poudroyants de soleil, la queue d'un lézard furtif, dans les touffes d'herbe.

Les touffes d'herbe, ce sont les crins du nez de carton.

Demi-sourire, demi-tristesse, des gens qui ont vécu et qui savent la vie, et qui sont devenus, presque autant que Panurge, « conficts en mépris des choses fortuites. » Or, qu'y a-t-il, en ce monde, qui ne soit fortuit? à commencer par nous-mêmes! Relisez le beau monologue de Figaro, un des descendants de ce Panurge, et qui s'élève dans ce passage à la mélancolie d'Hamlet. « Pourquoi ces choses, et non pas d'autres? Qui les a fixées sur ma tête?... »

Et, puisque j'ai nommé Panurge, n'est-ce pas chez son père, « Alcofribas Nasier, abstracteur de quintessence, » que le nez de carton triomphe dans sa gloire? Comme il se joue, ce Rabelais, et se dérobe à chaque instant! Achève-t-il d'écrire cette admirable lettre du roi Gargantua à Pantagruel son fils, où sont développées avec tant de grandeur et d'éclat les merveilles de la renaissance littéraire du seizième siècle? Après qu'il vous a élevé l'esprit par tout ce que les joies intellectuelles ont de plus noble et de plus beau, au moment où, étonné, ému, ravi, vous allez proclamer que décidément Rabelais n'est pas un bouffon, mais un philosophe, lui, qui est l'un et l'autre tout ensemble, mais qui ne veut être ni l'un ni l'autre exclusivement, avant de déposer la plume, il ajoute à cette grave lettre deux mots, — la date du lieu et du jour :

« *De Utopie*, ce dix-septième jour du mois de mars. »

Nez de carton inattendu! pirouette ironique! qui déconcerte votre émotion, et ramène à terre votre ravissement.

Ou bien, vient-il à parler, par hasard, de l'immortalité de l'âme? sa plume écrit *âne* au lieu d'*âme*. Et la Sorbonne tout aussitôt de crier sur les toits: A l'hérésie! et lui, abrité sous son nez de carton, de renvoyer la bonne dame à ce scélérat d'imprimeur! Si celui-ci a mis *n* au lieu d'*m*, est-ce sa faute à lui, Alcofribas? Y a-t-il là de quoi brûler un chat?

Et de rire sous son nez de carton!... tandis que ceux qui n'en ont pas, Étienne Dolet, Jean Huss, vont au bûcher.

Le nez de carton ne triomphe pas moins chez l'auteur de *Tristram Shandy*, un digne fils d'Alcofribas! Il en a tant de fils, et en France et ailleurs, ce brave curé de Meudon! Peut-être que chez Sterne le nez de

carton est plus discret, plus effilé, plus fin, moins barbouillé de lie, moins empourpré de « dive purée septembrale, » moins allumé de rubis florissants; cependant, c'est toujours le nez de la famille. C'est toujours l'esprit pantagruélique, l'esprit de raillerie et d'ironie, qui se joue de tout et de tous,

Callidus excusso populum suspendere naso.

Habile à tout suspendre à son nez de carton, comme disait Perse, — après Horace : *Naso suspendis adunco....* Toujours le nez, tantôt crochu, tantôt caraus; mais toujours le nez de carton! ce nez qui n'est pas donné à tout le monde! dit Martial : *Non cuicumque datum est habere nasum!*

Sterne le porte avec grâce, et l'ôte, et le reprend. Il le met avec ses lunettes, lorsqu'il écrit dans ses Mémoires : « La vie n'est qu'un badinage. C'est une épigramme dont la mort est la pointe. »

A chaque instant, vous croyez voir Tristram, ou son père, s'appréter à tirer de la poche le nez de carton.

« Frère Tobie! dit mon père en ôtant sa perruque avec la main droite, tandis qu'il tirait de sa poche droite, avec la main gauche... » quoi? le nez de carton? Non, « un mouchoir rayé des Indes, pour s'essuyer la tête. » Mais, en remettant sa perruque, soyez certain qu'il remettra aussi son nez de carton.

Le livre, d'un bout à l'autre, est un charmant exemple de cette ironie enjouée dont le nez de carton est l'emblème.

Faut-il nommer encore Swift, et le prince de Ligne, et Franklin, et Beyle-Stendhal, et Charles Nodier, et Gérard de Nerval, et Henri Heine, et Alphonse Karr, et Stahl, et enfin M. de Belloy? Car c'est de lui qu'il

s'agit ici, et ce nez est en son honneur. Saluons-le avec ce nez!... Nul ne le porte mieux que lui.

« La véritable folie, dit Henri Heine dans son délicieux livre intitulé *Reisebilder*, est aussi rare que la véritable sagesse, et n'est peut-être autre que la sagesse qui s'est chagrinée de connaître tout, toutes les infamies de ce monde, et qui a pris le sage parti de devenir folle. »

Tout le caractère de Figaro n'était-il pas déjà le développement de cette pensée? « Dépêchons-nous de rire de tout, de peur d'avoir à en pleurer, et de mourir sans avoir ri. »

Ce n'est pas seulement en littérature, c'est dans le commerce de la vie que le nez de carton est d'un bon usage. Demandez plutôt à Voltaire, lorsqu'il répond à quelque auteur qui lui a envoyé son livre, ou lorsqu'il écrit aux Pères jésuites, ses vieux professeurs du collège Louis-le-Grand. Oh! la fine langue! oh! la fine plume! oh! le fin sourire! oh! le joli nez! Ou bien, lorsqu'il reçoit la solennelle visite de Benjamin Franklin, autre malin bonhomme d'une naïveté très-habile! oh! les deux jolis nez de carton, et avec quelle malice ils se saluent!... Et lorsque l'un bénit le petit-fils de l'autre, comme il bénit bien! ô nez sublime!

Les diplomates, vous le savez, ne parlent jamais entre eux qu'avec des nez de carton, comme les augures. — *Diplomatie* veut dire art d'être double, c'est-à-dire d'avoir deux nez, l'un par-dessus l'autre. Si, comme le disait l'un d'entre eux (l'un de ces nez de carton, je dis bien), le langage a été donné à l'homme pour déguiser sa pensée, quel art plus grand encore, songez-y donc, de déguiser le langage lui-même, en parlant du nez, le cas échéant, dans un nez de carton diplomatique, où

l'on insère, de temps à autre, quelque fausse prise de tabac ?

En nos siècles plus que lettrés, où l'enthousiasme, quand, par hasard, il y en a encore, s'analyse et se décompose instantanément ; où la passion, même sincère, se regarde aller, j'allais dire se regarde jouer, actrice et spectatrice en même temps ; dans cette atmosphère de critique universelle qui nous environne et qui nous dessèche, pour nos esprits sceptiques, prompts à la parodie, le nez de carton, sous toutes les formes, est de mise tous les jours, à tous les instants.

Ces trois nouveaux volumes de M. de Belloy, *Portraits et Souvenirs, Physionomies contemporaines, les Toqués* (titre à la mode!), en offrent mille charmants exemples. La finesse s'y mêle avec la vigueur ; un coloris frais, un souffle hellénique y adoucit les ironies modernes.

Parle avec enjoûment des choses sérieuses

est la maxime de M. de Belloy, comme celle de Socrate et de Platon. — Tous les sentiments vrais ont leur pudeur et s'expriment discrètement. Les grands gestes, les éclats de voix, ne conviennent qu'à la comédie de l'éloquence ou à l'hypocrisie du *cant*. Tant d'autres se travaillent pour donner à leur phrase la gravité, le poids, l'empois ; lui, il se moque d'eux, et comme il a raison ! il rit dans son nez, et dans ses moustaches ! dans les moustaches de son nez !

« Toujours, dit-il, toujours là petite flûte railleuse a trouvé sa partie à faire dans les symphonies les plus pastorales de mon cœur et de mon esprit, sans que le motif principal y ait perdu de sa franchise.

» La petite flûte, d'ailleurs, elle a presque toujours sa raison d'être : sans elle, bien des mélodies iraient se perdre dans la lune ; c'est comme un brin de soie qui retient ces oiseaux célestes toujours trop prêts à s'en retourner dans leur paradis. »

Cette petite flûte, vous la connaissez aussi bien que le nez de carton ! c'est celle qui, derrière la tribune aux harangues, remettait l'orateur romain dans le ton simple et naturel, lorsque la chaleur oratoire et la pantalonade politique l'avaient emporté trop haut. C'est celle qui, derrière le char de triomphe, se mêlait aux chants de victoire et aux acclamations de la multitude pour tempérer l'orgueil de l'*imperator* et pour lui siffler dans l'oreille : César, souviens-toi que tu es homme ! souviens-toi que tous ces pieds-plats qui te saluent de leurs *Vivat!* sont tes semblables, des gredins comme toi ! et qu'ils ne pousseraient pas moins d'acclamations pour saluer ton supplice.

Dans la littérature et dans la vie, les uns jouent les grands rôles à fracas et débitent les tirades emphatiques, les autres font les confidents, les Arcas ou les Thérémènes, les autres sont les humbles comparses, les autres sont les souffleurs et copistes des rôles, les autres sont les machinistes, les autres sont les pompiers, les autres sont les concierges des coulisses, les autres sont les claqueurs ; les autres enfin sont les honnêtes gens, qui payent leur place, et quelquefois très-cher, pour un spectacle assez mauvais ; qui regardent sans parti pris, pour s'amuser, et qui ne s'amusent pas toujours, et qui sifflent, lorsque la claque le leur permet, ou lorsque les hommes de police ne les saisissent pas à la gorge pour les étrangler, eux et leur sifflet ; — ce qui s'appelle : *couper le sifflet*. — Le sifflet,

c'est la petite flûte. Lorsque la claque est la plus forte, que faire? ils mettent leur nez de carton! C'est la seule protestation qui leur reste. *Meaque virtute me involvo!*

Lorsque, n'aimant pas la dispute, vous vous trouvez en présence de quelque déclamateur, allez-vous, nouveau don Quichotte, rompre des lances contre un moulin à vent? Laissez dire, et mettez votre nez de carton!

Il y a des livres, fort beaux d'ailleurs, qu'on ne doit lire qu'avec un nez de carton. Par exemple, ceux de M. *** et de M. ****.

Ce qui me plaît dans ces trois volumes de M. de Belloy, c'est qu'on n'y trouve pas une seule phrase. Une sensibilité vraie se fait jour parmi les sourires.

L'ancien café Valois, au Palais-Royal, sert de cadre à l'ingénieux auteur pour y grouper de charmantes esquisses. Vous me permettrez d'en détacher une :

« Parmi les habitués de la maison, se faisait remarquer, par ses grandes manières, sa belle prestance et sa jambe de bois, le chevalier de Lautrec, branche cadette, ancien brigadier des armées du roi, chevalier de Malte, de Saint-Louis, et des Saints Maurice et Lazare.

» Déjà presque sexagénaire, le chevalier de Lautrec vivait modestement, mais convenablement, de sa pension de retraite. Cadet de sa branche, il connaissait à peine ses aînés, allait rarement dans le monde et faisait ses galeries du Palais-Royal et du café Valois : esprit très-cultivé, du reste, et lecteur assidu de tous les journaux.

» Privé tout à coup de sa pension, de quoi vécut le chevalier de Lautrec pendant toute une époque où il était si malaisé de vivre et si facile de mourir? C'est ce que l'on n'a jamais su. Voici pourtant de quoi jeter un demi-jour sur ce mystère :

» Un matin, ayant fait, comme d'ordinaire, au café Valois un très-modeste déjeuner à la fourchette, le chevalier de

Lautrec se leva de table, causa en toute liberté d'esprit avec la dame de comptoir, fit son petit salut d'un clignement d'œil au patron et sortit majestueusement, sans toucher un mot de la carte.

» Le lendemain, il agit de même, et le surlendemain, et les jours, et les mois, et les années suivantes, sans qu'une seule fois le maître de l'établissement reçût de lui une explication quelconque, ni songeât même à lui en demander aucune.

» Seulement, quelques jours après cette belle sortie, le chevalier dit négligemment à son hôte, en désignant du regard le petit garçon : — « Voilà un jeune gaillard qui ne fait pas grand'chose avec ces colléges fermés ; vous devriez m'envoyer ça tous les jours entre une heure et quatre, je lui apprendrais les mathématiques élémentaires, et l'anglais, que je parle assez couramment ; cela ne pourrait pas lui nuire s'il doit un jour vous succéder ; et puis, moi, je n'ai rien à faire, et ces leçons me distrairaient un peu. — Monsieur le chevalier est vraiment mille fois trop bon : ce qu'il nous propose serait en ce temps-ci un service impayable ; mais nous n'oserions pas abuser à ce point.... — Puisque je vous dis que c'est à moi que vous rendriez service, » interrompit le chevalier. Et sa voix était si peu ferme en dépit de ses yeux pleins d'autorité, que le digne limonadier, vraiment né pour apprécier ce contraste, faillit lui pousser son fils dans les bras. — « Monsieur le chevalier, dit-il, vous nous comblez. Mon fils vous appartient, ainsi que moi et toute ma maison, aujourd'hui, demain et toujours. »

» Le 7 décembre 1817, à onze heures du matin, c'est-à-dire vingt-six ans jour pour jour et heure pour heure après cette conversation, qui eut ses suites naturelles, le chevalier de Lautrec, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, entra comme d'ordinaire au café Valois. L'ancien hôte de ce café était mort depuis environ six ans ; son fils lui avait succédé. Le chevalier, quand il eut déjeuné, et de bon appétit, demanda simplement sa note en parcourant le *Drapeau blanc*.

» Le patron ne sourcilla pas ; il échangea quelques mots

avec sa jeune femme, et, dix minutes après, le chevalier recevait acquittée une note de seize mille neuf cent quatre-vingts francs, pour huit mille quatre cent quatre-vingt-dix déjeuners, cotés à deux francs l'un dans l'autre.

» Le vieux gentilhomme jeta un coup d'œil sur le total, ouvrit son portefeuille, en tira la somme en billets de banque et la remit au garçon avec la carte, en lui disant de garder la monnaie, qui se montait à cinq cent vingt francs.

» Il se leva ensuite, se sentant plus léger vraisemblablement, mais sans que rien y parût à son air ; il s'approcha du comptoir, suivant son antique habitude, causa quelques instants avec l'hôtesse, et puis se dirigea lentement vers la porte.

» Là, comme le cafetier, serviette sous le bras, se rangeait respectueusement, il lui prit gravement la main et la serra avec effusion dans les deux siennes. »

Et maintenant, si ce serrement de main muet, et tout le reste, ne vous a pas mis une larme aux yeux, je vous le dis sans nez de carton, tant pis pour vous ! c'est mauvais signe !

Délicatesse, émotion contenue, tact de la plume, grâce du cœur, qualités de plus en plus rares ! Heureux qui les possède !...

Écrire à tout casser ! la belle malice !... Mais poser un ton juste, et trouver deux nuances, combien cela est précieux !...

N'est-ce pas que cette histoire est charmante, et adorable, et contée à ravir ? Et que j'ai bien fait de vous la citer ? C'est une larme dans un sourire.... *Dacryon ghelasasa...*, comme dit Homère.

Et ces *Toqués* ! qu'ils sont aimables ! Voici le prince de Santa-Lucia ! Il a le malheur ou la prétention de ne point croire à la reconnaissance. Il n'en est pas

moins obligeant pour cela : il sème le bien à la ronde dans ses jolis petits États; mais c'est avec le ferme espoir de récolter l'ingratitude et de confirmer l'opinion détestable qu'il a de l'espèce humaine. Il est bienfaisant par misanthropie. Donne-t-il à un mendiant? — « Va, lui crie-t-il, fainéant! voleur! infecte canaille! immonde vermine! va te soûler avec cet or! va noyer dans le vin ton mépris de toi-même! va te gorger de polenta et de saucissons faits de la chair de tes semblables, et puisses-tu en crever cette nuit, au coin d'une borne, ou dans un égout, comme ta mère la coureuse et ton père le ruffian! »

A quoi le mendiant patriote, connaissant la toquade du prince et flattant sa manie, ne manque point de répondre, afin de ne pas se fermer la source des grâces : « Oui, j'irai, prince de carton, j'irai boire à ta mort prochaine, roi de pique! marionnette, pantin de Metternich! fils de nonne, bâtard infâme! papalin! Croate, Autriaque!... »

Le prince de Santa-Lucia se tourne alors vers ses courtisans, et, secouant tristement la tête, — il est enchanté, au fond : — « Eh bien! seigneurs, que vous en semble? »

Et ces vils flatteurs de répondre : « Il ne vous en a pas dit assez!... Vous valez moins que ce birbône, ô prince maudit! apostat! constitutionnel! libérateur! carbonaro! »

Le prince alors ne se sent plus de joie. Ravi de tant d'ingratitude, il éclate d'un rire qu'il s'efforce, mais vainement, de rendre amer.

Après quoi, enfonçant jusque sur ses yeux son petit chapeau, ramenant sur ses bras croisés son petit manteau, il rentre à grands pas dans son petit *palazzo*. Là, il se remet avec furie à entretenir, par des ré-

formes utiles et toute sorte de bienfaits, la noire ingratitude de son petit peuple.

Tout cela n'est-il pas très-joli? — Ça et là, dans ces trois volumes, quelques croquis à la Balzac mettent des vigueurs, comme disent les peintres, parmi les élégances et les délicatesses; par exemple, dans les *Physionomies contemporaines*, un développement sur les bénédictions que méritent les usuriers, et plus loin la description des joies d'un amateur de terres cuites. « En proie à sa manie, à son vice, oserais-je dire, il parlait, il parlait, en s'exaltant de plus en plus. Souriant avec une sorte d'ivresse à ce qu'il disait, à ce qu'il montrait, il touchait à l'extase, à la béatitude. Ses yeux tantôt étincelaient, tantôt se voilaient alanguis; une écume légère blanchissait les coins de sa bouche; ses doigts semblaient doués d'une puissance contractile quand ils s'allongeaient ou se crispaient autour des flancs d'une soupière, ou caressaient les formes d'une buire; il en était inconvenant. »

Ceci sort un peu du ton ordinaire; effet de l'atmosphère environnante, qui toujours agit quelque peu. C'est encore à l'air ambiant qu'il faut attribuer quelques incorrections comme celles-ci : « Cela évite beaucoup de peine à l'écrivain.... Je lui défierais.... *Il n'y a pas que....* » *Il n'y a pas que* est horrible. Comment une plume si élégante a-t-elle pu écrire : *Il n'y a pas que...?*

Brossez vite ces grains de poussière. Plus l'air négligé a de grâce, moins il admet l'incorrection.

En résumé, le lecteur délicat peut prendre, sur ma parole, ces trois volumes. Il y trouvera beaucoup de plaisir. Ils sont dans le ton doux et nuancé du *Voyage sentimental*, avec quelques reflets de La Bruyère,

et quelques parfums de Platon et de Virgile tour à tour.

Pour les heureux Athéniens, doués de grâces naturelles, et encore voisins de l'aurore du monde, l'ironie était l'enjouement aimable de la jeunesse, le jeu changeant de leur esprit vif et subtil; pour nous autres, esprits blasés, lassés, cassés, capricieux, désenchantés, malades — malades de la crise qui travaille le monde dans cet âge de transition, — l'ironie ordinairement est triste et amère; c'est Voltaire, Byron ou Musset; c'est *Candide*, *Don Juan* ou *Mardoche*¹.

C'est l'esprit qui ricane auprès du cœur qui pleure !

Rarement, de nos jours, l'ironie reste douce. Félicitons donc M. de Belloy d'être une heureuse exception : son ironie n'a rien d'amer et n'est que la forme enjouée d'une sensibilité discrète et vraie. On sent qu'il doit avoir horreur de l'emphase; cela suffit; c'est un galant homme, un aimable esprit.

1. Voir, dans le chapitre de Taine sur Carlyle, la définition de l'humour anglais et germanique.



XVII

MÉMOIRES DU GÉANT-NADAR¹

Ceux qui ne font rien sont toujours prêts à critiquer ceux qui font quelque chose. Plus l'œuvre entreprise est neuve et hardie, plus elle suscite de railleries et de brocards. L'auteur est taxé tour à tour de folie ou de charlatanisme.

Nadar pouvait-il se flatter d'échapper à la loi commune ? Il a mis au service d'une grande idée son activité, sa fortune, sa vie même, et celle des siens. N'était-ce pas là de quoi attirer les moqueries et les injures ? n'était-ce pas donner beau jeu à tous les faibles et à tous les sots ?

Les *Mémoires du Géant*, pour toute réponse, exposent ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire encore ; ils le racontent dans un style pittoresque, libre, primesautier, vif, amusant. On fait mieux que de voir les scènes, on y prend

1. *A terre et en l'air* ; préface par M. Babinet, de l'Institut ; *Mémoires du Géant*, par M. Nadar. Un volume in-12. A Paris, chez Dentu. Deuxième édition.

part, on y devient acteur. Nadar a le don de la vie : il la possède et il la communique, il la répand autour de lui. Il y a des natures envahissantes, mais seulement à leur profit; Nadar est envahissant au profit des autres : c'est la sympathie elle-même. La générosité est sa nature.

Nadar allait, en 1848, le fusil sur l'épaule, offrir sa vie à la Pologne; il souffrait pour elle dans la géhenne d'Eisleben et dans les casemates de Magdebourg. Plus récemment, moins jeune, et père de famille, il envoyait, de ses deniers, son remplaçant dans les rangs polonais.

Vous voyez bien que ce Nadar est un homme singulier dans le siècle où nous sommes, et doit choquer nombre de gens, — ceux qui ne lui ressemblent point.

Voici d'ailleurs son caractère, tel que lui-même s'est plu à le tracer dans ces *Mémoires* véridiques : « La plus solide et la mieux établie des réputations de cerveau brûlé sur le territoire parisien et *extra muros*. Un vrai casse-cou, toujours en quête des courants à remonter, bravant l'opinion;... touche-à-tout, riant à gauche, pinçant à droite, mal élevé jusqu'à appeler les choses par leur nom et les gens aussi, et n'ayant jamais raté l'occasion de parler de cordes dans la maison de gens pendus ou à pendre. Sans mesure ni retenue, exagéré en tout, impatient à la discussion, violent en paroles, obstiné plutôt que persévérant, enthousiaste à propos de rien, sceptique à propos de tout, épouseur en défi de toutes les querelles, ramasseur de gens à terre, bougeant toujours et dès lors marchant sur les pieds de tout le monde.... Imprudent jusqu'à la témérité et téméraire jusqu'à la folie, ayant passé sa vie à se jeter par la fenêtre de tous les sixièmes étages pour retomber sur ses pieds, à fournir de légendes la badauderie universelle, et poursuivi comme malgré lui par un acharnement d'heureuse chance à faire grincer des dents aux plus

bémins, puisqu'il n'a jamais pu réussir à se noyer tout à fait. Personnalité bruyante, absorbante, gênante, agaçante, forçant la curiosité, qui s'en irrite... Voilà l'homme qui avait l'insolence de se poser face à face avec la question de l'Automotion aérienne, à peu près comme ferait un chien devant un évêque ! »

Que dites-vous de cette photographie au charbon ? Certes, elle rend bien l'original. Et elle donne envie de lire ces *Mémoires*. Et ceux-ci tiennent tout ce qu'elle promet.

Ils débutent, avec une sorte de piété filiale ou fraternelle, par un double hommage de reconnaissance : l'un à Jean-Baptiste Dupuis-Delcourt, dont toute l'existence fut vouée et dévouée au problème de la navigation aérienne ; l'autre à Jean-François Pilâtre de Rozier, martyr de la même idée.

On sait que celui-ci, au mois de juin 1783, transporté d'enthousiasme à la nouvelle de la découverte des frères Montgolfier, offrit aussitôt, dans le *Journal de Paris*, de s'enlever le premier avec la nouvelle machine aérostatique. Le roi ne voulait point donner son consentement à cette entreprise téméraire. On proposait de prendre dans les prisons un condamné à mort pour tenter l'expérience. Pilâtre de Rozier accourt ; il demande instamment « que cet honneur ne soit point laissé à un vil criminel. » Il obtient enfin l'autorisation, et, le premier des hommes, il s'enlève le 21 octobre, du château de la Muette, à ballon perdu.

Cette première ascension libre, dans un engin nouveau, avec un matériel non encore étudié, demandait un autre courage que les ascensions d'aujourd'hui. Une dame inconnue avait tiré à part M. de Rozier, avant l'expérience, et lui avait remis un paquet qui ne devait

être ouvert qu'une fois la montgolfière partie : ce paquet contenait deux pistolets chargés.

Les ascensions de Pilâtre de Rozier se succèdent. L'attention des Anglais s'éveille. Ils se hâtent d'imiter la découverte de Montgolfier et de faire quelques tentatives aériennes. De Rozier avait parlé de franchir le détroit en l'air ; les Anglais parlent de le franchir avant nous : la priorité de cette expédition devient une question nationale. De Rozier sollicite aussitôt du gouvernement la somme nécessaire pour construire un nouvel aérostat et tenter la traversée : on lui accorde quarante mille livres, et on lui désigne Boulogne comme point de départ. Il s'y rend le 4 janvier 1785. Là il apprend que Blanchard, qui veut le devancer, attend déjà, de l'autre côté du détroit, le vent favorable. De nouveaux ordres de la cour pressent de Rozier ; des faveurs considérables lui sont promises, s'il exécute le premier la traversée. Mais les vents, qui lui sont contraires, apportent, le 7 janvier, à trois heures de l'après-midi, sur les côtes de France, son heureux rival.

L'honneur de la première traversée du détroit lui étant enlevé, de Rozier ne croyait pas devoir poursuivre une seconde expérience qui n'avait plus qu'un intérêt de pure curiosité. Mais la cour en a décidé autrement. Le contrôleur général des finances mande Pilâtre de Rozier, lui adresse des reproches aussi sévères que peu mérités, et exige la restitution de la somme avancée, déduction faite des frais du ballon. Pilâtre, certain du succès, avait déjà consacré cet argent à son musée expérimental. Ne pouvant restituer, il doit partir. Les engins, à la vérité, sont déjà détériorés par plusieurs essais inutiles : n'importe ! il partira, et mourra, s'il le faut. En vain les vents s'opposent à ce départ. Plusieurs semaines de suite, on lâche des ballons d'essai ;

le vent les ramène sur la côte de France. Le 15 encore, à quatre heures du matin, un dernier ballon d'essai vient retomber à son point de départ. Cependant, à sept heures, Pilâtre de Rozier paraît dans la nacelle, accompagné de Romain, l'un des constructeurs de l'aérostat. Le marquis de La Maison-Fort jette un rouleau de 200 louis dans la nacelle et prétend monter. Pilâtre l'écarte doucement, mais avec fermeté : « L'expérience est trop peu sûre, dit-il, pour que je veuille exposer la vie d'un autre. »

« Enfin, dit un récit du temps, l'*Aéro-Montgolfière* s'élève lentement, imposante; deux coups de canon retentissent, les aéronautes saluent, une foule considérable leur répond par des cris de joie. Ils s'avancent; bientôt ils se trouvent au-dessus de la mer. Chacun, les yeux sur le fragile aérostat, l'observe avec crainte. Ils étaient environ à cinq quarts de lieu en avant, au-dessus du détroit, à sept cents pieds à peu près de hauteur, lorsqu'un vent d'ouest les ramène au-dessus de la terre; déjà depuis vingt-sept minutes ils étaient dans les airs.

» A ce moment, on crut s'apercevoir de quelques mouvements d'alarme de la part des voyageurs. — On croit voir qu'ils abaissent précipitamment le réchaud. Tout à coup une flamme violette paraît au haut de l'aérostat; l'enveloppe du globe se replie sur la *Montgolfière*, et les malheureux voyageurs, précipités desnues, tombent sur la terre, presque en face de la tour de Croy, à cinq quarts de lieue de Boulogne et à trois cents pas des bords de la mer.

» L'infortuné de Rozier, fut trouvé dans la galerie, le corps fracassé, les os brisés. Son compagnon respirait encore, mais il ne put proférer un seul mot, et, quelques minutes après, il expira.

» Telle fut la fin du premier des aéronautes et du plus courageux des hommes, dit en terminant l'historien contemporain. Il fut victime de l'honneur et du zèle.... Il est mort à vingt-huit ans et demi. — Un monument élevé au lieu où ils tombèrent, à Wimille, sur le bord de la route, entre Boulogne et Calais, rappelle sa mort et celle de son compagnon, Romain. »

La question de la navigation aérienne est une des plus grandes qui puissent occuper l'humanité. De la solution de cette question dépendent des conséquences aussi considérables, pour le moins, que celles qui ont résulté, soit de l'invention de l'imprimerie, soit de la découverte des applications de la vapeur et de l'électricité.

Mais jusqu'à présent les ballons ont fait fausse route. Les ballons, plus légers que l'air, subissent tous les caprices du vent. Nadar pose le problème dans ses vrais termes lorsqu'il dit : Pour résister à l'air, être d'abord *plus lourd que l'air* (plus dense, si vous voulez), comme l'oiseau, qui n'est pas du tout un ballon, mais une mécanique.

En effet, la nature entière fournit-elle l'exemple d'un seul être se mouvant dans l'air et plus léger que l'air? Non; vous le chercheriez en vain. Tous ceux qui se meuvent dans l'air sont plus lourds que l'air, et cependant prennent dans l'air leur point d'appui. Si donc la nature peut et doit servir de modèle à l'industrie humaine, la conclusion est évidente.

Au reste, le principe posé par Nadar, qui est simplement un artiste et un inspiré, est soutenu par des hommes très-savants, tels que M. Barral, M. de La Landelle et M. Babinet, de l'Institut.

C'est par l'hélice et au moyen des plans inclinés que l'on compte résoudre le problème. Dès 1768, c'est-à-dire quinze ans avant l'ascension de la première Mont-

golfière, l'ingénieur Paxton prédisait à l'hélice le glorieux rôle qu'elle jouerait dans la navigation aérienne.

Ayant beaucoup de courage, mais peu d'argent, M. Nadar prit la résolution de demander aux ballons eux-mêmes les moyens de créer l'agent qui les tuerait.

Construire un ballon gigantesque, dépassant par ses dimensions tous ceux que l'on cite dans les annales aérostatiques, — pouvant enlever dans sa maison d'osier à deux étages quarante à soixante personnes, — et dès lors entreprendre, grâce à son énorme force ascensionnelle, c'est-à-dire à sa quantité considérable de lest, des trajets aériens de longueurs jusqu'alors inconnues; voilà le projet qu'il forma. Les recettes produites par les ascensions et exhibitions de cet aérostat-monstre, dans les deux mondes, devaient constituer le premier capital d'essai de l'Association libre pour la navigation aérienne au moyen d'appareils plus lourds que l'air.

Il ne s'agit donc pas du tout de diriger les ballons, mais de les supprimer, et d'y substituer l'hélice pour s'enlever dans l'air, et les plans inclinés pour s'y conduire.

L'exposé des démarches de Nadar est amusante comme un roman et féconde en péripéties.

Tout le monde connaît le premier voyage du *Géant*, et le deuxième, qui s'acheva d'une manière si terrible et presque si funeste; on sait, en gros, le trainage en Hanovre, les cruelles blessures, — douces pourtant, au prix des railleries injustes et des calomnies venimeuses qui s'attachèrent à cette noble entreprise; — mais, si l'on connaît cette histoire en gros par tous les récits plus ou moins exacts des journaux, il faut lire, dans les *Mémoires du Géant*, les détails authentiques, circonstanciés, pittoresques, incisifs, émouvants, de cette Odyssée aérienne....

Les commencements du voyage sont tout au bonheur, à l'extase, comme presque tous les commencements :

« Quelles voluptés au monde vaudraient celle-ci ? Libre, calme, silencieux, transporté dans l'immensité sans limites de cet espace hospitalier et bienfaisant où nulle force humaine ne peut m'atteindre, où je défie et méprise toute puissance de mal, je me sens vivre enfin pour la première fois, car je jouis comme jamais, dans sa plénitude, de toute ma santé d'âme et de corps....

» Quand l'aérostat s'élève à de grandes hauteurs dans une atmosphère sans nuages, l'horizon est toujours au niveau de l'œil. On n'a pas trouvé et je chercherais en vain, pour la terre vue sous cet aspect, une comparaison plus exacte, sinon plus poétique, que celle d'une immense cuvette dont le centre semble fuir sous vous, et dont les bords immenses montent, montent toujours en même temps que vous montez....

» Le soleil nous a depuis longtemps quittés. Nos regards l'ont suivi derrière les nuages sombres de l'horizon, qu'il teignait de pourpre à leurs contours. Ses derniers rayons ont été pour nous, et tout s'est éteint dans une demi-nuit transparente et bleuâtre.... Des brouillards gris-de-perle nous envahissent. Nous regardons autour, au-dessus de nous : tout a disparu, et noyé dans la brume, le ballon lui-même n'est plus visible à nos yeux.

» Nous ne voyons plus rien, — que les câbles qui nous suspendent et qui, de la hauteur de nos têtes, disparaissent et se perdent, estompés dans le vague....

» Montons-nous ? descendons-nous ? je l'ignore.... »

Mais quelle terrible catastrophe, après un commencement si heureux !

Rien n'est plus dramatique, plus palpitant, que le récit et la description de ce trainage en Hanovre, où la

nacelle, rasant le sol et l'eau, écume violemment les marécages.

Bref, tant d'essais et tant d'efforts, et tant de dévouement à une grande idée, coûtèrent à Nadar, pour ces deux fois-là seulement, environ 200 000 fr., sans compter les travaux, les peines, les souffrances, et les blessures et les fractures, et presque la mort, de lui et des siens ; mais il reçut pour récompense beaucoup d'injures.

Heureusement le vaillant Nadar ne se décourage pas pour si peu. Il a la foi qui soulève les montagnes, à plus forte raison les hommes. Il parle, il écrit, il agit. Faisant flèche de tout bois, même de calembour, afin de piquer l'attention publique, il s'est fait l'apôtre du *Droit au vol*. Il va partout prêchant et pratiquant sa foi. *Le Géant* s'est, depuis, enlevé à Lyon ; il a voulu s'enlever à Francfort, si le gaz n'eût pas fait défaut ; il s'est enlevé encore récemment à Amsterdam, au-dessus de la mer ; puis à Bruxelles ; — ailleurs encore. — Une foi si persévérante et si active, un courage si intrépide, méritent d'être un jour couronnés de succès. Ils le seront, gardez vous d'en douter!... Alors plus de douanes, plus de frontières, plus de barrières entre les peuples!... Et le succès de l'œuvre scientifique sera l'aurore de la fraternité!



XVIII

LES MONDES, CAUSERIE ASTRONOMIQUE¹

La science ne déroge point en se rendant accessible à tous. C'est ce qu'a pensé avec raison M. Amédée Guillemin lorsqu'il s'est proposé, dans ces *Causeries*, de vulgariser, sous une forme simple et familière sans puérilité, les notions les plus exactes et les plus récentes de l'astronomie.

Ce livre peut servir d'introduction à la lecture des ouvrages techniques pour les personnes qui auront le loisir et le goût d'aller plus avant. Le grand public, qui n'a pas le temps, trouvera là, en 350 pages, un résumé suffisant et très-clair des connaissances cosmographiques les plus indispensables.

Ceux de nos lecteurs qui ont gardé quelque souvenir d'un autre ouvrage de M. Guillemin dont nous avons rendu compte à cette place², *Simple Explication des Che-*

1. Par M. Amédée Guillemin, 2^e édition, revue et augmentée. Un vol. grand in-18. Paris, chez Michel Lévy frères.

2. Dans le *Journal des Débats*.

mins de fer, savent que l'auteur est un esprit net et précis, sans autre ambition que celle d'être utile, et doué des qualités nécessaires pour mettre la science à la portée de tous. On retrouve ces qualités dans le nouveau livre dont voici déjà la seconde édition, *les Mondes, Causeries astronomiques*.

A la fin du dix-septième siècle, en 1686, Fontenelle avait eu le courage de traiter ce sujet, assez dangereux dans un temps où non-seulement on brûlait encore les livres, mais où les auteurs qui troublaient les croyances reçues étaient exposés à des peines sévères. Grâce à beaucoup d'esprit et de badinage, l'auteur de la *Pluralité des Mondes* fit accepter d'abord le titre de son livre, qui était déjà une grosse affaire, puis le livre lui-même, où, à la faveur du marivaudage, il répandait un certain nombre d'idées hardies qui firent leur chemin.

Le livre de Fontenelle est toujours agréable, mais la science moderne l'a dépassé ou rectifié en plus d'un point. Littérairement il reste, et on peut accepter ses mignardises, qui étaient une adresse nécessaire; scientifiquement il était à refaire, et M. Guillemin l'a refait, ou plutôt en a fait un autre, avec plus de simplicité.

C'est encore, à la vérité, une série de causeries familières, mais, cette fois, sans marquise, ni poudre, ni mouches : tout est sobre, sain et digne du sujet. Parfois le ton s'élève tout naturellement, par la grandeur même des choses dont on parle. Ce n'est pas un cours de cosmographie, même élémentaire; ce n'est pas non plus ce qu'on vit encore à la fin du dix-huitième siècle et même au commencement du nôtre, la science déguisée sous des fleurs de rhétorique, ornée d'épîtres versifiées en l'honneur de quelque Uranie terrestre. C'est une simple promenade à travers l'espace, particulièrement dans le groupe planétaire auquel appartient notre globe. Mon-

tés sur cet aérostat où nous a placés la Nature, nous voyageons dans l'étendue, et les indications que nous donne notre guide sont aussi dégagées d'afféterie que de faste scientifique ou d'obscurité. De la science et des calculs, l'auteur a pris pour lui la peine et nous a gardé le plaisir. De vastes résultats brièvement contés, n'est-ce pas de quoi attirer, de quoi captiver le lecteur ?

« Savoir quelle figure nous faisons dans l'univers infini, nous autres chétifs et orgueilleux habitants de la Terre ; où nous sommes, où nous allons, ce que nous fûmes et ce que nous deviendrons un jour ; faire connaissance, au moins une fois dans notre vie, avec les mondes nos voisins, avec ces voyageurs enflammés dont les longues pérégrinations et les retours périodiques ou imprévus nous paraissent si étranges ; ne voilà-t-il pas bien des points qui méritent un peu notre attention et notre curiosité?... Nous aimons tous, à nos heures, l'indéfini, le sentimental ; mais quand, à la poésie que nous évoquons alors, vient se joindre la certitude du vrai, du réel, qui est le caractère propre des sciences positives, toutes nos facultés se trouvent également satisfaites. »

Pour ceux qui font gloire d'être *utilitaires*, l'auteur s'amuse à démontrer, dans la première Causerie, « Comme quoi les éclipses des lunes de Jupiter peuvent influencer sur le prix du café, du sucre et du coton. » Cela dit en passant et un peu en raillant, l'auteur, comme on vient de le voir, n'invoque pour son livre d'autre intérêt que celui de la curiosité légitime et élevée qui devrait animer tout habitant de la Terre doué de quelque esprit.

« Il y a, dit-il, sur la Terre, suivant les calculs plus ou moins dignes de foi des géographes, mille millions à peu près d'êtres doués d'une certaine intelligence ; çà et là travaillant, naviguant, pillant au besoin et s'entretenant gentiment les uns les autres. Cette fourmilière vit

sur un globe à peine dégrossi, qu'elle ne connaît guère; usant ses facultés et ses forces à se disputer, de groupe à groupe, quelques bandes de terre, quelques lisières de montagnes, tandis que les deux tiers de son domaine restent en friche et inhabités. Le plus clair de ses ressources lui provient de la fécondité naturelle du sol, laborieusement sollicité par d'incessants travaux, mais, en somme, obtenue par certaines combinaisons de lumière, d'humidité et de chaleur.

> Eh bien! interrogez les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes de cette agglomération encore barbare qu'on nomme l'humanité, et vous serez bien heureux si, dans ce nombre, vous en trouvez un qui ait une idée même confuse de ce qu'est la Terre qu'il habite, qui le nourrit, de ce qu'est le Soleil qui le réchauffe et l'éclaire. Vous n'en trouverez guère plus désirant le savoir, ou qui se soient, même une fois dans leur vie, posé sérieusement ces questions. Eh! gagner son pain de chaque jour à la sueur de son front, produire deux pour récolter un sont choses si dures, que, pour mon compte, je pardonne bien volontiers cette ignorance, cette indifférence involontaire. Mais ce qui me choque, c'est de voir tant de braves gens, à qui leur fortune permet de développer leur intelligence, qui héritent sans peine du privilège de vivre sans rien faire, tuer leurs loisirs en futilités et en intrigues. Apprendre, pour eux d'abord, puis transmettre ce qu'ils savent à ceux dont ils absorbent les produits, serait, ce me semble, un moyen assez bien imaginé de faire excuser tous les privilèges dont ils jouissent.

> Il faut avouer, pour être juste, qu'on fut longtemps à connaître un peu la Terre, plus longtemps encore à connaître le Soleil. Le *style figuré* nuit à la découverte du vrai; et, depuis les mythologues grecs, qui firent du

Soleil un char étincelant traîné par des chevaux de feu et conduit par Apollon, jusqu'à saint Augustin, qui tonna contre la croyance aux antipodes, croyance hérétique alors s'il en fut, le mélange du sacré et du profane ne fit que répandre dans le vulgaire les plus fausses idées. »

Toute l'imagination des Grecs les plus hardis n'allait que jusqu'à se figurer le Soleil comme aussi grand que le Péloponnèse. Les cieux étaient de cristal et incorruptibles, *incorrupti cœli*. Les étoiles y étaient fixées comme des clous d'or, *stellisque micantibus æthera fixum*.

Rien de plus bizarre que les théories qu'on s'était faites, dans la plupart des écoles philosophiques, sur la forme de la Terre, sur ses divisions et sur ses rapports avec le reste de l'univers.

Les Pères de l'Église héritèrent de ces opinions étranges. Saint Augustin, Lactance, saint Basile, saint Ambroise, saint Justin martyr, saint Jean Chrysostome, saint Césaire, Procope de Gaza, Sévérianus, évêque de Gabala, Diodore de Tarse, etc., s'opposaient formellement et absolument à la rondeur de la Terre. Et, même lorsque l'esprit humain commença à découvrir la vérité, saint Augustin n'hésita pas à dire : « L'autorité de l'Écriture est plus grande que toute la capacité de l'esprit humain, » *Major est Scripturæ auctoritas, quam omnis humani ingenii capacitas*. (In Genes. II, 9.) Au reste, indépendamment de l'autorité de la Bible, les premiers chrétiens, sans en excepter les Pères de l'Église, étaient sous l'influence des opinions populaires qui dominaient encore les esprits même éclairés, et des théories qui, comme nous venons de le dire, avaient été soutenues dans les écoles philosophiques des païens. Les étranges idées cosmographiques auxquelles l'autorité des Pères donna tant de crédit étaient un mélange de celles de la Grèce et de celles de la Bible.

Ce point, que M. Guillemin a trop laissé dans l'ombre, avait été mis en lumière avec beaucoup d'érudition et d'esprit par M. Letronne. On nous permettra d'en rappeler un seul exemple curieux.

La *Topographie chrétienne* de Cosmas, écrite vers l'an 535, a pour but d'établir le seul système cosmographique qui lui semble orthodoxe, c'est-à-dire, selon lui, conformé au sens littéral de la Bible, auquel il s'attachait avec scrupule. « La partie astronomique de ce système, dit Letronne, est complètement absurde; la partie géographique est remplie de notions fausses et d'idées extravagantes; et toutes deux seraient à peu près indignes d'examen, si elles ne nous représentaient qu'une opinion individuelle. Mais l'analyse approfondie de ce livre démontre que les opinions qui s'y trouvent ont été celles de plus d'un auteur des premiers siècles du christianisme. »

Selon Cosmas, notre terre est une surface plane, entourée de l'Océan. Au delà s'étend une autre terre que les hommes habitaient avant le déluge, mais où ils ne peuvent plus pénétrer maintenant. Le tout est entouré de hautes murailles, sur lesquelles le firmament, comme une voûte immense, vient s'appuyer de tous côtés. Le monde ressemble à peu près à un coffre long, dont la terre est le fond et le ciel le couvercle, ou bien au tabernacle de Moïse, lequel a été fait sur le plan du monde.

La terre a une longueur double de sa largeur. Cosmas la compare à la table de proposition placée dans le tabernacle. Peut-on douter de la justesse de cette comparaison, nous dit-il, quand on voit qu'à chacun des quatre angles de cette table il y avait trois pains de proposition, symbole évident des trois mois de chaque saison? Et d'ailleurs les quatre angles de cette table ne sont-ils

pas des emblèmes évidents des deux solstices et des deux équinoxes?

Le monde de Cosmas, ou ce grand coffre oblong, se divise horizontalement en deux parties : la première, séjour des hommes, s'étend depuis la terre jusqu'au firmament, au-dessous duquel les astres font leurs révolutions; là séjournent les anges, qui ne s'élèvent jamais plus haut. La deuxième s'étend depuis le firmament jusqu'à la voûte supérieure qui couronne et termine le monde. Sur le firmament *reposent les eaux du ciel*; au delà de ces eaux se trouve le royaume des cieux, où Jésus-Christ a été admis le premier, frayant à tous les chrétiens le chemin de la vie.

La terre, ou cette table oblongue, bornée par de hautes murailles, est divisée en trois parties : 1° la terre habitée aujourd'hui qui en occupe le milieu; 2° l'Océan, qui environne cette terre de toutes parts; 3° l'autre terre, habitée autrefois, qui entoure l'Océan, terminée elle-même par ces grands murs sur lesquels s'appuie le firmament.

La terre que l'homme habite désormais va s'élevant du midi au nord. Tout à fait au nord elle arrive à former une grande montagne conique, derrière laquelle vont se cacher périodiquement le Soleil, la Lune et tous les astres, lesquels accomplissent leur cours en dessous de la voûte céleste et en dedans de ces hautes murailles qui circonscrivent la Terre. Le Soleil, la Lune et tous les astres sont conduits chacun par des anges, que l'auteur compare à des *lampadophores* ou porte-lampes.

En résumé, la terre plate, le ciel formant une voûte solide, au-dessus de laquelle est la couche des eaux célestes, voilà les notions fondamentales de la cosmographie tirée de la Bible par les auteurs des premiers siècles du christianisme.

Le moyen âge grossit encore cet amas d'idées erronées. Si le ciel est le paradis, sous la terre résident les maudits de Dieu, les proies éternelles du démon.

Jusqu'au seizième siècle, l'humanité croit être seule dans le monde, — et ne se connaît même pas tout entière. — C'est devant la terre, et pour la terre seule, que s'exécutent les mouvements diurnes et nocturnes des corps célestes. Bossuet lui-même, en plein dix-septième siècle, plus de cent cinquante ans après Copernic, est encore retenu dans ces idées par sa consigne de théologien.

« La découverte d'un nouveau monde, de nouveaux continents et de nouvelles nations, en élargissant le domaine de l'homme, élargit aussi le cercle de ses sentiments et de ses idées ; mais combien plus, lorsque Copernic, Képler, Galilée, ces génies hardis et profonds, lui découvrirent le Ciel lui-même ! il sentit enfin la Terre se mouvoir sous ses pieds ; le Ciel, jusque-là désert, se peupla comme par enchantement ! Dès lors, l'humanité ne fut plus seule dans l'univers : elle se reconnut des sœurs. Elle en devint plus *humaine*, si je puis dire ainsi, et l'harmonie des mondes lui fut enfin dévoilée. Grande et magnifique éducation, à peine ébauchée même de nos jours ! Initiation sublime, qui rayonna depuis dans toutes les œuvres de l'homme, en réagissant tout ensemble sur sa morale et sur ses idées ! En effet, bien loin que le monde entier apparût à ses yeux comme un spectacle uniquement fait pour récréer sa vue, la Terre, réduite à ses proportions véritables, ne fut plus qu'un grain de sable dans l'immensité. La Terre eut, dans les planètes, des sœurs constituées comme elle et souvent mieux dotées, exécutant autour du foyer commun des mouvements pareils, soumis aux mêmes lois. Le télescope, amplifiant la puissance visuelle, découvrit sur

ces terres toutes les conditions de l'organisation et de la vie. Le monde devint un tout vivant, une harmonie, un concert. Bien plus, le système solaire, avec ses prodigieuses dimensions, s'évanouit bientôt lui-même : il ne fut plus qu'un point, comparé aux distances incommensurables qui le séparent des cortèges éblouissants des autres mondes et des autres soleils. »

Qu'on veuille bien songer seulement à ceci : un boulet de canon se mouvant, sans interruption et sans ralentissement, avec la vitesse de 400 mètres par seconde, mettrait, pour franchir l'intervalle moyen qui nous sépare du soleil, plus de douze années.

Or, l'étoile la plus voisine de notre système planétaire en est éloignée au moins deux cent mille fois autant que nous-mêmes le sommes du soleil. Il faudrait donc à ce boulet, allant toujours de la même vitesse, deux millions cinq cent mille années pour y parvenir.

Nous disons : l'étoile la plus voisine. Mais la plupart des étoiles, même de celles que nous apercevons à l'œil nu et sans télescope, sont encore à des distances incomparablement plus grandes.

C'est ce qui fait qu'elles semblent *fixes* et qu'on feint de les considérer comme telles, quoiqu'elles se meuvent comme les *planètes* et soient des planètes aussi et des soleils.

• Passer, sur notre globe, de l'extrémité d'un diamètre à l'autre, parcourir ainsi plus de 5000 lieues, ne change en rien les apparences du ciel étoilé : la distance où nous sommes de ces myriades de mondes est comme infinie vis-à-vis de cette base qui nous semble déjà si grande.

» Mais, dira-t-on sans doute, puisque cet observatoire mobile, la Terre, décrit chaque année autour de l'étoile centrale, autour du Soleil, une orbite de 220 millions

de lieues, n'est-ce pas comme si nous avions à notre service, sans frais et sans périls, le plus gigantesque des aérostats? Et ne pouvons-nous pas nous contenter de la vitesse raisonnable qui nous fait franchir 26 820 lieues environ par heure? — Hélas! qu'est-ce que cela en comparaison des dimensions du ciel? Imaginez, je vous prie, dans un horizon de 200 kilomètres de diamètre, un circonférence décrivant un cercle de 1 mètre au maximum, et prétendant que ce beau voyage lui suffit pour explorer et connaître la plaine qui l'entoure, que dis-je? tout le pays situé au delà de cette plaine! Telle est notre Terre accomplissant sa période annuelle; tels nous sommes, voguant avec elle autour du Soleil, sans nous rapprocher de tout le reste de l'univers d'une manière sensible.

» La vitesse même de la lumière, cette vitesse foudroyante dont l'imagination embrasse à peine la grandeur (*près de 80 000 lieues par seconde*), ne nous suffirait pas, dans notre vie si courte, à parcourir la partie visible de l'univers, et, chargés d'années, nous resterions en route sans terminer notre pèlerinage. »

D'ici à notre Soleil seulement, la distance moyenne est environ de 136 millions de kilomètres. Voulez-vous encore une autre idée de cette distance? Rappelez-vous que, si nous pouvions nous transporter au Soleil en prenant pour véhicule le train express le plus rapide, franchissant soixante kilomètres à l'heure et sans jamais se ralentir, nous parviendrions au terme de notre vie avant d'avoir parcouru le quart de notre route. Il nous faudrait, pour achever ce voyage, 270 années.

Or c'est cette distance de la Terre au Soleil qui sert aux astronomes de terme de comparaison, ou d'*unité*, pour assigner les diverses distances, — comme étant la plus petite mesure d'où l'on puisse partir pour des calculs de cette sorte.

Et cependant, ces astres, si éloignés de nous, on les pèse, comme dans les balances, on les mesure, comme avec un compas.

Le Soleil a une masse 354 936 fois aussi grande que la Terre, ou, si vous voulez, il faudrait 354 936 globes du poids du globe terrestre pour faire équilibre au poids du Soleil.

Le Soleil est d'un volume environ un million quatre cent mille fois aussi gros que la Terre, c'est-à-dire qu'il vaut à lui seul plus de cinq cents fois tous les corps planétaires réunis, eux et leurs satellites, y compris l'énorme Jupiter et ses quatre lunes, et le mystérieux Saturne avec ses huit lunes et son anneau — double, triple, et peut-être quadruple, quintuple.

Une image fera mieux saisir les dimensions relatives de la Terre et du Soleil. Prenez un globe de 11 centimètres de diamètre environ, et imaginez que c'est là le Soleil. La Terre sera représentée dans ce cas par un grain de plomb de 1 millimètre de diamètre. Portez ce grain à une distance du globe solaire égale à 12 mètres, et vous aurez une idée de la position relative de la Terre et du Soleil dans l'espace.

Si l'on supposait le centre du Soleil placé au centre de la Terre, la surface du globe solaire dépasserait du double environ l'orbe de la lune, — laquelle est cependant à environ 96 000 lieues de nous !

On sera peut-être curieux de connaître approximativement le poids, évalué en tonnes, de ces deux corps célestes, la Terre et le Soleil, dont on vient de comparer les masses.

Le volume de la Terre étant d'environ 1 milliard 80 millions de kilomètres cubes, pour en déduire son poids, il suffit de connaître sa densité moyenne, c'est-à-dire le poids de l'unité de volume. Cette densité est

d'environ 5,44 fois celle de l'eau. Le kilomètre cube terrestre pèse donc 5 millions 440 000 tonnes de 1000 kilogrammes; et, dès lors, le poids de la Terre entière sera représenté par le nombre

5 875 200 000 000 000 000,

exprimant des tonnes de 1000 kilogrammes. Maintenant, pour avoir le poids du Soleil, on multipliera ce nombre énorme par 354 936; ce qui donne, à 1 milliard de tonnes près :

2 085 319 987 200 000 000 000 000 tonnes.

Et à présent n'oublions pas que ce Soleil, le nôtre, est un des plus médiocres qui existent, et que la plupart des étoiles sont des soleils beaucoup plus gros.

Abîmes où l'imagination se perd!

Un fait aujourd'hui tellement démontré qu'il semble évident par lui-même, eût semblé en ce temps-là une idée étrange, une hérésie qui eût scandalisé les honnêtes gens : — la Terre fait partie du Ciel même; elle n'est autre chose qu'un des petits astres qui se meuvent dans l'espace infini.

Que devient alors l'antithèse sempiternelle du Ciel et de la Terre considérés comme deux régions opposées? Que devient la position supérieure attribuée à l'un, la position moyenne attribuée à l'autre, tandis qu'au-dessous règnent les sombres abîmes? Il faut que ces vieilles idées ou ces vieilles habitudes de langage aillent rejoindre les préjugés semi-mystiques et pseudo-religieux dont elles étaient la conséquence.

Le globe de la Terre est en quelque sorte un aérostat qui se meut dans le Ciel, comme les autres planètes et comme le Soleil.

Le Ciel est donc au-dessous de nous comme au-dessus et alentour. Il n'y a pas encore longtemps qu'un monsieur imbu des idées anciennes failoit me dévorer

parce que j'avais été amené, dans une conversation, à rappeler ce point de vue élémentaire et incontestable.

La Terre, à demi éclairée par le Soleil et à demi obscure, roule dans l'espace infini, nous emportant avec elle dans sa course, nous et tous les objets placés à sa surface, et l'atmosphère qui l'environne. Cette atmosphère, qui ne s'étend qu'à dix-sept ou dix-huit lieues de la croûte terrestre, est ce qui fait pour nos regards cette belle apparence bleue qu'on nomme communément et abusivement le Ciel. Cet azur céleste, à ce que nous disait notre vieux professeur de chimie, est causé par l'azote qui s'y trouve en grande quantité.

Même après qu'on fut obligé de reconnaître la sphéricité de la Terre, on crut, pendant longtemps encore, qu'elle était immobile au centre du monde et que le Soleil tournait autour d'elle. Et, après qu'on eut découvert que c'était la Terre qui tournait autour du Soleil, on s'imagina que c'était le Soleil qui était immobile au centre. Je connais une grammaire où, parmi les *exemples* qu'on fait apprendre par cœur aux écoliers, se trouve encore cette proposition : *Le Soleil est immobile*. Je connais aussi des atlas renommés, où elle se lit encore en toutes lettres.

Or le Soleil n'est nullement immobile et n'est nullement le centre du monde, puisque le monde est infini, et que le centre de l'infini, étant partout, n'est nulle part. Le Soleil n'est que le centre de notre système. Le Soleil, avec toutes les planètes qu'il entraîne dans son tourbillon, y compris la Terre, est entraîné lui-même vers le groupe qu'on appelle la constellation d'Hercule. Ainsi la Terre ne passe jamais deux fois à la même place dans l'infini.

Nous avons vu que le nom d'étoiles *fixes*, qu'on emploie encore par habitude, n'est pas moins inexact que

la prétendue immobilité du Soleil. Leur fixité n'est qu'apparente. Elle s'explique par les distances prodigieuses qui nous séparent de ces foyers lumineux, et aussi par la courte durée de l'humanité relativement à la leur.

A la vérité, ces étoiles lointaines, qui ne sont autres que des soleils, la plupart plus grands que le nôtre, semblent conserver, depuis les temps où l'homme a commencé d'apparaître sur le globe terrestre, leurs positions relatives ; mais conclure de là qu'ils sont fixes, c'est faire un raisonnement un peu précipité. Fontenelle, à ce propos, imagine dans ses conversations avec la marquise *sur la Pluralité des Mondes*, une jolie comparaison, celle du jardinier et des roses :

« Toute cette masse immense de matière qui compose l'univers, dit-il, est dans un mouvement perpétuel, dont aucune de ses parties n'est entièrement exempte ; et, dès qu'il y a du mouvement quelque part, ne vous y fiez point : il faut qu'il arrive des changements, soit lents, soit prompts, mais toujours dans des temps proportionnés à l'effet. Les anciens étaient plaisants de s'imaginer que les corps célestes étaient de nature à ne changer jamais, parce qu'ils ne les avaient pas encore vus changer. Avaient-ils eu le loisir de s'en assurer par l'expérience ? Les anciens étaient jeunes auprès de nous. Si les roses, qui ne durent qu'un jour, faisaient des histoires et se laissaient des Mémoires les unes aux autres, les premières auraient fait le portrait de leur jardinier d'une certaine façon, et, de plus de quinze mille âges de roses, les autres, qui l'auraient encore laissé à celles qui les devaient suivre, n'y auraient rien changé. Sur cela elles diraient : « Nous avons toujours vu le même jardinier ; de mémoire de rose on n'a vu que lui ; il a toujours été fait comme il est. As-

surément il ne meurt point comme nous, il ne change seulement pas. » Le raisonnement des roses serait-il bon? Il aurait pourtant plus de fondement que celui que faisaient les anciens sur les corps célestes; et, quand même il ne serait arrivé aucun changement dans les cieux jusqu'aujourd'hui, quand ils paraîtraient marquer qu'ils seraient faits pour durer toujours sans aucune altération, je ne les en croirais pas encore, j'attendrais une plus longue expérience. Devons-nous établir notre durée, qui n'est que d'un instant, pour la mesure de quelque autre? Serait-ce à dire que ce qui aurait duré cent mille fois plus que nous dût toujours durer? On n'est pas si aisément éternel. »

Le raisonnement de Fontenelle, qui s'applique particulièrement aux changements des astres en eux-mêmes, ne s'applique pas moins bien à leurs changements respectifs dans le ciel. Il est à la fois contre *les cieux incorruptibles* et contre *les cieux de cristal*.

Ainsi, toute cette voûte qu'on croyait immobile, solide même, et qu'on appelait *firmament*, est dans un mouvement perpétuel, — non pas tout d'une pièce, mais sur chacun des points. Il n'y a aucun corps céleste qui ne se meuve, autour de son axe d'abord, puis autour de son foyer d'attraction, et qui ne soit en même temps emporté avec son système tout entier dans quelque immense orbite.

Notre Soleil et tout son système ne font donc que suivre la loi commune. Ce Soleil, énorme pour nous, avec tout le vaste groupe qu'il entraîne, avec sa centaine de planètes, y compris notre Terre, et de satellites, y compris notre Lune, — tout cela ne fait que quelques grains imperceptibles de cette poussière blanche, de cette grande nébuleuse qu'une réminiscence mythologique désigne par le nom de *Voie Lactée*. Oui, notre

Soleil n'est qu'une simple étoile du milieu de la Voie lactée.

Mais laissons parler M. Guillemin : « La Voie lactée forme comme un immense anneau d'apparence nébuleuse qu'on aurait disjoint en partie, à peu près comme ces bagues dont le cordon se dédouble pour porter une pierre précieuse. Eh bien ! c'est vers le centre de cet anneau que nous sommes placés. Quand je dis nous, ce n'est point de la Terre seule que je veux parler, mais du système solaire tout entier, du Soleil, de la centaine de planètes qui l'entourent, des vingt satellites enfin dont notre Lune fait partie. Le Soleil, en un mot, est une des étoiles centrales de la nébuleuse lactée. »

Et toutes les constellations, semblables à des flottes de soleils naviguant dans l'immensité, se meuvent les unes autour des autres, à l'infini.

« Si les observations nous conduisent à la découverte du mouvement du système solaire dans la direction de la constellation d'Hercule, si les lois de la mécanique céleste nous obligent à en imaginer le foyer soit dans un astre énorme, soit, comme il est plus probable, dans un groupe d'étoiles, les mêmes lois nous conduisent par une analogie irrésistible à faire mouvoir ce centre lui-même, puis enfin la nébuleuse lactée et toutes les autres nébuleuses, sans que nous sortions pour cela des bornes de l'univers visible.

» Spectacle grandiose ! conception sublime, que l'homme a pu former seul, avec le secours de ses faibles sens, de son industrie, de sa raison ! Résultat d'autant plus admirable que les préjugés, les croyances surannées de l'enfance de l'humanité se sont perpétuées jusqu'à nous.... »

Faute de connaître les lois véritables qui régissent

tous les êtres, l'esprit humain, précipité et inquiet, plus pressé d'expliquer que de comprendre, se paye d'abord d'imaginatioins surnaturelles et de croyances mystiques. Il raconte comment les choses se sont passées avant qu'il y eût un seul homme pour les voir. Mais peu à peu l'étude de la nature dissipe ces superstitions. Le surnaturel est éliminé des lois du monde, et, à la place des coups de théâtre capricieux d'un Dieu que l'homme faisait à son image, apparaissent les lois éternelles.

La méthode scientifique est l'hygiène de l'intelligence ; elle en est aussi la morale.

Quelle reconnaissance l'humanité ne doit-elle pas à Copernic, révélateur du vrai système du monde ! Il débrouille les mouvements apparents et réels de la Terre, des Planètes et du Soleil ; il débarrasse l'astronomie des épicycles des anciens et des systèmes bâtards de Tycho-Brahé et de Ptolémée.

Et à Képler, qui formule en trois lois admirables la théorie de ces mouvements !

Et à Galilée, qui donne la loi de la chute des corps à la surface de la Terre !

Et à Newton, qui, s'élevant d'un bond à la généralisation de ces lois, trouve et démontre enfin l'attraction ou gravitation universelle !

Il ne restait plus, après ces grandes découvertes, qu'à compléter la théorie du système du monde, en rattachant à la gravitation tous les mouvements astronomiques connus : ce fut l'œuvre des d'Alembert, des Euler, des Laplace, œuvre magnifique s'il en fut, l'assise la plus inébranlable de la science moderne bâtie sur les ruines des erreurs passées, — et l'écueil des superstitions futures.

Relisez, je vous prie, dans les *Lettres persanes*, celle d'Usbeck à Hassein, dervis de la montagne de Jaron, — chef-d'œuvre de haute raison et de fine raillerie. Elle est datée de Paris, le 14 de la lune de Chahban 1716. Elle fut donc écrite trente ans après le livre de Fontenelle. Et Voltaire ne donna *Micromégis* qu'en 1752. Mais n'oublions pas qu'avant eux, dès 1655 au moins, un jeune homme, mort cette année-là à trente-cinq ans, avait eu le courage de mettre son esprit au service des idées nouvelles, et de répandre à ses risques et périls les doctrines de Copernic. A la vérité, *sa burlesque audace*, selon l'expression de Boileau, enveloppe ses hardiesses. Au lieu de défendre Copernic scientifiquement et de s'exposer au sort de Galilée, Cyrano de Bergerac entremêle les arguments sérieux de démonstrations drolatiques.

« Je m'imagine, dit un personnage épisodique du Voyage dans la Lune, je m'imagine que la Terre tourne, non point par les raisons qu'allègue Copernic, mais parce que le feu d'enfer étant enclos au centre de la Terre, les damnés, qui veulent fuir l'ardeur de sa flamme, grimpent, pour s'en éloigner, contre la voûte, et font ainsi tourner la Terre, comme un chien fait tourner une roue lorsqu'il court enfermé dedans. »

C'est ainsi qu'il se moque des vieilles superstitions, en faisant semblant de les saluer.

« Il croyait, nous dit son ami et biographe Le Bret, qu'on doit rire et douter de tout ce que certaines gens affirment avec une opiniâtreté ridicule. »

Les étoiles donc sont des soleils, et la portion de l'univers accessible à notre vue nous en présente des milliers, des millions, des milliards.

De ces soleils les uns sont isolés comme le nôtre ; les autres vont par deux , par trois, par quatre ; ailleurs ce sont des groupes nombreux, des cortèges de soleils, exécutant, d'après des lois invariables, leurs mouvements réciproques.

Ces soleils sont de diverses grosseurs, de diverses couleurs. « Étoiles blanches, bleu clair, bleu sombre, grenat, orangé, rouges, verdâtres : toutes les couleurs et toutes les nuances s'y trouvent, soit isolées, soit en combinaison par groupes de soleils. Et ces couleurs ne sont pas des illusions, des effets d'optique : des expériences simples et concluantes ont établi d'une manière irréfutable que ce sont bien là les réelles couleurs de leurs rayons lumineux. Parmi la multitude d'étoiles visibles, c'est la couleur blanche et la couleur bleue qui dominant. Enfin il est rare qu'un soleil double ait ses deux étoiles composantes d'une même couleur. On y rencontre fréquemment associées les teintes suivantes : blanc et bleu, jaune et bleu, rouge et bleu sombre, blanc et pourpre, rouge et vert, enfin rouge foncé et bleu. Gamma du Lion est une étoile double, dont l'un des soleils est jaune d'or, tandis que son compagnon est vert rougeâtre. Les deux étoiles composantes de Bêta du Cygne sont, l'une jaune, l'autre bleu de saphir. Je laisse au lecteur le soin d'imaginer les curieux effets de lumière que peut produire, pour l'habitant d'une des planètes de Gamma d'Andromède, la présence isolée ou simultanée des trois soleils de son système, dont l'un présente la couleur de l'orangé le plus beau, dont les deux autres sont d'un vert d'émeraude magnifique. Des jours blancs, bleus, rouges ou verts, se succèdent dans ces mondes qu'éclairent deux ou trois soleils, tantôt séparément, tantôt deux à deux, tantôt tous à la fois. Il en résulte que leurs lumières, ou bien

apparaissent isolées, ou bien y combinent leurs nuances. »

On s'est demandé si les étoiles bleues ne sont pas des soleils en voie de décroissance, des soleils qui vont s'éteignant; ou si la combustion des enveloppes gazeuses qui les entourent ne s'y opère pas à divers degrés d'intensité : on sait qu'un gaz en ignition dont la condensation s'affaiblit passe à la couleur bleue.

« Si notre Soleil, dit Humboldt dans son *Cosmos*, a éprouvé des variations semblables à celles de Hêta d'Argo, ou seulement une faible partie de ces changements d'intensité (et pourquoi serait-il différent des autres soleils?), de pareilles alternatives d'affaiblissement et de recrudescence dans l'émission de la lumière et de la chaleur peuvent avoir eu les conséquences les plus graves, les plus formidables même, pour notre planète; elles suffiraient amplement à expliquer les anciennes révolutions du globe et les plus grands phénomènes géologiques. »

Si du monde des étoiles, isolées ou multiples, on passe jusqu'à celui des Nébuleuses, on rencontre des transformations non moins extraordinaires, des phénomènes plus étranges encore; on assiste pour ainsi dire à la création incessante, à la genèse perpétuelle.

Les nébuleuses sont, selon toute apparence, des amas de matière cosmique à divers états de condensation. « Tout semble démontrer que la loi de l'attraction universelle, qui régit tous les astres connus, planètes, comètes et soleils, détermine aussi les mouvements de ces masses immenses. De là des condensations successives, des formations de centres où affluent la lumière et la matière, en un mot la création de véritables mondes. »

Ainsi, dans les soleils qui passent au bleu on assiste à la décadence des mondes qui meurent, et au contraire dans les évolutions et les dislocations des grandes nébuleuses on assiste à la création des mondes qui naissent. Et partout la mort ou la vie ne sont que des phases diverses des transformations de l'être. La nature ne procède point par sauts brusques, mais par séries d'évolutions graduelles. Ce qui est vrai de la genèse des êtres animés l'est aussi des transformations géologiques et cosmogoniques.

Une chose qu'on a quelque peine à se figurer, et qui n'en est pas moins réelle, c'est que les phénomènes célestes, les rayonnements des constellations, que nous voyons d'un seul coup d'œil, n'ont pas lieu du tout dans le même temps. Pas un ne s'accomplit dans le moment précis où l'aperçoit l'observateur. Quelques-uns de ceux que notre œil perçoit dans la même minute, dans la même seconde, sont séparés par des intervalles de plusieurs années, voire même de plusieurs siècles. De sorte qu'Arago a pu dire, dans son langage à la fois pittoresque et savant :

« L'aspect du ciel, à un instant donné, nous raconte, pour ainsi dire, l'histoire ancienne des astres. »

En effet, quoique la lumière parcourt près de 80 000 lieues par seconde, et que par conséquent un rayon de lumière, s'il se mouvait en ligne courbe, pût faire en une seconde sept fois le tour de notre globe terrestre, la lumière cependant, même avec cette vitesse presque unimaginable, ne met pas moins de 8 minutes 13 secondes pour franchir la moyenne distance du Soleil à la Terre ; elle met au moins 9 années pour nous venir de la 61^e étoile du Cygne. Ainsi il y a neuf ans que la lumière qui nous arrive de l'étoile est en route

pour nous parvenir, et, dans le moment où elle nous parvient elle ne nous montre pas la position actuelle de l'astre, mais la position qu'il avait il y a neuf ans. Pour d'autres soleils, ce n'est pas neuf ans, c'est douze ans, c'est trente ans, c'est soixante ans. Les rayons que nous envoie Sirius mettent cinquante-quatre ans environ à nous parvenir ; toujours à raison de 80 000 lieues par seconde, calculez un peu ! Ceux de l'étoile la Chèvre mettent quatre-vingt-dix ans. D'autres mettent des siècles ; et d'autres, des milliers, des millions d'années, sans que nous ayons à sortir pour cela de la sphère de l'univers visible. Telle étoile pourrait donc s'éteindre et briller encore à nos yeux pendant de longues années. Que Sirius cessât d'exister à la minute où nous sommes, nous le verrions encore pendant cinquante-quatre ans ; et l'étoile la Chèvre, pendant quatre-vingt-dix ans après qu'elle serait complètement éteinte et anéantie. Telle autre étoile, nouvellement formée, et brillant aux cieux pour la première fois dans cette minute-ci, ne deviendra visible pour nous que dans vingt, dans cinquante, dans cent, cinq cents années. Telle, au contraire, que nos yeux admirent en ce moment et qui resplendit du plus bel éclat, est peut-être éteinte à jamais depuis plus d'un siècle.

« C'est donc bien positif, nous ne voyons pas le ciel comme il est, mais comme il était ; non pas même comme il était à une époque donnée, mais à la fois à plusieurs époques, à une infinité d'époques ; de sorte que chaque étoile (dans cette minute-ci) pourrait être annotée d'une date particulière de l'histoire du ciel. Ici, nous assistons au spectacle d'une nébuleuse contemporaine d'Homère ; là, ce soleil nous envoie des feux qui datent de Périclès. » Le rayon qui nous arrive en ce moment de l'étoile la Chèvre est parti à peu près à

l'époque de la mort de Louis XV ; et, lorsque le rayon qui part à cette heure-ci où vous me faites l'honneur de me lire, arrivera aux habitants de la Terre, moi qui écris et vous qui lisez, nous serons tous morts depuis longtemps.

Et ainsi à l'infini.

« Spectacle étrange ! qui laisse la pensée s'abîmer devant l'apparente bizarrerie d'un fait où viennent se confondre à la fois, sans contradiction pour la raison, les temps et les distances ! Et tout cela fondé sur les lois les plus irréfutables de la géométrie et du mouvement, comme sur les plus décisives expériences de physique astronomique. »

D'après Herschell, nous voyons dans les profondeurs des espaces célestes des nébuleuses si éloignées de notre nébuleuse lactée, et à plus forte raison de la Terre, que leur lumière a dû mettre pour arriver jusqu'à nous des millions d'années. D'où il résulte avec pleine évidence que ces gigantesques agglomérations de mondes existent depuis des millions d'années. « La lumière qu'ils ont émise et qui nous parvient aujourd'hui, dit Humboldt, est, en vertu des lois de sa propagation, le témoignage le plus ancien de l'existence de la matière. »

Ceci renverse un peu toutes nos petites chronologies. Que deviennent, en présence de cette antiquité dont la science démontre aujourd'hui la réalité authentique, les six ou sept mille ans de la cosmogonie hébraïque et même les cosmogonies égyptienne, persane, hindoue, qui parurent d'abord si prodigieusement exagérées quant au chiffre de leur antiquité prétendue ? Tout cela est bien dépassé ! Et, de même que le globe terrestre ne nous apparaît plus que comme un point

perdu dans l'immensité de l'étendue, de même les six ou sept mille ans, ou davantage, dont la mémoire humaine a confusément gardé le souvenir, s'évanouissent pour ainsi dire comme une minute dans l'infinité de la durée.

M. Guillemin ajoute, avec une éloquence des choses et non des mots : « Comme la pensée humaine, en scrutant ces immenses problèmes, sent s'élargir le champ de ses méditations ! Et comme, en rapetissant nos individualités sous le rapport des dimensions matérielles, de tels résultats justifient le noble orgueil d'avoir déjà reconnu, calculé, approfondi tant de mystères avec le secours de notre raison ! Ne l'oublions jamais, c'est la raison échauffée par le cœur, élevée par la contemplation des grandes choses de la Nature, qui seule peut, dans les revers et les désillusions de l'histoire de chaque jour, relever nos esprits, stimuler nos courages et nous maintenir, hardis et confiants, à notre tâche, dans le grand atelier de l'émancipation universelle. »

Voilà comment les simples *Causeries astronomiques* de M. Amédée Guillemin, *interdum tamen et vocem tollunt*, élèvent cependant la voix de temps à autre, par la force des choses, la grandeur des objets et les chaleureuses convictions de l'auteur. Félicitons-le donc de son ouvrage plein d'un intérêt élevé et d'une noble utilité, et concluons par ces belles paroles de Laplace, l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* :

« L'astronomie, par la dignité de son objet et par la perfection de ses théories, est le plus beau monument de l'esprit humain, le titre le plus noble de son intelligence. Séduit par les illusions des sens et de l'amour-propre, l'homme s'est regardé longtemps comme le centre du mouvement des astres, et son vain orgueil

a été puni par les frayeurs qu'ils lui ont inspirées. Enfin plusieurs siècles de travaux ont fait tomber le voile qui cachait à ses yeux le système du monde. Alors il s'est vu sur une planète presque imperceptible dans le système solaire, dont la vaste étendue n'est elle-même qu'un point insensible dans l'immensité de l'espace. Les résultats sublimes auxquels cette découverte l'a conduit sont bien propres à le consoler du rang qu'elle assigne à la Terre, en lui montrant sa propre grandeur dans l'extrême petitesse de la base qui lui a servi pour mesurer les cieux. Conservons avec soin, augmentons le dépôt de ces hautes connaissances, les délices des êtres pensants. Elles ont rendu des services importants à la navigation et à la géographie, mais leur plus grand bienfait est d'avoir dissipé les craintes produites par les phénomènes célestes et détruit les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la Nature, erreurs et craintes qui renaîtraient promptement si le flambeau des sciences venait à s'éteindre. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
I. La Morale indépendante.....	1
II. Les <i>Pensées</i> de Pascal.....	19
III. Les <i>Maximes</i> de La Rochefoucauld.....	42
IV. La France sous Louis XIV.....	57
V. Le génie de la Révolution.....	82
VI. De la séparation du spirituel et du temporel.....	97
VII. Mémoires et Correspondance politique et militaire du prince Eugène.....	109

DEUXIÈME PARTIE.

VIII. Quand on range sa bibliothèque.....	129
IX. De l'Émancipation progressive et de l'Indépendance des Gens de lettres.....	149
X. Le Discours d'Isocrate sur l'Antidosis.....	175
XI. Les satiriques latins.....	185
XII. La doctrine spirite.....	195
XIII. Correspondance inédite de Beyle-Stendhal.....	229
XIV. Charlet, sa vie, ses lettres. — Œuvres choisies de Gavarni.....	245
XV. De la difficulté d'être soi. — Les champs d'or de Bendigo.....	263
XVI. De l'utilité d'un Nez de carton. — Œuvres diver- ses du marquis de Belloy.....	277
XVII. Mémoires du Géant-Nadar.....	293
XVIII. Les Mœdes, causerie astronomique.....	303

FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

